TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 905 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 20 FÉVRIER 1980

Le président Bani Sadr est nommé commandant en chef des forces armées iraniennes

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C. C. P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

Le retour de M. Trudeau au pouvoir

Le parti libéral a obtenu la majorité absolue à la Chambre canadienne

Rendues nécessaires par le refus des Communes d'adopter le budget présenté par le gouvernement minoritaire de M. Joe Clark, les élections générales qui ont eu lieu le 18 février au Canada ramènent M. Pierre Elliott Trudeau au poste de premier ministre qu'il avait perdu à la suite du scrutin du 22 mai de l'année dernière.

Avec 146 sièges sur 282, son parti (le parti libéral) reprend le contrôle de la Chambre des communes, tandis que le petit parti créditiste, dont l'abstention fit tomber le gouvernement précédent, est rayé de la carte électorale.

Les conservateurs ont 103 sièges, et le nouveau parti démocrate (social-démocrate) 32. Il reste 1 siège à pourvoir dans une circonscription du Québec, où le scrutin a été ajourné jusqu'en mars en raison du décès d'un candidat.

De notre correspondant

Montréal. — Accueilli par une foule en délire dans un hôtel d'Ottawa, M. Pierre Elliott Trudeau est apparu souriant, détendu... et sans fleur à la boutonnière. Dans un discours sobre, il a soigneusement évité d'aborder le thème de l'unité nationale, dont il ne fut d'ailleurs absolument pas question pendant la campagne électorale, alors qu'il avait dominé les élections fédérales l'année dernière. Avec 146 sièges et 44,6 % des suffrages exprimés, le chef du parti libéral va pouvoir constituer un gouvernement majoritaire, qui remplacera, dans les prochains jours, le gouvernement minoritaire du premier ministre conservateur, M. Joe Clark. Ce dernier ne recueille que 32,3 % des suffrages contre 36,4 % le 22 mai, et n'a que 103 sièges à la Chambre des communes, contre 136 auparavant.

Deux faits valent d'être notés : le parti du crédit social de M. Fabien Roy (droite populiste implantée au Québec) est rayé de la carte (1,6 % des suffrages). Tandis que le nouveau parti démocratique de M. Broadbent, social-démocrate, réalise la meilleure performance de son histoire avec 32 sièges et 19,7 % des voix. Les néo-démocrates ont surtout renforcé leur position dans l'Ouest, notamment en Colombie-Britannique, où ils obtiennent 12 sièges sur 28. Ils ne remportent cependant aucun siège au Québec, où ils sont traditionnellement faibles, et perdent les 2 seuls sièges qu'ils détenaient dans les quatre provinces atlantiques de l'est du pays.

Les résultats du scrutin confirment ce que tout le monde pensait au cours des dernières semaines de la campagne : la victoire des conservateurs et de leur chef, M. Clark, le 22 mai, était un accident. Après seize ans de pouvoir libéral, les électeurs avaient manifesté leur lassitude à l'égard de M. Trudeau qui dirigeait le gouvernement depuis 1968 et qui venait de mener une campagne inutilement agressive. Cette fois-ci, les rôles ont été inversés, M. Trudeau menant sa campagne avec une discrétion remarquée tandis que M. Clark se battait désespérément contre les sondages qui le donnaient perdant dès le mois de décembre.

L'Ontario qui avait boudé M. Trudeau en mai dernier est revenu au bercail libéral et a joué un rôle essentiel dans la défaite de M. Clark. La province industrielle du Canada, qui élit à elle seule 95 des 282 députés de la Chambre des communes, a donc, encore une fois, décidé de la victoire en élisant 54 libéraux et 36 conservateurs. En 1979, les libéraux y avaient eu 57 sièges et les conservateurs 32. M. Trudeau s'était d'ailleurs beaucoup attardé en Ontario où il espérait profiter de la profonde déception des électeurs à l'égard des conservateurs.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 3.)

La prime à l'expérience

Les élections fédérales canadiennes du lundi 18 février constituent un triomphe personnel pour M. Pierre Trudeau, qui est assuré d'être désigné par le gouverneur général, représentant la souveraine britannique, « reine du Canada », pour former le nouveau gouvernement. L'étendue de sa revanche lui a permis de rendre publiquement hommage — une fois n'est pas coutume — aux qualités de son concurrent malheureux, le premier ministre conservateur sortant, M. Joe Clark, qui n'aura été au pouvoir que pendant neuf mois.

M. Trudeau a quelques raisons de se montrer serein. Les libéraux ont la majorité absolue au Parlement et n'ont pas besoin, comme ce fut le cas dans le passé, du soutien des députés de la formation social-démocrate de M. Broadbent. L'Ontario, qui avait basculé en faveur des conservateurs le 22 mai dernier, entraînant la défaite des libéraux, a effectué lundi le mouvement inverse. La province la plus peuplée du Canada a donné vingt sièges de plus au parti libéral. Ce gain considérable correspond à peu de chose près aux pertes des conservateurs. La leçon est amère pour M. Clark : c'est l'Ontario anglophone qui a provoqué sa chute.

M. Trudeau peut également se réjouir d'avoir fait, plus encore qu'en mai, le plein des voix au Québec, balayant une petite formation populiste de droite, le Crédit social, qui n'est plus désormais représentée au Parlement fédéral. A la seule exception de M. Roch La Salle, ancien ministre de M. Clark, tous les députés envoyés à Ottawa par la province francophone sont des libéraux. Un des paradoxes de ces dernières années est en effet que les Québécois, qui votent chez eux pour la formation indépendantiste de M. René Lévesque, portent à Ottawa des représentants du parti libéral que le reste du Canada identifie nécessairement avec les aspirations centralisatrices de M. Trudeau.

Le « nouveau » premier ministre, qui a derrière lui onze années d'exercice du pouvoir, sait néanmoins que les bons résultats de lundi ne doivent pas faire oublier un phénomène inquiétant, la cassure politique du Canada en deux : l'Ouest conservateur (et partiellement social-démocrate) et l'Est libéral. Cette division, déjà observée en mai, aboutit à ce qu'il n'y ait que deux députés libéraux élus par les provinces situées à l'ouest de l'Ontario. Ne peut-on expliquer en grande partie l'échec de M. Clark dans cette dernière province par le fait que, originaire lui-même de l'Alberta, il a été rejeté par les anglophones de l'Est ?

C'est au Québec que M. Trudeau affronte son « défi » le plus difficile. M. Lévesque va demander en juin, aux Québécois, de lui donner par référendum le mandat de négocier la souveraineté de la province assortie d'une association avec le reste du Canada. Cette perspective est inacceptable pour M. Trudeau. Que fera-t-il si, malgré des sondages actuellement peu favorables aux indépendantistes, le « oui » l'emportait ?

Il lui faudra aussi s'attaquer aux difficultés économiques. L'an dernier, bon nombre d'électeurs lui avaient reproché de ne pas juguler la crise. Sa chance fut que M. Clark ne soit pas apparu capable de mettre en état la machine industrielle et de faire remonter le dollar canadien. Entre deux médecins qui n'avaient pas de remède miracle à proposer, les citoyens ont choisi le plus expérimenté.

M. BABIUCH NOUVEAU PREMIER MINISTRE POLONAIS

(Lire page 6.)

Un diagnostic pessimiste pour l'Occident

• Vingt millions de personnes frappées par le chômage
• Déficit commercial important de la France et du Japon en janvier

La menace d'une « croissance zéro » en Occident cette année se précise. Compte tenu de l'incidence des récentes hausses des prix pétroliers, l'augmentation du produit national brut pour l'ensemble des pays occidentaux serait réduite « à un taux à peu près nul », indiquent les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) dans leur numéro de janvier de leur publication trimestrielle « l'Observateur ». Ils ajoutent que la situation pourrait encore s'aggraver par rapport à ce pronostic. Le chômage frapperait à la fin de l'année quelque vingt millions de personnes dans les pays de l'O.C.D.E.

Le renchérissement de la facture énergétique détériore simultanément les paiements extérieurs des pays consommateurs. Le Japon, naguère largement excédentaire, a subi en janvier un déficit commercial record : 2,2 milliards de dollars (9 milliards de francs) ; sa balance des paiements courants a également présenté un solde négatif de 3,2 milliards de dollars.

La France a enregistré, elle aussi, un déficit commercial important en janvier : 4,6 milliards de francs (après correction des variations saisonnières), ses achats ayant augmenté de 34,6 % par rapport au mois correspondant de 1979, et ses ventes de 19,2 % seulement. Le franc n'en a été que très légèrement affecté ; le cours du deutschemark à Paris s'est contenté de passer de 2,3430 F à 2,3450 F ; le dollar est resté ferme à 4,09 F.

Une confirmation de l'O.C.D.E. : « croissance zéro » pour 1980

Dans leurs prévisions de décembre, les experts de l'O.C.D.E. espéraient encore une croissance de 1 % en 1980 (contre 3,2 % en 1979). Toutefois, à la suite de calculs effectués, après la réunion de l'OPEP à Caracas, sur la base d'un prix du pétrole estimé à 26 dollars le baril au 1er janvier 1980, ils avaient déjà révisé en baisse ce pronostic, évaluant l'augmentation du P.N.B. des vingt-quatre pays membres de l'Organisation à 0,3 % *« au mieux »* (*le Monde* du 21 décembre).

Compte tenu des informations disponibles à la date du 13 janvier, les spécialistes du Château de la Muette se montrent cette fois plus affirmatifs quant au risque d'une absence totale d'expansion cette année. (1) *« Encore faut-il souligner*, notent-ils, *que ces ajustements ne tiennent compte ni des effets secondaires* [de la hausse des prix du pétrole] *sur la confiance des entreprises et des ménages, ni des répercussions possibles sur les marchés internationaux des produits de base. »* Les experts ne font état que de l'*« incidence purement mécanique »* de l'augmentation des prix du brut.

Le proche avenir est également plus sombre en ce qui concerne les autres grands indicateurs de l'économie mondiale. Ainsi, le chômage s'aggraverait pour toucher, à la fin de l'année, 20 millions de personnes, soit approximativement 6,25 % de la population active de la zone O.C.D.E. De son côté, compte tenu d'un certain rattrapage des salaires, la hausse des prix serait légèrement supérieure à 10 %. Enfin le déficit de la balance des opérations courantes atteindrait à peu près 65 milliards de dollars pour l'ensemble des pays de l'O.C.D.E.

La balance commerciale du Japon a fait une rechute en janvier, mois au cours duquel a été enregistré un énorme déficit : 2,2 milliards de dollars. Celui-ci succède à un excédent de 730 millions en décembre. Il faut remonter à décembre 1978 pour trouver pareil déficit. Les exportations ont sérieusement fléchi (6,9 milliards de dollars, contre une moyenne mensuelle de plus de 8 milliards de dollars en 1979), tandis que la valeur des importations se maintenait à 9,1 milliards.

En 1979, la balance commerciale du Japon n'avait déjà dégagé qu'un très mince excédent (2 milliards de dollars) qui traduisait en fait une détérioration considérable après les énormes excédents antérieurs : + 17,5 milliards de dollars en 1977, + 25 milliards en 1978.

La balance des paiements courants a — elle aussi — enregistré un déficit considérable de 3,2 milliards de dollars. Pareil déséquilibre n'avait — sauf erreur — jamais été enregistré auparavant. Mais, depuis juillet 1979, la balance des paiements courants du Japon est régulièrement déficitaire, le « trou » le plus important ayant été enregistré en novembre (— 2,2 milliards de dollars).

M. B.

(Lire la suite page 42.)

(1) Depuis cette date, prise en compte par l'O.C.D.E., le prix du baril a encore augmenté pour se situer actuellement à 29 dollars.

Point de vue

Pour l'État-nation

par MICHEL DEBRÉ

« L'Etat-nation, voilà l'ennemi » : tel est le cri qui, depuis quelques années, fait de vous un bel esprit, un homme moderne, un politique digne de réussir devant les électeurs ! L'Etat est oppresseur : au nom de la liberté, il faut briser sa tutelle, voire le démembrer. La nation est impérialiste : au nom de la sécurité, il faut altérer, voire paralyser une indépendance qui n'est plus qu'archaïsme !

C'est de toutes parts que chantent les sirènes.

Au nom du droit de chacun à l'épanouissement, on fait de la liberté individuelle un absolu qui refuse de s'incliner devant les limites qu'impose la liberté des autres — ceux qui vivent aujourd'hui, comme ceux qui vivront demain, et devant qui nous serons redevables. On conspue les disciplines élémentaires de comportement, les contraintes physiques, morales ou éducatives — négligeant le fait que les jeunes, élevés dans ce désert moral, risquent de nous revenir avec de terribles exigences d'obéissance dont profitera le premier maître venu. On oublie les règles élémentaires de la vie en société, comme si une collectivité pouvait vivre sans lois ni objectifs. L'administration est-elle lente ou paperassière ? On ne veut pas voir que c'est le revers de ce miracle quotidien qu'est la diffusion universelle dans notre pays de ces droits sociaux, que sont l'accès libre et égal à la santé, à l'instruction, à la justice, à l'emploi, voire au logement. L'exacerbation de l'individualisme transforme l'autorité centrale en machine à sous, obligée de distribuer toujours et partout, et sans le moindre contrôle, un argent qui, par définition, est toujours insuffisant.

Dans le même temps, arguant de la théorie des « grands ensembles », on affirme l'impossible petitesse de la nation française. Elle ne pourrait ni assumer sa sécurité ni faire les frais de sa défense. Toute politique indépendante lui serait donc interdite, qu'il s'agisse de diplomatie, d'économie ou de soutien à la famille. Elle ne peut donc exister en tant que telle. Il lui faut s'aligner ou s'intégrer, ou plutôt s'intégrer pour être plus sûrement et définitivement alignée, c'est-à-dire, en fait, aliénée. Au-delà du refus de l'Etat, parce qu'il serait abusif et excessif, c'est d'idée même de nation française qui est rejetée, parce qu'elle serait insuffisante.

A ces deux refus s'ajoute le snobisme. Snobisme que de croire que les techniques étrangères sont toujours les meilleures. Snobisme que d'affirmer qu'on n'est entendu du monde extérieur qu'à condition de s'exprimer en anglais. Snobisme que de considérer qu'on assume mieux l'avenir des jeunes Français en chassant l'histoire nationale des programmes d'enseignement ! A moins que de supprimer la référence au passé soit la meilleure assurance contre la prétention à avoir un avenir. Oui, snobisme du renoncement, qui est la pire de toutes les déviations de l'esprit et du caractère.

(Lire la suite page 9.)

PAGE 10

Guerre ou paix

QUELLE DÉTENTE ?

par le général FRANÇOIS MAURIN

Dans le premier article de la série « Guerre ou paix », qui comprendra cinq participations au total, le général d'armée aérienne (cadre de réserve) François Maurin, ancien chef d'état-major des armées, répond à une double question : la crise actuelle sonne-t-elle le glas de la détente et la politique française de défense reste-t-elle adaptée aux circonstances présentes ?

AU JOUR LE JOUR

AUCUN CRÉDIT

En demandant à certains élus de révéler la nature de leur fortune et l'état de leur patrimoine, notre confrère le Point a jeté un sacré pavé dans la mare politique.

Pourtant ce « strip-tease » financier est déjà couramment pratiqué chez nos voisins. Sur quatre-vingt-neuf personnalités interrogées, quinze seulement ont daigné ouvrir leur porte-monnaie.

On peut regretter que, sur l'injonction du chef de l'Etat, les membres du gouvernement soient restés de glace... opaque.

Car, si d'habitude la parole est d'argent et le silence d'or, dans ce domaine, les hommes qui nous gouvernent se devraient d'avoir la transparence et la pureté du diamant.

PIERRE ZIMMER.

JEAN ATLAN AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

La danse des signes

Peintre, Atlan était convaincu qu'en un autre temps il aurait été « sorcier ou danseur ; danseur dans le sens des danses sacrées, mystiques, magiques ». Cette danse des signes chez Atlan, le Centre Georges-Pompidou l'évoque dans une présentation, à l'étage du musée, des œuvres de ce peintre appartenant aux collections nationales. Et, parmi elles, les splendides « Miroirs de l'Asie », tableau récemment acquis, ainsi que l'ensemble de l'œuvre gravé conservé à la Bibliothèque nationale.

Commémorer le vingtième anniversaire de la mort d'un peintre est une bonne occasion pour rappeler le souvenir d'une œuvre qui fut très tôt oubliée en raison de son originalité même. Jean Atlan n'a pas suivi la tradition d'un peintre de musées. Il a toujours combattu l'académisme, qu'il soit figuratif ou abstrait. Bien qu'ayant appartenu à l'aventure de la peinture abstraite de l'après-guerre résumée par ses gestes, peinture dans laquelle il tient une des toutes premières places avec Hartung, Soulages, Schneider, Atlan a toujours été inclassable. Il n'a pas suivi une filière, il en a inventé une. Il a des couleurs à lui. Des ocres, des craies, des terres sèches qui semblent venir du désert, couleurs qui ont le toucher sensuel du pastel, mêlées à la toile à gros points qu'il aimait utiliser. Et, dans ses tableaux, toujours le noir, un noir-couleur, symbolique d'une nuit de néant d'où surgissent des monstres. Des monstres qu'Atlan a fini par dominer et muer en signes plastiques reconnaissables entre tous.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 20.)







PHILOSOPHIE

La mélancolie

par JEAN LACROIX

IL est peu d'ouvrages aussi remarquables que celui de Tellenbach, penseur et savant allemand. La troisième édition vient d'être traduite en français, et l'on a qualifié ce texte de « grand style », tant dans sa conception que dans son exécution. L'auteur s'inspire de la philosophie, notamment de Heidegger et de Binswanger, selon une méthode phénoménologique, mais il rapproche aussi sans cesse science et philosophie, en utilisant les cas cliniques, surtout les siens. Presque tous ceux qui ont traité ce sujet, depuis Hippocrate, Platon et Aristote sont étudiés et discutés, moins en eux-mêmes qu'à l'intérieur de son propre développement. De toute façon, la position de l'auteur va bien au-delà : elle est aussi neuve que profonde. Il aboutit à une conception originale qui lui permet de remonter jusqu'à la source de toute mélancolie « unipolaire », pure et de présenter clairement l'essence du mélancolique, *le typus melancholicus*.

La mélancolie n'est pas une névrose, le mélancolique n'est pas malade ou morbide. Il est *attaché à l'ordre*, au sens de « bien ordonné », de « comme il faut ». Cet « ordre » implique rapport avec le monde et autrui. Avec le monde, c'est la minutie qui commande. L'ordre est la volonté de s'enfermer dans des limites, dans un « espace » organisé, selon des références solides et claires. La vie mélancolique est celle du dévouement, de l'hypertrophie du devoir, sous le signe du sérieux : elle conduit à accomplir minutieusement le travail supérieur à la moyenne. Le *rythme* joue un grand rôle. Ainsi, dans l'alternance des périodes du jour, du mois et de l'année, l'être humain est inséparable de la nature qui l'enveloppe. Mais c'est dans la mélancolie que le rythme de la nature cosmique s'enfonce le mieux dans l'individu. La contradiction interne y apparaît vite. Heidegger définissait l'angoisse « l'indivision des contraires ». Le *typus melancholicus* est tenté par l'immensité du travail et sa minutie. Quand une tendance l'emporte, c'est le déséquilibre : une minutie croissante abaisse le volume du travail, une augmentation du travail diminue la minutie. Le développement du volume et de la minutie entraîne le partage des deux tendances et conduit au déséquilibre.

Les relations avec autrui sont encore plus fondamentales et naissent d'une extrême désirabilité sociale. Le mélancolique est « là » pour l'autre, il est le prototype de la sollicitude. Sa sensibilité si vive est l'être-pour-les-autres. D'où les contradictions. L'atteinte à la sollicitude vient d'abord de la maladie et de la mort : elles menacent le rapport avec autrui alors qu'il est un « ordre » essentiel. La difficulté est souvent déjà à l'intérieur de la famille : l'opposition et la solitude peuvent intervenir entre les époux, avec les enfants. La conscience mélancolique entre dans le champ de gravitation de la mélancolie chaque fois que l'ordre établi avec les autres est en péril. Si cet ordre disparaît, c'est la contradiction interne, la perte du sens de la vie, le déséquilibre.

Includence et rémanence

Le passage de cette situation prémélancolique à la mélancolie se fait à partir de deux états fondamentaux : l'*includence* et la *rémanence*. L'includence est ce qui enferme dans les limites fixées de l'ordre, dans une prison de devoirs et d'obligations. Cet ordre intérieur révèle une région de l'être, l'*endon*. Dans le passage à l'état mélancolique, l'endon intérieur se modifie : tous les symptômes expriment une modification totale de l'être. Les rythmes ordinaires, primaires (veille-sommeil, règles, appétit, etc.) sont transformés dans un temps vécu intérieurement. La mélancolie naît aux confins de l'endon, cette intériorité qui précède la distinction de l'âme et du corps. Le terme d'*endogène* exprime cette modification de l'endon, le blocage du mouvement, de la base de la vie. Cet arrêt constitue la rémanence, qui peut aller jusqu'à l'abolition rythmique : l'individu s'engage dans une effroyable monotonie, un enfer que recouvrent, en nappe immobile, la tristesse, l'angoisse et la souffrance. Le facteur décisif de cette rémanence est le *sentiment de la faute*, qui est retour au passé. Ainsi une patiente, soignée par Tellenbach, explique qu'en réfléchissant à une nouvelle faute « elle s'est souvenue d'à peu près toutes les fautes passées ». Les phénomènes d'includence et de rémanence sont liés. Ils conduisent au désespoir qui détruit tout choix personnel et provoque une alternance insoluble. La mélancolie empêche l'unification par ce désespoir dans lequel l'être-soi devient spécifiquement disjonctif.

Le cheminement et le lieu où il peut conduire s'éclairent : des constellations contradictoires précèdent l'altération de l'endon, d'où surgit le *typus melancholicus*. Cette rupture, l'*endokinèse*, devient intolérable : l'individu s'épuise dans le remaniement de la source de l'être. La déchirure, la rupture, remplace l'être pour le travail par l'être pour la douleur. Dans la phase prémélancolique, les mouvements peuvent se manifester de bien des manières et ils finissent souvent par passer du ralentissement à la stagnation dans la stupeur. C'est alors une modification générale de l'être : la caractéristique du type mélancolique est de « situer » le monde environnant et les autres selon « sa » situation. Cette transformation est issue de ce désespoir qui se veut de plus en plus enfermé dans le doute. Le désespoir est un va-et-vient qu'on ne peut résoudre : « *plus de choix personnel* ». L'être-soi se transforme et devient disjonctif. Toute dépression mélancolique a la même origine : l'altération endogène. La mélancolie est le dernier trajet d'une sorte de parcours.

La conclusion reprend et dégage d'une façon systématique et schématique le fond de l'analyse, de manière à saisir l'essence du *typus melancholicus*. Les symptômes prémélancoliques, caractérisés par l'includence et la rémanence, conduisent à l'autodestruction.

L'endokinèse, qui est changement entre la dernière situation prémélancolique et la situation mélancolique initiale, qui est désespoir, est le hiatus qui sépare ces deux situations. La mélancolie apparaît comme une modification de l'être : le « type » constitue un rôle définitif dans la construction de ce qui est « sien ». « *La personnalité*, disait Alsen, *recrée les situations qui lui correspondent et les façonne selon sa nature.* » Si la mélancolie est telle, il est cependant possible de la traiter. Le vrai traitement consiste à désamorcer, résoudre et éviter les situations pathogènes si variables qui préparent l'altération endogène : tout est lié à la nécessité de l'assainissement de ces situations. Plus le patient est libéré de ses troubles, plus l'autonomie du psychique et le rôle des influences du monde environnant grandissent : la restructuration de la personnalité est difficile, quoique possible. Il faut en quelque sorte l'aider à se retrouver, à se recréer contre ce qui semble s'imposer à lui. Ce qui éclaire l'idée philosophique sous-jacente de ce livre : ce qu'il faut, c'est recoudre une déchirure. Ce qui suppose un grand effort de la part du patient. Le sens de cette idée fondamentale, Tellenbach l'exprime dans sa dernière phrase : l'ensemble de l'ouvrage justifie le jugement que « *le problème de la mélancolie y apparaît sous le jour d'une relation nouvelle entre la nécessité et la liberté* ».

★ *La Mélancolie*, de Hubertus Tellenbach, préface de von Gebsattel ; traduit de l'allemand, présentation française d'Yves Pélicier. Ed. Presses universitaires de France, coll. « Psychiatrie ouverte », 1 volume de 396 pages, 1979.

Hegel réhabilité

par CHRISTIAN JAMBET (*)

EN philosophie nous en sommes toujours à Hegel. Pourtant ces dernières années ont vu comme une offensive générale contre le hégélianisme. Deleuze ne considère-t-il pas, depuis son livre sur Nietzsche, que la tâche première de la pensée doit être aujourd'hui une mise à mort du hégélianisme, et par elle un renversement de toutes les pensées du « négatif » ? Le renouveau théorique du marxisme ne s'est-il pas produit, chez Althusser, au nom d'une rupture, par la logique dialectique matérialiste, d'avec la *logique* hégélienne ? Enfin Hegel n'est-il pas apparu comme le maître-penseur par excellence, et la généalogie entreprise par André Glucksmann ne montre-t-elle pas à l'œuvre dans la philosophie de l'histoire les principes d'une servitude dont les opprimés ne cessent de connaître les effets ?

Aucune de ces tentatives n'est vaine, même si le thème nietzschéen de l'« affirmation de toutes les affirmations » ne nous semble pas d'une force telle que la réalité ne le puisse démentir, même si Alain Badiou a démontré avec vigueur le lien qui unit le renoncement à Hegel et le dévoiement du marxisme, même si le bon ton consiste un peu trop désormais à « traiter Hegel en chien crevé », en usant à son égard d'une désinvolture stupéfiante. Car si Glucksmann a bien pris soin de dire que la responsabilité de Hegel ne va que jusqu'au point où sa philosophie désarme le sujet face à l'Etat totalitaire, il n'a jamais prétendu que Hegel fût l'arsenal théorique et pratique du fascisme, ce que des ignorants ne craignent plus d'affirmer, usant à l'égard de la philosophie d'une terreur qu'ils lui reprochent.

Voici un livre qui éclairera tout autrement la question (1) : c'est en vérité, à une réévaluation, à une réinterprétation complète de Hegel que son auteur nous convie. Jean-Louis Vieillard-Baron nous montre que l'image du système hégélien forgée par le « hégélianisme de gauche » (dont, après B. Bauer, Marx sera l'héritier) détermine notre jugement sur lui, et le détermine mal.

Il écrit donc l'histoire des rapports entre Platon et l'idéalisme allemand, démontre que Hegel, comme Schelling, pense d'abord à partir de Jacob Boehme et des grands dialogues platoniciens. Le bon bout à tenir pour déchiffrer le système n'est point la philosophie de l'histoire, mais la philosophie de l'esprit. L'achèvement de l'encyclopédie par le triomphe de l'esprit absolu nous indique déjà que l'Etat, la réalisation de l'esprit dans l'extériorité de l'histoire, n'est pas le terme mais qu'il est lui-même surmonté par l'art, la religion et la philosophie. Après Eric Weil, mais autrement, Vieillard-Baron s'interroge sur la clôture impossible de la politique hégélienne. Si l'Etat du droit n'est pas le Telos ultime de la raison, c'est qu'il ne peut épuiser le travail de l'esprit, qui le conteste et le relève dans ce qui est sa vérité spirituelle.

Le livre de Vieillard-Baron suit pas à pas la lecture que Hegel fit de Platon. Il s'appuie sur les manuscrits du Cours d'histoire de la philosophie et sur une connaissance proprement encyclopédique des philosophes allemands, mais aussi des philologues et des théosophes du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. C'est que Hegel ne pense pas seul, qu'il doit sa conception de la dialectique à un renouveau considérable du platonisme à la fin du Siècle des Lumières, qui rencontre la tradition illuministe et mystique. Après nous avoir orienté dans cette géographie trop peu explorée que jalonnent les noms de Mendelssohn, Tennemann, Jacobi ou Schleiermacher, il nous montre que la notion clé des systèmes schellingien et hégélien en constitution est celle de l'*Ame du monde*.

Le concept de réminiscence

Relevons, parmi les nombreuses justifications que Vieillard-Baron nous donne, l'analyse qu'il fait du concept de la *réminiscence*. Hegel a lu très attentivement le *Ménon*, le *Phédon* et *la République*. Il comprend que la thèse célèbre de Platon, selon qui savoir c'est se ressouvenir, signifie que la quête de l'esprit, la phénoménologie de la conscience qui devient conscience de soi, est en vérité un mouvement d'intériorisation de l'âme.

En quelques pages admirables, Vieillard-Baron montre qu'ici toute la philosophie de Hegel joue son sens. Le « ressouvenir » *(Erinnerung)* est un « *Insichgehen* », un mouvement de vision-intériorisation, pourrait-on dire. Aussi le mythe de la Caverne, où Platon célèbre l'évasion hors du monde sensible vers le pur soleil de l'intelligence, est-il interprété par Hegel de sorte qu'il devient comme l'esquisse de son propre système. Mais du coup c'est le système hégélien qui se platonise entièrement. Pour Hegel, Platon n'a jamais proposé un dualisme naïf, comme celui que l'entendement abstrait suscite : l'Idée n'est pas l'au-delà, « derrière le voile » du sensible. Monter vers l'Intelligible, c'est pour la pensée s'engager en une quête de l'intériorité, pour la Raison séparée d'elle-même se retrouver en soi, et pour soi.

Que signifie alors que le Réel est rationnel ? Il faut s'entendre, nous dit Hegel, sur ce qui est réel. Platon nous montre que le Réel c'est l'Idée, et que la République la plus réelle n'est ni Athènes ni Sparte, mais celle dont Socrate nous prévient qu'elle n'est réalisable qu'en Idée. Et Vieillard-Baron nous montre que « *c'est comme justification, non de l'état de fait, mais de l'utopie, qu'il faut comprendre l'assimilation du réel au rationnel* ». S'il n'est rien au-delà du Réel, qui est en même temps l'Idée, nous dit-il, Hegel ménage un dualisme d'un tout autre type, hérité du platonisme ; une dualité du Réel et de l'*en deçà* : est en deçà de l'Esprit et de son « histoire », de cette phénoménologie qui est aussi une évasion, l'histoire profane de l'inessentiel.

C'est-à-dire que les bourreaux, les oppresseurs, les êtres qui commettent crimes et tortures ne sont pas justifiés, mais tombent *en deçà* de l'Esprit. La Totalité hégélienne les refuse, s'oppose à eux : elle est donc très différente d'un monisme historique prêt à justifier toute l'histoire, au nom d'une prétendue nécessité de l'Esprit.

Ce Hegel anti-historiciste doit être remis en lumière, et le livre de Vieillard-Baron opère avec maîtrise cette réévaluation. Pourtant, des questions se posent encore : si Hegel n'est pas simple, mais si à côté de la philosophie de l'histoire, qui engendrera la philosophie de l'Etat moderne, il y a bien cet autre Hegel, le Hegel spirituel, critique de l'histoire, d'inspiration platonienne, comment se fait-il que ce soit le premier qui ait triomphé ? Et encore : est-il possible de renverser, du fond même de la tradition hégélienne, ce sombre destin ? Enfin : si l'horreur de l'histoire n'est pas un élément, un moment de l'Esprit, n'est-elle pas condamnée à n'être qu'un pur rien, sans signification ? Faire partie du rance, en témoigne ceci : qu'il pas l'enjeu de la philosophie hégélienne ?

Que le livre de Vieillard-Baron soit un grand livre, l'un des rares à nous donner à penser, en un temps de grossièreté et d'ignorance, en témoigne ceci : qu'il pose au fond du problème central de la valeur de la philosophie face à ce qui n'a pas de sens.

(1) Jean-Louis Vieillard-Baron : *Platon et l'idéalisme allemand* (1770-1830). Ed. Beauchesne, 1979. Jean-Louis Vieillard-Baron est professeur à l'université de Tours.

(*) Professeur agrégé de philosophie.

Actualité de Jean Piaget

par ROBERT SMADJA (*)

ON ne peut que s'étonner, et s'affliger, du peu d'écho que rencontre l'œuvre de Jean Piaget dans les milieux philosophiques français. M. J. Bouveresse constatait récemment le même phénomène à propos de Bertrand Russel. L'ignorance ou l'indifférence vis-à-vis de deux des plus grands penseurs rationalistes de ce siècle est, à n'en pas douter, un inquiétant symptôme. Certes, la réflexion morale ou politique, la critique sociale ou idéologique, sont indispensables à la philosophie. Il n'en demeure pas moins qu'à s'en tenir à ce niveau, qui tourne vite à la rhétorique, la question fondamentale de la philosophie, la fondation rationnelle de la connaissance, risque de se trouver occultée, ou irrémédiablement oubliée.

Il ne peut être question de donner en quelques lignes une idée d'une œuvre proprement titanesque qui comprend plusieurs dizaines de volumes et d'innombrables articles. Disons pour fixer les idées qu'elle comporte deux versants essentiels : l'œuvre psychologique, l'œuvre épistémologique.

L'impressionnant édifice de la psychologie génétique étudie de façon systématique, dans son développement, de la naissance à l'âge adulte, la construction des cadres généraux de la pensée humaine. Les seuls titres des œuvres indiquent clairement l'ampleur de l'enquête piagétienne. Langage, jugement et raisonnement, représentation du monde, jugement moral, notions de force, de cause, de nombre, d'espace, élaboration progressive des structures logiques (sériation, groupements, opérations concrètes, etc.) sont étudiés d'ouvrage en ouvrage avec une précision, un génie de l'expérimentation et de la conceptualisation qui forcent l'admiration.

Les premiers travaux de Piaget pouvaient faire penser à une exploration de la mentalité enfantine comparable à celle que Lévy-Bruhl, et d'autres opéraient à la même époque sur la pensée « primitive ». Son originalité par rapport aux psychologues et sociologues qui le précédaient et l'entouraient est essentielle :

1) Elle fait dériver les structures de la connaissance de la coordination générale des actions, de leur intériorisation, de leur formalisation progressive. Les querelles homériques d'alors sur la sensation, l'association, etc., se trouvent d'emblée dépassées.

2) Elle est strictement expérimentale, utilisant soit l'entretien (sur des groupes étendus), soit l'expérimentation proprement dite : des dispositifs aussi simples qu'ingénieux permettant de faire apparaître les structures logiques inconscientes (conservation des quantités, transitivité, par exemple) en court-circuitant le langage. Avantage essentiel si l'on sait que la prise de conscience des structures est bien postérieure à la réalisation de ces mêmes structures dans les actions du sujet.

3) Ces structures cognitives se construisent selon un programme vraisemblablement d'origine génétique ; s'organisent à chaque stade en structures plus « fortes » intégrant les précédentes et préparant les suivantes, jusqu'aux formes d'équilibre réversible caractéristiques de la pensée adulte que formalise le célèbre groupe I.N.R.C.

4) Ces structures mentales, dont l'assimilation et l'accommodation (notions empruntées à la biologie) sont les moteurs essentiels, sont formalisées en termes de logique, ce qui leur confère un degré de précision et de rigueur que nul psychologue avant Piaget n'aurait osé rêver.

Une philosophie scientifique

Cette immense embryologie de la raison (avec ses stades bien connus : intelligence sensori-motrice, opérations concrètes, structures de groupe, opérations formelles réversibles) fait partie du patrimoine commun de la pensée scientifique. L'ignorance des philosophes à leur égard n'a d'égale que celle du grand public. Lucien Goldmann, presque seul, a saisi la portée de ces découvertes et insisté sur le caractère profondément dialectique de ce « structuralisme génétique ».

On entrevoit dès lors l'importance fondamentale de la logique dans la pensée de Piaget comme dans celle de Russell. Mais si ce dernier, en logicien, est amené dans son épistémologie à hypostasier la logique en revenant en quelque sorte aux idées platoniciennes (revues et corrigées, bien sûr), Piaget y voit au contraire l'axiomatisation progressive des structures cognitives du sujet (du sujet épistémique, naturellement, et non de tel ou tel individu particulier). « *La logique*, écrit-il, *est une axiomatique de la raison dont la psychologie de l'intelligence est la science expérimentale correspondante.* »

Dans le prolongement de la psychologie, l'épistémologie piagétienne s'organise naturellement en fonction des grands domaines de la connaissance : logique, mathématiques, physique, biologie, sciences de l'homme. Tous les grands problèmes, classiques ou nouveaux, sont tour à tour abordés (par exemple : la nature du nombre, la construction de l'espace, l'expérience et l'induction des lois, les problèmes de la causalité, de l'adéquation de la pensée déductive et du réel, etc.).

Le plus remarquable, le plus révolutionnaire, tient sans doute à la méthode. A propos de chaque problème, Piaget parcourt le champ entier de son développement depuis ses premières ébauches chez le nourrisson jusqu'en ses plus complexes élaborations scientifiques. C'est la méthode génétique en épistémologie, qui ne néglige pas pour autant l'apport de la méthode historico-critique qui caractérise, pour l'essentiel, la grande tradition épistémologique française.

Il en résulte une extraordinaire réciprocité de perspective. Si la philosophie, et essentiellement l'épistémologie, a fourni à Piaget au début de sa carrière les thèmes et articulations de ses recherches psychologiques, elles se trouvent en retour complètement transformées par la perspective génétique. Des isomorphismes de toute nature apparaissent entre la construction de la raison chez l'enfant et l'adolescent et la construction des théories scientifiques (qu'elles soient déductives ou expérimentales).

La raison, débarrassée des dogmes fixistes, y apparaît comme une perpétuelle construction, idée ni plus ni moins choquante que ne le fut au siècle dernier celle de l'évolution des formes vivantes. *Biologie et connaissance*, l'un des livres les plus frappants, met en évidence les innombrables isomorphismes existant entre les structures biologiques et les structures cognitives, assimilant celles-ci à un phénotype et mettant au centre de sa réflexion les notions d'auto-construction, d'auto-conservation et d'auto-régulation.

Toute affirmation est fondée ici sur les faits et l'expérience. Les publications du centre d'épistémologie génétique, où collaborent des savants de toutes disciplines et de tous horizons, poursuivent à un rythme rapide l'exploitation des idées semées par le maître. Cette véritable communauté scientifique apporte la preuve vivante que l'épistémologie ainsi conçue est parvenue à un statut parfaitement scientifique, totalement indépendant des options « philosophiques » personnelles de tel ou tel chercheur. Il y a là, à proprement parler, une *philosophie expérimentale*.

Pour tous ceux que concerne au premier chef le devenir de la raison, et qui voient dans la rationalité l'unique espérance de salut de notre souffrante humanité, il s'agit là, à n'en pas douter, d'un événement essentiel dans l'histoire des sciences de l'esprit et, du point de vue des idées, de la plus importante révolution philosophique depuis Kant.

(*) Agrégé de l'Université.

Le Monde

étranger

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES AU CANADA

Le parti libéral de M. Trudeau a obtenu la majorité absolue

(Suite de la première page.)

En refusant de modifier son budget, qui a provoqué la chute du gouvernement conservateur le 13 décembre dernier, et qui prévoyait une forte augmentation des prix de l'énergie, M. Clark s'est aliéné l'Ontario, gros consommateur de pétrole, les Ontariens reprochant à M. Clark de les avoir sacrifiés à l'Ouest canadien et plus particulièrement à la province pétrolière de l'Alberta, dont il est lui-même originaire.

La campagne s'est d'ailleurs faite essentiellement sur les prix de l'énergie, les libéraux reprochant aux conservateurs de vouloir augmenter le prix des dérivés du pétrole dans de trop fortes proportions. En présentant son budget, M. Clark avait en effet indiqué qu'il souhaitait voir le prix des carburants produits au Canada se rapprocher des prix du marché international. Or le baril de pétrole est actuellement vendu 14,75 dollars sur le marché intérieur, ce qui donne aux Canadiens le privilège de payer leur essence quatre fois moins cher qu'en France. En promettant de maintenir le prix à un niveau inférieur à ceux fixés dans le budget conservateur, M. Trudeau s'est attiré sans difficulté la sympathie de nombreux électeurs qui avaient vu la montée de l'inflation (9,1 % en 1979) et du chômage (7,4 % en janvier).

Sentiments de frustration à l'Ouest

Le succès libéral a cependant une contrepartie puisque ce parti n'a pas réussi à améliorer ses positions dans l'ouest du pays. La tendance déjà constatée en 1979 s'est encore renforcée le 18 février. Les libéraux n'avaient remporté que 3 sièges en tout et pour tout dans les quatre provinces de l'Ouest et les deux territoires du Nord, tandis que les conservateurs obtenaient 59 sièges et le nouveau parti démocratique 18. Cette fois-ci, le parti libéral a dû se contenter de 2 sièges, confirmant la division du pays en deux.

Au cours des jours précédant le scrutin, M. Trudeau lui-même avait publiquement regretté de ne pas avoir réussi, au cours de sa carrière politique, à donner à son parti une représentation nationale. En accordant ces 21 sièges aux conservateurs, comme elle l'avait déjà fait l'année dernière, l'Alberta a montré, encore une fois, son mécontentement à propos de la politique pétrolière de M. Trudeau, auquel elle reproche de maintenir les prix à un niveau artificiellement bas. On parle à ce propos d'un profond sentiment de frustration des provinces de l'Ouest, en plein développement économique, à l'égard de l'Ontario et du gouvernement fédéral. M. Trudeau a d'ailleurs reconnu que cette situation était potentiellement dangereuse pour l'unité nationale. Après avoir rappelé qu'un électeur sur quatre avait voté pour les libéraux dans l'Ouest, le nouveau premier ministre a déclaré : « *Je m'efforcerai de chercher le conseil des partis d'opposition, surtout dans les régions du Canada où nous sommes les plus faibles.* »

Si les libéraux sont presque absents au-delà de l'Ontario, le même phénomène se produit au Québec pour les conservateurs, qui n'ont obtenu que 1 siège sur 74 (un 75e siège reste à pourvoir, à la suite du décès d'un candidat). Les libéraux, qui avaient remporté 67 sièges au Québec en 1979, renforcent encore leur position avec 73 sièges, et plus de 68 % des suffrages exprimés, éliminant les cinq députés du Crédit social. Avant le scrutin, plusieurs éditorialistes de la presse québécoise avaient exprimé leur inquiétude devant ce « *régime de parti unique* ». Le quotidien montréalais *le Devoir* s'était d'ailleurs prononcé en faveur du nouveau parti démocratique pour éviter « *une sclérose du processus démocratique qui décourage le débat politique* ».

L'éditorialiste ajoutait : « *L'exercice du 18 février ressemble à un plébiscite. L'ampleur des appuis instinctifs et l'affaiblissement de l'esprit critique évoquent le phénomène du tribalisme souvent déploré autrefois par Pierre Trudeau et qui n'est, en définitive, que le comportement classique d'une minorité ethnique toujours incertaine de son avenir collectif.* » En 1921, le libéral anglophone MacKenzie King avait fait encore mieux, remportant 70 % des suffrages exprimés et 65 sièges sur 65 au Québec.

Le retour de M. Trudeau à la tête du gouvernement et surtout son énorme succès au Québec, vont avoir des effets importants sur les relations entre Ottawa et cette province au moment où le gouvernement québécois s'apprête à tenir un référendum sur la souveraineté-association (souveraineté politique du Québec, assortie d'une association économique avec le reste du Canada). Evitant de se prononcer sur les élections fédérales, le premier ministre québécois, M. René Lévesque (en 1979 il avait invité discrètement les électeurs à voter pour le Crédit social de M. Fabien Roy afin de provoquer une défaite des libéraux), a cependant laissé entendre à plusieurs reprises qu'il préférerait avoir M. Trudeau comme interlocuteur, « *pour le sport* », devait-il préciser. Il semble, en effet, que le gouvernement québécois espère ainsi créer un climat de confrontation avec le gouvernement fédéral ce qui renforcerait le sentiment nationaliste des Québécois et faciliterait une victoire du « oui » au référendum prévu dans la première quinzaine de juin.

M. Trudeau a indiqué avant les élections qu'il ne négocierait pas avec le Québec « *tant que M. Levesque restera au pouvoir* » car, a-t-il ajouté, « *le gouvernement péquiste* (du parti québécois) *vient toujours à Ottawa non pas pour essayer d'améliorer le fédéralisme canadien mais pour le détruire* ». Lundi soir, le chef libéral a cependant adopté un ton plus conciliant en déclarant : « *La province du Québec a montré depuis longtemps qu'on pouvait être fier d'être Québécois, mais qu'on pouvait également être très fier d'être Canadien.* »

L'élégance de M. Trudeau ne s'est pas manifestée seulement à l'égard des « indépendantistes » québécois. Il a en effet brossé un portrait très flatteur de M. Clark, pour lequel il a avoué avoir « *beaucoup d'admiration* » à cause de la façon courageuse dont il s'est battu au cours de la campagne électorale. Ce dernier a, pour sa part, félicité les libéraux, ajoutant : « *Nous continuerons à travailler pour l'unité du pays (...) et nous avons l'intention de donner aux Québécois la possibilité de participer aux affaires fédérales.* » M. Clark, qui a été le plus éphémère des premiers ministres canadiens, risque d'avoir des difficultés au sein de son parti. Son jeune âge, quarante ans à peine, lui permettra peut-être de se maintenir à la tête du parti conservateur et de ne pas subir le sort de ses deux prédécesseurs, MM. Diefenbaker et Stanfield, qui furent écartés après leur défaite de 1965 et 1974.

L'importance accordée aux chefs des trois principaux partis au cours de la campagne a montré, une fois de plus, que le régime parlementaire de type britannique a tendance, au Canada, à se transformer en régime présidentiel. La personnalité de M. Trudeau, même s'il a volontairement fait preuve d'une modestie et d'une discrétion nouvelles chez lui, a joué un rôle essentiel dans sa victoire. M. Clark a dû, en revanche, comme il l'avouait candidement, se battre sans cesse contre sa propre « image ». Enfin, le chef néo-démocrate, M. Broadbent, est apparu comme un candidat très sérieux pour l'avenir, à condition toutefois que, comme il en est de plus en plus question, le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour, soit tempéré par l'introduction de la proportionnelle pour un certain nombre de sièges.

BERTRAND DE LA GRANGE.

PORTRAIT

Indispensable malgré lui

Le retour au pouvoir de M. Trudeau constitue un des événements les plus singuliers de la vie politique canadienne de ce siècle. Premier ministre pendant onze ans, record inégalé parmi les hommes d'Etat occidentaux contemporains, il a successivement suscité l'étonnement, l'engouement, la lassitude et l'agacement, pour ne pas dire plus, de ses concitoyens.

Battu par les conservateurs aux élections du 22 mai dernier, il avait fait ses adieux à la politique, annonçant son intention d'abandonner la direction du parti libéral. Son entourage était persuadé qu'il voulait désormais se consacrer principalement à l'éducation de ses trois enfants, dont il a la garde depuis qu'il vit séparé de sa jeune et remuante épouse.

A soixante ans, M. Trudeau revient donc sans l'avoir vraiment souhaité au 24 Sussex Drive, la résidence officielle du premier ministre à Ottawa. Ses amis du parti libéral ont su le convaincre qu'en l'absence d'un dauphin incontesté et connu du grand public, ils avaient besoin de lui pour aller à la bataille. De leur côté, les électeurs ont choisi de faire encore un bout de chemin avec lui. Il semble, en effet, que M. Trudeau ne désire pas accomplir l'intégralité de son mandat, qui est en théorie de cinq ans, et qu'il pourrait se retirer dès 1982.

Pierre Elliott Trudeau est né, en 1919, à Montréal, dans une famille de la grande bourgeoisie, d'un père québécois et d'une mère d'origine écossaise. Peu intéressé par la politique dans sa jeunesse, il se fait, en revanche, remarquer par ses qualités intellectuelles, son indiscipline et son anticonformisme. Licencié en droit de l'université de Montréal en 1943, il fait campagne contre l'appel sous les drapeaux des jeunes Québécois pendant la seconde guerre mondiale.

Après être passé par Harvard, par l'Ecole des sciences politiques à Paris et par la London School of Economics, il décide de voir le vaste monde à sa manière, à pied (sac au dos), en train, en moto et en auto-stop. Ses biographes racontent qu'il est ainsi entré illégalement dans quelque pays de l'Est, dont la Yougoslavie (il en fut expulsé), qu'il fut pris pour un espion israélien et arrêté à Jérusalem dans la confusion de la première guerre israélo-arabe et qu'il était en Chine lors de la révolution de 1949. On dit aussi qu'il a traversé vers la même époque le Bosphore à la nage...

Des débats politiques fulgurants

Il rentre au Québec persuadé de la nécessité d'une « révolution démocratique » *pour mettre fin à l'obscurantisme et à l'autoritarisme du premier ministre provincial Maurice Duplessis. Il aide de ses conseils juridiques les mineurs d'amiante engagés dans une grève dure contre la société américaine qui les emploie, et fait figure d'agitateur de gauche aux yeux des autorités et de l'Eglise catholique, encore très puissante au Québec à l'époque. Il n'est pas pour autant un militant. Professeur de droit à l'université de Montréal, passionné mais nonchalant, il n'adhère qu'en 1965 au parti libéral. Elu député au Parlement fédéral, il acquiert rapidement la célébrité en prônant la libéralisation de la législation canadienne, encore assez prude en matière de mœurs. Une phrase de lui fait fortune* « Ce qui se passe dans les alcôves ne regarde pas l'Etat. »

Il connaît une carrière fulgurante : secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson en janvier 1966, ministre de la justice en 1967, premier ministre en juillet 1968. C'est l'époque de la « trudeaumanie », la lune de miel entre le Canada et son jeune premier ministre entreprenant, sportif, brillant, photogénique.

On a tendance aujourd'hui à présenter un bilan plutôt négatif de ses onze années de pouvoir. M. Trudeau n'a, en effet, pas réalisé son rêve d'un Canada bilingue et fraternel où les deux peuples fondateurs, anglais et français (ainsi que les nouveaux immigrants venus d'autres horizons culturels) pourraient dépasser leurs différences. Il a consacré beaucoup de temps et d'énergie à l'irritante question constitutionnelle mais le Canada est toujours régi par un texte du Parlement de Londres datant de 1867, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Ses manières arrogantes ont contribué à envenimer les relations, déjà délicates en raison du caractère flou de la délimitation des pouvoirs, entre Ottawa et les provinces. La victoire au Québec, en novembre 1976, de la formation de M. René Lévesque, favorable à l'accession par étapes de la province à l'indépendance, est apparue à beaucoup comme un échec personnel du premier ministre. Enfin, les milieux d'affaires et les syndicats ne lui ont pas pardonné, pour des raisons opposées, le contrôle des prix et des salaires établi en octobre 1975

L'enfant du pays

Les Ontariens ont cependant jugé qu'un face-à-face Trudeau-Lévesque était encore préférable à la courtoise distance que M. Clark maintenait avec le Québec sans chercher à aller au fond des choses. Les indépendantistes québécois eux-mêmes, agréablement surpris au début par l'attitude de « non-agression » de M. Clark à leur égard avaient déchanté après six mois de gouvernement conservateur et font bonne figure à M. Trudeau, qui reste l'enfant du pays même s'il est leur adversaire politique.

La conjoncture internationale a également joué en faveur de ce dernier. Les Canadiens ont préféré remettre en selle pour un tour un homme auquel même ses ennemis reconnaissent une solide expérience des affaires mondiales. La politique étrangère sera peut-être d'ailleurs pour M. Trudeau l'occasion de manifester à nouveau la force de sa personnalité. S'adressant au pays, mardi 19 février aux petites heures de la matinée, dans l'atmosphère de liesse des victoires électorales, le premier ministre élu a rappelé que la géopolitique commandait au Canada de ne pas s'aligner. Les Etats-Unis sont « notre voisin, notre plus grand ami », *a-t-il déclaré, mais le Canada est aussi* « intéressé au maintien de la paix entre les deux superpuissances ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

El Salvador

LES OTAGES DÉTENUS A L'AMBASSADE D'ESPAGNE SONT LIBÉRÉS SANS INCIDENT

Les membres des Ligues populaires du 28 février (L.P.-28) ont évacué, lundi 18 février, sans incident, l'ambassade d'Espagne à San-Salvador, qu'ils occupaient depuis le 5 février, et ont libéré les deux derniers otages qu'ils y retenaient.

Ce dénouement est le résultat d'un accord survenu le même jour concernant la libération de trois membres des L.P.-28. Les trois militants avaient été arrêtés le 12 février, lors de l'évacuation par les forces de sécurité du siège du parti démocrate-chrétien.

L'évacuation s'est déroulée sans aucune surveillance policière. Les trente-quatre occupants ont quitté l'ambassade dans un autobus marqué de slogans des L.P.-28 et se sont rendus à l'université, accompagnés en voiture par M. Pedro Bermejo, envoyé spécial du gouvernement espagnol, et M. Righetti, ambassadeur d'Italie au Salvador.

L'accord, préparé par la commission de médiation, composée par les ambassadeurs de l'Italie, du Mexique et de l'Equateur, avait finalement été conclu entre M. Bermejo et M. Antonio Morales Erlich, membre de la junte de gouvernement.

D'autre part, trente-cinq personnes sont retenues en otages depuis lundi par des travailleurs affiliés au Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) dans les bureaux du ministère du travail à Santa-Ana, à l'ouest de San-Salvador. Les occupants demandent certaines améliorations de leurs conditions de travail. Des membres de l'Association nationale des éducateurs ont, pour leur part, occupé un service du ministère de l'éducation, alors que la situation dans les autres établissements occupés reste sans changement.

La croissance pourrait être nulle en 1980

Montréal. — *Avec plus d'un million de chômeurs, soit 7,4 % de la population active, le Canada attend avec inquiétude les contrecoups de la récession annoncée chez son principal partenaire commercial, les Etats-Unis. Le ralentissement des exportations vers ce pays, qui absorbe 70 % des ventes du Canada, devrait aggraver les difficultés de l'économie canadienne au cours des prochains mois. La croissance du produit national brut en termes réels pourrait être nulle en 1980, alors qu'elle a atteint près de 3,5 % au cours des deux dernières années.*

De notre correspondant

En juillet, les experts de l'O.C.D.E., après avoir rappelé que depuis 1977 le chômage se maintenait au-dessus de 8 %, estimaient que ce taux pourrait atteindre 8,5 % avant la fin de 1979, tout en prévoyant cependant une expansion de 3 % pour le premier semestre 1980. Si l'O.C.D.E. a fait preuve d'un pessimisme exagéré à propos de l'évolution du chômage, elle a en revanche très nettement surestimé la capacité de croissance de l'économie canadienne.

Le Conference Board prévoit encore une augmentation du P.N.B. de 1,1 % pour 1980, mais la plupart des économistes canadiens évoquent de plus en plus la possibilité d'un taux zéro, certains allant même jusqu'à parler de « *croissance négative* ».

La relative bonne tenue de l'économie entre 1977 et 1979 s'explique par un certain nombre de facteurs qui n'agissent plus de la même façon aujourd'hui. Le plan contre l'inflation, mis en place en octobre 1975 par M. Trudeau, a maintenu la progression des salaires et des prix à un niveau inférieur à 9 % (contre près de 11 % pour les prix en 1974 et 1975), ce qui a eu pour effet d'accroître la compétitivité de l'industrie à l'exportation. La dépréciation de 18 % du dollar canadien par rapport à la devise américaine et le coût peu élevé de l'énergie (le Canada, qui exporte du gaz naturel vers les Etats-Unis et produit 70 % du pétrole qu'il consomme, maintient le prix du baril de pétrole sur le marché intérieur à environ la moitié du prix international, soit 14,75 dollars actuellement) ont permis au Canada d'améliorer les résultats de sa balance commerciale, dont le surplus a atteint 4,1 milliards de dollars en 1979.

Les performances à l'exportation cachent en fait des déséquilibres dont les conséquences pourraient être redoutables au cours des prochaines années si Washington décidait de réduire ses importations pour faire face à ces difficultés économiques. Dans ses échanges commerciaux avec les Etats-Unis, le Canada a enregistré en 1979 un déficit de près de 1 milliard de dollars, alors qu'il était bénéficiaire les années précédentes. En outre, depuis le début des années 70, le déficit de la balance des paiements s'accroît d'une année sur l'autre, atteignant environ 6 milliards de dollars en 1979.

Le paiement d'intérêts sur les emprunts faits à l'extérieur, l'exportation des bénéfices par les sociétés étrangères — à 80 % américaines — qui contrôlent une bonne partie de l'économie canadienne et les dépenses importantes des touristes canadiens sont à l'origine du déficit chronique de la balance des paiements.

Vers une surenchère salariale

En 1979, les ventes de produits chimiques ont connu une progression inférieure à 1 %, tandis que les livraisons de matières premières ont augmenté de plus de 40 %, le gaz naturel et le pétrole représentant, à eux seuls, 30 % des exportations totales du Canada. Le déséquilibre atteint des proportions alarmantes dans le secteur automobile, qui a enregistré l'année dernière un déficit de plus de 3 milliards de dollars avec les Etats-Unis.

Les conséquences de la suppression du plan anti-inflation en octobre 1978 devraient commencer à se faire sentir en 1980, avec l'entrée en vigueur et la négociation des nouvelles conventions collectives. Les syndicats espèrent en effet rattraper le retard accumulé entre 1976 et 1979. Au cours de cette période, les salariés ont connu une baisse de leur pouvoir d'achat, tandis que les entreprises voyaient leurs bénéfices après impôt progresser substantiellement (50 % entre 1977 et 1979). L'ère des sacrifices est terminée et on peut donc s'attendre à une surenchère dans les revendications salariales.

Le gouvernement conservateur de M. Clark espérait rétablir la situation économique en réduisant d'abord le déficit budgétaire par la création d'une taxe supplémentaire sur les produits dérivés du pétrole. Il souhaitait également porter, par étapes successives, le prix du pétrole sur le marché intérieur à 85 % du prix international, afin d'encourager la recherche de nouveaux gisements et de limiter la consommation (le Canada est le plus gros consommateur d'énergie par habitant). Estimant le coût social de ces mesures trop élevé, l'opposition libérale et néo-démocrate (sociale-démocrate) renversait le gouvernement le 13 décembre.

Ces deux partis proposent de mettre sur pied une « stratégie industrielle » qui s'attacherait en priorité à réduire le taux de chômage, en accordant des avantages fiscaux aux entreprises disposées à créer des emplois.

Le nouveau parti démocratique de M. Broadbent souhaiterait, quant à lui, une baisse du taux de l'escompte canadien, qui est à 14 % et que les gouvernements libéraux et conservateur ont toujours voulu maintenir à un niveau supérieur à celui des Etats-Unis (13 % depuis la semaine dernière) afin d'attirer les capitaux américains au Canada. Enfin pour réduire les effets de la dépendance de l'économie canadienne à l'égard du puissant voisin, les libéraux de M. Trudeau et les néo-démocrates insistent sur une intervention accrue de l'Etat dans les secteurs-clés (avec la société nationale Pétro-Canada, dans les hydrocarbures, par exemple) et en faveur des petites et moyennes entreprises. — B. D. L. G.

AFRIQUE

Rhodésie

M. Mugabe rend les militaires responsables des attentats de Salisbury

De notre envoyé spécial

Salisbury. — M. Mugabe a mis directement en cause, lundi 18 février, le haut commandement militaire rhodésien à propos des attentats commis la semaine dernière contre des églises de Salisbury (*le Monde* du 16 février).

Selon le secrétaire général de la ZANU-P.F., ces attaques ont été l'œuvre de deux militaires — le lieutenant Edward Pirindogo et le caporal Morgan Moyo — qui ont trouvé la mort lors de l'explosion de leur véhicule dans une banlieue de la capitale. Le haut commandement rhodésien avait reconnu samedi que les deux hommes appartenaient aux forces de sécurité. Selon la version officielle, les victimes avaient, une heure avant de mourir, appris la présence en ville de « deux terroristes de la ZANLA » (branche militaire de la ZANU-P.F.) qu'ils recherchaient lorsque leur voiture a été désintégrée.

Pour M. Mugabe, la réalité est différente : les supporters de la ZANU-P.F., a-t-il dit, ont découvert les documents d'enregistrement du véhicule attestant que ses deux occupants appartenaient aux Selous Scouts (unité de l'armée rhodésienne chargée le plus souvent des basses besognes). La responsabilité des attentats incombe, selon M. Mugabe, à des membres de cette unité. « *Ces hommes*, a-t-il affirmé, *agissaient conformément aux instructions de leurs commandants. Ce n'est pas un cas isolé. Cela fait partie d'une stratégie nationale. Il est temps que le gouverneur désavoue et abandonne les auxiliaires, les Selous Scouts et les mercenaires qui accomplissent ces actes barbares.* »

Ayant échappé depuis son retour d'exil à deux tentatives d'assassinat, M. Mugabe avait annulé dimanche, à la dernière minute, sa participation à un meeting électoral à Bulawayo, deuxième ville du pays, estimant que sa sécurité ne pouvait être assurée de manière satisfaisante.

De son côté, lord Soames, qui va rencontrer, en vue d'une ultime clarification, les dirigeants de tous les partis en lice, a rendu publique lundi la carte délimitant les régions où la ZANU-P.F. intimide la population et empêche ses concurrents de mener une campagne normale. Pourtant, il serait surprenant que cette épreuve de force entre lord Soames et M. Mugabe se transforme, à une semaine du scrutin, en conflit ouvert. Personne n'a intérêt à mettre à exécution ses menaces. M. Mugabe est trop confiant dans les chances de succès de son parti pour se retirer de la compétition. En interdisant de vote la ZANU-P.F. dans certaines régions, lord Soames s'attirerait, quant à lui, les reproches de l'opinion internationale et risquerait de remettre en cause les résultats du processus électoral soigneusement mis au point.

J.-P. LANGELLIER.

Haut fonctionnaire du département d'État américain

M. Coone n'a pas pu rencontrer les dirigeants du Polisario à Alger

De notre correspondant

Alger. — M. Carleton Coone, directeur régional pour le Maghreb au département d'Etat américain, a quitté Alger, lundi après-midi 18 février, pour Madrid, où il assiste mardi à une réunion des ambassadeurs des Etats-Unis dans les pays du Maghreb. Bien qu'il ait passé cinq jours en Algérie, M. Coone n'a pu rencontrer, ainsi qu'il en avait l'intention, les dirigeants du Polisario à Alger. Les Sahraouis souhaitaient, en effet, qu'il se rende à Tindouf et visite les camps de réfugiés, ce qui apparaissait « prématuré » du côté américain.

Les responsables du Front ont fait remarquer que M. Coone, lors de sa visite au Maroc à la fin janvier, n'avait pas hésité à se rendre à El-Aïoun, capitale du Sahara occidental occupé par « *les forces d'agression marocaines* ». On rétorque, du côté américain, que les choses ne sont pas comparables, les relations entre Washington et le régime marocain étant anciennes et amicales alors qu'il n'y a pas eu, jusqu'à présent, de contacts officiels avec le Polisario.

La réunion à Madrid des ambassadeurs des Etats-Unis dans les pays du Maghreb et en Espagne ne revêt pas, dit-on dans les milieux proches de l'ambassade américaine à Alger, de signification particulière. On note cependant qu'elle coïncide avec un regain d'activité des autorités espagnoles pour relancer l'idée d'une conférence quadripartite — Espagne, Maroc, Algérie, Mauritanie — sur l'avenir du Sahara occidental. Ces efforts pourraient bien être cautionnés par Washington et Paris qui militent tous deux en faveur d'une solution négociée du conflit. — D. J.

Centrafrique

UN MÉDECIN DE L'HÔPITAL DE BANGUI EST CONDAMNÉ A MORT

Bangui (*A.F.P.*). — En condamnant, lundi 18 février, à mort pour empoisonnement Jean-Bruno Dedeavode, médecin de l'hôpital général de Bangui, gendre de Bokassa, la cour criminelle de Bangui a suivi l'avocat général, qui avait demandé cette *peine pour le médecin et les* circonstances atténuantes pour les deux autres accusés.

Le Dr Dedeavode avait administré, sur l'ordre de son beau-père, le maréchal Bokassa, des médicaments qui avaient provoqué, le 27 février 1976, le décès du bébé de Martine Obrou, femme d'un commandant de l'armée de l'air, lui-même exécuté la veille de la naissance de l'enfant, à la suite d'un attentat manqué contre Bokassa.

L'avocat général, très applaudi par la foule, a dressé un réquisitoire impitoyable contre M. Dedeavode, trente-huit ans, père de trois enfants. Il a demandé les circonstances atténuantes pour l'infirmière, Mme Yvonne Betsigalama, quarante-cinq ans, mère de neuf enfants, condamnée à *dix ans de travaux forcés* avec sursis pour avoir administré, sur l'ordre du médecin, la piqûre mortelle au bébé. Il avait enfin demandé les circonstances atténuantes pour le troisième accusé, M. Prosper Tholin, poursuivi pour recel de cadavre, qui a été condamné à six mois de prison avec sursis.

Ces trois condamnés forment le premier des six groupes d'un total de trente-quatre personnes jugées pour crimes et exactions sous le régime Bokassa.

ASIE

LA CRISE AFGHANE ET SES PROLONGEMENTS

Les combats s'intensifieraient dans l'Est et dans le Nord

Les forces régulières afghanes et soviétiques ont lancé, samedi 16 février, une importante opération terrestre et aérienne contre les positions tenues par les guérilleros afghans dans le sud de la province de Paktia, à l'est du pays, tandis que les résistants se sont emparés de l'aéroport de Faizabad, dans le Badakhshan, au nord, a indiqué, lundi, un porte-parole du mouvement islamique Hezbi Islami.

Il n'est cependant pas possible d'avoir confirmation de ces engagements, mais des diplomates au Pakistan ont déclaré à l'agence américaine U.P.I. que la prise de l'aéroport de Faizabad avait été consécutive à la défection de la garnison locale forte de quatre cents hommes.

● A MOSCOU, dans un article sur les « *problèmes d'Afghanistan* », la *Pravda* indique que le Conseil de la révolution au pouvoir à Kaboul a invité le peuple à créer des détachements de volontaires, pour combattre « *les tueurs, les saboteurs et les voleurs* ». Ces détachements, précise le journal, garderont conjointement avec l'armée et la police, les routes, les ponts, « *l'honneur et la dignité du pays* ».

« *L'entrée en Afghanistan à la demande du gouvernement afghan d'un contingent limité de soldats soviétiques*, ajoute la Pravda, *a créé des conditions favorables pour le pays en ce qui concerne l'extérieur. A l'intérieur, il reste beaucoup à faire afin que la vie économique reprenne normalement son cours.* » L'organe du P.C. reconnaît que l'approvisionnement de Kaboul souffre d'un hiver particulièrement rigoureux et précise que les autorités ont relevé récemment les prix à la production du coton, du sucre, et qu'elles admettent « *entièrement le droit des paysans de posséder la terre qu'ils travaillent et de la transférer à leurs descendants* ».

L'agence Tass a, d'autre part, fait état des activités de M. Karmal, qui n'a pas été vu en public depuis deux semaines. Le chef de l'Etat a présidé une réunion du Conseil de la révolution et reçu une délégation de l'O.L.P.

● *La société américaine Armco et la firme japonaise Nippon Steel* ont demandé à l'U.R.S.S. de repousser la date d'entrée en vigueur de leur contrat — d'un montant de 400 millions de dollars — portant sur la construction d'une importante aciérie, près de Moscou, à la suite des sanctions économiques décidées par Washington à l'égard des Soviétiques, après leur intervention en Afghanistan. — (*A.F.P.*)

M. Vance va visiter Bonn, Rome, Paris et Londres pour « consulter » les alliés des États-Unis

M. Cyrus Vance quitte Washington ce mardi 19 février, pour une tournée européenne qui va le conduire successivement à Bonn, Rome, Paris et Londres. Le secrétaire d'Etat américain, qui sera reçu le 21 février par M. François-Poncet, a fait préciser par le porte-parole du département d'Etat, que son voyage s'inscrit dans « *un processus continu de consultations entre les Etats-Unis et leurs alliés* ».

Malgré le laconisme des officiels américains, remarque l'A.F.P., il ne fait aucun doute que la tournée de M. Vance a pour but essentiel de tenter de persuader ses homologues européens de la nécessité de créer un « *front commun* » occidental contre l'« *expansionnisme soviétique* ».

De source proche du département d'Etat, on ajoute que l'un des aspects des discussions qu'aura M. Vance en Europe porterait sur les contre-mesures possibles face au maintien de quelque 85 000 soldats soviétiques en Afghanistan

Ce voyage a été organisé à la suite du refus de la France de participer à Bonn à une réunion informelle des ministres des affaires étrangères de cinq pays occidentaux (France, R.F.A., Italie, Etats-Unis et Grande-Bretagne) sur l'Afghanistan. Le refus français d'assister à la réunion de Bonn a été attribué par le président Jimmy Carter à un « *manque de communication* » entre Paris et Washington.

L'arrivée à Bonn du secrétaire d'Etat coïncidera avec l'expiration de l'ultimatum fixé par M. Carter pour le retrait des Soviétiques d'Afghanistan. Le gouvernement américain a annoncé que les Etats-Unis ne participeraient aux Jeux de Moscou que si toutes les forces soviétiques avaient été retirées d'Afghanistan avant le 20 février.

L'U.R.S.S. et la sécurité européenne

L'agence Tass a dénoncé mardi le voyage du secrétaire d'Etat américain comme « *une tentative supplémentaire de l'administration Carter pour pousser ses partenaires européens à soutenir sa politique* » et comme « *un effort pour sauver la face* ». Lundi, d'autre part, la même agence a diffusé un discours de M. Gromyko dans lequel le ministre des affaires étrangères réaffirme que l'U.R.S.S. est prête à négocier sur les problèmes de sécurité en Europe à condition que l'OTAN suspende la mise en application de sa décision de moderniser son arsenal nucléaire.

Evoquant la question de la modernisation de l'arsenal nucléaire de l'OTAN, M. Gromyko a précisé : « *Nous confirmons que nous sommes prêts à nous asseoir à la table des négociations sur les questions du désarmement qui concernent l'Europe si la décision de l'OTAN sur les armes américaines de portée moyenne est annulée ou au moins si sa mise en application est officiellement arrêtée.* »

A Rome

Les ministres des affaires étrangères des Neuf proposent la neutralisation de l'Afghanistan

De notre envoyé spécial

Rome. — Les ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf, réunis ce mardi 19 février à Rome, ont décidé de proposer la neutralisation de l'Afghanistan. Après leurs discussions du matin, ils ont demandé aux experts de préparer une déclaration en ce sens, apprend-on de bonne source. La rédaction en est cependant délicate et pourrait être laborieuse.

Au début de la réunion, le ministre français, M. François-Poncet, avait jugé inutile de refaire une déclaration pour condamner l'intervention soviétique en Afghanistan, comme les Neuf l'ont déjà fait le 15 janvier. Si nous publions quelque chose, dit-il en substance, nous devons apporter un élément nouveau. C'est alors que son collègue britannique, lord Carrington, suggéra de proposer la neutralisation de l'Afghanistan.

Le principe en fut rapidement accepté. En fait cette suggestion a déjà fait l'objet de nombreuses discussions préalables, notamment lors des entretiens François-Poncet - Carrington, les 2 et 3 février à La Celle-Saint-Cloud, et des conversations Giscard d'Estaing - Schmidt à l'Elysée, les 4 et 5 février, ainsi qu'au cours des visites faites dans différentes capitales européennes par M. Robin, directeur des affaires politiques au quai d'Orsay. Il est vraisemblable qu'elle a fait l'objet de consultations avec Washington et peut-être même, à mots couverts, avec Moscou lors des « *explications* » franco-soviétiques. L'idée de base est de dire aux Soviétiques : puisque vous vous plaignez d'ingérence étrangère dirigée contre vous dans les affaires afghanes, ne pourrait-on garantir la neutralité de l'Afghanistan ? Ainsi pourraient être créées les conditions d'une évacuation de vos forces. M. François-Poncet a rappelé au cours de la discussion que, à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, l'empire russe et l'empire britannique (souverains dans la péninsule indienne) s'étaient entendus pour neutraliser l'Afghanistan.

Les Neuf ont brièvement parlé des Jeux olympiques. Certains ministres souhaitaient que fût approuvée une résolution votée par l'Assemblée européenne, recommandant le boycottage. M. François-Poncet s'y est opposé. Le gouvernement français considère qu'en votant cette résolution l'Assemblée est sortie de sa compétence. Il ne saurait donc l'approuver ni même prendre acte de cette recommandation. Il est possible cependant que les Neuf soulignent que la situation actuelle a été provoquée par les Soviétiques et leur demandent de créer des conditions nouvelles qui permettraient aux Jeux de Moscou de se dérouler normalement.

MAURICE DELARUE.

CORRESPONDANCE

Les transhumants pachtous source d'internationalisation du conflit

Après la publication, dans le Monde *du 23 janvier, d'un article intitulé « Mensonge, mensonge, mensonge...), nous recevons de M. Gabriel Bonneau, ambassadeur de France, qui fut naguère en poste en Afghanistan, la lettre suivante :*

Enfin, dans un pays où tant de gens prétendent connaître l'islam, et qui aurait en effet tant de raisons de le bien connaître, il se trouve quelqu'un pour dénoncer l'ineptie selon laquelle il existerait en Afghanistan un « droit de cuissage ». Ce silence, observé jusqu'à présent, cette reddition immédiate à la sottise et au mensonge, pour peu que le ton en soit assuré, cette facile acceptation de la bassesse chez autrui était humiliante pour notre télévision et notre presse. Soyez remercié et félicité d'avoir rompu ce cercle d'ignorance ou de nonchalance.

Vous dénoncez également la fable des « trente camps » établis au Pakistan. Depuis que l'Avesta les mentionne sous le nom de Pachta ou Pakhta, puis Hérodote sous celui de Pactyses, les tribus pachtous, c'est-à-dire afghanes, nomadisent du sud des monts Soleïman aux pâturages de l'Hindou-Kouch et jusqu'à la plaine sud de l'Oxus ou Amou-Daria, lieux qui sont également mentionnés dans l'Avesta. Ces « trente camps » ne sont évidemment que les trois cents campements d'hiver que les tribus afghanes hantent depuis trois mille ans. Il suffisait d'y penser et de les dénommer bases américaines.

J'attire votre attention sur un troisième point au sujet de la situation actuelle en Afghanistan. Moscou déclare qu'il protégera le gouvernement de Kaboul contre toute intervention extérieure. Dès lors qu'il considère comme le résultat d'interventions extérieures les conflits de pâturages ou de transhumance — pour ne parler que de ceux-là — qui se produisent au début de chaque été au retour de ces nomades, il dispose d'une occasion permanente d'intervention en Afghanistan, et il est donc en mesure d'y maintenir indéfiniment un gouvernement vassal. Que les populations d'Afghans sédentaires, de Tadjiks, d'Hazaras, ou ces ex-sujets de l'empire russe que sont les Turkmènes et les Uzbecks du nord (émigrés en Afghanistan avec leurs troupeaux de Karakuls lors de la reconquête de Boukhara par l'armée rouge en 1922) s'opposent au gouvernement pour des raisons religieuses, par exemple, ou par simple réaction contre l'occupant, et il sera facile d'imputer l'origine des troubles à des Afghans nomades, c'est-à-dire, dira-t-on encore, d'agents venus du Pakistan.

En s'opposant au retour des nomades en mai prochain — et je crois qu'il y a d'ores et déjà en place les moyens d'y parvenir — Moscou ébranle profondément les structures économiques et sociales du Pakistan, lequel ne peut ni procurer aux tribus les pâturages d'été dont elles ont besoin ni nourrir ce surcroît de population. Ainsi se trouvera à nouveau remise en cause, par l'effet de cette double déstabilisation, afghane et pakistanaise, la question du maintien de cette « ligne Mortimer-Durand » que, en 1895, Saint-Pétersbourg et Londres avaient tracée sur la carte, du Baloutchistan au Pamir, pour séparer par l'Etat-tampon d'Afghanistan, l'empire de l'Ours et celui de la Baleine. Mais un nouveau champion aura surgi pour réclamer la réunion dans un même Etat, « le Pachtounistan », des territoires tribaux situés de part et d'autre de la ligne Durand, entraînant ainsi le démembrement du Pakistan. Cette fois, à la différence de ce qui fut le cas en 1947, 1958 et 1961, ce ne sera plus à Kaboul mais à Moscou que le Pakistan aura affaire.

Inde

L'opposition cherche à s'unir après la dissolution des Assemblées locales où elle avait la majorité

La dissolution des Assemblées de neuf Etats où l'opposition était au pouvoir par le gouvernement de Mme Gandhi provoque une vive réaction de ses adversaires, qui menacent d'intenter une action judiciaire contre une mesure qu'ils jugent « inconstitutionnelle », indique l'agence Reuter (*le Monde* du 19 février). *La date de nouvelles élections* dans ces Etats n'a pas encore été fixée et, en attendant, ceux-ci sont placés sous l'administration de New-Delhi.

M. G. Fernandes, ancien ministre de l'industrie, a appelé tous les partis d'opposition à former une alliance en vue de ces nouvelles élections et à l'organisation de manifestations de protestation. L'ancien premier ministre, M. C. Singh, a déclaré que la dissolution des chambres provinciales mettait en péril la démocratie indienne. M. Jyoti Basu, chef du gouvernement communiste du Bengale Occidental, a également dit : « *La démocratie est en danger et le peuple doit s'unir pour la défendre.* »

Dans l'Etat du Tamil-Nadu, au sud du pays — où un parti local était au pouvoir, — de violentes manifestations ont eu lieu. La police a chargé la foule qui, à Thanjavur, lançait des pierres contre des boutiques et des véhicules. Treize personnes ont été blessées et trois cents autres environ arrêtées.

Parmi les raisons invoquées par Mme Gandhi pour justifier son initiative figurent la résurgence des rivalités de castes et ses conséquences dans les deux grands Etats du nord du pays, l'Utar-Pradesh et le Bihar. En un mois, relève l'A.F.P., vingt et un intouchables, les déshérités de la société indienne, ont été tués et plusieurs dizaines d'autres blessés au cours d'affrontements avec des membres de hautes castes, des gangs à leur solde ou des forces de l'ordre.

Parfois, ce sont des policiers qui se rendent coupables des sévices. Ainsi, le 14 janvier, à Narainpur, dans l'Uttar-Pradesh, une cinquantaine de policiers ont fait une descente de nuit dans le village, battu les hommes et les enfants, violé des femmes, dérobé des bijoux et de l'argent. L'affaire n'a été connue que plus tard ; Mme Gandhi s'y est intéressée personnellement, et s'est rendue ensuite dans ce village ; elle a demandé au gouvernement local, dirigé par le Lok Dal, la formation de M. C. Singh, de donner sa démission.

A la même époque, une douzaine d'intouchables, dont sept femmes et deux enfants, ont été tués et douze autres blessés, dans le village de Parasbigha, au Bihar. Dans les deux cas, ils ont été victimes d'opérations de représailles après avoir exprimé des revendications auprès des autorités ou de propriétaires terriens.

ASIE

FAISANT ÉTAT DE L'ACCORD DE HANOI ET DE PHNOM-PENH

Le Haut Commissariat de l'ONU s'efforce de parvenir au « rapatriement librement consenti » des réfugiés

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) s'efforce de promouvoir *« le rapatriement librement consenti »* des milliers de Cambodgiens massés le long de la frontière thaïlandaise et de ceux qui sont temporairement hébergés dans des centres de transit, nous a déclaré M. Zia Rizvi, coordinateur du H.C.R. pour l'Asie du Sud-Est. Cette politique, *« la seule réalité »*, selon lui, pour réduire un abcès de fixation dangereux (et coûteux pour la communauté internationale), aurait l'approbation des autorités de Phnom-Penh et de Hanoï.

M. Rizvi justifie un projet qui risque de susciter des contestations et de poser de sérieux problèmes pratiques : *« Avec une telle masse de gens il ne peut y avoir* nous dit-il, *que trois solutions. L'intégration sur place, en Thaïlande, est exclue pour des raisons politiques, hormis pour un nombre limité de membres de catégories prédéterminées : réunions des familles, malades, handicapés. Mais, pour autant que l'on sache, il n'y a guère de gouvernements en mesure d'absorber aujourd'hui un grand nombre de Cambodgiens. On ne peut pas non plus, laisser végéter les gens dans des camps pendant des années. Reste le rapatriement librement consenti. Il passe, d'abord, par l'établissement d'un climat de confiance. Il exige que, de l'autre côté, soient assurés un accueil et une existence convenables. Je ne suis pas pessimiste quant aux chances de succès d'une telle opération, surtout si l'on considère les raisons qui ont fait fuir les gens et celles pour lesquelles ils restent le long de la frontière. Beaucoup sont des paysans, d'autres sont contraints à rester par leurs chefs. La situation sur la frontière est malsaine et il est regrettable que se perpétuent les facteurs qui y contribuent, y compris, peut-être, le rôle qu'a joué l'assistance internationale en les fixant là. »*

M. Rizvi fait allusion aux distributions de secours par l'UNICEF et le C.I.C.R., sous la supervision de l'armée de Bangkok. « *Mais surtout,* ajoute-t-il, *une grande partie des personnes déplacées veulent rester sur le sol cambodgien plutôt que de devenir des réfugiés à l'étranger. D'ailleurs, il n'y a, le long de la frontière, que deux ou trois agglomérations de fugitifs. Ailleurs, les gens viennent de l'intérieur chercher l'aide alimentaire et repartent. Je n'ai pas perçu, ni à Hanoï ni à Phnom-Penh, une volonté de les empêcher de rentrer chez eux. »*

« Possible et souhaitable »

A peine rentré de ces deux capitales, notre interlocuteur assure : *« Les entretiens que j'ai eus avec les dirigeants des deux pays me laissent penser que, de leur point de vue, un rapatriement volontaire est non seulement possible mais encore souhaitable. Ils sont d'accord pour créer les conditions nécessaires. Naturellement, le H.C.R. aiderait à la réinstallation des rapatriés. Nous avons déjà été saisis d'une requête en ce sens pour cent vingt mille Khmers que nous assistions lorsqu'ils étaient réfugiés au Vietnam et qui sont rentrés chez eux. »*

M. Rizvi ajoute : *« Nous allons faire le nécessaire pour que les gens ne rentrent pas les mains vides, devant une maison détruite et sans travail. Il faudra les aider jusqu'à la nouvelle récolte* (décembre 1980), *leur fournir des semences et des équipements. »*

A propos du revirement apparent de la politique thaïlandaise d'accueil, le coordonnateur du H.C.R. explique que celle-ci évolue *« de façon tout à fait réaliste »*. Il estime que *« si les Cambodgiens qui y ont été invités ne veulent pas venir dans les camps en Thaïlande, on ne va quand même pas les y forcer »*.

Il ajoute : *« Sur ce point, nous sommes d'accord avec les autorités de Bangkok : pourquoi aggraver le problème si les intéressés ne le veulent pas ? »*

Aux critiques portées contre les organisations internationales, souvent accusées de faire le jeu des factions armées le long de la frontière thaïlandaise comme à Phnom-Penh et d'*« alimenter la guerre »* en assistant des centaines de milliers de civils affamés, M. Rizvi réplique : *« Le H.C.R. n'est ni dans le premier cas ni dans le second. Notre mandat est limité aux camps de transit. Pour le H.C.R., toute personne agissant contre les buts et principes des Nations unies, et c'est le cas de l'armée, doit être exclue de notre aide. »* Mais que faire lorsque des civils, misérables, sont les otages de groupes armés ? *« Je refuse de croire,* affirme M. Rizvi, *que le dilemme est tel que l'on soit obligé de nourrir des soldats. Mais cela arrive, c'est vrai... »*

On peut voir dans ces propos une critique implicite de la manière dont les opérations de secours ont été conçues, dirigées, exécutées et contrôlées par les responsables des Nations unies. Les rivalités entre les diverses organisations, l'absence de coordination des programmes, en dépit de plusieurs réunions au sommet, ont contribué à entretenir, le long de la frontière, une situation malsaine et parfois injustifiable sur le plan des principes humanitaires. Pour mettre un peu d'ordre dans ces irrégularités, *« le H.C.R. est prêt à faire plus et à assumer une plus grande responsabilité. Encore faut-il qu'on nous l'accorde. »*

La volonté affichée par le H.C.R. de prévenir le développement le long de la frontière d'une situation de type palestinien est manifeste, et son projet de rapatriement en témoigne. Cette politique est également destinée à éviter l'exaspération des autorités thaïlandaises et la répétition du refoulement massif et dramatique de juin 1979. Tout comme elle vise à prévenir une vive réaction des militaires de Hanoï et l'expulsion en Thaïlande d'une masse de fugitifs. M. Rizvi semble avoir obtenu des garanties des deux côtés à cet égard. Reste à savoir ce qu'il adviendra de tous ceux — ils sont nombreux et leurs raisons sont diverses — qui n'envisagent pas de regagner le Cambodge. Les responsables cambodgiens du camp de Khao I Dang, qui compte cent dix mille réfugiés, ont récemment lancé un appel à M. Waldheim, lui demandant d'user de son influence pour *« nous faire accepter par les pays tiers où nous pourrons recevoir un enseignement technique et scientifique utile pour notre nation lorsque le temps et les circonstances se prêteront au retour »*. M. Rizvi affirme que *« personne ne sera rapatrié contre sa volonté et qu'il n'y aura pas de contrainte »*. Reste surtout à savoir comment les groupes de la résistance — notamment les Khmers rouges soutenus par la Chine, — qui, pour leur part, doivent leur survie et le maintien de leur contrôle sur une petite partie de la population à leur situation à cheval sur la frontière et à l'aide alimentaire internationale, réagiront à une initiative qui les priverait de leurs *« bases populaires »* et de leurs moyens de subsistance.

R.-P. PARINGAUX.

Deux cent soixante mille personnes

Le nombre de réfugiés d'Indochine dans les pays du Sud-Est asiatique était, à la fin de janvier, estimé à environ deux cent soixante mille personnes, compte non tenu des dizaines de milliers de Cambodgiens récemment arrivés qui n'ont pas le statut de réfugiés. La Thaïlande reste le pays le plus affecté depuis 1975 avec un reliquat de cent quarante et un mille réfugiés, en grande majorité des Laotiens. Hongkong abritait encore, fin janvier, plus de cinquante mille *boat people* du Vietnam. La Malaisie vingt-neuf mille — ce qui représente une diminution de moitié par rapport à la même époque l'an dernier, — l'Indonésie vingt-sept mille, les Philippines environ cinq mille. Le nombre des arrivées de *boat people* a nettement baissé depuis la conférence de Genève, en juillet. En janvier, le H.C.R. en a enregistré dans toute la région, un total d'environ dix mille : deux mille sept cents Vietnamiens et six mille neuf cents Laotiens. Pendant la même période, près de vingt-sept mille réfugiés ont été admis par des pays tiers, notamment par les Etats-Unis, le Canada et l'Australie. Depuis le début de l'exode, les Américains ont accueilli cent soixante-dix mille réfugiés, la France soixante mille, le Canada trente-cinq mille, l'Australie trente mille, la R.F.A. onze mille cinq cents, Hongkong dix mille, la Grande-Bretagne six mille quatre cents, la Suisse quatre mille. Le Japon en a accepté cent cinquante. — R.-P. P.

EUROPE

Pologne

Nouveau premier ministre, M. Babiuch prend pour adjoint M. Barcikowski, un spécialiste de l'agriculture

De notre envoyé spécial

Varsovie. — La Diète polonaise, réunie en session extraordinaire, a avalisé en deux heures, lundi 18 février, le départ de M. Jaroszewicz et son remplacement à la tête du gouvernement par M. Edward Babiuch. Cette brève cérémonie a donné l'occasion à l'ancien premier ministre de faire une sortie élégante et d'une rare ironie.

En moins de dix minutes, sans jamais évoquer ses désirs de « retraite » qui, selon M. Gierek, l'auraient poussé à donner sa démission, M. Jaroszewicz s'est employé à énumérer tous les hommes et toutes les institutions du pays — du premier secrétaire au directeur d'usine — qui l'avaient soutenu durant près de dix ans de fonction, remerciant l'un pour ses critiques constructives *(« dont j'ai toujours tenu compte »)*, rendant hommage à l'autre pour sa *« collaboration fructueuse »*.

Rappelant le portrait flatteur que M. Gierek avait fait de lui vendredi à la fin du congrès, M. Jaroszewicz s'est notamment félicité de ce que ses projets de plan pour l'année 1980 et les années 1981 - 1985 aient été approuvés par le Parlement le 21 décembre et par le congrès la semaine dernière. On ne pouvait mieux dire sur un ton glacé que, puisque culpabilité il y a, chacun en a sa part, et qu'il ne jouait dans l'affaire que le rôle de bouc émissaire.

Apparemment mal à l'aise et médusés de cet étalage public (sans précédent, sauf en période de crise en régime socialiste) des luttes intestines du parti, les députés ont entendu ensuite M. Babiuch. L'ancien secrétaire à l'organisation n'avait pas, c'est le moins qu'on puisse dire, la tâche facile. Il doit d'une part, aussi formel que ce soit, redemander la confiance dans quelques semaines, après les élections du 23 mars. D'autre part, il ne pouvait s'écarter d'un programme de travail élaboré par son prédécesseur et doublement avalisé en grande pompe. Le premier ministre a dû se contenter de présenter une resucée de thèmes déjà connus (discipline, économie, développement des exportations et des ressources en matières premières et énergies), en mettant toutefois un accent sensible sur trois points : la régulation du marché, la nécessaire « moralité » de la vie publique et la sanction des responsabilités du haut en bas de la hiérarchie.

M. Babiuch n'a, pour l'instant, annoncé qu'un très léger remaniement : M. Jan Szydlak est remplacé à la vice-présidence du conseil par M. Kazimierz Barcikowski, membre suppléant du bureau politique (1), et au ministère du commerce extérieur M. Ryszard Karski se voit confier une charge dont il assurait l'intérim depuis la démission en janvier de M. Olsewski qui vient de perdre sa place au comité central. M. Barcikowski qui avait quitté son poste de ministre de l'agriculture il y a quatre ans, en raison des désaccords qui l'opposaient à M. Jaroszewicz, devrait jouer à l'avenir un rôle important dans le secteur économique. M. Szydlak pourrait, lui, selon certaines sources, prendre de hautes responsabilités dans les syndicats.

Il n'est pas exclu cependant que le nouveau premier ministre procède à un remaniement beaucoup plus ample après les élections du 23 mars, date à laquelle il s'est engagé à présenter un programme plus détaillé. D'ici à l'été, les fonctions de premier secrétaire du parti et le chef de l'État pourraient de plus être concentrées entre les mains de M. Gierek et la Constitution légèrement amendée de manière à rendre incompatibles la fonction ministérielle et la législative. S'il était procédé à cette concentration des pouvoirs, M. Gierek deviendrait alors plus que jamais devant l'opinion seul responsable de la politique polonaise.

BERNARD GUETTA.

(1) Agé de cinquante-trois ans et d'origine paysanne, M. Barcikowski est un économiste spécialisé dans l'agronomie. Premier secrétaire du parti à Poznan en 1956, il devient secrétaire du C.C. en 1970 et suppléant au Bureau politique en 1971. En 1974 il quitte le secrétariat du parti pour le ministère de l'agriculture. Il s'était prononcé contre l'accélération de la collectivisation de la campagne. Depuis 1977, il était premier secrétaire à Cracovie. Sa nomination vise à rassurer les paysans.

L'alter ego discret de M. Gierek

On avait tellement pris l'habitude depuis la chute de M. Gomulka il y a neuf ans de dire « Gierek et Babiuch » *qu'on avait largement oublié de s'interroger sur la personnalité de cet* alter ego. *Catapulté sur le devant de la scène à l'âge de cinquante-deux ans, dans une période économique et politique très préoccupante, M. Babiuch en tire un grand atout.*

Il est si peu connu des Polonais que personne n'a de grief à formuler a priori *contre lui. Fils de mineur, mineur lui-même à l'âge de quatorze ans lorsque la guerre ravage déjà son pays, ce petit homme rond et affable a grandi dans l'appareil. Membre, depuis 1948, du parti ouvrier polonais (communiste), il commence à mener carrière à la direction de l'Union de la jeunesse polonaise (Z.M.P.) d'abord dans sa voïvodie de Katowice qui deviendra le fief de M. Gierek, puis à Varsovie où il côtoie bon nombre des actuels dirigeants de la Pologne populaire. En 1955, il entre comme fonctionnaire au comité central, fait un passage au secrétariat du parti de Varsovie puis revient, en 1963, au comité central comme directeur adjoint du département d'organisation.*

Ces bureaux, où l'on a la main sur tous les dossiers personnels et d'où l'on contrôle tout l'appareil, sont réputés les plus puissants en régime communiste. M. Babiuch, qui, entre-temps, a fait l'école du parti et décroché un diplôme d'économie, restera dans cette administration pendant dix-sept ans, jusqu'à sa nomination à la tête du gouvernement. En 1965, il est directeur du département ; en 1964, membre du comité central et en décembre 1970, au plénum qui porte M. Gierek au pouvoir ; il entre au bureau politique, où il siège toujours et devient secrétaire à l'organisation.

M. Babiuch passe pour une éminence grise. Il aurait joué un rôle décisif dans la convocation du plénum de décembre 1970, et de fait on ne lui a connu depuis qu'un point de friction avec M. Gierek : l'amnistie décrétée après les émeutes ouvrières de 1967 et à laquelle il était opposé. Toujours souriant et maître de lui, le premier ministre travaille avec acharnement et sait écouter. Porté au pouvoir par une conjuration des premiers secrétaires de voïvodies — dont on ignorera longtemps s'il l'a organisée ou laissée grandir, — il va maintenant lui falloir apprendre à parler. Et arriver à convaincre les Polonais que la chute de M. Jaroszewicz marque une réelle volonté de s'attaquer aux problèmes de fond. Crédité d'une probité certaine, il semble décidé à l'imposer à son pays. M. Babiuch a peu de temps devant lui pour éveiller l'intérêt, alors qu'il est condamné à aller lentement.

B. G.

Belgique

Mme SIMONE VEIL REÇUE A BRUXELLES COMME UN CHEF D'ÉTAT

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Arrivée à Bruxelles à la tête d'une délégation du Parlement européen, Mme Simone Veil a été accueillie pratiquement en chef d'État : elle a été l'hôte, le lundi 18 février, des présidents du Sénat et de la Chambre des représentants ; elle doit être reçue par le roi Baudouin, qui est encore hospitalisé, par le premier ministre et le ministre des affaires étrangères. Cet accueil vient après ceux de Dublin, Rome et Luxembourg et confère à Mme Veil un statut que, écrit « le Soir », « d'autres partenaires de la Communauté, à commencer par son propre pays, la France, ne sont pas prêts à lui reconnaître. Cette divergence, ajoute le journal, illustre les ambiguïtés et les difficultés du rôle qu'elle assume ».

Toute la presse commente la visite de Mme Veil et plusieurs journaux publient des interviews du président du Parlement européen qui, à cette occasion, distribue des bons points aux parlementaires belges de Strasbourg : « Les représentants de la Belgique au Parlement européen, a-t-elle dit à l'agence Belga, font tellement bien abstraction de leurs querelles linguistiques, lors des débats à l'Assemblée, que le plus souvent je ne sais si tel ou tel d'entre eux est Flamand ou Wallon. Lorsqu'on sait la tension qui existe dans les relations entre les deux grandes communautés linguistiques de Belgique, on ne peut qu'apprécier l'attitude des parlementaires belges à Strasbourg. »

Le 21 février, Mme Simone Veil doit présider à Bruxelles une réunion du bureau élargi du Parlement consacrée notamment au siège unique des institutions européennes. — P. de V.

Turquie

● PROLONGATION DE L'ETAT DE SIEGE. — Le conseil national de sécurité se réunit, le 19 février, pour examiner la prolongation de l'état de siège et son extension à deux nouveaux départements. Il examinerait également la création d'un organisme de sécurité spécial, doté de pouvoirs étendus. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

La République de Macédoine est résolue à s'opposer aux « influences extra-balkaniques »

De notre envoyé spécial

Le bulletin de santé publié mardi après-midi 18 février en Yougoslavie annonçait que l'état de santé du président Tito « continue d'être grave ». Selon le communiqué, « grâce à l'application de la thérapeutique active, les problèmes soulevés par l'insuffisance rénale sont moins prononcés ».

Depuis plusieurs jours, le président Tito est plongé dans un semi-coma dont il émerge par moments pour retrouver, affirme-t-on, toute sa lucidité. Placé en salle de réanimation, il est branché sur un appareil de dialyse pour pallier ses insuffisances rénales. Un traitement lui est en outre administré pour combattre ses défaillances cardiaques.

Skopje. — « *Nous avons pris et nous continuons de prendre les mesures de sécurité afin d'écarter tout danger éventuel à notre frontière. Mais ces dispositions n'ont pas été spécialement décidées en raison de la maladie du président Tito. Elles procèdent d'un souci permanent de notre défense nationale.* » A Skopje, capitale de la République socialiste de Macédoine au sein de la Fédération yougoslave, on envisage l'après-titisme avec beaucoup de flegme. D'ailleurs, nous dit à demi-voix le haut fonctionnaire qui nous tient ces propos, l'après-titisme a déjà commencé *« et comme vous le voyez nous ne sommes pas trop inquiets »*.

Au pied du Vodno, dont les pentes douces et dépouillées dominent la ville, Skopje, aux quatre cinquièmes détruite en 1963 par un terrible tremblement de terre qui fit plus de mille trois cents victimes, est devenue aujourd'hui une grande cité industrielle et administrative. Les flots tumultueux du Vardar, dont la crue catastrophique avait ajouté aux conséquences du séisme, bouillonnent rageusement contre les irrégularités du lit de la rivière, renforçant le caractère sauvage du paysage. Dans la traversée de la ville, ils ont été régularisés et ils ne représentent plus aucun danger pour les hommes.

De cent mille habitants en 1955 la population est passée en 1979 à un demi-million, faisant de cette agglomération d'un modernisme hélas ! un peu agressif la troisième de la Yougoslavie après Belgrade et Zagreb. Heureusement quelques Albanais coiffés du blanc « kétché » posé sur la tête comme un bol renversé, et des groupes de jeunes tziganes que rien — en dehors de la couleur plus sombre de leur peau — ne distingue des autres jeunes gens de leur âge, conservent aux lieux l'indispensable couleur orientale.

Une histoire mouvementée et les aléas de la géophysique ont donné aux habitants de la Macédoine, comme du reste à d'autres peuples de l'Europe centrale et balkanique, si souvent ballottés par les événements, le sentiment aigu de la fragilité. Depuis 1963, on aurait dénombré à Skopje quelque trois mille secousses telluriques de plus ou moins grande amplitude. Les bouleversements historiques qui affectèrent cette contrée au cours des siècles ne furent certes pas aussi nombreux, mais ils furent suffisamment fréquents pour empêcher, jusqu'aux temps modernes, l'émergence d'un Etat aux structures stables et durables.

La création, en 1944-1945, de la République populaire de Macédoine dans la Yougoslavie nouvelle a donné une assise institutionnelle aux aspirations à l'autonomie portées par le sentiment national macédonien. Elle n'a pas mis fin aux querelles séculaires entre Serbes, Bulgares et Grecs au sujet de ce territoire et de sa population. Pour résumer d'un mot la situation, il suffit de dire que la Bulgarie conteste toujours, trente-cinq ans après l'acte de naissance de la République yougoslave de Macédoine, l'existence d'une nation et d'une langue macédoniennes.

« Génocide » statistique

Pour le gouvernement de Sofia, les Macédoniens sont des Bulgares, et leur langue ne serait qu'une « *variante dialectale régionale* » du bulgare. Ce point de vue a encore été exprimé très officiellement, l'an dernier, ns les *Mémoires* d'une des figures historiques du parti communiste bulgare, Mme Tsola Dragoïetcheva, membre du bureau politique. Il en découle tout naturellement que Sofia n'est absolument pas disposé à accorder à la population du Pirin, la partie bulgare de la Macédoine qui s'étend de la capitale à la frontière grecque, le statut de minorité avec les droits afférents (écoles, usage de la langue, etc.).

A Skopje, on ne s'embarrasse pas de fioritures diplomatiques pour qualifier l'attitude du voisin. « *La Bulgarie,* nous a dit un responsable, *a un comportement constamment négatif envers la Yougoslavie tant en ce qui concerne l'essence de notre politique intérieure et extérieure que par rapport à notre pays en tant que tel.* » Et il ajouta : « *L'intérêt de l'Est comme de l'Ouest est de maintenir la paix et la stabilité dans cette région. Or la politique de la Bulgarie est dirigée contre une telle stabilité dans les Balkans.* »

Dans la capitale macédonienne, on note évidemment sans plaisir que l'hostilité de Sofia s'est accrue ces deux dernières années et qu'elle s'accompagne maintenant ouvertement de « *revendications territoriales* » fondées sur des études « *prétendument scientifiques* ». Certains relient cette activité à la préparation des prochaines cérémonies pour le mille trois centième anniversaire de la création du premier Etat bulgare, dont la Macédoine était une partie intégrante, et la ville aujourd'hui yougoslave d'Ohrid l'un des principaux centres religieux. « *Les dirigeants de Sofia,* nous a-t-on dit, *veulent prouver que la Bulgarie a toujours été l'Etat le plus fort et le mieux structuré des Balkans.* »

D'autres vont plus loin et, citant la disparition de la minorité macédonienne dans le recensement de 1975 en Bulgarie, n'hésitent pas à parler du « *véritable génocide* » auquel se livreraient les autorités de Sofia. Comme le mot fait sursauter, ils répliquent : « *Certes, elles ne tuent pas les gens, mais elles mettent en prison tous ceux qui se proclament macédoniens. Ne croyez-vous pas qu'il est plus perfide de supprimer statistiquement une population plutôt que de l'exterminer physiquement ?* »

Les Yougoslaves ont beau jeu de mettre en valeur les incohérences de la politique bulgare depuis quarante ans sur la « question macédonienne ». En août 1948, le parti ouvrier bulgare (communiste) reconnaissait que « *la partie essentielle du peuple macédonien s'est organisée étatiquement et nationalement dans le cadre de la République fédérative populaire de Yougoslavie comme République populaire de Macédoine* ». Il ajoutait même : « *Il reste à procéder à l'unification des autres parties du peuple macédonien sur la base de la République populaire de Macédoine et dans le cadre de la R.F.P. de Yougoslavie.* » Il admettait alors l'existence d'une langue et d'une littérature macédoniennes et proposait de les populariser.

Lors du recensement de 1956, plus de 63 % des habitants du Pirin bulgare se déclaraient macédoniens. Or, aujourd'hui, les dirigeants de Sofia, sans mettre en question la réalité de la République yougoslave de Macédoine, n'en répudient pas moins leur propre minorité macédonienne. Les Yougoslaves voient dans cette attitude la résurgence de l'état d'esprit « grand bulgare » qui imprima si fortement sa marque à la diplomatie de Sofia entre les deux guerres et l'amena à s'allier à l'Allemagne hitlérienne pour remettre la main sur la Macédoine.

Faciliter les contacts

Que demandent aujourd'hui les dirigeants de Skopje et de Belgrade à ceux de Sofia ? En premier lieu qu'ils accordent à la population macédonienne de Bulgarie « *les droits qui étaient les siens après la guerre du temps de Dimitrov et même de Staline* ». Ensuite qu'ils favorisent les contacts culturels, scientifiques et humains entre les deux pays et cessent leurs chicanes envers les citoyens yougoslaves (interdiction de voyager dans certaines zones, tracasseries administratives diverses).

Le plus grave reproche que fait en fin de compte Belgrade à Sofia c'est, par son attitude, de mettre des limites à la coopération bilatérale et multilatérale dans les Balkans par crainte que ne se crée entre les Etats de la région une coalition d'intérêts qui échapperait à l'hégémonie de Moscou. Ainsi, ajoute-t-on, la Bulgarie se fait-elle « *l'instrument d'une politique de bloc qui a montré au Vietnam comme au Kampuchéa et en Afghanistan à quel danger elle menait* » et favorise-t-elle dans la région l'intrusion d'influences « extra-balkaniques », en clair, dans le langage yougoslave, soviétiques. Mais, affirme-t-on à Skopje avec conviction, « *après Tito comme avec Tito nous nous opposerons fermement à cette politique* ».

Dans l'après-titisme la République de Macédoine devra assurément affronter de délicats problèmes, notamment dans le domaine économique. Rien n'indique qu'elle soit tentée de les résoudre en flattant des forces centrifuges qui distendraient ses liens avec la communauté des peuples yougoslaves dont elle est un membre à part entière, disposant à titre égal avec les autres et dans sa spécificité de la même liberté d'action et d'expression.

MANUEL LUCBERT.

AU FORUM DE LA C.S.C.E. A HAMBOURG

Les délégués occidentaux plaident pour les libertés et les droits des scientifiques

Pendant que les scientifiques occidentaux évoquaient son cas à Hambourg au « forum scientifique » de la C.S.C.E., à Gorki le physicien André Sakharov et sa femme se sont plaints d'avoir été molestés par la police. Ils ont fait parvenir à Moscou une déclaration indiquant que, le vendredi 15 février, Mme Sakharov était rentrée de la capitale accompagnée par un ami, le mathématicien Youri Chikhanovitch. A l'entrée de leur immeuble, M. Chikhanovitch fut appréhendé. Les époux Sakharov se rendirent alors à la police pour protester, ils furent jetés à terre par un certain capitaine Snejnitski. Mme Sakharov fut même frappée sur les yeux (elle a subi plusieurs opérations oculaires). En fin de compte, on les jeta en dehors du poste pendant que M. Chikhanovitch était réexpédié sur Moscou, où il a regagné son domicile.

D'autre part, les membres du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, qui ont communiqué cette déclaration à la presse, ont exprimé leur inquiétude quant au sort du mathématicien Viatcheslav Bakhmine, l'un des animateurs du groupe d'études sur l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, arrêté il y a une semaine. Sa femme n'a pu obtenir des autorités aucune indication sur le lieu où il est détenu.

De notre correspondant

Bonn. — L'ouverture, à Hambourg, du grand Forum scientifique placé sous l'égide des accords d'Helsinki a donné lieu, lundi 18 février, à de vives polémiques entre l'Est et l'Ouest. (*Le Monde* du 19 février.) Après l'affaire afghane et la relégation à Gorki de M. Sakharov, ces polémiques étaient attendues.

Dans son discours de bienvenue, Mme Hamm-Brücher, ministre d'Etat aux affaires étrangères, avait déjà adopté un ton assez dur. Alors que le gouvernement de Bonn s'efforce de maintenir ouvertes toutes les lignes de communication avec le Kremlin, les propos de Mme Hamm-Brücher ont quelque peu surpris par leur netteté. Elle a dit que les événements de ces dernières semaines compromettent de façon sérieuse l' « *esprit d'Helsinki* ». D'autre part, si elle n'a pas cité le nom de M. Sakharov, elle a soutenu que ceux qui se sont engagés pour la défense des principes d'Helsinki et des droits de l'homme ne devaient pas être persécutés. Le ministre d'Etat avait suggéré auparavant que la recherche scientifique n'est possible que dans la liberté. Cette dernière thèse a été reprise au nom de la délégation ouest-allemande par le professeur Eugen Seibold.

De son côté, lord Alexander Todd, chef de la délégation britannique et président de la Société royale des sciences, s'est adressé de façon très directe à ses collègues soviétiques. Il leur a demandé d'exercer les pressions nécessaires sur les dirigeants politiques de leur pays pour que cesse la persécution des hommes de sciences, tels que, par exemple, Chtcharansky, Kovalev, Orlov et Sakharov.

Quant au biochimiste Phillip Handler, porte-parole de la délégation américaine et président de l'Académie nationale des sciences, il a évoqué le cas de Sakharov. Une citation du savant soviétique lui a permis de soutenir que les droits humains élémentaires sont à l'origine de tous les efforts scientifiques. Selon lui, un grand nombre de savants des Etats-Unis sont résolus à ne plus poursuivre la coopération scientifique avec leurs collègues de l'U.R.S.S. aussi longtemps que le physicien n'aura pas retrouvé tous ses droits de citoyen.

M. Nicolas Blokhine, président de l'Académie des sciences médicales de l'U.R.S.S., a rejeté les accusations des délégués occidentaux. Le chef de la délégation soviétique a dénoncé la « politisation de la science », qui constitue, selon lui, une ingérence dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S. Répondant à ceux qui parlent « inutilement » des droits de l'homme que « l'U.R.S.S. respecte », M. Blokhine a affirmé que, dans son pays, ceux qui violent les lois sont punis en conséquence.

JEAN WETZ.

LES RELIGIONS EN YOUGOSLAVIE

II. — L'Église orthodoxe : peu de soucis pour le régime

La Yougoslavie abrite une trentaine de confessions qui jouissent d'une certaine liberté contitutionnelle. Après avoir donné un aperçu de la religion musulmane (près de 3 millions de fidèles), de ses activités et de ses déboires avec le régime (« le Monde » du 19 février), notre enquête traite de l'Eglise orthodoxe.

De notre envoyé spécial HENRI FESQUET

Belgrade. — La Yougoslavie religieuse ne tire pas seulement son originalité du nombre de confessions implantées sur son territoire : une trentaine pour le moins, selon un ouvrage collectif édité à Zagreb en français. La dernière, et sans doute une des plus petites communautés, s'appelle poétiquement Eglise de la pluie tardive. Elle ne tire pas son nom, comme on pourrait le croire, d'une poésie asiatique : le mouvement est d'origine anglaise et son ascendance est pentecôtiste ; ses membres manifestent leur piété avec une intensité exceptionnelle.

Au passage, les auteurs citent les Témoins de Jehovah, puis la communauté nazaréenne venue, au dix-neuvième siècle, de Hongrie, où elle fut particulièrement persécutée. On la trouve surtout en Voïvodine, une des provinces autonomes de Yougoslavie avec le Kossovo. Les Nazaréens s'opposent au port des armes. Ce pourquoi ils sont en principe condamnés à quatre ans de prison, à moins qu'ils ne passent à l'étranger le laps de temps après lequel ils seront dispensés du service militaire.

Des juifs, on parle assez peu en Yougoslavie, malgré la vitalité de la petite communauté israélite. Et pour cause : avant la guerre, il y avait plus de soixante-seize mille juifs, dont soixante mille succombèrent dans les camps nazis. Après la guerre, huit mille devaient émigrer en Israël. Les fonctions de rabbin sont généralement exercées par des laïcs.

Si elle n'offre rien d'extraordinaire, cette prolifération de communautés montre au moins que toute religion peut vivre sans problèmes majeurs en Yougoslavie. A condition, toutefois, de respecter certaines règles. La confession de foi est constitutionnellement l'affaire privée des citoyens ; les Eglises sont séparées de l'Etat et surtout tenues de ne pas se faire les complices des forces «antisociales ».

Edward Kardelj, l'idéologue récemment disparu, écrivait : *« Notre société se doit de continuer à combattre résolument toutes les tentatives de provoquer des conflits et des clivages politiques sur la base religieuse, principalement celles qui sont directement liées aux menées politiques des forces contre-révolutionnaires. »*

Moines et autogestion

Ce qui distincte réellement la carte religieuse yougoslave de celle de beaucoup d'autres pays, c'est son caractère tripolaire. C'est aussi le voisinage de l'islam et des chrétiens. L'Eglise orthodoxe (cassée en deux depuis l'autocéphalie, canoniquement non reconnue de l'Eglise macédonienne) vient en tête, avec huit millions de fidèles ; l'Eglise catholique en deuxième position, avec six millions cinq cent mille ; l'islam en troisième, avec environ deux millions huit cent mille (1).

L'Eglise orthodoxe est profondément enracinée. Dès la fin du neuvième siècle, les Serbes ont été évangélisés par Byzance. Après 1941, ils ont payé un redoutable impôt du sang. Leur patriarche fut déporté à Dachau. Les premières années du titisme ne furent pas de tout repos pour l'Eglise orthodoxe serbe, autocéphale depuis 1219. En 1920, fut restauré et proclamé solennellement le patriarcat installé à Belgrade, dont le siège est occupé par un fier vieillard, Mgr German. Tout Serbe est ému lorsqu'il passe devant les bâtiments imposants et sévères du patriarcat, qui symbolise une résistance intelligente et tenace du pouvoir spirituel. Le 24 septembre 1979, le cardinal Koenig a été reçu par le patriarche et a célébré la messe dans sa chapelle particulière. En Yougoslavie, les signes d'œcuménisme sont trop rares pour ne pas signaler celui-ci.

De cette Eglise (vingt diocèses plus trois à l'extérieur : Londres, Etats-Unis, Australie), on peut certes dire que sa vitalité n'est pas prodigieuse (mais la pratique religieuse et le catéchisme n'ont jamais été l'aune de la ferveur orthodoxe). Les prêtres restent en nombre presque suffisant pour assurer le service paroissial. A la faculté théologique, on compte une centaine d'élèves, dont certains vont étudier à l'institut Saint-Serge de Paris. La culture française demeure très vivante dans les milieux ecclésiastiques yougoslaves.

Les quatre *séminaires* qui assument la formation des prêtres de village sont assez florissants. Quant aux monastères, ceux qui sont classés historiques ont pu garder 30 hectares de terres cultivables et autant de forêt. Les autres, 10 hectares seulement. Les monastères seraient, au total, cent cinquante à deux cents. Les quatre cinquièmes d'entre eux sont occupés par des religieuses. Ces communautés, qui vivent, à leur manière, en autogestion, permettent aux orthodoxes de plaisanter les communistes : *« Ce n'est pas vous, mais nous, les chrétiens, qui avons inventé l'autogestion. Et la nôtre fonctionne mieux que la vôtre à cause de la valeur morale des participants. »*

L'Eglise orthodoxe n'est pas seulement la plus importante des communautés religieuses, elle est aussi celle qui entretient les meilleurs rapports avec l'Etat. Peut-être parce que les orthodoxes sont plus isolés que les catholiques forts de l'appui romain, peut-être parce qu'il s'agit, répétons-le, de la seule Eglise nationale. En outre, l'Eglise orthodoxe est moins cléricale. Elle a une mystique moins incarnée que sa sœur, peut-être moins d'ambition politique. Ses structures sont plus souples, plus légères et elle est moins juridique, ce qui n'empêche pas quelques incidents. A l'enterrement du Père Justin, le 10 avril 1979 (*le Monde* du 23 mai 1979), un jeune professeur de la faculté de théologie s'est étendu avec nostalgie sur « la grande Serbie » d'antan et sur les méfaits du régime actuel tendant à tuer la foi aussi bien à l'école que dans les universités. Du coup, le professeur a failli être obligé de quitter la faculté sous la pression officielle. Les communistes voulaient ouvrir un procès pour empiètement politique. En fin de compte, le Saint Synode a été chargé de blâmer le théologien et les choses en sont, semble-t-il, restées là.

« Notre Eglise n'est pas faible, nous a déclaré un moine, *car le peuple est croyant. Dans notre pays, le nombre des athées est infime par rapport à celui des chrétiens. Notre Etat le sait et en tire les conséquences ; il se retient de commettre l'irréparable. Ceux qui nous gouvernent ne sont certes pas des forcenés, mais ils ont le pouvoir... Ils voudraient bien nous asphyxier et avoir en plus notre consentement ! »*

Le tout est exprimé sans fanatisme, d'une voix tranquille, avec en toile de fond cette assurance que le communisme yougoslave n'existe que depuis quelques décennies, alors que le christianisme tient depuis dix-neuf siècles malgré les vicissitudes de l'histoire et qu'il a survécu aux tempêtes et aux persécutions ouvertes ou larvées.

Dans cette perspective élargie, certaines vexations du régime paraissent assez banales. A Belgrade, par exemple, on fait indéfiniment traîner les demandes de permis de construire pour les églises. Depuis la guerre, aucune église orthodoxe n'a été édifiée dans la capitale (un projet pourtant est en cours). Pire, la ville nouvelle de Belgrade, qui compte quelque 200 000 habitants, ne comporte aucun édifice religieux comme si le régime, nous dit un chrétien, avait voulu faire de cette *« cité-dortoir »* une *« ville athée... »*. Dans l'ensemble de la Serbie, affirment de leur côté les milieux gouvernementaux, 450 églises (dont 80 % pour l'orthodoxie) ont été bâties depuis 1947. C'est, paraît-il, un chiffre record, sans compter que l'Etat entretient soigneusement les monastères présentant un intérêt artistique ou pictural.

Une presse florissante

La vigueur de la presse confessionnelle est à la fois un indice de l'intérêt des Yougoslaves et de la modération des pouvoirs publics, qui n'imposent aucune limitation de papier comme ils pourraient en être tentés. Les résultats sont édifiants : les tirages (et *a fortiori* le nombre de lecteurs touchés par exemplaire) sont élevés. *Glas Koncila*, bimensuel catholique réputé, est lu, estime-t-on, par quelque 300 000 lecteurs, si l'on suppose que chaque exemplaire atteint trois personnes. La Yougoslavie est encore un pays profondément religieux et attaché à ses traditions. Pour juger des effets de la sécularisation montante, il faudra attendre quelques années.

Pour l'instant, les dirigeants communistes s'en tiennent à leur principe favori : la religion est une affaire privée (2). Nous n'avons rien contre la presse confessionnelle, disent-ils, à condition qu'elle soit vendue exclusivement dans les églises. La censure préalable n'existe pas. Très exceptionnellement peut se produire une postcensure. En revanche, l'autocensure est diffuse et omniprésente. C'est elle le véritable baromètre de la crainte du régime, dont les griffes sont habituellement rentrées et qui, de fait, ne cherche pas d'incidents.

La liturgie, comme la presse, est libre, mais comme elle doit rester chez elle, dans l'église : la télévision ignore les cérémonies de même qu'elle refuse les émissions religieuses auxquelles participeraient des croyants. Cette restriction est vivement ressentie et elle paraît difficile à justifier. Périodiquement musulmans, orthodoxes, catholiques s'en plaignent.

Jusqu'à présent en vain. Il fallut le prix Nobel de la Mère Teresa (née à Skopje, de parents albanais) pour que le petit écran lui consacre... une minute. Les croyants seraient-ils des citoyens de seconde zone ? Et si oui, pourquoi essayer de leur faire croire le contraire ? Ce n'est pas la moindre des contradictions d'un régime d'inspiration athée et matérialiste, qui se refuse à persécuter les hommes de foi, dans l'espoir qu'ils lui apporteront sinon leur soutien, du moins une collaboration discrète.

(1) Sont considérés comme musulmans non seulement les Albanais de la région de Kosovo mais aussi les Bosniaques.

(2) La loi fondamentale du 27 mai 1953 garantit la liberté de conscience et la liberté de confession. La confession de foi est affaire privée. Tout citoyen est libre de fonder une communauté confessionnelle. Les communautés religieuses sont séparées de l'Etat. Elles peuvent diffuser des journaux à l'intérieur des locaux d'églises. L'enseignement confessionnel est libre (dans les mêmes conditions). Les prêtres ont le droit de fonder des associations.

Prochain article :

III. - L'ÉGLISE CATHOLIQUE : A LA POINTE DE LA CONTESTATION ET DE LA COLLABORATION

EUROPE

Espagne

LES PRINCIPAUX RESPONSABLES DE LA TUERIE D'ATOCHA MINIMISENT L'IMPORTANCE DE L'AFFAIRE

(De notre correspondant.)

Madrid. — Premier grand procès de l'après-franquisme contre le terrorisme d'extrême droite, le procès de la *tuerie d'Atocha* s'est ouvert lundi 18 février à Madrid dans une atmosphère tendue.

L'organisation de coordination des mouvements étudiants avait annoncé une journée de manifestations antifascistes pour marquer la comparution devant le tribunal des cinq extrémistes de droite accusés d'avoir participé au meurtre de cinq membres d'un collectif d'avocats communistes il y a trois ans. Des éléments d'extrême droite avaient, de leur côté, répliqué en déclarant ouverte la « *chasse aux rouges* ».

Le mouvement néofasciste Fuerza Nueva (Nouvelle Force) avait prudemment dégagé sa responsabilité des affrontements qui pourraient se produire. Cela n'a pas empêché une centaine d'étudiants, protestant contre le meurtre d'une étudiante basque il y a une dizaine de jours par deux membres de cette organisation, de mettre à sac le siège de Fuerza Nueva à Vitoria, dans le Pays basque.

A Barcelone, des étudiants ont brièvement dressé des barricades, mais se sont dispersés avant la charge de la police. A Madrid, le gouverneur civil avait interdit toute manifestation et fait déployer d'importantes forces de police autour du palais de justice, du campus et aux points névralgiques du centre de la ville. Quelques incidents ont cependant eu lieu dans la matinée à la faculté de droit, où la police a séparé deux groupes antagonistes, et dans la soirée, où quelques groupes d'extrême droite ont manifesté dans le centre.

Au palais de justice, des queues se sont formées dès le début de la matinée, tandis que la police maintenait à distance des jeunes gens qui chantaient des hymnes fascistes et que les cinq inculpés prenaient place, menottes aux mains, sur le banc des accusés. La journée a été consacrée à l'interrogatoire des trois principaux protagonistes, MM. Carlos Garcia Julia et José Fernandez Cerra, les deux tueurs, et Francisco Albaladejo, accusé d'être l'organisateur de la tuerie.

Les deux premiers ont tenté de minimiser l'importance de l'affaire que la partie civile présente comme une conspiration contre l'évolution de l'Espagne vers la démocratie encore très fragile quatorze mois après la mort du général Franco. Ils ont déclaré s'être rendus au bureau des avocats dans l'intention de faire peur à un dirigeant syndical, selon eux « *communiste et homosexuel* », qui était un habitué. S'ils s'étaient munis de pistolets automatiques, c'était « *parce qu'ils croyaient se rendre dans un local des commissions ouvrières* », le syndicat communiste, et qu'ils avaient peur d'être attaqués.

Selon eux, la fatalité fit le reste : M. Garcia Julia trébucha sur une porte et son pistolet partit tout seul. Dans la bousculade qui s'ensuivit, ils continuèrent à tirer, tuant cinq des membres du collectif et en blessant quatre autres grièvement.

Quant à M. Albaladejo, ex-dirigeant du Syndicat officiel des transports de Madrid, il a nié être à l'origine de l'affaire, n'admettant qu'avoir parlé de faire peur à un organisateur de piquets de grève « *qui empêchaient de travailler ceux qui le voulaient* ». Le ministère public demande cinquante-quatre ans de prison contre lui et trente-trois ans contre MM. Garcia Julia et Fernandez Cerra.

(Intérim.)

NOUVELLE RESTRICTION A L'ACTIVITÉ DE TCHÉCOSLOVAQUES TRAVAILLANT POUR LA PRESSE OCCIDENTALE

Prague *(A.F.P.)*. — Les collaborateurs tchécoslovaques de la presse occidentale ne peuvent plus se rendre en mission à l'étranger. Jusqu'à la fin de l'année dernière, le visa de sortie, indispensable pour tout ressortissant tchécoslovaque souhaitant se rendre dans un pays occidental était accordé aux collaborateurs des agences sur demande de l'employeur qui voulait les envoyer à l'extérieur. Désormais, indique-t-on de bonne source, l'administration tchécoslovaque retourne les formulaires, se bornant à indiquer, sur un petit papier joint non signé, que « *le voyage ne sera recommandé ni autorisé* ».

Il s'agit d'une nouvelle mesure réduisant les activités des collaborateurs tchécoslovaques de la presse occidentale. Jusqu'en 1978, ces derniers étaient « enregistrés » auprès du services de presse du ministère des affaires étrangères et pouvaient ainsi représenter les organismes de presse occidentaux auprès des autorités tchécoslovaques, lors de conférences de presse notamment.

PROCHE-ORIENT

Iran

RENFORÇANT LES POUVOIRS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'imam Khomeiny nomme M. Bani Sadr commandant en chef des forces armées

Déléguant les pouvoirs qui lui ont été conférés par la Constitution islamique, l'imam Khomeiny a nommé, mardi, commandant en chef des forces armées iraniennes le président Abolhassan Bani Sadr.

Dans un message au président que publie l'agence d'information Pars, l'imam — qui, souffrant de troubles cardiaques, se trouve toujours à l'hôpital, — déclare *qu'il a pris cette décision en raison de la nécessité d'une plus grande centralisation des pouvoirs en Iran*. Il invite M. Bani Sadr à réformer les forces armées « *selon les critères islamiques* ».

L'article 110 de la Constitution, par laquelle l'imam est nanti de pouvoirs étendus, faisait de lui le commandant suprême des forces armées, lui conférant le droit de déclarer la guerre, et de faire la paix, de nommer les chefs d'état-major et le chef des gardiens de la révolution, et de désigner les membres du conseil national de défense.

La décision de l'imam intervient alors que l'armée est secouée par des purges et des mouvements revendicatifs.

Lundi, cinq mille officiers, techniciens et parachutistes de l'armée de l'air avaient manifesté devant l'hôpital où se trouve l'imam, réclamant la création de conseils des forces armées islamiques et la révocation des officiers ayant servi sous le régime du chah. Précédemment, plusieurs milliers d'entre eux avaient occupé la mosquée de l'université de Téhéran, puis l'avaient évacuée à l'appel du président Bani Sadr.

D'autre part, le journal indépendant *Bamdad*, qui avait cessé sa parution il y a deux semaines après avoir été accusé par les « étudiants islamiques » d'être tombé sous l'influence des Etats-Unis, a reparu lundi. Dans un long éditorial, *Bamdad*, seul journal en langue persanne qui ne soit pas contrôlé par le clergé chiite, écrit que les récentes déclarations du président Bani Sadr et d'autres personnalités critiquant les allégations des « étudiants islamiques » confirment implicitement que les accusations contre le journal n'étaient pas fondées.

Un accord est intervenu entre Washington et Téhéran sur la composition de la commission internationale d'enquête sur l'ancien chah d'Iran et son régime, et seuls restent à mettre au point des « *détails techniques, c'est-à-dire non politiques* », a annoncé lundi le porte-parole de l'ONU. L'acceptation de Téhéran a été donnée oralement au secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, et celui-ci n'attend plus que la confirmation officielle, a précisé le porte-parole.

Le porte-parole a laissé entendre qu'il y avait également accord sur la détermination du moment où les otages américains seraient libérés et les modalités selon lesquelles les accusations d'ingérence et de complicité avec le régime de l'ancien chah, portées contre les Etats-Unis, pourraient s'exprimer. Cependant, le porte-parole a indiqué qu'il ne pouvait pas faire une déclaration formelle sur ces questions.

Le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, a estimé, pour sa part, lundi, que « *les otages à l'ambassade des Etats-Unis, à Téhéran, seront relâchés d'ici une quinzaine de jours* ».

Dans une interview au quotidien conservateur autrichien *Die Presse*, M. Waldheim a précisé que la commission d'enquête internationale se rendra cette semaine à Téhéran et « *lui soumettra les résultats de ses travaux dans une ou deux semaines* ».

« *C'est pendant cette période*, a-t-il ajouté, *que les otages devraient être libérés.* »

Interrogé à ce sujet à Paris, M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères d'Iran, a déclaré lundi soir, dans une interview à FR 3, qu'il ne pensait pas que la libération des otages américains intervienne dans une quinzaine de jours.

« *De toute façon*, a-t-il ajouté, *nous n'en sommes pas là. Il ne faut pas brûler les étapes. Essayons d'accomplir un premier pas solide avec la composition de la commission qui commencera le travail.* »

A la question : « *Etes-vous d'accord avec M. Waldheim, qui a dit que la commission se rendrait à Téhéran dans le courant de la semaine ?* » M. Ghotbzadeh a répondu : « *Peut-être à la fin de la semaine, si tout va bien, si la commission est vraiment formée, et si l'annonce de la formation est officielle.* »

Le ministre iranien a conclu : « *Un certain nombre de gens à l'ONU parlent beaucoup, et parfois de manière irresponsable. La libération des otages n'est pas la finalité du travail de la commissions.* » — (Reuter, A.F.P.)



(Dessin de KONK.)

Egypte

Le premier «cocktail» de l'ambassade d'Israël

De notre correspondant

Le Caire. — *Jamais cérémonie diplomatique, même lors de la réouverture de l'ambassade américaine au Caire après la guerre d'octobre 1973, ne s'était déroulée ces dernières années dans la capitale égyptienne dans une atmosphère aussi contrastée. Jamais réception d'ambassade n'a aussi peu mérité le terme mondain de « cocktail » que la kermesse empreinte à la fois d'exaltation, d'émotion et d'anxiété qui a marqué, le lundi 18 février au matin, l'ouverture officielle de la chancellerie israélienne au Caire.*

Tout avait commencé sur un trottoir de la banlieue de Dokki, devant la petite villa moderne fraîchement repeinte, 23, rue Mohieddine-Aboul-Haz, où seront installés les bureaux de l'ambassade. Une bonne heure avant que le drapeau à l'étoile bleue de David ne soit déplié sur la façade, une petite foule bruissante s'était réunie devant la villa.

Outre des journalistes des quatre coins du monde, on y rencontrait des pharmaciens juifs français et leurs épouses en vacances en Egypte, des membres d'organisations juives américaines venus pour l'occasion, de vieux israélites égyptiens en vêtements râpés sous la houlette du chef de leur communauté, quelques fonctionnaires égyptiens des affaires étrangères et de l'information, etc.

L'apparition sur le balcon des diplomates israéliens, sous la conduite du chargé d'affaires, M. Youssef Hadas (un juif arabophone et francophone originaire d'Alep, en Syrie), mit fin aux discussions. Seule ombre au moment de la levée des couleurs israéliennes, de longs cris féminins de deuil s'élevèrent d'un immeuble jouxtant l'ambassade d'Israël et où résident des étudiantes arabes, notamment soudanaises. Le service d'ordre, omniprésent et à l'affût du moindre incident, fit fermer les fenêtres des étages d'où provenaient ces hurlements manifestement anti-israéliens.

Cette fausse note fut vite oubliée dans la ruée des invités, des sympathisants et des curieux vers les pièces de l'ambassade décorées uniquement de portraits du chef de l'Etat et du premier ministre israéliens. Indifférents aux jus de fruits et aux cacahuètes, les visiteurs, juifs en majorité, voulaient surtout toucher les murs de la première ambassade israélienne en terre arabe et se faire photographier, avec un calot rituel sur la tête, près de la Mezouzah, ce petit rouleau portant une invocation à Dieu « que tout israélite digne de ce nom se doit de fixer dans un étui à la porte de sa demeure ». *C'est là que des larmes provoquées par la joie du moment et le souvenir des épreuves passées jaillirent des yeux de plus d'un juif égyptien.*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Israël

LA PRESSE CRITIQUE LES DÉCLARATIONS FAVORABLES AUX PALESTINIENS DU GRAND RABBIN DE GRANDE-BRETAGNE.

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Des déclarations du grand rabbin de Grande-Bretagne, Emmanuel Jakobovitz, en faveur de la création d'un Etat palestinien, et contre les implantations israéliennes dans les territoires occupés, ont suscité une vive émotion au sein des milieux officiels israéliens. C'est en effet la première fois qu'une personnalité juive de la Diaspora adresse directement de tels propos à l'opinion israélienne.

Le grand rabbin avait convoqué, la semaine dernière, les correspondants de la presse israélienne à Londres pour leur exprimer ses préoccupations. « Les clés de la paix au Proche-Orient, avait-il déclaré, ne se trouvent pas au Sinaï, mais dans les relations entre Israël et les Palestiniens. C'est précisément dans ce domaine que nous allons gagner ou perdre, car c'est là que le sort d'Israël se jouera. » Le grand rabbin a ajouté qu'il considérait comme une « catastrophe » le fait d'« empêcher la paix sous l'influence d'une sorte de khomeinisme juif », faisant ainsi allusion à l'attitude des milieux religieux intégristes.

Comme il fallait s'y attendre, la presse proche du gouvernement a *attaqué ces propos*. Le « Jerusalem Post », destiné surtout aux lecteurs étrangers, a consacré déjà plusieurs articles et une page entière à la dénonciation de ses « idées dangereuses ». Le journal « Maariv » a comparé les positions du rabbin à « celles du Dr Nahum Goldmann et du P.C. israélien, qui nuisent à la politique du gouvernement Begin ». L'organe du Parti national religieux membre de la coalition au pouvoir, « Hatsofe », dissimule mal son embarras devant les propos d'une aussi importante personnalité religieuse. Dans un long éditorial, le journal écrit que le devoir d'un grand rabbin est d'« envoyer en Israël des jeunes gens pour peupler la Judée et la Samarie (Cisjordanie) ».

(Intérim.)

MORT DE NATHAN YALIN-MOHR

Nathan Yalin-Mohr, l'une des figures légendaires des organisations clandestines juives à l'époque du mandat britannique sur la Palestine, est mort lundi 18 février à Tel-Aviv.

Né en 1913 à Groduv, en Pologne, Nathan Yalin-Mohr avait participé à tous les combats pour la naissance de l'Etat d'Israël, aux côtés de l'actuel premier ministre, M. Begin, ami proche dont il avait été le témoin de mariage. N. Yalin-Mohr avait été l'un des chefs de l'Irgoun avant de rejoindre le Lekhi, une autre organisation clandestine juive, plus extrémiste, connue sous le nom de groupe Stern.

Arrêté par les Anglais en 1941, il s'évadait peu après et organisait en novembre 1944 l'assassinat au Caire de lord Moyne, ministre résident britannique au Proche-Orient.

Elu à la première Knesset, il s'éleva contre la campagne du Sinaï, se faisant l'avocat d'un traité de paix entre Israéliens et Arabes. Après la guerre de six jours, il milite dans le Mouvement israélien pour la paix et la sécurité. A plusieurs reprises, N. Yalin-Mohr s'était prononcé en faveur d'un Etat palestinien, condamnant sévèrement le refus de M. Begin de discuter avec l'O.L.P. En juin 1978, il avait publié aux Presses de la Renaissance un ouvrage autobiographique, Israël, Israël..., *dont* le Monde *a rendu compte dans ses éditions du 28 juin 1978.*

Syrie

HUIT MEMBRES DE LA CONFRÉRIE DES FRÈRES MUSULMANS TUÉS A ALEP

Alep (A.F.P.). — Huit membres de la confrérie des Frères musulmans ont été tués lundi 18 février à Alep, au cours d'une opération lancée par les forces de sécurité syriennes contre une de leurs caches, a annoncé l'agence syrienne d'information Sana.

L'agence précise que d'importantes quantités d'armes ont été saisies, en particulier « des fusils mitrailleurs, des revolvers, des grenades et des documents relatifs à des plans d'actions criminelles contre l'Etat. »

Les huit « terroristes » se trouvaient à l'intérieur d'un appartement situé dans la rue Sakhour et ont opposé une vive résistance aux forces de l'ordre avant d'être tués, précise l'agence. Selon les milieux proches du commandement militaire, les huit Frères musulmans tués étaient impliqués dans de récents assassinats et actes de sabotage dans le district d'Alep. En juin, un groupe terroriste des Frères musulmans avait assassiné cinquante-trois cadets de l'école d'artillerie de la ville.

Parlant lundi devant le Parlement, le premier ministre syrien, M. Abdallah Al Kassem, a dénoncé les Frères musulmans, « conspirateurs et saboteurs liés au sionisme et à l'impérialisme », et a souligné « la nécessité du renforcement de l'armée syrienne, afin qu'elle puisse assumer ses responsabilités dans la défense du territoire ».

A TRAVERS LE MONDE

Arabie Saoudite

● LE ROI KHALED HOSPITALISE. — Hospitalisé, lundi 18 février, après un malaise, le roi Khaled d'Arabie Saoudite a subi des examens médicaux dont les résultats « sont rassurants et satisfaisants », rapporte l'Agence saoudienne de presse. — *(Reuter.)*

Italie

● DEUX ATTENTATS A LA BOMBE *ont été commis dans* la soirée du 18 février, à Rome, contre les sièges de compagnies aériennes. Ils ont été revendiquées par l'« armée clandestine arménienne ». — *(A.F.P.)*

Japon

● UN ENVOYE SPECIAL AU PROCHE-ORIENT. — M. Sonoda, ancien ministre des affaires étrangères, a quitté Tokyo, mardi 19 février, pour une mission de vingt-cinq jours au Proche-Orient et en Asie, comme envoyé spécial du premier ministre, M. Ohira. Cette tournée commence dans les Emirats arabes unis et se poursuivra en Irak, à Oman, en Syrie, en Arabie Saoudite, au Pakistan, en Inde, et peut-être en Iran. Pendant son séjour à Damas, M. Sonoda pourrait rencontrer M. Arafat, indique-t-on à Tokyo. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● LES MESURES D'AMNISTIE décrétées à l'occasion du trentième anniversaire de la R.D.A., en octobre, ont permis à vingt et un mille neuf cent vingt-huit personnes de recouvrer la liberté, indique l'agence est-allemande A.D.N. Soixante-quatre personnes amnistiées ont gagné la R.F.A. ou Berlin-Ouest, indique-t-on dans cette ville, où l'on ajoute toutefois que mille cinq cents détenus politiques amnistiés feraient l'objet d'une surveillance étroite de la part des autorités de R.D.A., qui les empêcheraient notamment d'avoir des contacts avec leur famille en R.F.A. ou avec des institutions publiques afin de pouvoir quitter le pays. — *(A.F.P.)*

République populaire du Congo

● LES RELATIONS FRANCO-CONGOLAISES. — M. Emmanuel Yoka, directeur du cabinet du président Sassou N'Guesso du Congo, a été reçu, lundi 18 février, par M. Giscard d'Estaing, auquel il a remis un message du chef de l'Etat congolais. A l'issue de l'entretien, M. Yoka a souligné que les relations franco-congolaises étaient exemptes de tout contentieux.

Vietnam

● M. LE DUC THO, qui fut, pendant la guerre du Vietnam, l'interlocuteur de M. Kissinger lors des négociations de Paris, occupe désormais la fonction de secrétaire adjoint de la commission militaire centrale du comité central du P.C. vietnamien, a annoncé ce mardi 19 février la presse de Hanoï. Cet organisme est toujours présidé par le général Giap, qui a abandonné récemment ses fonctions de ministre de la défense. M. Le Duc Tho est aussi le numéro cinq du bureau politique du P.C.V. ; il est responsable des questions d'organisation et de personnel au sein du parti. Il est âgé de soixante-neuf ans. — *(A.F.P.)*

Avant de quitter Paris pour Téhéran

M. GHOTBZADEH DÉMENT AVOIR RENCONTRÉ M. HAMILTON JORDAN ÉMISSAIRE DU PRÉSIDENT CARTER

M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre des affaires étrangères d'Iran, qui a prolongé son séjour à Paris de vingt-quatre heures, a effectué ce mardi matin 19 février une visite éclair à Bordeaux, où il a rencontré M. Rifaat El Assad, frère du président syrien Hafez El Assad, actuellement dans la capitale régionale de l'Aquitaine pour consulter un spécialiste de la faculté de médecine.

D'autre part, M. Sadegh Ghotbzadeh aurait rencontré samedi soir discrètement M. Hamilton Jordan, secrétaire général de la *Maison Blanche*. Cette rencontre, d'abord révélée par R.T.L. et confirmée par d'autres sources, se serait déroulée au domicile de M. Hector Villalon, un politicien argentin connu pour ses attaches avec le mouvement péroniste.

L'entretien se serait déroulé en présence de Me Jacques Michel, un avocat français qui a servi d'intermédiaire dans l'affaire de la libération des Français emprisonnés en Argentine. Toutefois, M. Ghotbzadeh, avant de quitter Paris, a formellement démenti, ce mardi, que cette rencontre ait eu lieu et a attribué l'information à des « avocats communistes français ». Pour sa part, l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris se refuse à tout commentaire.

Le Monde

politique

L'U.D.F. étudie la limitation du cumul des mandats

M. François Léotard, député U.D.F.-P.R. du Var, a rendu public, lundi 18 février, le rapport sur le cumul des mandats rédigé par un groupe de travail de l'U.D.F., créé au début de l'année 1979.

Les auteurs du rapport proposent un mécanisme de limitation des mandats fondé sur deux principes : d'une part, la limitation à deux mandats permanents parmi les cinq mandats territoriaux (municipal, départemental, régional, national et européen) et, d'autre part, l'incompatibilité entre les mandats « *qui peuvent être — ou devraient être — considérés comme des occupations à temps plein et d'un niveau hiérarchique, ou de rémunération, comparable à celui de parlementaire* » (maire d'une ville de plus de cent mille habitants, président de conseil général, membre de l'Assemblée européenne).

Le groupe de travail propose des aménagements aux réglementations existantes, notamment : la création d'un statut du suppléant de député faisant de lui un membre de droit du conseil régional. Il avance aussi des suggestions qui « *en prolongeant la réforme souhaitée, la rendraient plus efficace* » : la revalorisation des mandats locaux (avec, par exemple, l'octroi d'une indemnité aux conseillers généraux), l'amélioration des procédures parlementaires (association des élus à la préparation des projets de loi, division des commissions en « groupes spécialisés », allongement de la durée des sessions) et le renforcement du rôle des partis politiques afin d'en faire « *les véritables agents de la vie démocratique* », des « *canaux efficaces pour la remontée de l'information des citoyens vers les décideurs* ».

Les auteurs du rapport constatent que 79 % des députés et plus de 93 % des sénateurs sont des élus locaux. A l'Assemblée nationale, le classement par formation politique fait apparaître que les cas de cumuls simples (un mandat local) ou « *renforcés* » (deux mandats locaux) sont plus nombreux dans l'opposition que dans la majorité : 83,3 % pour le P.S., 83,5 % pour le P.C., 78,5 % pour les non-inscrits, 77,4 % pour le R.P.R. et 75,4 % pour l'U.D.F. ; 42 % des députés sont aussi conseillers généraux et maires ; 26 % sont maires ou adjoints ; 11 % sont conseillers généraux. Les « super-cumuls » (au moins quatre mandats dont deux fonctions importantes) concernent 10% des députés et 20 % des sénateurs.

Le rapport présenté lundi par M. Léotard va maintenant être discuté par les instances de l'U.D.F. Les auteurs du rapport tirent cette conclusion de leurs travaux : « *L'idée d'une interdiction de cumul entre les mandats importants, d'une limitation du nombre des mandats cumulables [est] une étape vers la solution idéale du mandat unique, d'un rééquilibrage des pouvoirs en faveur de la province et d'une clarification des rapports entre les élus et les fonctionnaires (...). Il n'y aura pas de répartition des pouvoirs si Paris reste le centre trop exclusif des pouvoirs politiques et administratifs.* »

● *A Cherbourg*, M. André Miclot, conseiller municipal socialiste, a décidé de reprendre sa liberté de vote à l'intérieur du conseil municipal que préside M. Louis Darinot, député socialiste. M. Miclot reproche à la municipalité son impuissance à décider et à appliquer les orientations prises par la section socialiste. Le conseil municipal de Cherbourg a déjà connu plusieurs crises de ce genre (*le Monde* du 14 septembre et des 14 et 24 novembre).

Pour l'État-nation

(Suite de la première page.)

Au confluent de cette glorification du refus de l'Etat, du refus de la nation et du snobisme du renoncement qui accompagne ces deux refus, on trouve la sublimation du droit des minorités d'imposer leur loi à la *majorité*.

Le respect des légitimes originalités devient un droit au séparatisme. Négligeant que la démocratie est la règle de la majorité, on laisse des minorités, qui sont des minorités à l'intérieur des minorités dont la fusion a formé la nation, agir par la violence et l'intimidation, au mépris de toutes les réponses du suffrage universel. Et ce renoncement engendre un racisme de fait qui est l'exact opposé de la conception française de l'Etat-nation où, du fait d'une longue histoire commune, la cohabitation des races, des croyances et des opinions s'est muée en une solidarité qui est le gage même de l'existence française. Comment peut-on dissimuler la gravité de ces appels à l'« ethnie » qui émanent d'agitateurs dont la brève philosophie est marquée par l'intolérance la plus affreuse, celle qui naît de l'affirmation antinationale et raciste ?

S'il fallait une preuve de la complicité entre « supranationalité » et « démembrement », il n'y a qu'à regarder l'action des adversaires de l'Etat-nation à la française. Ce sont les mêmes qui glorifient le séparatisme ethnique et stigmatisent les prétentions de la France à l'indépendance. L'Assemblée européenne est leur champ de manœuvre privilégié. Ils y trouvent de scandaleux concours verbaux et financiers, pendant que leurs émules agissent sur le terrain, téléguidés par des puissances extérieures — au dire même de notre ministre de l'intérieur.

Il est temps que les républicains se lèvent. Il est temps que les républicains protestent. *Il* est temps que les républicains agissent. *J'ose le dire et l'écrire : l'Etat-nation a fait la grandeur* de la République. C'est lui qui a permis l'organisation libérale de cette démocratie qu'est la France. Et la paix et la liberté du monde auraient beaucoup à gagner à la diffusion de ce mode de gouvernement qu'est l'Etat-nation à la française.

∴

Dans ce monde immense, dont on voudrait que toute nation ne fut plus qu'une province, le fait national demeure la première réalité de la politique et l'Etat national, le meilleur rempart de la liberté et de la promotion des Français.

Pourquoi ? Car l'Etat, c'est la force. La nation, c'est la liberté. Et, dans la *conception* française, l'Etat-nation est cet Etat de droit qui met la force au service de la liberté. *L'*Etat-nation concilie le maximum d'efficacité du pouvoir avec le maximum de respect des droits individuels. Telle est la France. Parce que l'Etat y accepte la division de ses fonctions — fonction parlementaire, judiciaire, administrative, — ces dernières dans les villes et les départements dévolus à des élus. Parce que la nation y est pluraliste, c'est-à-dire admettant comme légitimes des différences de races, d'opinions ou de croyances. Parce que la France est le pays où est née simultanément la double revendication de la souveraineté nationale et des droits de l'homme, l'une étant le moyen de l'autre grâce à cette solidarité de fait qui, transcendant les différences, permet le libre exercice du suffrage universel. Ainsi la *nation, bastion* de la liberté, a mission de donner force à l'Etat et l'Etat légitimé par l'acceptation nationale a mission de donner force à la nation. Tel est le principe de la République française dont l'unité spirituelle a toujours été le garant de l'indépendance.

C'est dire que la nécessaire coopération internationale — et au premier chef la coopération européenne — ne peut se développer sur la dissolution de la nation. La Communauté européenne est une zone de convergence des intérêts pour les peuples qui la composent. Elle n'est pas l'« ultima ratio » de la politique. Elle n'est pas le principe de solidarité fondamentale au nom duquel les peuples sont prêts à sacrifier leurs intérêts légitimes. La coopération est utile. L'intégration est dangereuse. Mais la coopération n'a jamais été féconde que pour les peuples forts. On se souvient des traités inégaux. Alors pourquoi conclut-on des négociations commerciales communautaires, alors que nos réserves et nos désaccords n'ont pas été pris en compte ? Reconnaît-on que la thèse de la souveraineté limitée est utilisée par les dirigeants soviétiques — et chinois — pour justifier leurs annexions ? A-t-on oublié que la force de dissuasion française — dont tout le monde se félicite aujourd'hui — a été mise en place malgré l'hostilité des Etats-Unis ? Minimise-t-on les risques d'une pénétration étrangère dans nos secteurs industriels de pointe ? Ne sacrifie-t-on pas à des résultats financiers à court terme les exigences de l'indépendance future ? L'économie ne commande pas le monde. Et quand elle refuse de reconnaître les frontières, c'est à l'Etat-nation qu'il revient de les lui rappeler. Non pour refuser le commerce. Non pour arrêter sa marche et son succès. Mais pour le domestiquer, c'est-à-dire pour faire qu'il n'aboutisse pas obligatoirement à l'enrichissement des plus forts et à l'élimination des plus faibles, pour que des choix économiques n'aboutissent pas à un appauvrissement politique.

∴

Et dans le maintien de la paix du monde, dans ce refus de la politique des blocs qui doit être le nôtre, quels meilleurs môles de sécurité que l'existence d'Etats-nations libres et responsables ? D'Etats qui, ignorant l'humiliation comme la coercition, ne connaissent que le consentement politiquement affirmé par une loi de la majorité librement désignée à dates régulières par le suffrage universel des hommes et des femmes ?

En refusant le langage de l'Etat et celui de la nation pour le respect des choses essentielles et sacrées, ses dirigeants et nos orateurs politiques laissent la République s'affaisser. Il est doux de parler de la qualité de la vie ou des chances d'une société nouvelle ! Il est facile de légiférer d'affaires économiques ou de décréter sur des questions de personnes. Les craquements sont ainsi dissimulés ! Mais le devoir serait d'assurer contre vents et marées la France indépendante et la France unie, c'est-à-dire d'affirmer la valeur politique et morale de l'Etat-nation à la française, condition de toute participation féconde à la vie internationale.

Et pour nous, Français, et pour tous ceux qui deviendront français ou ambitionnent de le devenir, l'Etat-nation, c'est la personne France, la patrie irremplaçable.

MICHEL DEBRÉ.

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, qui a présidé du 14 au 17 février, à Dakar, le congrès de l'Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones (AIMF), dont il est le fondateur et le président, a déclaré avant de quitter la capitale sénégalaise : « *Ce congrès aura pour effet de renforcer sensiblement les liens entre grandes villes ayant en commun la langue française* ».

Si M. Chirac a admis que toutes les expériences des villes d'Europe ne sont pas transposables en Afrique, il a estimé que la recherche des meilleures techniques pour des problèmes comme l'adduction d'eau, d'électricité, s'impose pareillement à toutes les cités. « *En revanche*, a-t-il dit, *la restructuration urbaine est un problème plus important pour les villes des pays en développement que pour les autres* ».

● *La Fédération des gaullistes de progrès*, dont le secrétaire national est M. Jacques Blache, estime que, dans sa dernière conférence de presse, M. Chirac s'est comporté « *en faire-valoir du futur candidat Giscard de 1981* ».

A propos des enquêtes administratives sur un notable M.R.G.

Le préfet de la Haute-Saône a invité le maire de Saulx-de-Vesoul à mettre fin à ses «errements»

M. Pierre Costa, préfet de la Haute-Saône, nous a adressé une lettre à propos des enquêtes administratives dont fait l'objet la gestion municipale du docteur Jules Billing (M.R.G.), conseiller général, maire de Saulx-de-Vesoul (*le Monde* du 13 février).

M. Costa écrit notamment :

« *Ces enquêtes ont été menées à ma demande et les rapports auxquels elles ont donné lieu ont été adressés à chacun des ministres compétents qui ont seuls le pouvoir de décider s'ils doivent ou non faire l'objet de publicité. J'ai, pour ma part, tirant leçon de ces inspections, invité, par écrit, le maire à prendre toutes dispositions pour que cessent ces errements qui lui étaient reprochés.* »

M. Costa affirme aussi que les propos qu'il a tenus devant l'assemblée départementale ont été mal rapportés : « *J'ai dit très exactement*, indique-t-il, *s'agissant des rapports d'inspection : « J'en ai tiré les conclusions qui » s'imposent et j'ai refusé de me » laisser imposer, par d'autres, » des conclusions ou des solutions » aux conclusions qui m'avaient » été apportées par l'inspection » générale, et Dieu sait que j'ai » fait l'objet de pressions... pour » mettre à l'index un membre » de votre assemblée.* » Le préfet ajoute : « *Les pressions auxquelles j'ai fait allusion ne viennent pas, c'est évident, d'un ou plusieurs ministères, mais de gens qui avaient, sur le plan local, tout intérêt à nuire au docteur Billing.* »

M. André Girard (div. g.), président du conseil général, nous précise, d'autre part, qu'il n'est pas l'auteur de l'expression « *otage du préfet* » employé pour qualifier la position de M. Billing. « *J'ai dit qu'il me semblait bien, après le vote à bulletin secret réclamé par la minorité sur un dossier défendu par la majorité et sur lequel cette dernière a été battue d'une voix, que la majorité avait du plomb dans l'aile, et que, par ailleurs, chaque fois que la minorité souhaitera l'emporter, elle pourra, usant du vote à bulletin secret, avoir la majorité. En réponse à la question :* « Que pensez-vous de la situation du docteur Billing ? ». *J'ai dit que la déclaration de l'intéressé par laquelle il entendait reprendre sa liberté de vote pouvait laisser supposer que son vote, en l'occurrence, avait été favorable à la minorité, mais que, le vote ayant été secret, personne ne pouvait accuser l'un ou l'autre des quinze conseillers généraux de gauche d'avoir changé de camp, et que, pour ma part, je me garderais bien de porter cette accusation à l'endroit de M. Billing.* »

[Nous prenons acte des précisions apportées par le président du conseil général, d'autant plus volontiers que la paternité de l'expression « otage du préfet » appartient, en effet, ainsi que l'indiquait notre texte, aux élus de l'opposition.

Nous prenons acte également de la mise au point du préfet de la Haute-Saône, qui dissipe l'ambiguïté que ses déclarations avaient suscitée, non seulement dans l'esprit des observateurs mais aussi dans celui de certains conseillers. Ceux-ci avaient cru entendre ou comprendre, en effet, que M. Costa refusait les conclusions « ministérielles » après les rapports d'enquête.— A. M.]

LES HOMMES POLITIQUES ET L'ARGENT

« L'Humanité » critique l'enquête du « Point »

« *Ce que « le Point » cache à ses lecteurs* » : sous ce titre, *l'Humanité* publie, mardi 19 février, sur une page, une critique de l'enquête réalisée par « *l'hebdomadaire de la Banque de Paris et des Pays-Bas* » sur « *les hommes politiques et l'argent* » (*le Monde* du 19 février).

L'Humanité reproche notamment au *Point* de n'avoir publié que des extraits des quinze réponses qui lui ont été adressées par les personnalités questionnées. Le quotidien communiste regrette que l'hebdomadaire « *ne donne que de très vagues indications sur les patrimoines, sous prétexte que ses correspondants n'ont pas procédé à une évaluation globale* » et déplore qu'il ait négligé les revenus des conjoints.

« *Seul Georges Marchais a eu le courage et l'honnêteté de publier intégralement le total de ses revenus, le montant de son patrimoine et de fournir les précisions identiques pour son épouse* », écrit Michel Naudy.

L'organe central du P.C.F. entreprend de révéler ce que, selon lui, *le Point* « *préfère taire* » : « *Les liens de la droite et des milieux d'affaires* ». Il fait état d'une liste de treize députés de la majorité qui « *ont ou ont eu des activités dont la nature est susceptible d'être incompatible avec leur mandat de député* », du « *compte en banque* » de M. Marcel Dassault et des « *douze châteaux de la famille* » Giscard d'Estaing.

L'Humanité rappelle enfin que le groupe communiste de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi tendant à renforcer le contrôle en matière d'« incompatibilité parlementaires » Les députés communistes estiment que chaque député devrait présenter au bureau de l'Assemblée nationale « *une déclaration dans laquelle il précise de manière exacte et concrète sa situation à l'égard des entreprises privées* ».

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

M. Georges Marchais et les intellectuels du P.C.F.

« *Marchais devant « ses » intellectuels ? Qui s'en émeut encore ?* » demande Jean Daniel dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. La question, pour lui, vaut réponse. Il n'empêche qu'elle « émeut » plusieurs hebdomadaires, à commencer par celui dont il est le directeur et dans lequel Georges Mamy écrit, à propos du conseil national du P.C.F. qui s'est réuni les 9 et 10 février dernier à Bobigny : « *Marchais a déclaré closes toutes les discussions qui s'obstinent, portées par la vie, à resurgir. Il a même recouru, sans doute pour qu'il soit bien entendu que rien de plus ne serait toléré, au procédé classique qui consiste à radicaliser les thèses qu'il importe de disqualifier.* »

Georges Mamy fait référence aux deux « *interdits* » prononcés à Bobigny par le secrétaire général du parti communiste : « *On ne peut*, avait dit M. Georges Marchais, *au nom des XXIIe et XXIIIe congrès, préconiser une conciliation tous azimuts avec la social-démocratie... On ne peut (...) demander la rupture avec le parti communiste de l'Union soviétique.* »

Dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN*, Antoine Spire, intellectuel critique du P.C.F., relève, lui aussi, ce passage du discours de clôture prononcé par M. Marchais et s'étonne de son analyse. « *Ne peut-on désapprouver l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan sans pour autant souhaiter une rupture du P.C.F. avec le parti communiste d'U.R.S.S. ? Ne peut-on critiquer la politique de grande puissance de l'Union soviétique et reconnaître à la fois le rôle qu'elle joue pourtant en faveur de la paix ? Ne peut-on souhaiter qu'à la base, dans les luttes, l'union se réalise chaque jour sans préconiser pour autant l'action tous azimuts avec le parti socialiste ?* » écrit-il. « *Georges Marchais juge ces propositions successives inconciliables. Il souhaite que les communistes choisissent leur camp. A entendre les réactions que suscite ce conseil national au sein du P.C.F., il semble toutefois que cette attitude ne soit pas du goût de tous les communistes.* »

Elle a au moins si l'on en croit André Lesueur dans *Valeurs actuelles*, dissipé « *les dernières illusions des intellectuels contestataires qui avaient pu croire aux promesses d'ouverture faites en décembre 1978, à la précédente rencontre de Vitry. En proie à de sévères critiques consécutives à l'échec électoral de la gauche, M. Marchais avait alors admis la nécessité d'* « étudier les critiques, de corriger les défauts et de remédier aux insuffisances de notre activité ». *A Bobigny, cette humilité a disparu.* »

André Lesueur insiste sur le caractère « révolutionnaire » du P.C.F. que M. Marchais tente d'affirmer, dans le discours qu'il tient au fil des semaines. « *Il faut prendre M. Marchais au sérieux si l'on veut comprendre son retour à la révolution* », titre l'hebdomadaire.

Tant de sérieux amuse J.-M. Masson qui ne paraît guère effleuré par le doute lorsqu'il expose, dans *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire, comme une élémentaire vérité : « *Tout le monde sait bien que la direction du P.C.F. et Georges Marchais ne sont pas « révolutionnaires ». Il n'y a guère plus que les Trissotin de la presse bourgeoise pour pousser des cris d'horreur en entendant Marchais parler de « révolution ». Car, à bien lire le rapport de Marchais qui a clos le conseil national de Bobigny, il faut être aveugle pour ne pas comprendre que le P.C.F. reste fidèle à sa politique de collaboration de classes, à la politique d'Union du peuple de France.* »

« Révolutionnaire », *alors, Marchais et le P.C.F. ? Ou, au contraire, les meilleurs défenseurs aujourd'hui du chauvinisme dans la classe ouvrière, du « dialogue » avec la hiérarchie catholique dans le projet de l'Union du peuple de France, du parlementarisme enfin, sous la forme du soutien concret aux institutions de la Ve République* », poursuit-il.

Après s'être gaussé des frayeurs de la « *presse bourgeoise* », J.-M. Masson arrive à la même conclusion que *VALEURS ACTUELLES* : « *Il est certain que la « discussion » de Bobigny va donner de nouveaux motifs de mécontentement à de nombreux intellectuels et militants du parti.* »

Le conseil national de Bobigny n'aidera probablement pas, toutefois, à alimenter l'étude de *L'EXPRESS* sur les « ex » du P.C.F. Du moins pour les intellectuels. Car ils ne quittent plus leur parti. Ils contestent de l'intérieur, ainsi que le remarque Branko Lazitch : « *L'histoire s'accélère : autrefois, en U.R.S.S., les dissidents ne pouvaient pas s'exprimer ; aujourd'hui, le régime ne parvient plus à les faire taire. Autrefois, dans le P.C.F., les opposants étaient exclus sans avoir pu se défendre : aujourd'ui, parfois, ils plaident leur cause sans être automatiquement exclus.* »

De l'intérieur

C'est vrai pour les plus connus. Qu'en est-il des autres, intellectuels ou non ? Michel Labro et Jacques Roure, qui se sont penchés sur les cas des « ex »-militants communistes, écrivent dans *L'EXPRESS* : « *Le premier parti de France n'est ni le P.S., ni le R.P.R., ni le P.C. : c'est le parti des « ex », des communistes exclus ou descendus en marche de l'aventure prolétarienne (...). Des dizaines de milliers de communistes de tous rangs quittent le parti chaque année. Sans bruit. Ils ont adhéré dans l'enthousiasme d'une grève, d'une fête, d'une lutte. Ils militent un temps. Et partent, pour des raisons personnelles, ou parce que la vie militante paraît trop exigeante. Le parti communiste laisse tous les ans au bord du chemin entre cinquante mille et soixante-dix mille militants.* »

Toutes ces analyses sur le comportement des intellectuels contestataires et la riposte de M. Georges Marchais devant le conseil national du P.C.F. sont dénoncées par *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du P.C.F. Son équipe de rédaction publiait, le 16 février, son dernier numéro, après trente-cinq années d'existence. « *Une page est donc tournée, mais une autre s'ouvre (...). A vous tous qui nous lisiez nous ne dirons pas adieu, mais au revoir (...). D'ordinaire, la disparition d'un journal est chose triste. Tel n'est pas le cas de celle de FRANCE NOUVELLE* », souligne la rédaction. *FRANCE NOUVELLE* et *LA NOUVELLE CRITIQUE* seront remplacés, à partir du 7 mars, par *REVOLUTION*.

« *La plupart des commentateurs ne cherchent plus ni à informer sur la politique des communistes, ni à comprendre cette politique, fût-ce d'un point de vue critique, mais uniquement à la combattre et ce, par tous les moyens*, écrit Gilbert Wasserman dans le dernier numéro. *Tous ont ainsi voulu réduire les travaux de Bobigny à on ne sait quelle admonestation à l'égard d'intellectuels communistes. Outre le caractère falsificateur de ces affirmations, il est frappant de constater que dans leur ensemble ces commentateurs passent les faits et gestes du parti communiste au seul crible de leur propre vision politicienne de la politique.* »

CHARLIE-HEBDO qui, chaque semaine, traite de l'actualité par la dérision, publie une photographie de M. Georges Marchais auquel il fait dire, devant un micro : « *Moi, intellectuel qui me suis nourri des œuvres complètes de Zorro, heu... non, de Zig et Puce, je vais vous mimer Gros Nounours en Afghanistan...* » Un méchant montage dont le « *caractère falsificateur* », volontaire, est tout à fait évident. — J.-Y. L.

DÉFENSE

GUERRE OU PAIX

I. – Quelle détente ?

par le général (C.R.) FRANÇOIS MAURIN (*)

Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que le monde auquel nous étions habitués depuis la fin de la dernière guerre avec la bipolarisation Est-Ouest, est tout à fait déstabilisé.

En fait, cette déstabilisation vient avant tout du comportement des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. qui, poursuivant des buts différents, sont arrivés à laisser détruire l'équilibre qui leur était nécessaire pour parfaire leur dialogue et conduire les affaires du monde. Sous couvert de détente, l'U.R.S.S. a continué la réalisation et le perfectionnement de forces militaires classiques et nucléaires au rythme que lui permettrait la découverte de technologies nouvelles.

Le coût de ces matériels modernes, qui fait longuement réfléchir les pays occidentaux avant de lancer un nouveau programme, ne représente pas une notion essentielle pour ce pays d'économie fermée où le cours du rouble et le taux d'inflation ne sont pas le souci principal des foules.

L'atout essentiel

Les Soviétiques participent à toutes les conférences internationales sur la sécurité, la réduction des forces, le désarmement et prêchent la coexistence pacifique, sans jamais avoir fait un geste sérieux pour diminuer la menace que fait peser sur le reste du monde, par son existence même, leur puissance militaire.

Cette puissance est l'atout principal qui a élevé l'U.R.S.S. au rang de Super-Grand, lui a permis de se hisser dans le domaine militaire, au-dessus du niveau des Etats-Unis et ainsi de poursuivre son expansion dans la tradition de la Russie des tsars et dans la perspective de la mondialisation du communisme.

Alors que d'autres croient à la détente, les Soviétiques ne se cachent pas de vouloir la lutte révolutionnaire et la propagation des régimes analogues au leur. Ils ont même affirmé récemment que le rapport des forces leur était maintenant favorable, pour ce faire.

Ils sont à l'affût de toutes les faiblesses de l'Occident pour les exploiter, n'ayant à composer ni avec une opinion publique ni avec leur *mass media*, et nous ont habitués à mener l'offensive tant qu'ils ne rencontrent pas de résistance de leur niveau.

Pendant ce temps, les Etats-Unis, tout en restant assurés de leur puissance économique, ont élu un président qui, de son propre aveu, a eu suffisamment confiance dans le dialogue avec les Soviétiques pour arrêter la construction de la bombe à neutrons et du bombardier B 1, retarder la décision concernant la réalisation du missile MX et procéder à des transferts de technologie fort importants pour la modernisation des armes.

Un contrôle aléatoire

Il vaut mieux discuter que se tourner le dos, mais, en fait, le résultat de ces dialogues amorcés depuis quinze ans n'est pas fameux.

La limitation des sites d'engins anti-engins et finalement l'arrêt du développement de ces systèmes n'a fait l'objet d'une décision commune que parce que les Etats-Unis avaient constaté leur coût prohibitif et les Soviétiques mesuré les très grandes difficultés techniques de réalisation.

Si les accords SALT 1 signés le 20 mai 1972 ont stabilisé le niveau quantitatif des armements offensifs, ils ont eu pour conséquence immédiate le déclenchement d'une nouvelle course, qualitative cette fois, entre les deux signataires.

Le traité SALT 2 fait l'objet d'une remarquable étude parue dans le numéro 3 de la revue *Politique étrangère* éditée par l'Institut français des relations internationales. Il y est facilement démontré que ces accords, valables jusqu'au 31 décembre 1985, mais dont un protocole sur les missiles de croisière ne demeurera en vigueur que jusqu'au 31 décembre 1981, ne présentent d'intérêt que si la confiance dans le respect des engagements pris est totale, en l'absence de mesures de contrôle efficace. Or tout le monde sait que, malgré les progrès réalisés par les satellites d'observation, l'imperméabilité des frontières et l'apparition de missiles mobiles rendent ce contrôle toujours aussi aléatoire en Russie soviétique.

Ce traité prévoit des plafonds très élevés pour le nombre de missiles stratégiques qui dépassent de loin ce qui serait indispensable pour paralyser l'un ou l'autre des protagonistes.

De même, il laisse libre court à la progression des systèmes soviétiques en Europe. A ce sujet, il ne faut pas oublier que la modernisation des forces de l'OTAN par les missiles de croisière et les Pershing II (opérationnels seulement dans quelques années) est provoquée par l'arrivée des SS 20 soviétiques, mobiles, précis et possédant plusieurs têtes nucléaires qui commencent à être déployés face à l'Europe occidentale.

Les conférences sur la réduction des forces à Vienne et le désarmement à Genève n'ont jusqu'ici rien amené de concret. A Helsinki, alors que les Occidentaux pensaient avoir obtenu la généralisation du respect des droits de l'homme, les Soviétiques ont cherché surtout à confirmer la reconnaissance définitive des partages de Yalta.

Pour que des traités soient respectés et des conférences efficaces, il faut que les participants poursuivent des buts compatibles, or la preuve est faite, pour ceux qui en auraient douté, que ce ne fut pas le cas.

Jusqu'alors, l'U.R.S.S., grâce à son arsenal pléthorique, se contentait de soutenir ses partenaires, en leur fournissant des matériels et des techniciens et, en tant que de besoin, en interposant des combattants étrangers. Cela dénotait de sa part une certaine prudence, et voilà qu'en Afghanistan ce sont des troupes soviétiques qui envahissent le pays, sans que celui-ci ait fait l'objet d'une attaque ou d'une menace militaire caractérisée.

Même si on peut chercher des excuses à cette invasion et estimer que l'U.R.S.S. considère l'Afghanistan comme un allié nécessaire dont le territoire représente pour elle une sorte de glacis régional, il est important de noter son changement de comportement et le caractère agressif de cette action menée pour la première fois par engagement direct de l'armée rouge.

Fiers

L'U.R.S.S. pense-t-elle bénéficier maintenant d'une certaine impunité du fait de sa puissance militaire devant l'attitude des Américains ou la révolution islamique ?

Il n'est pas question de ma part de faire ici un procès d'intention, car j'ai eu, en mon temps, des contacts cordiaux et intéressants avec les chefs militaires de l'U.R.S.S. (1). Ils étaient fiers de leurs armées, de ce qu'elles représentaient pour la nation, et ne cachaient pas qu'elles étaient instruites et entraînées dans un style offensif pour obtenir la victoire, ce dont il n'y avait pas lieu de les blâmer. Mais ils m'étaient apparus, en particulier le maréchal Gretchko, très conscients de la difficulté de limiter un conflit dans le temps et dans l'espace, si l'on utilisait l'armement moderne.

(1) Le général Maurin a été chef d'état-major des armées françaises de 1971 à 1975. — (N.D.L.R.)

Les armées ont une place privilégiée dans l'administration de l'U.R.S.S., et leurs chefs obtiennent pour elles une priorité dans la satisfaction des besoins. L'U.R.S.S. a dépensé l'équivalent de 165 milliards de dollars pour son équipement militaire et procédé à vingt-huit nouveaux essais nucléaires en 1979.

Il y a dans tout cela un choix délibéré, le parti et l'armée ne font qu'un, comme si la force restait encore le meilleur moyen d'imposer un certain type de société, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les Soviétiques mènent leur empire, peut-être pour éviter qu'il n'éclate, suivant des normes totalement différentes de celles que nous connaissons, c'est sans doute leur droit, mais il est grave qu'ils continuent à vouloir les imposer aux autres. Pour dialoguer sainement avec eux, il faut avant tout comprendre leur langage, sans l'adopter certes, mais sans s'offusquer. C'est pourquoi je m'étonne qu'on s'étonne devant leurs agissements actuels.

Sur le plan militaire, je reste persuadé que, au-delà des décomptes habituels de chars, d'avions, de navires, de missiles stratégiques et tactiques, et malgré la considération indéniable dont bénéficient les forces armées dans leur pays, ce serait une folie de leur part de tenter une action de grande envergure directement contre l'Occident.

En effet, même si on leur reconnaît maintenant une capacité théorique de première frappe sur des objectifs purement militaires et l'aptitude à mener une offensive massive par des moyens conventionnels, je pense qu'ils n'ont aucun doute sur la réaction immédiate que ces actions entraîneraient sur leur propre territoire.

Cependant, il serait important que le déséquilibre amorcé ne s'accentue pas pour qu'aucun de leurs dirigeants ne puisse avoir la tentation, un jour, d'essayer pour voir ! En revanche, cela n'exclut pas qu'ils exploitent leur puissance dans une région où les risques paraissent moins graves pour eux, sans préjuger des implications désastreuses que cette action peut entraîner à terme pour tous.

Un degré suffisant d'indépendance

La France a été certainement un des pays qui ont le plus fait pour que s'instaure une véritable détente. Persuadée que la politique des blocs ne pouvait conduire qu'à une course effrénée sur les armements et, finalement, à un affrontement suicidaire, elle s'est donné les moyens propres de sa défense.

Elle a ainsi acquis un degré suffisant d'indépendance pour conserver son libre arbitre et déterminer ses positions de façon originale, mais elle ne peut assister sans réagir à une grignotage qui, un jour, risque de remettre en cause les options fondamentales du monde libre.

La poursuite de la réalisation de ses forces nucléaires prouve sa volonté de continuer dans cette voie et de se doter de moyens suffisants pour éviter toute tentative d'agression directe contre elle. Quel est le chef d'Etat qui sacrifierait pour une victoire sans intérêt, puisqu'elle risquerait de se faire sur des ruines, la vie d'un certain nombre de millions de ses concitoyens ?

Je crois au pouvoir de dissuasion des forces nucléaires françaises, et ce malgré l'apparition d'armes nouvelles précises et « moins sales », car le lancement d'une seule de ces armes sur notre territoire ne pourrait donner lieu qu'à des représailles immédiates.

Dans la situation actuelle des forces, la France, pour rester tout à fait dissuasive, doit avoir une stratégie sans nuance et ne laissant place à aucune hésitation.

En ce qui concerne les forces classiques, notre pays a maintenant une industrie d'armement d'un haut niveau. Sans aucune agressivité vis-à-vis de quiconque, on sait très bien que, malgré sa contribution éventuelle contre une attaque classique sur le théâtre européen, l'Occident ne peut répondre que par des armes nucléaires et que, alors, le conflit dégénérerait très vite pour sortir du cadre tactique.

Ses forces classiques lui permettent d'apporter une aide à ceux qui le lui demandent, cette aide a un caractère particulier du fait même de l'indépendance de la France, qui n'impose à aucun des bénéficiaires de se soumettre à une idéologie partisane ou à des conditions économiques contraignantes.

Le président de la République a fait, devant l'ONU, des propositions concrètes pour le désarmement, car, au point où on en est, la véritable paix entre les peuples ne peut venir que de la diminution et du contrôle efficace des armes, en particulier de celles de super-puissances.

Il est symptomatique de la situation actuelle que ces suggestions n'aient encore débouché qu'au niveau des institutions.

Dialogue international

Face au dérèglement récent des rapports internationaux, la France et l'Allemagne viennent de condamner nettement l'invasion militaire en Afghanistan et ont mis l'U.R.S.S. devant ses responsabilités.

La balle est dans son camp.

Pour que la coexistence redevienne pacifique dans le respect mutuel, il faut désormais reprendre un dialogue international sur de nouvelles bases.

La situation mondiale réclame des chefs d'Etat responsables, certes beaucoup de sang-froid, mais aussi beaucoup de lucidité sur l'importance de l'enjeu : la véritable détente dans la réciprocité de la confiance ou l'acheminement inéluctable vers un conflit majeur ?

(*) Président du comité national de liaison Défense-Armée-Nation (DAN).

Prochain article :

DEUX « ARCS » DE CRISE

par Jacques Huntzinger

LA FRANCE LIVRE UN SOUS-MARIN AU PAKISTAN

Un sous-marin d'attaque de 1 200 tonnes de type « Agosta », à propulsion classique, le « Hurmat » (ce qui veut dire « fierté »), construit par les chantiers Dubigeon-Normandie à Nantes, a été officiellement remis, lundi 18 février, à Lorient, à la marine pakistanaise.

Ce bâtiment est armé de quatre tubes lance-torpilles à chargement rapide ; il peut lancer jusqu'à vingt torpilles au total.

Le « Hurmat » est le deuxième d'une série de deux sous-marins de la même catégorie, le premier, dénommé « Hashmat » (ou prestige), ayant été remis au Pakistan en 1978. Les deux bâtiments avaient été primitivement conçus pour la marine sud-africaine, mais le contrat a été annulé par la France en 1977 après l'embargo décrété par l'ONU.

Entre 1969 et 1971, le Pakistan a acquis auprès de la France quatre sous-marins de chasse du type « Daphné » à propulsion classique et déplaçant 700 tonnes. L'un d'eux, le « Hangor », a coulé la frégate indienne « Kukri » pendant le conflit indo-pakistanais de 1971.

Le Monde

régions

Rhône-Alpes

Merlin ou Ribourel pourraient « reprendre » la station du Corbier

De notre correspondant

Grenoble. — La Société d'aménagement du Corbier (SAC), station de ski intégrée de Basse-Maurienne, a déposé son bilan (« le Monde » du 19 février). Le tribunal de commerce d'Albertville (Savoie) a enregistré ce dépôt de bilan le 12 février, le conseil d'administration de la SAC, que présidait l'ancien ministre Jacques Maziol, ayant démissionné au début de l'été dernier.

M. Jacques Maziol, qui fut à deux reprises ministre de la construction dans des cabinets Pompidou, d'avril à novembre 1962 et de décembre 1962 à janvier 1966, est aujourd'hui conseiller technique à l'UNIBAC, qui a succédé à l'UCIP.

Le « trou » de la société d'aménagement du Corbier s'élève à 41 millions de francs. Avec les trois sociétés qui dépendaient de la SAC (la Solive, Tourestel et une S.C.I.), le total du déficit se monte à une somme évaluée entre 70 et 80 millions de francs. Mais cela ne constitue encore que le dixième d'un autre passif phénoménal, celui de l'UCIP (Union bancaire pour la construction immobilière), qui a elle-même déposé son bilan en mai 1979. La SAC, n'étant plus soutenue par l'UCIP, n'a pas tardé à sombrer elle aussi. L'UCIP était une banque montée par des promoteurs. Elle s'est peu à peu lancée à son tour dans la promotion.

La commune détient la clé du problème

La commune de Villarembert sur laquelle se trouve la station de ski, au-dessus de Saint-Jean-de-Maurienne, était liée par une convention avec la SAC, qui devait réaliser un certain nombre d'équipements collectifs, les remontées mécaniques étant gérées par une société distincte. Les équipements ayant une affectation de service public vont revenir à la commune (deux cent sept habitants et 1,2 million de francs de budget de fonctionnement). Celle-ci va devoir faire face au remboursement des annuités des emprunts (environ 5 millions de francs par an) qu'elle avait contractés pour le compte de la SAC.

Créée en 1967, à l'époque où les pouvoirs publics et locaux encourageaient ce genre de développement artificiel, la station du Corbier — une ville à la montagne — propose actuellement quatre mille sept cents lits « administratifs » (un lit administratif représente 20 mètres carrés de surface hors d'œuvre), soit un dépassement de sept cents lits par rapport à la convention. Mais en lits « réels », le Corbier peut accueillir plus de huit mille personnes, et une étude d'extension était en cours.

Le premier souci du maire de Villarembert, M. Jean Taravel, est maintenant de *« faire fonctionner la station »*. Plusieurs promoteurs — dont MM. Ribourel et Merlin — sont intéressés (1). C'est la commune qui détient la clé du problème : *« Nous pouvons confier la société à un promoteur*, reconnaît M. Taravel. *Mais la station peut aussi rester comme elle est en progressant petit à petit, par exemple en ne dépassant pas cent lits supplémentaires par an. Cette solution favoriserait la création d'emplois stables alors que, selon une étude de l'Institut national d'étude et de recherche de la montagne (INERM) de Grenoble, nous sommes la commune de Basse-Maurienne dont la station de ski procure le moins d'emplois. »*

Quant à la nature du déficit de la SAC et des trois autres sociétés du Corbier, le maire de Villarembert s'interroge : *« La station voisine de la Toussuire, qui se fait peu à peu (un ou deux bâtiments supplémentaires par an) annonce des bénéfices. Or, chez nous, on construisait une tour de quatre cents logements tous les ans et tous se vendaient bien dans les deux ans suivant les constructions. Alors d'où vient ce « trou » ?*. — (*Intérim.*)

(1) La société Jacques Ribourel a ouvert au Corbier un club Montamer, agence de location et de gestion immobilière.

● *La pollution du Rhône.* — Plusieurs coquilles ont déformé le sens de l'article intitulé « Il faut dépolluer le Rhône, fleuve égout, avant qu'il n'atteigne la Méditerranée » (*le Monde* du 9 janvier). Le débit du Rhône n'est pas de 23 000 mètres cubes-seconde mais de 2 300 mètres cubes. D'autre part, il fallait lire : *« Le cocktail chimique qui flotte en permanence dans les eaux du Rhône représente... les rejets de 60 000 tonnes d'hydrocarbures, 1 000 tonnes de pesticides, 2 500 tonnes de détergents, 3 millions de tonnes de sels minéraux divers... »*

Pays de la Loire

L'ambition du port de Nantes-Saint-Nazaire : doubler le trafic en cinq ans

« Le trafic du port de Nantes-Saint-Nazaire, en progression modeste l'an dernier, pourrait doubler d'ici cinq ans et atteindre 32 millions de tonnes », vient de déclarer M. Jean-Joseph Régent, président du conseil d'administration du port autonome. Les modifications apportées au chenal de navigation, en tenant compte de la construction d'un terminal méthanier à Montoir, entraîneront une « mutation complète » du port, qui se classe au quatrième rang des ports français, a ajouté M. Régent.

Dès la fin de 1980, les travaux de dragage du chenal, en aval de la Loire, évalués à 300 millions de francs, permettront à Nantes-Saint-Nazaire de recevoir les plus grands méthaniers actuellement en service (125 000 mètres cubes de capacité), des minéraliers de 120 000 tonnes à pleine charge ou des pétroliers de 200 000 tonnes.

Avec la mise en service du terminal méthanier, le trafic de gaz naturel liquéfié (G.N.L.) en provenance d'Arzew (Algérie) atteindra 4 millions de tonnes dès 1981-1982. Par ailleurs, au trafic relatif au contrat passé par Gaz de France avec l'Algérie, s'ajoutera, dès 1982, le trafic correspondant au contrat passé entre la Belgique et l'Algérie (compte tenu des retards dans la construction du terminal de Zeebrugge en Belgique). Au total, 8 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié transiteront bientôt par Montoir, soit la moitié du trafic actuel total du port, tandis que le trafic charbonnier pourrait passer de 2,5 millions de tonnes par an à 4 millions de tonnes.

BASSE-NORMANDIE

● *Le casino de Trouville au groupe Guérin.* — Le conseil municipal de Trouville a décidé, le 18 février, au cours d'une réunion extraordinaire, d'accorder la concession du casino de Trouville au groupe Guérin, un des trois groupes qui s'était mis sur les rangs pour reprendre l'exploitation de l'établissement, fermé depuis novembre dernier.

La société Trouville balnéaire, présidée par Mme Tsurisumi, avait été déchue de la concession de l'exploitation des casinos par une décision prise à l'unanimité par le conseil municipal. La société avait dû déposer son bilan, mesure qui avait entraîné le licenciement d'une centaine de personnes.

BRETAGNE

● *L'agitation continue autour du projet de centrale de Plogoff.* — Une nouvelle fois, un millier de manifestants se sont opposés aux gendarmes mobiles à Plogoff (Finistère), le 18 février en fin d'après-midi, alors que se retiraient les camionnettes « mairies annexes ». Plusieurs cocktails Molotov ont été lancés ; les forces de l'ordre ont répondu par des grenades lacrymogènes.

POITOU-CHARENTES

● *Deux nouvelles réserves naturelles.* — Deux nouvelles réserves viennent d'être créées, l'une au Pinail, près de Châtellerault, dans la Vienne ; l'autre dans l'île de Ré (Charente-Maritime), ainsi que l'annonce un décret paru au *Journal officiel* du samedi 16 février.

De nombreuses activités, comme la circulation et le stationnement des véhicules, le camping et, dans certains cas, la chasse et la pêche, sont interdites. Au Pinail, le décret précise que les manœuvres militaires sont proscrites.

A PROPOS DE...

BLOIS PART EN GUERRE CONTRE LE BRUIT

Chasse aux « pétrolettes »

La ville de Blois (Loir-et-Cher) a décidé de partir en guerre contre le bruit. Elle a signé à cet effet un contrat avec l'Etat, le second après celui signé par Toulouse. Mais il s'agit là d'une opération qui coûte cher et provoque un certain scepticisme.

Tout a commencé au début de 1977, lorsque le maire de Blois, M. Pierre Sudreau, député de Loir-et-Cher (apparenté U.D.F.), a pris l'initiative d'interdire la circulation des poids lourds la nuit entre Orléans et Tours, sur la R.N. 152 et le C.D. 751, qui relient les deux villes par les rives de la Loire et traversent notamment Blois. Tous les maires des communes riveraines, dont M. Michel Debré, maire d'Amboise, avaient suivi M. Sudreau. Depuis trois ans, les poids lourds de plus de 19 tonnes sont contraints d'emprunter l'autoroute A-10 entre 23 heures et 5 heures du matin.

Mais pour que Blois soit, selon son vœu, « une ville où il fait bon dormir », *M. Sudreau a décidé de ne pas s'arrêter en si bon chemin. Son obsession, ce sont les « pétrolettes » — les motocyclettes, — qui, dit-il, réveillent la nuit tout un quartier ou même toute la ville à la sortie des bals et des cinémas.*

Blois s'est donc fait choisir en 1978 par le ministère de l'environnement et du cadre de vie pour lancer une opération pilote. Pendant près d'un an des études minutieuses ont été menées par le laboratoire régional des ponts et chaussées. On a ainsi pu dessiner des cartes de bruit, rue par rue, quartier par quartier, puis pour l'ensemble de la ville.

Mais le bel optimisme qui faisait dire alors que Blois allait donner l'exemple à la France entière semble être en train de retomber. Non pas que l'on soit resté inactif. Une brigade anti-bruit a été créée et un « commissaire au bruit » a été nommé. Il s'agit d'une jeune employée municipale. Malheureusement, personne ne pense qu'elle puisse disposer un jour d'un quelconque pouvoir. Quant aux cartes de bruit, elles devraient être intégrées dans le plan d'occupation des sols en cours d'élaboration.

Un arrêté municipal doit être publié dans les semaines prochaines. Il permettra, notamment, de placer en fourrière les fameuses « pétrolettes » pour vingt-quatre heures lorsqu'elles seront en infraction, et pour une plus longue durée en cas de récidive.

Il semble en effet que deux tendances s'opposent au sein du conseil municipal de Blois. Un certain nombre d'élus souhaitent que le contrat soit appliqué le plus rapidement possible.

Finalement, ce sont les milieux scolaires qui prennent part, avec le plus d'enthousiasme, à cette opération. Les enfants des classes primaires s'apprêtent à participer à un deuxième concours de dessins sur le thème du bruit. Le dessin gagnant servira de support à une affiche. Les élèves du lycée technique sont, quant à eux, en train de fabriquer un sonomètre géant, qui, a-t-on promis, sera placé dans le centre de la ville. Il permettra à tous les passants de mesurer eux-mêmes le niveau du bruit. Car tout le monde est bien persuadé à Blois que la lutte contre le bruit commence par un effort de chacun.

BÉATRICE HOUCHARD.

Ile-de-France

Les élus communistes demandent la mise en place d'un « comité régional de la chaleur »

Les élus communistes d'Ile-de-France sont favorables à la construction de la centrale nucléaire prévue sur le site de Nogent-sur-Seine dans l'Aube, mais ils accordent, pour les prochaines années, la priorité au charbon pour la production d'électricité en région parisienne, a indiqué, lundi 18 février, M. Paul Laurent, député de Paris, président du groupe communiste du conseil régional.

« Nous n'acceptons pas que les ressources nationales soient stérilisées au nom d'un cours mondial du charbon soumis aux fluctuations du dollar, et qui suivra le chemin du pétrole avec la mise en service, partout dans le monde, de nouvelles capacités de consommation basées sur le charbon », a déclaré M. Laurent. Pour lui, *« la convention E.D.F.-Charbonnages de France, imposée par le pouvoir, dont le fondement est l'alignement sur les cours mondiaux, est inacceptable »*.

Les élus communistes estiment que le charbon consommé par les centrales E.D.F. de la région, et qui vient pour l'essentiel de l'étranger, doit progressivement être remplacé par le charbon français dont la production doit être augmentée.

Toutes les ressources en énergie doivent être utilisées, déclare M. Laurent. *« Le sous-sol de la région parisienne*, estime-t-il, *possède des ressources géothermiques importantes, permettant d'obtenir une eau ayant une température et un débit suffisant pour envisager le chauffage d'ensembles importants comptant deux mille à trois mille logements. »* Le coût d'une telle opération représenterait un investissement supplémentaire de 17 à 25 millions de francs. *« Aussi*, pour les élus communistes, *les communes doivent arracher aux pouvoirs publics les moyens financiers nécessaires pour mettre en œuvre un tel système de chauffage. »*

Enfin, pour coordonner les divers moyens de production et de récupération de chaleur, les élus communistes proposent la mise en place d'un *« comité régional de la chaleur »* rassemblant les représentants de la région, des départements, des communes, des offices H.L.M. et ceux des directions et des syndicats des entreprises publiques intéressées du secteur énergétique.

M. Laurent a conclu son exposé par cette question : *« Pourquoi en France a-t-on consacré huit cent vingt fois moins de crédits pour l'isolation des logements qu'en République fédérale allemande et pourquoi n'existe-t-il aucune aide de l'Etat et de la région pour régler ce problème dans les logements sociaux en évitant des hausses de loyers et de charges ? »*

PARIS, PREMIÈRE VILLE DE CONGRÈS

Avec 220 congrès internationaux l'an dernier, Paris est redevenue la première ville de congrès mondiale devant Londres (210 congrès), a indiqué, le 18 février, M. François Castex, président de l'office de tourisme de Paris et directeur général du Palais des congrès de Paris.

Le tourisme d'affaires qui rassemble les résultats des congrès et des salons spécialisés, représente en France 26,7 % de la consommation touristique intérieure ou 8 % de la production intérieure brute. Son chiffre d'affaires a atteint près de 2 milliards de francs, en 1979. Grâce à la création du Palais des congrès, en 1974, et au développement de son infrastructure hôtelière, Paris a pu accueillir 600 congrès en 1978, soit 100 000 participants pour une durée moyenne de quatre jours.

Les dépenses d'un congressistes sont deux à trois fois plus élevées que celles d'un touriste ordinaire.

Le Palais des congrès a vu son chiffre d'affaires progresser de 150 % entre 1975 et 1979 (de 14 à 35 millions de francs), tandis que son déficit d'exploitation passait de 10 à 3 millions de francs, a ajouté M. Castex.



RÉGIONS

BRETAGNE

UN PREMIER BILAN DE LA CHARTE CULTURELLE

Zones d'ombre : l'enseignement du breton et la diffusion de la langue à la radio et à la télévision

La charte culturelle bretonne a été promise le 8 février 1977 à Ploermel par le président de la République. Elaborée dans l'année qui suivit, après une très large consultation des associations culturelles, sensiblement remaniée dans un sens restrictif à Paris mais néanmoins adoptée le 24 janvier 1978 par le conseil régional de Bretagne, elle fut officiellement signée le 2 février 1978.

En raison des importantes « corrections » apportées au projet émanant de la région, cette charte culturelle a toujours été considérée par les Bretons comme « un programme minimum de reconnaissance de la spécificité bretonne » qui devait être appliqué intégralement afin, selon les termes de M. Michel Denis, président du conseil culturel de Bretagne, de « réparer les méfaits de cent années de trop grande centralisation et d'uniformisation de la culture en France ».

Deux ans après la signature de « *l'acte de reconnaissance de la personnalité culturelle de la Bretagne et l'engagement de garantir le libre épanouissement* », on constate que le bilan est inégal. Les lacunes concernent essentiellement l'enseignement de la langue et des cultures bretonnes ainsi que leur diffusion à la radio et à la télévision. A quelques rares réserves près, chacun s'accorde en Bretagne à reconnaître que les deux premières années d'application de la charte ont été positives en matière de préservation du patrimoine et des aides aux associations culturelles. Les crédits d'équipement (6 millions de francs par an, provenant à égalité de l'Etat et de l'établissement public régional) ont permis de lancer ou de développer de nombreuses opérations : restauration de quarante-deux chapelles, églises ou calvaires, création d'écomusées et de maisons de pays, modernisation de musées existants et aménagement de centres d'action culturelle.

Les intentions officiellement déclarées

Les crédits de fonctionnement (3 millions de francs, dont une moitié provient de l'Etat, l'autre moitié étant versée par les conseils généraux des cinq départements de la Bretagne historique) ont grandement facilité la vie des associations. En deux ans, 20 % de ces subventions de fonctionnement ont concerné l'édition, 19 % la musique et 13,5 % l'enseignement du breton par diverses associations. L'agence technique régionale (1), l'une des trois structures mises en place par la charte culturelle et devenue opérationnelle en mars 1979, a été sollicitée pour les prêts de matériels par cent cinquante associations, et son soutien technique est intervenu dans trois cents manifestations, ce qui n'est pas négligeable.

En revanche, trois zones d'ombre viennent ternir les espérances suscitées par la charte : l'enseignement du breton, la diffusion de la langue et de la culture bretonnes à la radio et à la télévision, et la création de l'Institut culturel de Bretagne qui devrait prendre le relais de la charte à l'horizon 83.

Pour l'enseignement de la langue et des cultures bretonnes, un fossé profond sépare les intentions officiellement déclarées en période pré-électorale des actes concrets. Ainsi, dans le premier degré, c'est seulement une heure d'enseignement qui est prévue au titre des activités d'éveil, et uniquement à la demande des familles. Ces cours sont assurés par des instituteurs volontaires. Dans *le second degré, l'enseignement* du breton nécessite l'inscription minimale de dix élèves par classe et la bonne volonté d'un professeur qui sera rémunéré en heures supplémentaires. Officiellement, toutes les demandes exprimées ont été satisfaites. Mais, soulignent les responsables régionaux e la FEN, « *ces miettes ne nous suffisent pas* ».

Une campagne d'information

« *Emgleo Breiz, Ar Falz* » et le Front culturel progressiste breton insistent de leur côté sur le *manque d'enthousiasme* du rectorat d'académie pour faire connaître les possibilités ouvertes aux chefs d'établissement par la charte culturelle. A tel point qu' « *Emgleo Breiz* » a dû entreprendre une véritable campagne d'information auprès des chefs d'établissement pour que le contenu de la charte soit connu de tous.

La formation des enseignants s'est limitée à quelques stages de trois jours (treize en deux ans), et si l'enseignement du breton a été intégré dans les stages de formation continue des instituteurs dans les Côtes-du-Nord, le Finistère et le Morbihan (ou si des cours par correspondance ont été mis en place pour la formation et le perfectionnement des enseignants du breton), on reste bien loin des légitimes aspirations exprimées par les Bretons en matière d'enseignement de leur langue. Le ministre des universités, non signataire de la charte, refuse *toujours avec autant d'obstination* d'accorder la création d'une licence de breton réclamée depuis de nombreuses années par l'université de haute Bretagne (Rennes 2).

Quant à l'organisation pédagogique et administrative, peut-on raisonnablement penser qu'un certifié, trois instituteurs conseillers techniques et deux professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) peuvent assurer l'information et l'animation nécessaires à une véritable promotion de l'enseignement de la langue et des cultures bretonnes ?

Face à l'autosatisfaction des rapports officiels, le chapitre audiovisuel de la charte culturelle montre en lui-même les étroites limites des intentions affichées. L'élargissement de l'expression et de la diffusion de la langue et de la culture à la radio et à la télévision a été considéré par les signataires de la charte (au nombre desquels figure le P.-D.G. de FR 3) comme l'une des conditions de l'épanouissement de la culture régionale. Il est vrai qu'en deux ans la part des émissions en langue bretonne (le « gallo », parler populaire de haute Bretagne inclus dans la charte, a été oublié) a augmenté de 70 % à la radio et de 98 % à la télévision. Il est tout aussi vrai que ces émissions en langue bretonne representent 14,5 % des programmes de radio et 12,6 % des programmes de télévision de FR 3-Bretagne. Mais derrière ces élogieux pourcentages mis en avant par FR 3, on constate que le breton occupe moins de quatre minutes d'antenne par jour à la télévision régionale et moins de quarante-deux minutes quotidiennes à la radio pour les auditeurs de basse Bretagne, puisque l'auditeur bretonnant résidant dans les Côtes-du-Nord ou en Ille-et-Vilaine est écarté de cette diffusion de la langue et de la culture bretonnes par FR 3.

1980 devait apporter un nouvel élan dans la diffusion de la culture bretonne à la télévision régionale. La charte culturelle prévoyait en effet le renforcement des émissions en langue bretonne à l'occasion de la fin de l'obligatoire retransmission par FR 3 du programme diffusé l'après-midi par TF 1. Le directeur régional de FR 3, M. Claude Coubant, vient d'annoncer qu'en matière de télévision « *une pause se révélait nécessaire en 1980* », balayant ainsi d'une phrase les engagements pris par le président de la Société nationale France-Régions, auquel les élus bretons avaient cru puisqu'il revêtait le caractère d'un engagement aussi solennel qu'officiel.

La troisième lacune

La troisième lacune de la charte culturelle bretonne provient du report aux calendes grecques de la mise en place de l'institut culturel de Bretagne, concrétisation d'une idée lancée dès 1974, et officiellement reprise dans le texte final, qui définissait ainsi sa mission : « *Sans se substituer à ce qui existe, l'institut culturel de Bretagne se mettra progressivement en place. Il sera un organisme et un terrain de rencontre voué à des études, recherches et réalisations où seront appelées à converger les informations, données et connaissances. Il s'engagera à faire bénéficier de ses acquis, de ses travaux et des moyens de ses services l'ensemble des structures d'ordre culturel de la Bretagne.* »

Apparemment fort satisfait de l'apport immédiat de la charte, le conseil régional de Bretagne décidait, à Quimper, en septembre 1979, de surseoir à l'examen de ce dossier délicat. Un moyen élégant de remettre la culture bretonne à la place qu'elle avait failli quitter. Ici et là, notamment au comité économique et social de Bretagne, des voix se sont élevées pour rappeler aux élus leur engagement et pour dénoncer cet enterrement du projet primordial de l'après-charte. Curieusement, il apparait urgent d'attendre...

La conclusion empruntée aux associations culturelles bretonnes, qui s'étaient tant bien que mal efforcées de croire à la sincérité des signataires de la charte, prend l'image des rochers de la pointe du Raz. Balayés par les vagues, ils ne bougent pas d'un pouce, tout comme le jacobinisme qui, demain sans doute, et dans une feinte surprise, s'étonnera de la renaissance du mal breton. Malgré cette neutralité bienveillante des partisans du « *Il n'y a aucune raison de procéder à des changements importants* », l'existence de la charte bretone, aussi minime ait-elle été dans ses effets directs, apparait néanmoins comme le support de réalisations non négligeables, telles que le développement des écoles maternelles en breton (*diwan*), la décision du conseil municipal de Rennes de subventionner l'enseignement du breton et surtout, peut-être, l'obtention, en juillet 1979, par Gilles Quillevere, de son baccalauréat, alors qu'il avait rédigé toutes ses épreuves écrites (à l'exception du français) en breton... C'est aussi cela la charte culturelle.

CHRISTIAN TUAL.

(1) La charte culturelle bretonne a prévu la mise en place de trois structures : le comité interdépartemental, chargé de la répartition des subventions de fonctionnement ; le conseil culturel de Bretagne, qui émet un avis auprès du comité interdépartemental et de l'établissement public régional, et enfin l'agence technique régionale, dont le but est de gérer, d'intervenir et de mettre à la disposition des différentes associations culturelles bretonnes un parc de matériels, en certains cas moyennant location.

Le Monde publie chaque semaine deux pages spéciales *consacrées aux régions* : le lundi (*le Monde* daté mardi) à l'Ile-de-France et à ses sept départements, le mardi (*le Monde* daté mercredi) à l'une des vingt et une régions de province.

Une association sur le terrain

LES BONS DOSSIERS DES « AMATEURS DE BRÉHAT »

Si un comité de défense se met en tête de combattre un projet officiel, son chemin ne manque pas d'embûches ; qu'il s'adjoigne les conseils à titre privé de fonctionnaires compétents, c'est l'émoi dans la fonction publique.

C'est la double expérience vécue actuellement par le comité de défense du cadre de vie de Bréhat (Côte-du-Nord), qui lutte contre un projet de station d'épuration élaboré par la direction départementale de l'agriculture (D.D.A.) et les réticences administratives à son action.

Une semaine après la clôture de l'enquête d'utilité publique, le 18 janvier, le dialogue tant prôné en haut lieu s'est enfin noué dans la mairie de l'île entre municipalité, administration et comité. « *Dialogue tardif qui n'a été jusque-là*, dit M. François Chatel, secrétaire du comité de défense, *que double langage.* »

Qu'est-ce que la démocratie ?

L'été dernier, l'association avait annoncé un débat public avec l'accord de la municipalité, pour le 25 août, et la présentation d'un contreprojet rédigé par des experts. Notamment un ingénieur d'une agence de bassin, dont la visite incognito et privée fut connue de l'administration départementale qui remonta... jusqu'à la source. Aussitôt frappé d'un blâme (qui ne fut levé que fin septembre après des interventions jusqu'au ministre de l'environnement), ce fonctionnaire ne put se rendre à Bréhat, et le contreprojet fut retardé.

« *Quand une association fait des critiques, elle est négative*, constate M. François Chatel. *Si elle fait un projet, c'est de l'amateurisme. Fait-elle appel à des experts du privé : on dit qu'ils font de la pêche aux commandes. Si ces experts sont des fonctionnaires, ils manquent à leur droit de réserve.* »

Pourtant, dans une réponse à une question écrite de M. Pierre Jagoret, député socialiste de Lannion, M. d'Ornano a répondu le 14 janvier qu' « *il souhaite que les différents services qui dépendent de son ministère développent leurs relations avec des associations de l'environnement et du cadre de vie et participent à l'information et à la formation de leurs membres* ».

L'objet du débat ? Une station d'épuration qui encaisse mal le passage de trois cents résidents l'hiver à cinq mille l'été. La D.D.A. projette une station cinq fois plus puissante et un réseau d'assainissement de 2 kilomètres. Le comité juge ce projet techniquement « *approximatif* », financièrement « *hasardeux* », portant atteinte à l'environnement avec des « *impasses dangereuses sur la gestion du système* ».

« Si nous avions fait des erreurs, ce serait la révolution. »

La nouveauté, peut-être, est qu'une telle association puisse disposer d'arguments solides : cette fois, les experts étaient des deux côtés de la table. « *Avez-vous fait une étude de percolation ? Une étude pédologique ?* » demande l'expert du comité. « *Nous avons équipé une centaine de communes rurales dans les Côtes-du-Nord* », répondent des représentants de la D.D.A. en se justifiant par leur expérience. « *Si nous avions fait des erreurs, ce serait la révolution.* »

« *Mais, c'est la révolution !* », rétorquent les membres du comité. Leur contreprojet prône des unités d'assainissement naturel dispersées, l'équipement individuel des sources de pollution importantes, comme les hôtels : « *Que chacun gère sa position. Chaque fois qu'on éloigne le créateur de sa pollution, il s'en moque.* »

Malgré de nombreuses oppositions, l'enquête d'utilité publique conclut à un avis favorable. Le comité réclame que l'affaire passe devant le conseil supérieur d'hygiène. Il réclame que l'on offre, conformément à la loi, une alternative aux élus de Bréhat : « *La démocratie, c'est deux projets.* » « *Cessez d'invoquer la démocratie à tout bout de champ* », coupe avec agacement l'ingénieur de la D.D.A. « *Mais c'est pourtant bien de démocratie qu'il s'agit.* »

JEAN VIDEAU.





Le Monde

société

LA VIOLENCE DANS LES BANLIEUES

A Vitry

Un adolescent algérien est tué par un gardien d'immeuble

Il y avait sept mois que M. Michel Bellet, trente-quatre ans, et son épouse Kathia, s'étaient installés comme gardiens de la cité des Montagnards à Vitry (Val-de-Marne). C'était les sixièmes en quatre ans. Pas facile d'être gardien dans l'allée Jean-Couzy, de faire respecter le calme, la propreté face à trois cents jeunes qui ont fait de cette bande de terrain coincé entre deux immeubles, leur fief. Certains des prédécesseurs de M. Bellet ont tenu moins longtemps. Ils ont rapidement demandé leur mutation à l'Office interdépartemental d'H.L.M de la région parisienne, dépassés par les difficultés, affolés par les menaces.

Avec Michel Bellet, ça allait plutôt bien. « *Un gars sympa,* disent les jeunes, *il nous prêtait ses outils pour bricoler. On ne sait pas ce qui lui a pris.* » Car, lui aussi, M. Bellet, a craqué. Samedi 16 février, il a tué un Algérien, un gamin de quinze ans et demi, Abdelkader Lerache, d'une balle de carabine 22 long rifle dans la tête. Pourquoi soudain ce drame ? Ras le bol, disent les uns, fatalité, précisent les autres, issue logique, ajoutent les derniers, qui rappellent que le gardien avait déjà, il y a quelques mois « braqué » des enfants de six à sept ans avec sa carabine.

Samedi dernier, vers 10 h. 30, tout a basculé parce qu'un groupe de jeunes a importuné un locataire, M. Roger Aubert, en faisant, entre autres, du tapage dans la cage d'escalier. Un peu un souffre-douleur que ce M. Aubert, toujours entre deux vins, dit la rumeur publique. Il a menacé les adolescents avec une barre de fer. Ceux-ci se sont moqués de lui, l'ont injurié. Sa femme est allée, comme à chaque fois en pareil cas, demander au gardien d'appeler la police. M. Bellet est sorti, fatigué d'être toujours dérangé et s'en est pris à « *cette bande de voyous* ». Sa femme l'avait suivi, avec la carabine. Michel Bellet s'en est saisi. Selon les témoins, sa femme lui aurait dit : « *Tire, tire ! ça fait sept mois que ça dure.* » Le coup est parti. Abdelkader Lerache est mort, tué sur le coup. Les adolescents se sont enfuis. Une Algérienne s'est penchée à sa fenêtre : « *Qu'est-ce que tu as fait ?* » « *C'est bien fait pour l'Arabe,* a répondu le gardien, *si c'était ton fils, ce serait pareil.* » Les secours sont arrivés.

Michel Bellet a été inculpé de « coups mortels ayant entraîné la mort sans intention de la donner » et écroué à la prison de Fresnes. Son épouse a été inculpée de complicité et placée sous contrôle judiciaire. Lundi, la cité des Montagnards avait retrouvé son aspect habituel. Pas de haine, ni de rancune apparemment. Les groupes de jeunes s'ennuient debout devant les cages d'escalier couvertes de graffiti. Les enfants se traînent sur les pelouses où l'herbe a disparu depuis longtemps. Les cyclomoteurs pétaradent. Banalité des grands ensembles. Un décor toujours identique pour des problèmes cent fois évoqués. M. Philippe Busson, président de l'amicale des locataires de cet ensemble de quatre-cent cinquante logements, s'en prend à l'office interdépartemental d'H.L.M. de la région parisienne qui, « *depuis sept ans, a toujours refusé de créer des locaux collectifs pour les jeunes* ». Un surveillant de cet organisme reconnaît qu'on a commis une erreur de conception en construisant face à face deux bâtiments totalisant soixante F 5 et soixante F 2, ce qui a créé une concentration trop grande d'adolescents. « *Sur quatre-vingts caves, huit seulement ont encore leur porte,* précise-t-il. *Ils ont scié les barreaux des escaliers pour en faire des barbecues. En un jour, soixante-douze boîtes aux lettres ont été saccagées, et trente-cinq interrupteurs détruits. La seule solution est de réduire la densité de population.* »

Même la police est impuissante. Il ne se passe pas de semaine sans que celle-ci soit sollicitée. Le 7 novembre 1977, trois gardiens de la paix avaient été pris à partie et malmenés par les jeunes de la cité Couzy, comme on l'appelle (*le Monde* du 10 novembre 1977). Il ne fait pas bon être policier dans ce quartier de la petite délinquance. Il y a longtemps que les gardiens de la paix ne s'aventurent plus dans les caves. La construction d'un commissariat à Vitry ne changera rien au problème. Aujourd'hui, c'est à Couzy, demain ce sera à nouveau la cité Balzac ou celle des Marronniers. La violence sans cesse recommencée.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ET AVEC ÇA ?...

(Dessin de CHENEZ.)

HUIT CONSEILLERS MUNICIPAUX ONT DÉMISSIONNÉ

Ormoy-la-Rivière contre ses jeunes « à problèmes »

« *C'est le far-west dans la vallée !* » D'ordinaire, M. Fernand Gillard, soixante-neuf ans, s'exprime posément. Mais lorsqu'il parle du foyer de la Juine, il hausse le ton. S'il vient de démissionner de son mandat de maire (sans étiquette) d'Ormoy-la-Rivière (Essonne), en compagnie de huit des onze conseillers municipaux, c'est pour protester contre la présence dans sa commune de cet établissement de semi-liberté pour jeunes cas sociaux. Cette décision n'a guère surpris ses concitoyens. L'hostilité qu'elle révèle ne date pas d'hier.

« *Ormoy-la-Rivière, c'est le bout du monde à 50 kilomètres de Paris* », disent les promeneurs du dimanche. On y trouve un millier d'habitants, encore quelques importantes exploitations agricoles et de plus en plus de résidences secondaires. M. Gillard est installé depuis toujours à Ormoy. Sa confortable villa domine la bucolique vallée de la Juine. Elu conseiller municipal à la libération, puis maire en 1959, il n'a guère eu de grandes décisions à prendre jusqu'à ce jour de 1964 où on lui a demandé de se prononcer sur le projet de foyer. « *Dès le départ,* raconte-t-il, *un ami m'avait prévenu : vous aurez certainement des ennuis. J'ai donc donné un avis défavorable au permis de construire.* »

Aux yeux de l'administration, ce refus pèse pourtant moins lourd sur les arguments de M. Robert Steindeckaer, banquier de son état, et président de la fondation qui porte son nom, dont la mission consiste à « *venir en aide à l'enfance et à l'adolescence en danger moral* ».

Quelques mois plus tard, alors que le foyer ouvre ses portes, placé sous la responsabilité de la fondation avec la double tutelle des ministères de la justice et de la santé, le conflit entre les deux hommes est devenu notoire. Il commence même à diviser Ormoy en deux clans. « *C'est alors que des excités ont peint des croix gammées sur ma maison* », se souvient M. Steindeckaer.

« *En quelques jours, il y avait déjà une série de vols de voitures dans les communes alentours* », accuse M. Gillard. Depuis, le maire en a parlé au préfet, au garde des sceaux et même au président de la République. En vain. Chaque fois qu'une enquête a eu lieu, elle n'a pas eu de conséquence sur le foyer. Au contraire, en 1974, les autorités de tutelle n'ont pas fait de difficulté pour accepter l'augmentation des effectifs, passant de vingt-cinq à cinquante pensionnaires.

Huit propositions

A Ormoy-la-Rivière, le temps n'a pas calmé les esprits. Loin de là. « *Les jeunes,* affirme M. Gillard, *on cause souvent avec eux. Et ils disent que c'est aberrant la façon dont on les a placés là. Ce foyer, s'il était bien tenu, ça irait. Mais on en a fait une école de la délinquance. Ce sont les éducateurs qui ont besoin d'être éduqués.* » Les jeunes, à ses yeux, ne valent pas mieux : « *Ils se battent au couteau et la nuit on voit monter les ambulances. Ils dorment à deux dans le même lit. Il y en a toujours cinq ou six en fugue. Pour les cambriolages, ils entrent dans les maisons vides, cherchent l'alcool, les armes, l'argent, et quand ils n'en trouvent pas, ils retournent tout.* »

« *Des maisons comme la nôtre, il y en a très peu* », réplique le directeur du foyer, M. André Douret. Alors, pour ces gens, « *il faut l'abattre et par extension abattre tous ceux qui s'occupent des marginaux en France* ». Pour appuyer leur démission, les élus d'Ormoy ont rédigé un protocole contenant huit propositions. Elles vont de l'interdiction aux jeunes de sortir du centre entre 22 heures et 6 heures du matin jusqu'au recrutement de deux gardiens de nuit et d'un garde champêtre en passant par la communication au maire de la « main courante » de la gendarmerie sur tous les incidents où les jeunes du foyer seront impliqués.

Une négociation devrait avoir lieu à la sous-préfecture d'Etampes, le 21 février. M. François Cloiseau n'y participera pas. Il est l'un des trois conseillers non démissionnaires. « *Bien sûr que cette maison pourrait être mieux tenue,* confie-t-il, *mais il ne faut pas exagérer. Les altercations entre les jeunes et les habitants sont bien rares.* »

« *Des gens se sont armés,* conclut M. Gillard. *Je veux partir avant qu'il y ait quelque chose.* » « *Que voulez-vous faire contre la calomnie ?* s'interroge M. Stiendeckaer. *Bien sûr que ce sont des jeunes à problèmes, mais ils n'en ont pas moins le droit de circuler sur la route sans qu'on les regarde de travers. Et ce n'est pas le jour où ils arrivent chez nous qu'on va en faire des petits saints. Si nous ne les acceptons plus, devons-nous les mettre tous en prison ?* »

STÉPHANE BUGAT.

A Toulouse

Un fichier détourné

Un groupe baptisé « Pour récupérer intégralement notre T.V.A. à la face des ignobles exploiteurs » (Printafix) a distribué, à Toulouse, un tract dans lequel il revendique le vol, samedi 2 février, du fichier d'un grand magasin toulousain, Printafix. Le tract comporte une analyse de ce fichier établi par une société de surveillance et recensant les vols effectués dans le magasin depuis le début de 1978.

Sur les quelque mille huit cents fiches établies, les trois quarts concernaient des femmes. 47,5 % des voleurs avaient moins de vingt-deux ans, 42 % entre vingt-trois et soixante-cinq ans et 10,5 % plus de soixante-cinq ans. 86 % étaient chômeurs, ouvriers ou employés.

Les plus de soixante-cinq ans volent presque uniquement dans les rayons d'alimentation ou d'entretien. Le tract cite l'exemple d'un homme de quatre-vingt-un ans qui a volé une boîte de potage. C'est, d'après sa fiche, un récidiviste : il avait déjà volé un litre de lait. Les bijoux paraissent attirer particulièrement les plus jeunes.

Le tract dénonce « *le racisme et le sexisme* », que font apparaître les observations portées sur les fiches : « *homosexuel* », « *toxicomane* », « *vit en communauté* », « *salopes et vicieuses* », « *récidiviste incorrigible* ». Il s'élève contre « *la pratique du casier policier* », certaines fiches portant les mentions « *a volé à Euromarché* », « *a déjà volé à Monoprix* », « *relâché par suite des instructions du commissaire du quartier nord* ».

« *Que Printafix ait besoin de savoir si un client a déjà volé chez lui,* conclut le tract, *c'est son affaire. Mais à quoi servent les annotations comme* « toxico » *ou* « vit en communauté » *? Printafix ou ses surveillants désirent-ils mettre tous les Toulousains en fiche, leurs mœurs, leurs idées politiques, leur passé judiciaire?* » Les auteurs du vol signalent qu'ils ont renvoyé à chaque personne la fiche la concernant.

Les policiers toulousains affirment qu'aucun des renseignements contenus dans ces fiches ne venait d'eux et qu'ils n'ont pas de rapports avec les sociétés de surveillance des grands magasins. « *Cependant,* nous a-t-on précisé au commissariat central, *la tenue d'un tel fichier par des particuliers n'est pas illégale. D'ailleurs Printafix a déposé une plainte après le vol de ce fichier.* »

M. Guy Sauciet, directeur de Printafix, refuse de donner le nom de la société de surveillance qui travaille pour son magasin. Il confirme cependant que le vol a bien eu lieu le 2 février, dans le bureau des deux agents employés par la société de surveillance et non par Printafix, « *qui ne fait aucune analyse statistique sur les clients malhonnêtes fichés* ».

M. Sauciet fait état de très nombreux vols dans son magasin, qui l'ont obligé à avoir recours aux services de cette société. Selon lui, « *l'envoi aux intéressés de leurs fiches individuelles par ceux qui les ont en main actuellement constitue un manquement grave aux règles de l'anonymat. Il y a parmi eux des gens qui vivent en famille. Fréquemment des ménagères dérobent un produit et nous n'en informons jamais leurs époux. Si les fiches leur parviennent, cela peut aller très loin.* »

[Contrairement à ce qu'affirment les enquêteurs chargés de cette affaire, la création, la détention et, « a fortiori », l'utilisation d'un tel fichier sont illégales. Cette affirmation résulte non seulement de l'article 9 du code civil, selon lequel « chacun a droit au respect de sa vie privée », mais aussi de la loi du 6 janvier 1978 sur « l'informatique, les fichiers et les libertés ». Cette loi affirme très clairement que « la collecte de données opérées par tout moyen frauduleux, déloyal ou illicite est interdite ». Elle donne à tout individu le droit de s'opposer à ce que des informations nominatives le concernant fassent l'objet d'un traitement automatisé ou manuel. Il y a incontestablement la matière à poursuite contre les ficheurs du Printafix.]

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE ROUEN

Quand M. Roland Leroy refuse de recevoir des féministes

De notre correspondant

Rouen. — *Le conflit qui oppose le parti communiste à des féministes de Seine-Maritime était examiné le 18 janvier par le tribunal correctionnel de Rouen.*

Le 19 octobre 1979, onze femmes, mécontentes d'un article de *l'Humanité* relatant la « marche des femmes » du 6 octobre, à Paris, en faveur de l'avortement, se présentaient au siège de la fédération de Seine-Maritime du P.C.F., où elles avaient obtenu un rendez-vous avec M. Roland Leroy, député du département et directeur du quotidien communiste.

Après avoir fait patienter ses visiteuses une heure et demie, M. Leroy refuse de les recevoir. Il attendait, affirme-t-il, une petite délégation du Planning familial, pas les onze féministes qui stationnent à sa porte. Selon celles-ci, les militants communistes présents deviennent très nerveux. Les onze femmes sont priées, violemment selon elles et sous « *un flot d'injures sexistes* », de quitter les lieux (*le Monde* du 13 novembre 1979). Mme Anne-Marie Cardon, dirigeante locale du Planning familial, est brutalisée par M. Raymond Lecacheur, membre du secrétariat de la fédération du P.C.F. et adjoint au maire de Montivilliers (Seine-Maritime). Elle obtiendra quarante jours d'arrêt de travail.

Poursuivi pour coups et blessures volontaires, M. Lecacheur affirme que les accusations de Mme Cardon sont des « *affabulations* ». « *C'est moi et mes camarades qui nous sommes faits injurier en sortant des locaux de la fédération* ».

De nombreuses personnalités sont venues déposer au cours de ce procès où a été mise en cause la politique du parti communiste à l'égard des féministes. Mmes Christine Buci-Glucksmann et France Vernier, membres du P.C.F., ont déclaré « *qu'il ne s'agissait ni d'une bavure ni d'un retard des mentalités mais d'une violence politique* » et, s'adressant aux dirigeants communistes présents, dont M. Roland Leroy, cité par la défense, ont affirmé « *qu'on ne pouvait mener la lutte des classes jusqu'au bout si on ne luttait contre l'oppression des femmes par les hommes* ».

Me Monique Antoine, défenseur de Mme Cardon, a feint de disculper M. Lecacheur : « *Qui est le plus responsable, Roland Leroy ou Raymond Lecacheur ? (...) Les violences et injures sexistes d'où qu'elles viennent ne marquent qu'une volonté : faire marcher droit et dans l'ordre.* »

Le substitut, M. Denis Moreau, a demandé deux mois d'emprisonnement avec sursis pour M. Lecacheur mais a estimé irrecevable la constitution de partie civile de plusieurs associations dont le Mouvement français pour le planning familial, la Ligue du droit des femmes et S.O.S.-Femmes alternative.

Me André Heudron, qui plaidait pour M. Lecacheur, a affirmé que les blessures de Mme Cardon avaient pu être provoquées par un faux mouvement entre les manifestantes elles-mêmes. M. Leroy avait, comme M. Lecacheur, déclaré qu'à sa connaissance il ne s'était rien passé et que les divergences idéologiques graves ne peuvent se régler par « *tribunaux interposés* ». En 1978, Mme Cardon avait été candidate du Front autogestionnaire aux élections législatives contre M. Leroy.

Jugement le 17 mars.

POUR RECEL DE TABLEAUX VOLÉS

Les peines infligées à M. Pétridès sont aggravées en appel

La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris a aggravé, lundi 18 février, les peines infligées en première instance, le 17 avril 1979 (*le Monde* du 18 avril 1979), par la onzième chambre correctionnelle à M. Paul Pétridès, marchand de tableaux, poursuivi pour recel de toiles volées et diverses infractions douanières : quatre ans d'emprisonnement et 500 000 F d'amende au lieu de trois ans et 30 000 F. Le fournisseur des œuvres litigieuses, M. Marc Francelet, est condamné à trois ans d'emprisonnement et 10 000 F d'amende au lieu de trois ans et 5 000 F ; M. Claude Fenayron, intermédiaire, est condamné à trois ans et 5 000 F au lieu de deux ans et 10 000 F.

La cour a, d'autre part, estimé qu'il existait des présomptions suffisamment graves, précises et concordantes à la charge des frères Jean-Pierre et Patrick Hillairand d'avoir été parmi les auteurs du vol de tableaux commis le 24 avril 1972 au domicile de M. Albert Lespinasse, alors président-directeur général de la société Banania, et leur a infligé à chacun cinq ans d'emprisonnement et 5 000 F d'amende avec mandat d'arrêt puisqu'ils ne s'étaient pas déplacés pour la lecture de l'arrêt. Les frères Hillairaud avaient été relaxés en première instance.

Recéleurs de moindre envergure, les autres prévenus ont vu leurs peines confirmées : M. Ange Peretti, expert en tableaux — qui avait essayé de tirer parti d'une restitution de six toiles appartenant à M. Lespinasse, — a été condamné à deux ans d'emprisonnement et 5 000 francs d'amende, comme en première instance ; MM. Pierre Zevaco et Joseph Voisin — trouvés en possession de ces toiles — se sont vu infliger, pour le premier, deux ans d'emprisonnement et 15 000 francs d'amende (comme en première instance), pour le second, deux ans d'emprisonnement, dont un avec sursis et cinq ans de mise à l'épreuve (au lieu de dix-huit mois, dont huit avec sursis et avec trois ans de mise à l'épreuve ; M. Lakhdar Nouri, brocanteur, à été condamné à deux ans d'emprisonnement et 5 000 francs d'amende par défaut (au lieu de quinze mois et 5 000 francs), et Mme Thérèse Gabayet, brocanteur à un an d'emprisonnement avec sursis (au lieu de six mois avec sursis).

Pour ce qui concerne les infractions douanières, MM. Pétridès, Francelet et Fenayron sont condamnés à payer solidairement 858 000 francs au titre de confiscation et 1 716 000 francs d'amendes, et M. Pétridès seul, 2 100 000 francs également à titre de confiscations et d'amendes.

La cour, dans son arrêt, a sévèrement critiqué le comportement de M. Pétridès. Celui-ci, faisant état volontiers de « *son origine modeste, de sa naïveté, des atteintes de l'âge* », les magistrats remarquent que « *sa réussite et sa valeur d'expert témoignent certes de qualités incontestables... mais que son intellect n'apparaît nullement atteint, s'agissant d'un professionnel intelligent, avisé, ardent, doté d'un sens inventif certain ainsi que d'une haute opinion de lui-même.* »

« *En tout état de cause,* poursuit la cour, *un professionnel averti tel que lui ne peut invoquer sa bonne foi en achetant des tableaux à un individu étranger au négoce des œuvres d'art... en s'enlisant dans de multiples versions pour travestir la vérité..., en se livrant à des opérations dont il n'avait jamais ignoré le caractère frauduleux...* »

Faits et jugements

Protestations contre la détention des nationalistes corses.

Bastia. — Des familles de militants nationalistes corses actuellement détenus occupent, depuis le lundi 18 février (*nos dernières éditions*), les mairies de San-Gavino, Isolaccio et Migliacciaro en Haute-Corse. Ces familles, qui réclament la libération de leurs parents, sont « *persuadées que c'est en ces lieux que la justice doit se faire entendre et triompher* ».

Le 14 février, les maires des sept communes du canton de Prunelli-di-Fiumorbo avaient été reçus par le préfet de la Haute-Corse, auquel ils avaient fait part de « *l'émoi des populations* » suscité par l'incarcération de nombreux agriculteurs de la région à la suite des événements de Bastelica et d'Ajaccio. *(Corr.)*

[A ce jour, quatre-vingt-dix militants nationalistes corses sont détenus, dont soixante-quatorze n'ont pas encore été jugés par la Cour de sûreté de l'Etat. Le nombre des militants nationalistes corses inculpés et laissés en liberté s'élève à trente-neuf. En outre, sept militants corses, qui font l'objet d'un mandat d'arrêt, sont en fuite.]

M. Livrozet ne veut pas devenir le « Georges Séguy des prisons ».

Président du Comité d'action des prisonniers (CAP), M. Serge Livrozet, ancien détenu et auteur de plusieurs ouvrages sur le monde carcéral, a décidé de quitter ce mouvement, créé en 1972, dont il était un des membres fondateurs.

M. Livrozet, qui a quitté, sans esprit de retour, la prison depuis sept ans et demi, ne s'estime plus qualifié pour parler au nom des détenus. « Je ne veux pas devenir le Georges Séguy des prisons », nous a-t-il déclaré.

Au cours de l'assemblée générale du CAP, qui a eu lieu à Paris les 16 et 17 janvier, M. Daniel Delafond a été élu président en remplacement de M. Livrozet.

● *Six objecteurs de conscience* se sont enchaînés, lundi 18 février, vers 21 heures, devant la permanence lyonnaise de M. Raymond Barre, 37, cours Viton (6e). Aux cris de « *Barre, une audience* », une quinzaine de manifestants portant masque blanc ont protesté contre les conditions faites aux objecteurs de conscience (*le Monde* du 29 janvier).



JEUX OLYMPIQUES

La rumeur de Lake-Placid

De notre envoyé spécial ALAIN GIRAUDO

Lake-Placid. — Six titres olympiques devaient être décernés ce mardi 19 février (slalom géant hommes, biathlon 10 kilomètres individuel, combiné nordique, danse sur glace, patinage de vitesse 1 000 mètres masculin, luge biplace). Un seul a été attribué lundi 18 : le fond 10 kilomètres féminin remporté par l'Allemande de l'Est Barbara Petzold. L'essentiel de cette journée a été consacré au tournoi de hockey sur glace. Ce programme en dents de scie, qui permet aux athlètes engagés dans plusieurs compétitions de récupérer, mais qui laisse désœuvrés les observateurs, ouvre le champs aux rumeurs.

Ainsi lundi, alors que les patineurs commençaient à faire avec application des ronds, des huit et des accolades sur la glace, on s'interrogeait sur le sort du champion du monde en titre, le Soviétique Vladimir Kovalev. Dans ce petit milieu bien particulier du patinage artistique, où l'on passe autant de temps à se dénigrer qu'à se faire des sourires, il n'avait échappé à personne que Kovalev n'avait pas mis ses patins depuis une semaine. De là à penser que le champion soviétique, qui n'est pas en odeur de sainteté dans son pays, en raison de ses multiples incartades, était mis à l'index par ses dirigeants, il n'y avait qu'un pas. Pour couper court à ces rumeurs, il a été démenti que Kovalev ait fait l'objet de sanctions disciplinaires. Un doute planait cependant sur sa participation : il n'était pas venu personnellement assister au tirage au sort des tours de passage des figures imposées dimanche soir.

Jusqu'à 9 heures, lundi matin, plusieurs théorie ont été échafaudées. La presse américaine donnait la préférence à la version du « patineur de l'Est sur le point de choisir la liberté »... Toujours est-il qu'à 9 heures Kovalev commença, devant un public étonnamment nombreux, à faire des boucles et des paraphes sur la glace. On l'a vu, les jambes un peu molles, déraper légèrement dans des exercices qu'il réussissait à la perfection, il y a quelques mois encore. Après les trois figures imposées, il se classait seulement cinquième derrière l'Allemand de l'Est Jan Hoffman, les Américains Charles Tickner et David Santee et le Britannique Robin Cousins. Une place d'autant plus inhabituelle pour lui qu'il devançait le Français Jean-Christophe Simond, en pleine possession de ses moyens, seulement au nombre de places.

Alors ? A vingt-sept ans, Kovalev, qui a déjà dû se contenter d'une troisième place aux derniers championnats d'Europe à Göteborg, est-il un athlète irrémédiablement sur le déclin ? Ou bien n'est-il, finalement, que la victime d'une fièvre de cheval ? C'est, en tout cas, cette thèse que la délégation soviétique a accrédité, lundi soir, en annonçant l'abandon de Kovalev pour la suite de la compétition olympique.

Le « sorcier de Denver », Carlo Fassi, autour duquel virevoltait sa charmante épouse emmitoufflée de vison, devait faire des prières, lundi matin, pour qu'une fièvre maligne s'abatte également sur tous les rivaux de son poulain britannique Robin Cousins. Car l'artiste par excellence, sacré récemment champion d'Europe, a sué sang et eau, lundi matin, sans parvenir pour autant à garder le contact avec Hoffman qui le devançait, au bout du compte, de vingt-trois places et de 2,81 points. Mais qui prêtait vraiment attention à cette vérité chiffrée ?

SAUT A SKIS

L'envol des « oiseaux de montagne » autrichiens

Lake-Placid. — *Des milliers de* personnes n'ont pas hésité, dimanche 17 et lundi 18 février, à braver froid intense et bourrasques de vent pour aller regarder ceux qu'on appelle les « oiseaux des montagnes », les sauteurs à ski, qui disputaient le premier jour le titre au tremplin de 70 mètres et le second jour les premières épreuves du combiné nordique (saut et fond). Avec le hockey sur glace et le patinage artistique, le saut est, en effet, l'une des disciplines les plus appréciées du public.

Au premier abord, les tremplins de 70 et 90 mètres qui se dressent côte à côte, pareils à des cous de cygne, paraissent aussi incongrus dans le paysage que le centre Beaubourg dans le Marais. Mais l'importance très particulière des concours de saut fait vite négliger l'inconfort et l'inesthétisme des lieux. A vrai dire, les sentiments et les sensations de la foule ne sont pas très différents de ceux des aficionados massés dans les arènes de Madrid ou de Pampelune. Il y a d'abord la longue procession des sauteurs qui, lentement, remontent, skis sur l'épaule, vers le sommet du tremplin. Puis l'élan, le décollage, le vol, l'atterrissage. Et tout le temps le risque d'une chute, surtout au moment de la réception qui doit être faite en position de télémark, une jambe en avant, les genoux très fléchis, pour amortir le choc à l'arrivée.

En fait, le public attend peut-être inconsciemment l'accident comme, par cinquante degrés de plus, il attend qu'une corne de taureau éventre le toréador. Toutefois, ces accidents sont rares. Certes, quand ils se produisent, ils sont tragiques : l'ancien champion norvégien, Torgeir Drandtizg, s'est brisé les deux genoux et plusieurs côtes en ratant un atterrissage et il a dû interrompre sa carrière. Dimanche, des quarante-huit concurrents, seul le Polonais Piotr Fijas a perdu le contrôle de ses skis en vol et a culbuté. Autrement dit, la chute reste une péripétie rare. En revanche, il est certain que les articulations inférieures des sauteurs sont sévèrement sollicitées.

Chevilles de verre

C'est donc avec une certaine surprise qu'on a enregistré, dimanche, la victoire de l'Autrichien Anton Innauer, au tremplin de 70 mètres, avec un saut à 89 mètres et un autre à 90 mètres. Il était surnommé *« l'homme aux chevilles de verre »*. A la suite d'une série de blessures, il avait subi plusieurs opérations qui l'avaient empêché de concourir, l'an dernier. Et, une semaine avant l'épreuve olympique, il avait tellement mal aux pieds, qu'il avait pensé renoncer. Innauer est pourtant l'un des sauteurs les plus doués de tous les temps.

A dix-huit ans, il a gagné la médaille d'argent au tremplin de 90 mètres, à Innsbruck, derrière son compatriote Karl Schnabl. Plus jovial que son aîné médaille d'or, Innauer était fêté par les Autrichiens à l'égal du descendeur alpin Franz Klammer. A Holmen-Kollen, la Mecque du saut à ski, non loin d'Oslo, où les concours attirent plus de 100 000 spectateurs, il était devenu le premier homme à réaliser le saut parfait, noté vingt sur vingt par les cinq juges.

La performance d'Anton Innauer n'est pas pour autant celle d'un homme seul : Hubert Neuber, Alfred Groyer et Armin Kogler, se sont classés respectivement sixième, septième et douzième dimanche. Après une longue domination norvégienne et finlandaise, le saut à ski a été une affaire exclusivement japonaise aux Jeux de Sapporo où les Nippons avaient fait un effort exceptionnel de préparation. En 1976, à Innsbruck, les Autrichiens avaient réussi la même opération. Toutefois, leur succès n'a pas été sans lendemain. Un important effort de recherche a été accompli.

Ainsi, l'équipe autrichienne est arrivée à Lake-Placid avec de nouveaux skis dont les spatules sont flottantes pour mieux pénétrer dans l'air. Le jour de la compétition, les Autrichien sont choisi d'utiliser d'autres skis qui avaient la particularité d'être 10 centimètres plus long, en moyenne, que ceux des concurrents étrangers. La recherche médicale est également intervenue. L'équipe autrichienne est suivie en permanence par un psychologue qui est chargé du « moral des troupes ».

Jamais de viande

Les sauteurs sont aussi astreints à un régime alimentaire assez original. Ils ne mangent jamais de viande, très peu de poisson, consomment essentiellement des fruits râpés, des laitages et des légumes étuvés, afin de tendre à une plus grande « légèreté », c'est-à-dire à une densité plus faible qu'un mangeur de viande pour une même masse musculaire. Certains alpinistes de compétition ont également mis en pratique cette théorie dans les expéditions himalayennes. Les sauteurs à ski finlandais suivent pour leur part un régime à base de poisson.

Si la victoire d'Innauer a dû être amère pour l'Allemand de l'Est Manfred Deckert, second, et le Japonais Hirohazu, troisième, qui sont les « produits » d'écoles *aussi actives que l'autrichienne*, elle a dû être encore plus dure pour les Américains.

Analogue à celui qui a été consenti pour les hockeyeurs sur glace, avec le succès que l'on sait, un effort particulier de préparation avait été engagé par les Etats-Unis. L'entraîneur John Bower fondait de sérieux espoirs sur Jim Denney, qui avait réussi cette saison quelques-uns les plus longs sauts au monde sur tremplin de 70 mètres. Il a terminé trente-sixième du concours dimanche. Le meilleur Américain, Jeffrey Davis, s'est classé dix-septième, au grand dam des spectateurs. Il avait réalisé le plus long saut du concours (91 mètres), mais les juges ne l'ont pas retenu en raison des conditions d'insécurité dans lesquelles il a été effectué.

Mais la déception bruyante des Américains — qui a été tempérée lundi 18 par la deuxième place de Walter Malmquist dans l'épreuve de saut du combiné nordique derrière l'Allemand de l'Est Ulrich Wehling — n'avait d'égale que le dépit silencieux de la petite délégation française : Bernard Moullier terminait vingt-quatrième et Gérard Colin trente-cinquième, en effectuant néanmoins de bonnes performances *compte tenu du niveau de la compétition.*

HOCKEY SUR GLACE

La grande frayeur des Soviétiques

Lake-Placid. — Victor Thikonov tournait en rond comme un lion en cage. Il ne restait pas cinq minutes à jouer dans cette partie de hockey sur glace contre la Finlande, lundi soir 18 février, et les Soviétiques étaient menés 2 à 1. Un moment, on crut que la défense finnoise, bien regroupée autour de Hanna Haapalainen et Lasse Litma, allait résister aux assauts désespérés des *attaquants du club de l'armée* rouge. On aurait alors assisté à une répétition du match qui avait opposé, il y a quelques jours, les Etats-Unis et la Tchécoslovaquie : à la surprise générale, l'engagement physique et la détermination des Finlandais seraient venus à bout de l'engrenage soviétique, bouleversant tous les pronostics sur l'issue du tournoi olympique. Mais il n'y eut pas de surprise.

Victor Thikonov a fait la morale à l'attaquant Vladimir Krutov, embarrassé comme un enfant de chœur surpris à boire le vin de messe. Manifestement le sermon fut entendu : trente secondes après, Krutov inscrivait un but égalisateur grâce à une combinaison magistrale. Antero Kivelo, le gardien de but finlandais, qui portait un masque aux couleurs guerrières, s'effondra alors après avoir résisté *cinquante-six minutes*. En six minutes, les grains de sable finlandais furent broyés par les rouages des lignes d'attaque soviétiques : Maltsev et Mikhailov inscrivirent chacun un nouveau but. Les Soviétiques restaient les maîtres à jouer. Mais d'un seul coup, ils ne paraissaient plus infaillibles. Quelle leçon sauront en tirer les jeunes et fougueux hockeyeurs américains, qui sont maintenant promis à disputer la finale ?

RÉSULTATS

SKI DE FOND

16 kilomètres (dames). — 1. Petzold (R.D.A.), 30 min. 31 sec. 54 ; 2. Riihivuori (Finl.), 30 min. 35 sec. 5 ; 3. Takalo (Finl.), 30 min. 45 sec. 25 ; 4. Smetanina (U.R.S.S.), 30 min. 54 sec. 43 ; 5. Kulakova (U.R.S.S.), 30 min. 58 sec. 46 ; 6. Baldicheva (U.R.S.S.), 31 min. 22 sec. 93 ; 7. Rostock (R.D.A.), 31 min. 28 sec 79 ; 8. Hesse (R.D.A.), 31 min. 29 sec. 14 ;

SKI ALPIN

Slalom géant (messieurs) (première manche). — 1. Wenzel (Liech.), 1 min. 20 sec. 17 ; 2. Enn (Autr.), 1 min. 20 sec. 31 ; 3. Stenmark (Suède), 1 min. 20 sec. 49 ; 4. Noeckler (It.), 1 min. 20 sec. 99 ; 5. Gaspoz (Suisse), 1 min. 21 sec. 10 ; 6. Tziganov (U.R.S.S.), 1 min. 21 sec. 22 ; 7. Krizaj (Youg.), 1 min. 21 sec. 28 ; 8. Strel (Youg.), 1 min. 21 sec. 45 ; 9. Franko (Youg.), 1 min. 21 sec. 50 ; 10. Zhirov (U.R.S.S.), 1 min. 21 sec. 53.

HOCKEY SUR GLACE

Groupe 1	
U.R.S.S. b. Finlande	4-2
Canada b. Japon	6-0
Pays-Bas b. Pologne	5-3
Groupe 2	
Tchécoslovaquie b. R.F.A.	11-3
Suède b. Norvège	7-1
Etats-Unis b. Roumanie	6-2

● *M. Pierre Jonquères d'Oriola, vice-président du Comité national* de soutien au Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), présidera le mercredi 20 février, à 20 h. 30, à la salle de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, Paris, 5e arr.), une réunion publique organisée par le P.F.N., sur le thème : *« La droite face aux Jeux olympiques de Moscou ».*

TRENTE MILLE SIGNATURES DE SOUTIEN POUR LES SPORTIFS FRANÇAIS

Le comité des athlètes et des entraîneurs de haut niveau, créé le 31 janvier *(le Monde* du 8 février), a déjà recueilli trente mille signatures de sportifs, responsables de fédérations, associations sportives ou professionnelles, ou de simples supporters, pour la défense des Jeux olympiques. Ce mardi 19 février, il organise, de 18 heures à 20 h. 30, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, un rassemblement à l'occasion duquel seront projetées sur écran géant *des épreuves de ski et de patinage* des Jeux de Lake-Placid. Le comité annoncera ce qu'il compte entreprendre *« pour que les sportifs du monde entier prennent en main la défense des Jeux olympiques ».*

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

MERCREDI 20 FEVRIER

TF 1, de 20 h. 30 à 21 h. 50, patinage artistique : programme libre danse (en différé).

De 23 h. à 1 h. 30, hockey sur glace : U.R.S.S.-Canada (en direct).

Antenne 2, de 16 h. 55 à 18 h., ski alpin : slalom géant dames, première manche (en direct).

SKI DE FOND

Échec soviétique sur 10 et 15 kilomètres

Lake-Placid. — Les skieurs de fond soviétiques, hommes et femmes, avaient annoncé la couleur en arrivant dans le petit village des Adirondacks : gagner toutes les courses de ski nordique. Les deux premières épreuves leur ont été favorables : Nicolas Zimjakov a gagné les 30 kilomètres et Raisa Smetanina les 5 kilomètres. Sur la neige artificielle qui recouvrait alors les parcours du mont Van-Hoevenberg, les qualités athlétiques des Soviétiques faisaient merveille.

Mais le ciel les a trahis : dans la nuit du samedi 16 au dimanche 17 février, une épaisse couche de neige fraîche est tombée, suivie aussitôt par un froid intense. La piste de neige artificielle presque abrasive était devenue douce et glissante. Exactement comme celle qu'affectionnent les Scandinaves. Ils n'ont pas manqué pareille occasion de donner une leçon aux Soviétiques qui monopolisent le podium dans ces disciplines depuis 1969.

Dimanche, dans les 15 kilomètres masculins, dès les deux tiers de *la course, l'affaire était devenue* exclusivement nordique. Le Suédois Thomas Wassberg, le géant finlandais Juha Mieto et le Norvégien Ove Aunli ont réalisé les meilleurs temps de passage et ils ne pouvaient plus être battus par les Soviétiques Nicolas Zimjakov et Evseny Beliaev. Finalement, le Suédois l'emporta d'un petit centième de seconde sur le Finlandais, malheureusement gêné dans les derniers mètres par un officiel. Wassberg a la particularité d'être né la même année que ses compatriotes, le champion de tennis Bjorn Borg et le champion de ski alpin Ingemar Stenmark.

Là s'arrête toute comparaison : autant Borg et Stenmark sont réputés pour leur sérieux, autant Wassberg passe pour un farfelu. Naturellement doué, il avait été champion d'Europe juniors en 1975 mais n'avait plus confirmé cette performance. Certains pensaient qu'il avait grillé toutes ses cartouches trop jeune. D'autres lui reprochaient son mode de vie. En 1978 il eut notamment un accident de voiture qui l'écarta de la *compétition* plusieurs mois. Wissberg a un caractère fantasque : il courut un jour quasiment sur une jambe pour s'être obstiné à farter différemment ses skis.

La victoire d'un tel personnage a dû surprendre les Soviétiques réputés pour le sérieux de leur préparation. Leur second échec consécutif dans le 10 kilomètres féminin a dû être plus sévèrement ressenti encore. Certes, l'Allemande de l'Est Barbara Petzold, qui a gagné l'épreuve lundi 18 février n'est pas n'importe qui. Cette étudiante en médecine à Leipzig a mis un certain temps à exprimer complètement ses possibilités : elle avait été vice-championne du monde de la distance en 1974, à dix-huit ans. Mais sa victoire de lundi, qui donne à la R.D.A. sa première médaille d'or en fond féminin est, sans conteste, le résultat d'un important travail des entraîneurs. En effet, Barbara Petzold a dominé la Soviétique Raisa Smetanina, non seulement dans la première partie du parcours, qui *requérait des qualités physiques*, mais aussi dans la seconde partie, qui favorisait les glisseurs.

Or, Raisa Smetanina, qui était encore seconde aux 5 kilomètres, a été surclassée en fin de parcours, par deux Finlandaises, Hilka Riihivuori et Helena Takalo, qui ont pris respectivement les seconde et troisième places. C'était la première fois depuis des lustres qu'aucune Soviétique n'était sur le podium.

Certes, la formation de l'U.R.S.S. a été handicapée par l'absence d'Amasova, la championne du monde en titre des 10 et 20 kilomètres, qui n'est pas encore rétablie après une intoxication alimentaire. Quant à Galina Kulakova, à trente-sept ans, l'ancienne quadruple championne olympique, classée ici cinquième, n'est plus capable de tenir le rythme des 10 kilomètres. Reste que, dans une discipline où la tactique de course est déterminante, les Soviétiques n'ont manifestement pas su s'adapter aux modifications des conditions météorologiques.

A ANTENNE 2

Sens unique

Quand même, ils poussent à la télé. Ils poussent tellement dans le sens de l'Elysée, que nous, le gros du troupeau, on commence à renâcler, à avancer à reculons par esprit de contradiction. Prenez les Jeux olympiques inscrits au générique de « Question de temps », lundi soir. Beaucoup de Français, surtout parmi les intellectuels, sont pour le boycottage, pas d'hésitation, pas de problème. Ils y pensaient déjà au moment de la Coupe du monde en Argentine, et ils regrettent encore d'avoir vu défiler, en 1936, à Berlin, nos athlètes devant un M. Hitler — c'est comme ça qu'on l'appelait dans la presse de l'époque, — un M. Hitler littéralement tétanisé, enivré par la gloire.

A noter, on nous le rappelait à l'écran, qu'au Palais-Bourbon les crédits pour les Jeux de cette année-là ont été votés par 521 voix contre 1, une seule, celle de M. Mendès-France ! Les communistes se sont abstenus...

Beaucoup d'autres Français, des jeunes, des nostalgiques de Guy Drut, des amoureux de Nadia Comaneci, ou simplement des indécis, sont plutôt contre le boycottage : l'esprit de Pierre de Coubertin, la mort des Jeux, si on ne va pas à Moscou où ira-t-on ? Evidemment, y aller tout seuls, vaut mieux pas...

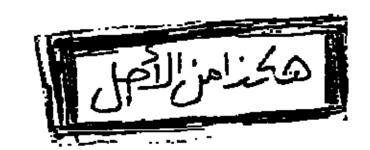
C'est donc à eux, aux hésitants, que s'adressait ce débat sur Antenne 2. L'ennui, c'est que le débat n'a pas eu lieu. Pour la bonne raison que tous les invités étaient directement intéressés au bénéfice de cette énorme opération politique et financière. Côté champions, un as du judo et un roi de la perche, c'est normal : comment ne pas souhaiter récolter ici ou là, peu importe, une petite médaille, elles sont toujours bonnes à ramasser.

Côté journalistes, tous membres de l'Equipe, c'est humain : le manque à gagner en tirage et en publicité de ce quotidien en cas d'annulation des Jeux va être vertigineux. Quand à Mme Monique Berlioux, membre du C.I.O., son image et ses mots en faveur du contrat passé avec Moscou nous parvenaient lancinants, acides et pincés depuis Lake-Placid, à la façon d'un vieux disque dérapant toujours dans le même sillon.

Alors, personne pour leur apporter la contradiction ? Si, le meneur de jeu et un journaliste de la chaîne. Il a posé, lui, une ou deux bonnes questions sur la composition des comités, dont les membres sont cooptés, et à qui l'ONU refuse toute existence légale. Nous, on lui en aurait bien soufflé une autre sur les petits cadeaux offerts à ces messieurs-dames par le pays désireux de s'attacher leur faveur.

En fin d'émission, brusquement sortie de ce ron-ron, une bonne idée : O.K. pour Moscou, mais à une condition : plus d'hymnes, plus de drapeaux, plus de défilés, plus d'uniformes, plus de discours inaugural prononcé par le chef de l'Etat hôte. Mme Berlioux a souri, désabusée, méprisante : complètement irréalisable ! Rappelez-vous, même Taiwan avait refusé de lâcher son emblème à Montréal, alors les autres... De quoi vous enlever l'envie d'y aller.

CLAUDE SARRAUTE.



Le Monde DE LA MÉDECINE

La résurrection de l'électrobiologie

Les succès récents et remarquables obtenus grâce au recours à l'électromagnétisme pour la cicatrisation et la consolidation des fractures expliquent le renouveau d'intérêt manifesté outre-Atlantique pour l'étude des réactions cellulaires aux courants électriques.

La bioélectricité, qui est en passe de devenir une discipline à part entière aux acquis et aux perspectives prometteuses, a en réalité une très longue et très trouble histoire.

Dix ans après la découverte de la batterie par Volta, un chirurgien anglais, Birch, traitait déjà des pseudo-arthroses et des fractures impossibles à consolider par le passage d'un mystérieux « fluide électrique » au niveau des membres blessés.

Durant tout le siècle dernier, l'« électro-acupuncture » et l'« électrothérapie » connurent une vogue considérable. On soumettait n'importe quoi (y compris des tumeurs utérines) à des courants électriques, dont on ne mesurait ni l'intensité ni la nature...

L'empirisme des uns n'avait d'égal que le charlatanisme des autres. Tout un chacun pouvait ainsi se procurer par correspondance des dispositifs portatifs d'électrothérapie à domicile, vendus à prix d'or tant aux médecins qu'aux malheureux patients, et qui étaient censés guérir tous les maux, de l'œdème à la stérilité et des varices aux rhumatismes et aux cancers.

Les rapports sévères rendus publics au début du XX[e] siècle par plusieurs sociétés savantes mirent fin à ces pratiques lucratives et fantaisistes, tout en discréditant pour de très longues années l'électricité médicale...

Dans le même temps, de 1900 à 1960, les principes modernes de la physiologie neuromusculaire se voyaient établis, qui accordaient à la stimulation électrique un rôle fondamental. Les applications cliniques de ces principes sont aujourd'hui nombreuses et bien connues, du stimulateur cardiaque aux dispositifs divers utilisés pour stimuler les sphincters ou les muscles paralysés, et aux moyens de diagnostic reposant sur les courants induits par une activité musculaire ou nerveuse (électrocardiogramme et électro-encéphalogramme notamment).

Mais l'ombre jetée par le charlatanisme éhonté du XIX[e] siècle pesait toujours sur les autres domaines de l'électrophysiologie, ceux qui concernaient l'effet des courants électriques sur les cellules à membranes non excitables, autres que nerveuses ou musculaires.

Une série de travaux accomplis durant ces vingt dernières années et qui conduisent aujourd'hui à des applications cliniques remarquables, en orthopédie notamment, ont donné à cette discipline décriée un renouveau d'intérêt.

Des équipes multidisciplinaires, comportant aussi bien des biologistes ou des médecins que des ingénieurs spécialisés dans les phénomènes électromagnétiques, développent ces travaux aux Etats-Unis, dans des conditions de rigueur cette fois incontestables.

S'efforçant de déchiffrer le « langage électrique des cellules », ces équipes ont obtenu déjà des résultats thérapeutiques spectaculaires pour la régénération des cellules osseuses.

Les applications cliniques des premiers dispositifs ainsi mis au point ne cessent de s'étendre, cependant que naît une nouvelle et passionnante discipline : l'électrobiologie.

Électromagnétisme et consolidation des fractures

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

UN jeune Américain de vingt-deux ans, M. J. C., est victime en 1972, à la suite d'un accident de motocyclette, d'une mauvaise fracture de la jambe droite. L'intervention chirurgicale (greffe iliaque) ne permet pas d'obtenir la consolidation, et une infection se déclare, aggravant encore la situation. Pendant cinq ans, tous les efforts sont tentés dans des services hospitaliers spécialisés pour maîtriser l'infection osseuse et obtenir la consolidation de la fracture. Greffes cutanées, greffes osseuses, placement de plaques métalliques, de broches, de vis, de clous, drainage continu (seize opérations successives), rien n'y fait. A bout de force, J. C. supplie, en avril 1977, qu'on l'ampute.

Devant cette situation désespérée, une tentative ultime est alors entreprise à l'hôpital new-yorkais de l'université Columbia, où le jeune homme a été transféré. La jambe, maintenue par un plâtre simple, est soumise à un champ électromagnétique de nature très spécifique. En moins d'un mois, l'infection disparaît et la consolidation commence. En novembre 1977, le patient remarche normalement, pour la première fois depuis plus de cinq ans. Il a repris toutes ses activités et ne présente plus, à l'heure actuelle, aucun trouble moteur.

Depuis cette réussite spectaculaire, près de mille deux cents patients ont bénéficié de la méthode mise au point à New-York par le professeur Andrew Bassett, et qui fait depuis deux ans l'objet d'une étude clinique comparative dans vingt-quatre centres d'orthopédie situés tant dans les grandes universités américaines qu'aux Pays-Bas, en Belgique, en Angleterre, en Italie, en Suisse, au Danemark ou en France (Institut Calot, à Berck).

Et la National Science Foundation américaine vient d'accorder un budget spécial d'un demi-million de dollars pour le développement des recherches d'électrobiologie conduites depuis 1972 à l'hôpital Columbia, dans le cadre du département d'orthopédie et surtout *« pour que leurs applications puissent être étendues à tout le pays »*.

Outre les désastres osseux résultant de la non-consolidation de certaines fractures traumatiques, les applications en question ont permis d'obtenir des résultats remarquables dans toute une série de pseudo-arthroses congénitales liées souvent, chez de très jeunes enfants, à une neurofibromatose (1).

Générateur

Bobines d'induction

10V

Plâtre

E

B

1,0-1,5 mv/cm

2 Gauss

Un générateur d'impulsions produit une tension électrique de 10 volts qui alimente des bobines d'induction placées de chaque côté du plâtre. Un champ électromagnétique uniforme de 2 gauss se développe entre ces deux bobines. Ce champ (B) induit un champ électrique (E) à angle droit au sein de l'os malade, selon un voltage de 1 à 1,5 mV/cm.

Des os qui ne peuvent se souder...

Tel était le cas, par exemple, du petit J. L., qui avait présenté à l'âge de trois ans une fracture spontanée du tibia gauche, avec non-consolidation, et donc infirmité grave, en dépit d'une greffe osseuse pratiquée immédiatement, puis d'une ostéotomie.

Cinq ans après toutes ces vaines tentatives orthopédiques, J. L., âgé alors de huit ans, a été soumis par le docteur J. Duriez (Institut Calot, Berck), au travers d'un simple plâtre de contention, à un traitement par champ électromagnétique. En cinquante-trois jours, la consolidation de la fracture était obtenue, et la guérison se mantient toujours trois ans plus tard. L'Institut Calot fait partie des vingt-quatre établissements mondiaux qui appliquent le protocole thérapeutique établi à l'université Columbia, et son équipe a déjà soumis de nombreux patients au traitement mis au point par le professeur Bassett.

Après un recul de sept ans, il apparaît que les succès obtenus grâce à cette méthode dépassent 95 % des cas pour la consolidation des fractures spontanées ou accidentelles pour lesquelles toutes les autres méthodes thérapeutiques avaient échoué auparavant et, dans bien des cas, durant plusieurs années.

Près de mille deux cents malades ont été traités à ce jour, dont la durée moyenne d'infirmité complète avant l'application électrique était de trois ans, dont les deux tiers avaient subi en vain plus de quatre interventions osseuses chirurgicales, et dont plus de la moitié présentaient une infection osseuse en activité.

Le traitement ne nécessite pas d'hospitalisation. Après une mise au point précise conduite dans un service spécialisé, l'appareil émettant les flux électromagnétiques pulsés selon des critères très spécifiques est remis au patient qui l'utilise, au travers de son plâtre, douze à seize heures par nuit, et cela pendant deux à quatre mois.

Le principe physique sur lequel il repose est simple : il consiste à produire un courant électrique pulsé au sein de l'os malade grâce à l'énergie provenant d'un générateur vers deux bobines d'induction situées dans des sortes d'étuis que le patient fixe selon une orientation définie autour de son plâtre.

Trente années de recherche en électrobiologie ont conduit à la détermination exacte de la forme, de l'amplitude, de la durée, de la direction et de la fréquence des pulsations électriques adéquates pour l'induction, au sein de la structure osseuse, d'impulsions électriques de 1 à 1,5 mV/cm d'os et de fréquence déterminée. En effet, aucune réponse biologique n'apparaît pour des courants situés au-dessus ou en dessous de ces caractéristiques précises, lesquelles correspondent très exactement à celles des courants électriques qui se développent spontanément dans les structures osseuses soumises à des efforts mécaniques (torsions, flexions).

Le langage électrique des cellules

C'est dès 1950 que l'équipe du docteur Bassett avait découvert cette conversion en énergie électrique polarisée de l'énergie mécanique (la flexion), à laquelle était soumis un os. Peu après, les chercheurs de cette équipe constatèrent que la croissance osseuse était stimulée autour du pôle négatif d'électrodes utilisées pour observer les conséquences sur les structures osseuses du passage d'un courant électrique.

Un certain nombre de centres d'orthopédie recourent toujours à l'implantation d'électrodes multiples pour favoriser la consolidation des fractures. A l'université de Pennsylvanie notamment, le professeur Brighton insère quatre électrodes autour du foyer de fracture avant de plâtrer, et les connecte à un générateur fixé sur le corps du malade et qui délivre à chaque électrode un courant de 20 micro-ampères. La consolidation est obtenue en trois mois, et les électrodes peuvent alors être chirurgicalement retirées.

« La technique que nous utilisons est très différente, souligne le professeur Bassett, *et le fait qu'elle n'exige aucune intervention en facilite considérablement l'usage. »* Elle résulte de la démonstration par les bio-ingénieurs de Columbia du pouvoir cicatrisant sur le tissu osseux d'un simple champ électrique n'exigeant donc pas le contact direct de l'os avec les électrodes.

Après de multiples tâtonnements, le courant induit par des champs électro-magnétiques s'est révélé remarquablement efficace, à condition d'observer rigoureusement les normes étroites de rythme, d'influx et de puissance en dehors desquelles aucun effet biologique ne peut être observé.

« En somme, ajoute le docteur Bassett, *nous sommes en train d'pprendre à parler le langage électrique des cellules. Nous pouvons d'ores et déjà, en variant la nature du courant utilisé, obtenir que les cellules fabriquent du cartilage plutôt que de l'os, du muscle plutôt que des tendons et inversement. »*

Trente ans de travaux accomplis, tant sur des cultures cellulaires que chez l'animal et l'homme, ont conduit au concept de base qui sous-tend un champ d'application dépassant largement la consolidation osseuse.

Selon ce concept, toute déformation, qu'elle soit due à une force hydraulique ou mécanique, survenant dans un système biologique, se traduit par une polarisation électrique. Ce signal électrique altère la fonction cellulaire et produit (dans l'os par exemple) des modifications structurelles permettant au tissu osseux de résister à la force mécanique originelle. L'électricité ainsi produite serait en somme un agent essentiel de régulation du comportement cellulaire, permettant un rétro-contrôle permanent.

Les capacités de régénération cellulaire dépendent vraisemblablement de la nature des potentiels électriques localement dégagés et qui varient selon les espèces. Chacun sait que les lézards et les salamandres régénèrent complètement un membre sectionné alors que les grenouilles en sont incapables. Cherchant une explication à ce phénomène, l'Américain Becker a montré, lors d'expériences étonnantes, que les potentiels électriques dégagés au niveau de l'amputation étaient différents dans ces deux espèces animales. Appliquant un potentiel semblable à celui de la salamandre au moignon d'amputation d'une grenouille, il a obtenu... la repousse complète de la patte de la grenouille.

Ces résultats, et les mécanismes de régénération des fibres nerveuses sectionnées ont été largement commentés lors du congrès sur la régénération tissulaire qui vient d'avoir lieu à Las Vegas.

Le défi majeur lancé par les spécialistes concernés est, bien évidemment d'obtenir la possibilité de provoquer une régénération, même partielle, des sections accidentelles de la moelle épinière, seul espoir de millions de paraplégiques dans le monde. Bien qu'il semble que l'on soit encore loin de compte, les bilans concernant tant l'influence de certaines impulsions électriques que l'induction d'une régénérescence de fibres nerveuses médullaires autour de greffes de tissu nerveux embryonnaire ont suscité un intérêt considérable.

(Lire la suite page 16.)

(1) La neurofibromatose est une maladie congénitale se traduisant, dès l'enfance, par de multiples pigmentations cutanées : elle s'accompagne souvent de lésions osseuses multiples conduisant à des fractures spontanées dont la consolidation est particulièrement aléatoire.

Squelettes de madrépores et misère de la recherche

LA chirurgie orthopédique, qui recourt notamment à divers matériaux métalliques, clous, plaques, prothèses totales de hanche, broche ou vis, a fait, ces dix dernières années, des progrès considérables.

Elle n'est cependant pas à l'abri d'aléas, et MM. Delagoutte et Bénichoux (Institut de recherche chirurgicale de Vandœuvre-lès-Nancy) et Weisse (Centre de recherche des aciéries de Pompey), ont, lors d'une récente séance de l'Académie de médecine, protesté avec vigueur contre la non-fiabilité de certains de ces matériaux, dont la rupture a entraîné dans les cas présentés de très graves conséquences, en raison de vices de fabrication du métal. Ils ont donc proposé que des normes sévères soient dorénavant exigées des constructeurs, en citant, sous le titre *Problème ou Scandale*, plus de 268 cas publiés de défaillance du matériel d'ostéosynthèse.

Des succès très remarquables

D'autre part, et à la suite des travaux particulièrement intéressants auxquels se consacre notamment l'Institut de recherches orthopédiques de l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches (92), sous la direction du professeur A. Patel, des matériaux non métalliques font l'objet d'essais pour le remplacement de pertes de substances osseuses consécutives à des fractures. Des succès très remarquables sont obtenus avec... les squelettes de madrépores vivant sur des récifs coralliens. Ils ont, en effet, ce triple avantage de constituer un apport non négligeable de calcium (ils sont formés à 99 % de carbonate de calcium), de présenter des pores dont le diamètre correspond exactement aux nécessités de la colonisation par le tissu osseux de régénération, et de stimuler cette régénération.

En outre, les propriétés mécaniques des madrépores sont très proches de celles de l'os. Les recherches sur l'animal ayant été des plus concluantes, le centre de Garches a procédé avec un plein succès aux premières applications à l'homme de ces « ostéosynthèses aux madrépores » (ces derniers viennent de Nouméa), dont le professeur Patel a donné les tout-premiers résultats lors de deux congrès récents.

L'absence de structures de recherche cohérentes en orthopédie et traumatologie entrave néanmoins gravement le développement des travaux français, pourtant essentiels, et qui exigent une collaboration continue entre physiciens, métallurgistes, immunologistes, chirurgiens et ingénieurs électriciens, afin que leur application à l'homme puisse être envisagée.

A titre d'exemple, le laboratoire du professeur Patel, à Garches, ne dispose quasiment d'aucune subvention de fonctionnement, si ce n'est celles, modestes, qui lui apporte la Fondation pour la recherche médicale, et cela, en dépit d'installations modernes et de grande qualité.

Il semble que le coût humain et social de la traumatologie devrait inciter tant les pouvoirs publics que les compagnies d'assurance à un effort plus grand pour combler ces incompréhensibles carences.

La machine de M. Prioré : des vérifications peu concluantes

LE 5 mai 1971, M. Aigrain, à l'époque délégué général à la recherche scientifique et technique, confirmait que des crédits importants avaient été accordés, sous le contrôle de scientifiques éminents, aux travaux entrepris par un technicien bordelais des hyperfréquences, M. Prioré.

Quatre ans auparavant, la communication de ces travaux à l'Académie des sciences, sous la responsabilité de son secrétaire perpétuel, M. R. Courrier, avait suscité de violents remous. M. Prioré soutenait, en effet, que les rayonnements émis par une machine artisanale génératrice de champs magnétiques et électromagnétiques permettaient de traiter des cancers chez les souris.

De multiples vérifications ne furent pas concluantes à propos du cancer, mais semblaient indiquer que les rayonnements avaient un effet destructeur sur... le trypanosome vecteur de la maladie du sommeil.

En dépit de toutes les bonnes volontés, du préjugé favorable du maire de Bordeaux, des crédits accordés et des études entreprises, il ne semble pas que l'équipe bordelaise ait beaucoup avancé, depuis plus de dix ans, dans l'exploration des effets biologiques des champs d'hyperfréquences modulés.

L'extrême complexité de l'appareil conçu par M. Prioré (et qui fit l'objet d'un brevet délivré en 1963), la grande confusion de sa description, n'ont certainement pas facilité la tâche des biologistes (et notamment du professeur Pautrizel) qui lui ont prêté leur concours depuis tant d'années.

Cette confusion et cette complexité contrastent de manière frappante avec l'extrême précision et l'extrême simplicité des appareils utilisés par les chercheurs américains pour l'étude de l'électro-biologie. La prudence et la rigueur de ces derniers contrastent tout autant avec la précipitation qui a entouré ce que l'on appelle l'« affaire Prioré ».

L'HOPITAL :
les contraintes financières et l'assurance maladie

Au moment où les contraintes financières imposées par le gouvernement se répercutent de plus en plus sur le fonctionnement des hôpitaux et la médecine de ville, deux études viennent de paraître qui illustrent les préoccupations économiques des gestionnaires de la santé. La première a été réalisée par le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) ; elle confirme, si besoin en était, que les dépenses de personnel représentent une part chaque année croissante des dépenses hospitalières.

L'enquête publiée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) indique de son côté que les limites imposées par le gouvernement aux dépenses de santé risquent de peser gravement sur le système sanitaire dans son ensemble.

Des risques de désintégration du système de santé ?

QUELLE sera l'évolution des dépenses de santé en France ? La tendance actuelle selon laquelle ces dépenses augmentent plus vite que la production intérieure brute (P.I.B.) va-t-elle continuer ? Ou les dépenses pourront-elles, comme le veut le gouvernement, s'aligner sur le rythme de croissance de cette même P.I.B. ? Et, dans ce cas, notre système de santé pourra-t-il être maintenu ?

Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) (1) publie une étude des deux modèles possibles d'évolution dans le cadre de la préparation du VIII[e] Plan (1980-1985). Et les experts du CREDOC expriment leurs craintes devant un fort ralentissement des dépenses, surtout pour le bon fonctionnement de la médecine générale.

Chaque Français a payé la somme de 3 300 F pour sa santé en 1979. Hôpitaux, consultations médicales, médicaments, ont entraîné 178 milliards de dépenses (dont 71,3 %, soit 107 milliards 540 millions à la charge de la Sécurité sociale). Alors que la P.I.B. a augmenté de 1974 à 1979 de 3,7 % par an, les dépenses de santé ont progressé de 7,9 %. Ce chiffre se situe dans la « fourchette » que les experts du CREDOC avaient établie en préparant le VII[e] Plan. L'augmentation du volume des soins a même été plus faible que prévu. Bien que l'inflation, au cours de ces cinq années, ait atteint 10,2 % par an au lieu des 8,5 % escomptés, plusieurs facteurs ont freiné l'augmentation des dépenses. Ainsi, la population ne s'est accrue que de 0,4 % chaque année, au lieu des 0,9 % prévus. Ensuite la progression du nombre de médecins estimée à 6,6 % par an, n'a été que de 5,6 %. On a constaté, en outre, que cette « *offre supplémentaire de soins* » ne provoquait pas comme on l'avait cru un accroissement de la demande.

Deux scénarios pour l'avenir

Les mesures prises en juillet dernier par le gouvernement (augmentation des cotisations sociales, blocage des honoraires médicaux) et les économies préconisées commencent à porter leurs fruits, et le déficit (ou « besoin en trésorerie ») de l'assurance-maladie diminue lentement. Mais la situation reste néanmoins précaire.

C'est ce qui ressort de la projection faite par les experts du CREDOC pour 1985. Ils retiennent deux scénarios.

● *Selon le premier scénario*, la croissance des dépenses de santé se ferait entre deux limites. Un rythme de croissance de 7,9 % par an, analogue à celui des vingt dernières années, constitue l'hypothèse « haute ». Les dépenses de santé représenteraient alors 10,3 % de la P.I.B., atteignant en 1985 le chiffre de 256 milliards (francs 1978). Dans cette estimation, l'hôpital représenterait 52 % des dépenses. Mais l'évolution des dépenses hospitalières marquerait une décélération, passant de 10,1 % à 7,2-8,1 % par an, l'achèvement des travaux d'humanisation et le rattrapage du retard en personnel réalisé depuis quelques années favorisant ce ralentissement. L'augmentation des dépenses en soins ambulatoires, médicaux, dentaires, infirmiers, devrait se situer à un niveau proche des années antérieures (7,2 % au lieu de 7,7 %). Les revenus des médecins progresseraient moins vite que ceux de la population moyenne. Leur revenu moyen avant impôt en 1978 était de 200 726 F. Il ne devrait pas progresser de plus de 1 % par an, alors que celui des autres ménages progresserait en moyenne de 3 % par an.

L'hypothèse « basse » prévoit 5,8 % d'augmentation des dépenses de santé annuelles, ce qui conduirait à un total de 224 milliards en 1985. Ce retrait par rapport à la tendance antérieure permettrait déjà de maîtriser en partie l'évolution des dépenses de santé. Mais, estime le rapport du CREDOC, l'accroissement du nombre de médecins ne permet pas d'envisager une réduction de la consommation médicale qui rende cette hypothèse crédible.

● *Le deuxième scénario* tient compte de la volonté gouvernementale de ne pas dépasser, en matière de dépenses de santé, le rythme d'augmentation de la P.I.B., *soit 3 %*.

Un « marché parallèle »

Cette hypothèse impliquerait, signale de CREDOC, des changements brutaux dans notre système de santé. Un frein serait mis à la progression des équipements hospitaliers, et à la création d'emplois. Des disparités et des inégalités régionales apparaîtraient inévitablement. De telles mesures imposeraient aussi une sévère politique des prix à l'encontre des praticiens. Ce sont surtout les médecins généralistes qui seraient atteints ; leur pouvoir d'achat chuterait d'un taux allant de 3,1 à 5,1 % par an. Cette situation, estiment les experts du CREDOC, risquerait d'engendrer un « *marché parallèle* » de la santé, comme il en existe dans certains pays, source d'inégalité dans l'accès aux soins et dans leur qualité.

La progression du budget des caisses d'assurance - maladie entre 1978 et 1979 a été de 16,2 %. Ce budget s'est élevé en 1979 à 107,5 milliards de francs. Si jusqu'en 1985 les dépenses globales de santé devaient croître à un rythme identique à celui du passé (7,9 % par an), les experts du CREDOC chiffrent à 190 milliards (francs 1978) la part qui incomberait alors à la Sécurité sociale. Seule une progression réduite des dépenses, selon l'hypothèse basse à 5,8 % par an, permettrait une amélioration de la situation ; mais cette réduction est peu vraisemblable.

Quant à l'alignement rêvé de la progression des dépenses globales de santé sur celle de la P.I.B. (3 % par an de 1980 à 1985), il paraît aux experts du CREDOC non seulement illusoire mais source potentielle d'une sérieuse désintégration de tout le système de santé.

J.-D. F.

(1) CREDOC, 142, rue du Chevaleret, 75634 Paris Cedex 13. Tél : 584-14-20. Deux volumes : *L'Evolution des dépenses de soins médicaux entre 1974 et 1979 ; Projection des dépenses de santé en 1985.*

Le poids du personnel

SELON le rapport du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) (1) les frais de personnel (non médical) des hôpitaux publics représentent de loin la part la plus grande dans les dépenses de ces établissements. Cette proposition a crû notablement, passant pour l'ensemble du système hospitalier public de 53 % en 1962 à plus de 64 % en 1976 (taux de croissance annuel de 30 % en moyenne de 1973 à 1975). Cette part varie assez nettement selon les catégories d'établissements, puisqu'en 1975 elle était de 57 % pour les hospices et de 69 % pour l'Assistance publique de Paris ou les hôpitaux psychiatriques.

Les effectifs du personnel non médical ont présenté, au cours de ces vingt dernières années, un rythme de croissance soutenu qui s'est accéléré depuis 1968. Les effectifs des hôpitaux généraux, par exemple, ont doublé entre 1965 et 1975, et, si l'on considère la densité de personnel par lit (ce qui permet de raisonner en capacité d'hébergement constante), celle-ci a augmenté de plus de 70 % pour cette même période.

Pour sa part, le nombre des médecins des hôpitaux généraux publics a présenté, au cours de la période 1965-1974, une croissance encore plus forte que celle des autres catégories de personnel. En effet 15 050 praticiens (non compris les internes) étaient en fonction dans ces établissements au 31 décembre 1964, et 28 280 au 31 décembre 1973, soit une augmentation de 88 % en neuf ans.

Pour les médecins aussi existe une disparité croissante entre les *différents* types d'établissements. Le calcul des effectifs de praticiens par lit révèle en effet que l'accroissement de cette densité entre 1965 et 1973 a été plus important dans les centres hospitaliers universitaires (99 % pour la densité médicale totale dans le secteur hôpital) que dans les centres hospitaliers (68 %) et les hôpitaux ruraux (54 %). Dans les services de laboratoire par exemple, les différences sont aussi très grandes. A la fin de 1973, 2,4 médecins « équivalents plein temps » pour cent lits exerçaient à l'Assistance publique de Paris, et 2,1 dans les autres C.H.U., contre seulement 0,5 dans les centres hospitaliers et 0,2 dans les hôpitaux ruraux.

Pharmacie et produits alimentaires

Les rémunérations unitaires des médecins ont présenté une croissance comparable pour presque toutes les catégories de médecins de 5,9 % par an en moyenne entre 1964 et 1973 et 11,5 % entre 1973 et 1976. Ce qui représente un taux inférieur à celui que l'on relève pour le personnel non médical (7,95 % par an en moyenne de 1965 à 1973). Cependant, les assistants et adjoints des centres hospitaliers des hôpitaux, et les internes en médecine des C.H.U. autres que ceux de l'Assistance publique de Paris, ont bénéficié de mesures particulières de revalorisation.

Après les dépenses de personnel, l'ensemble des dépenses consacrées aux achats de produits, fournitures et services d'entreprises extérieures nécessaires au fonctionnement courant des établissements hospitaliers, ainsi qu'à l'hébergement et aux soins des malades, représente le poste le plus important du compte d'exploitation des hôpitaux malgré une nette diminution de ce poste entre 1962 (36 %) et 1976 (26 %).

Les achats de produits alimentaires ont vu leur part dans les dépenses totales d'exploitation divisée par deux de 1965 à 1976 (passant pour l'ensemble des établissements de 11,4 % à 5,8 %).

Parmi les dépenses à caractère médical, la part des produits pharmaceutiques a franchement diminué, passant de 7 % en 1965 à 4,6 % en 1976. Ici aussi, la dispersion demeure importante.

En revanche, les autres dépenses à caractère médical (fournitures, petits matériels, prestations de services) ont connu une forte hausse. Elles ont dépassé les frais de pharmacie en 1974. Enfin, l'évolution des dépenses de gestion, notent les rapporteurs, apparaît « assez raisonnable ».

Ce rapport, qui fait partie d'une étude globale sur le coût de l'hôpital, permettra certainement, à défaut d'une maîtrise rigoureuse des dépenses hospitalières, de dégager clairement les postes dont le coût relatif est le plus élevé et de mieux orienter les différentes actions de rationalisation et d'économie.

Dr. PHILIPPE LEDUC.

(1) Document n° 50 du CERC, 3, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. : 705-23-10.

Électromagnétisme et consolidation des fractures

(Suite de la page 15.)

Et cela d'autant plus que des expériences conduites chez l'animal indiquent qu'une régénération de 10 % seulement des fibres sectionnées autoriserait une restauration de la marche... Or, ce type de régénération nerveuse est considérablement accéléré par des impulsions électriques appropriées.

Les effets des champs électriques sur la cicatrisation osseuse ont aussi été appliqués à l'université Columbia aux problèmes dentaires. Sous application électrique, la cicatrisation est beaucoup plus rapide après une extraction, et les implants dentaires éventuellement entrepris sont plus stables et mieux tolérés. Des expériences sont en cours pour l'application de cette méthode à de multiples affections de la cavité buccale.

Utilisée en collaboration avec des vétérinaires, elle a permis, d'autre part, d'obtenir d'extraordinaires résultats dans une maladie des chevaux de course (la périostite du troisième métacarpien) qui conduit à une incapacité totale de l'animal, ainsi qu'aux fractures du métacarpe ou des dernières phalanges des mêmes chevaux. En trois semaines, la consolidation de ces fractures, qui signaient hier encore l'arrêt de mort de l'animal, a été obtenue dans 85 % des cas. De même, la périostite a été guérie après une seule application électrique.

D'autres recherches sont conduites en accord avec la NASA, sur la raréfaction osseuse des astronautes et sur l'ostéoporose qui frappe la quasi-totalité des femmes après la ménopause) afin de voir si des champs électromagnétiques permettraient de remédier à ces situations, qui sont liées les unes à l'apesanteur, et les autres au vieillissement. Des résultats très favorables sont enregistrés pour l'ostéoporose par l'utilisation d'un appareil « corps complet ».

Dans le cadre des études méthodiques de cette discipline nouvelle qu'est la bio-électricité, toute une série d'expériences concernent enfin l'action des champs électromagnétiques sur les tumeurs malignes.

L'application la plus remarquable

Des souris Balb/C subirent des injections, dans le péritoine ou dans les muscles des pattes, d'un nombre donné de cellules tumorales de sarcome Meth. A. La moitié de ces souris furent soumises à un champ électromagnétique pulsatile de caractère spécifique, différent de celui *utilisé pour les consolidations* osseuses. La diffusion de la tumeur était, au bout de vingt jours, diminuée des deux tiers chez les souris traitées.

« *Ces expériences méritent la plus grande attention*, estiment les chercheurs américains, *mais il est prématuré d'en tirer des conclusions, avant que l'on puisse déterminer de façon plus précise la nature des champs électriques et des fréquences efficaces.* »

La prudence et la rigueur ainsi manifestées sont d'autant plus frappantes que les conditions dans lesquelles se déroulent ces travaux sont exceptionnellement favorables sur le plan technique, avec la participation de chercheurs de multiples disciplines et de nombreux ingénieurs spécialisés dans la bio-électricité. Rien qui puisse être comparé avec l'artisanat, si méritoire soit-il, qui préside aux tentatives bordelaises autour d'une machine confuse conçue par M. Prioré.

Pour l'instant, l'application la plus remarquable et la plus immédiate de la bio-électricité concerne avant tout les consolidations osseuses où l'efficacité des champs électromagnétiques *ne peut être mise en doute.*

Si les bienfaits d'une telle méthode sont évidents sur le plan humain, ses conséquences économiques sont également considérables. Il y a, chaque année aux Etats-Unis, près de deux millions de fractures, dont cent mille environ conduisent à des difficultés (ou à des impossibilités) de consolidation. Le coût de ces accidents (y compris les invalidités qu'ils entraînent et les pertes de productivité) est évalué à plus de 10 milliards de dollars (40 milliards de francs) par an...

Le coût des mille premiers patients traités par électromagnétisme a été comparé à celui qu'aurait entraîné chez eux de nouvelles tentatives chirurgicales. L'économie réalisée dépasse, pour ces mille blessés, 10 millions de dollars !

De telles données expliquent l'appui massif apporté à ces travaux par l'Institut national américain de la santé, et l'intérêt que suscite pour l'avenir le champ très nouveau que constitue l'étude méthodique de la régulation des fonctions cellulaires par l'électricité.

D[r] E.-L.



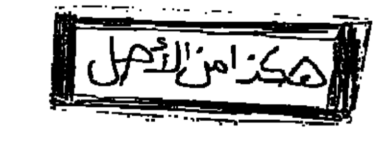
■ **LA PUERICULTURE, de Madeleine Hennaux et Jacqueline Gassier. Editions Jacques Lanore, 4, rue de Tournon, 75007 Paris. 232 p., 45 francs environ.**

Toutes les notions indispensables à une jeune mère sont rassemblées, ordonnées et présentées avec soin dans cet ouvrage pratique. A côté des textes clairs concernant la vie pré- et postnatale du nouveau-né (reproduction, naissance, anatomie, physiologie, hygiène générale et environnement, croissance et alimentation, diététique moderne), des plans, des tableaux et encadrés, concourent à en faire aussi un livre pédagogique, conforme aux programmes des élèves se préparant aux diplômes de puéricultrice et d'assistante sociale, au B.E.P. sanitaire et au diplôme d'auxiliaire de puériculture. Des adresses utiles complètent ce guide pratique.

■ **CODES DE LA SANTE PUBLIQUE, DE LA FAMILLE ET DE L'AIDE SOCIALE, jurisprudence Dalloz, 11, rue Soufflot, 75240 Paris, Cédex 05. 3[e] édition, 1 400 pages, 190 francs.**

Les neuf grandes parties principales (protection générale de la santé publique ; protection sanitaire de la famille et de l'enfance ; lutte contre les fléaux sociaux ; professions médicales et auxiliaires médicaux ; pharmacie ; utilisation thérapeutique de produits d'origine humaine ; hôpitaux et hospices publics ; thermo-climatisme ; laboratoires ; institutions ; personnel) sont suivies d'annexes contenant les textes législatifs non codifiés, d'une table analytique, d'une table chronologique des textes insérés ou mentionnés et d'une table alphabétique permettant de retrouver facilement les articles recherchés.

Ce recueil mis à jour, qui présente clairement des textes complexes et difficilement accessibles, peut rendre les plus grands services à un large public.



A Saclay

Un microscope électronique à très haute tension pour tester les matériaux destinés aux surgénérateurs

Alors que se construit à Creys-Malville, près de Lyon, Super-Phénix, le premier réacteur surgénérateur de grande puissance (1 200 mégawatts), ingénieurs et chercheurs s'interrogent sur les moyens à mettre en œuvre pour que les centrales industrielles qui en dériveront soient économiquement rentables. L'un des points de passage obligé pour y parvenir tient dans la mise au point d'aciers et d'alliages présentant une meilleure tenue aux fortes irradiations existant au cœur des réacteurs.

Pour simuler en laboratoire les phénomènes de fragilisation de ces matériaux, qui entrent notamment dans la fabrication des gaines de combustible, et pour être en mesure de tester rapidement des variétés de métaux éventuellement plus adaptés, le Centre d'études nucléaires de Saclay vient de s'équiper d'un microscope électronique à très haute tension (plus de 1 million de volts), acheté en Grande-Bretagne pour la somme de 6,5 millions de francs. Un crédit supplémentaire de 2,5 millions de francs a été débloqué pour la réalisation d'équipements annexes et la construction du bâtiment qui abrite l'appareil.

Dans les centrales nucléaires, il est du plus grand intérêt économique de laisser le combustible séjourner le plus longtemps possible dans les réacteurs pour en tirer le maximum d'énergie. Mais ce que souhaitent l'exploitant et l'économiste n'est pas toujours réalisable techniquement. Les réactions en chaîne qui se produisent dans les centrales nucléaires donnent naissance à un intense flux de neutrons dont le bombardement continu peut affecter la tenue de certains composants. Tel est le cas des gaines métalliques servant d'enveloppe au combustible — uranium ou mélange d'uranium et de plutonium — qui, à la longue, ont tendance à se fragiliser sous l'effet de fortes irradiations.

Ces phénomènes — fluage et surtout gonflement — ne deviennent perceptibles qu'après un séjour de deux ans environ dans le réacteur, ce qui implique que tout matériau nouveau soit, avant usage, irradié pendant une période probatoire aussi longue, pour en vérifier les qualités. De telles contraintes de temps sont difficilement acceptables pour les métallurgistes, qui ont à se prononcer rapidement sur les nouveaux alliages et les nouvelles variétés d'acier qu'ils proposent. C'est la raison pour laquelle, à l'instar des Américains, des Britanniques et des Japonais, les spécialistes français, qui, jusqu'à ce jour, devaient se rendre en Grande-Bretagne pour procéder à leurs essais, se sont dotés d'un microscope électronique à très haute tension.

Un atome déplacé toutes les six minutes

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cet appareil n'a pas tant été retenu pour ses qualités de microscope que pour celles de son faisceau d'électrons, capable, dans un matériau massif, de déplacer des atomes, de disloquer des réseaux, à l'image de ce que font les neutrons dans un réacteur. Grâce à lui, il est possible en moins de cinq heures de simuler ce que subissent des composants irradiés pendant deux ans dans le surgénérateur prototype Phénix.

Ainsi peut-on, tout à loisir, reproduire les effets des neutrons émis par les réactions en chaîne. Lorsque l'un d'entre eux, doté d'une énergie d'un million d'électron-volts, frappe de plein fouet un atome de nickel d'une gaine de combustible, celui-ci, sous le choc, se déplace. Grâce à l'énergie acquise au cours de cette collision, cet atome parcourt à son tour quelque deux cents angstroems (1) au cours desquels il bouscule les atomes qui l'entourent.

Avec les microscopes à très haute tension, ce ne sont plus les neutrons, mais les électrons qui chassent les atomes. Chacun de ceux que contient l'échantillon testé est déplacé toutes les cinq à six minutes. Au bout de cinq heures, on estime en moyenne que chaque atome a été déplacé au moins une centaine de fois, ce qui correspond aux effets que subissent les assemblages des éléments combustibles d'un réacteur dont le taux de combustion est légèrement inférieur à 70 000 mégawatts-jour par tonne.

Les défauts ponctuels occasionnés par les neutrons dans la matière ne sont pas visibles à l'échelle macroscopique et, dans la plupart des cas, les plaies se cicatrisent d'elles-mêmes. Mais, parfois, il peut arriver, à la longue, que ces défauts s'accumulent et provoquent localement un gonflement perceptible de la gaine de combustible. Du fait de son changement de taille, celle-ci ne joue plus librement dans son logement et le fluide chargé d'évacuer les calories qu'elle produit en permanence circule difficilement. Aux contraintes mécaniques viennent donc s'ajouter des contraintes thermiques peu acceptables pour le bon fonctionnement du réacteur.

Ce phénomène de gonflement, pour autant qu'il se manifeste dans les centrales nucléaires classiques à uranium naturel ou uranium faiblement enrichi, ne nuit en rien à leur fonctionnement. Les conditions d'exploitation sont en général telles — changement du cœur par tiers tous les ans, irradiation plus faible — que les assemblages de combustible sont remplacés avant qu'il n'intervienne de façon gênante. Il en va autrement dans les surgénérateurs de grande puissance où les taux d'irradiation sont beaucoup plus élevés. Le bombardement continu des neutrons — environ dix fois plus intense que celui émis par les réacteurs de type classique — et la haute température du sodium dans lequel le cœur est plongé favorisent le gonflement des gaines, qui, par mesure de sécurité, doivent être remplacées.

Au plan économique, l'opération se solde par un important manque à gagner, les combustibles n'ayant pas eu le temps de fournir l'énergie que l'on était en droit d'en attendre.

Avec leur microscope, les chercheurs de la division de métallurgie et d'étude des combustibles nucléaires du Commissariat à l'énergie atomique vont donc s'efforcer de faire un premier tri des aciers et des alliages capables de supporter pendant une longue période les conditions de fonctionnement des surgénérateurs. Des échantillons d'acier à plus forte teneur en nickel, d'autres plus riches en chrome, des alliages nouveaux passeront ainsi au microscope et ce n'est qu'après avoir donné satisfaction qu'ils feront l'objet d'essais complémentaires dans un réacteur.

Si pour Super-Phénix il est prévu que les gaines de combustibles résistent sans dommage à un taux de combustion de 70 000 mégawatts-jour par tonne — soit l'équivalent de cent vingt déplacements par atome pour un échantillon placé sous le flux d'électrons du microscope, — les experts estiment qu'il faudrait, pour disposer de réacteurs surgénérateurs rentables, atteindre les 150 000 mégawatts-jour par tonne. Dans ces conditions, au cours de sa vie dans le réacteur, l'acier ou l'alliage retenu devra être capable de supporter pour chacun de ses atomes quelque deux cent cinquante déplacements.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Un angstroem vaut un dix millionième de millimètre.

Un colloque des Amis de la Terre sur la science contemporaine

Les risques et l'ignorance

« Réflexions sur quelques développements de la science contemporaine » : tel était le titre d'un intéressant colloque récemment organisé par les Amis de la Terre. Intéressant par ses thèmes, mais aussi par son public : des gens venus pour s'informer et d'autres pour affirmer des opinions d'autant plus tranchées qu'elles étaient moins fondées, des scientifiques qui mettent ou ne mettent pas en question certains aspects de la science, quelques antiscientifiques naïfs. Les débats ne pouvaient être que confus ; ils le furent. Mais cette confusion n'a pas empêché que soient posées quelques questions fondamentales.

Premier thème abordé : les orientations actuelles de la physique et le débat sur la signification des théories quantiques. M. Bernard d'Espagnat, qui a récemment posé en termes accessibles à un large public (*le Monde* du 4 décembre 1979) un problème connu des seuls spécialistes, a d'abord expliqué comment les secousses du début du siècle ont amené les physiciens à remettre en cause les « *idées simples et claires* », à chercher d'abord à les remplacer par d'autres — c'était en gros le point de vue d'Einstein, — puis à renoncer, suivant Bohr, à décrire la réalité en soi pour se limiter à une théorisation de l'expérience humaine communicable, dans un système de pensée que M. d'Espagnat a qualifié de « crypto-positivistes ». Certaines recherches des quinze dernières années ont montré que ce renoncement était imposé par l'expérience même, et que « *s'il paraît possible de percevoir la réalité en utilisant des concepts non communs — ce qui élimine la magie, — il est douteux qu'on puisse décrire le réel avec certitude* ».

Le totalitarisme de l'opératoire

Le relais fut alors pris par un autre physicien, M. Jean-Marc Lévy-Leblond, qui rappela d'abord que les « *idées simples et claires* » de la physique classique ont eu, en leur temps, bien du mal à émerger : la physique du concret, c'est celle d'Aristote, pour laquelle un objet qu'on cesse de pousser s'arrête. Les problèmes actuels signifient pour lui que « *nous commençons à comprendre la mécanique quantique* » et qu'il nous faut « *relier cette connaissance théorique à la connaissance commune* ».

Le débat qui suivit introduisit une question intéressante : on utilise les théories quantiques « *parce qu'elles marchent, qu'elles permettent d'aller vite, sans réfléchir* » bien qu'elles soient loin d'avoir trouvé, au plan mathématique, un niveau de cohérence acceptable. Ce « *totalitarisme de l'opératoire* » qui pousse à aller de l'avant sans trop se préoccuper des coins d'ombre, on le retrouve ailleurs dans et hors la science. Et la sensibilité des membres ou sympathisants des Amis de la Terre les pousse naturellement à le mettre en question.

L'apprentissage chez le bébé

Le ton changea quand on passa de la physique à la biologie, avec les implications du génie génétique. Ici, ce n'était pas le comportement sous-jacent à une science qui était discuté : la contestation était violente de cette science même, et sa violence la rendit vaine. Tous les arguments éculés furent employés, et chaque réponse rejetée par principe comme « *réponse de technicien* ». Au point qu'un des spécialistes invités, M. Bernardi, dut, à certain moment, rappeler que les scientifiques sont aussi des hommes. Auparavant, il avait souligné que, vers le milieu des années 70, lorsque les manipulations génétiques apparurent comme un irremplaçable moyen d'étudier les gènes des animaux supérieurs ou de l'homme, puis comme une voie vers la synthèse de composés biochimiques, ce furent les chercheurs qui attirèrent l'attention sur les risques possibles.

La salle n'écoutait pas. La salle — ou du moins certains de ses occupants — voulait condamner les manipulations génétiques, en arguant que puisqu'il y a norme il y a risque, en ignorant que « *le problème du risque est cerné* ». Il n'y eut pas de débat. Un cancérologue fit remarquer qu'on a surtout peur de ce qu'on ignore. Certains voulaient avoir peur, et voulaient ignorer.

Le thème suivant était la sociobiologie; cela faisait moins problème, nul ne s'étant avisé de défendre les thèmes chers à la nouvelle droite. MM. Albert Jacquard et Langaney, en exposant ce qu'est la sociobiologie, ne la défendaient pas ; ils refusaient tous deux, et pour des raisons différentes, l'extrapolation à l'homme des études de comportement social faites sur certains insectes. Pour le premier nommé, l'apprentissage, qui apparaît au cours de l'évolution avec les oiseaux et se développe chez les mammifères, joue un tel rôle chez l'homme qu'il est vain de vouloir trouver à son comportement des raisons principalement génétiques. Le second rappelait que l'existence de cet apprentissage, et l'absence chez le bébé humain de presque tout comportement inné, permet une très grande variété, à l'intérieur de l'espèce, qui laisse peu de place à des lois générales du comportement.

La sociobiologie ne serait-elle qu'une pseudo-science ? M. Michel Veuille a estimé qu'elle pouvait être simplement une science en formation, comme l'était la génétique avant la découverte de l'A.D.N., lorsqu'elle servait principalement à « justifier » les quotas d'immigration aux Etats-Unis.

Le colloque prenait fin par un débat sur la responsabilité des scientifiques et des citoyens. Cela ne se prêta guère à l'élaboration de conclusions nettes. Il fut question de « pensée calculante », de la maîtrise du chercheur sur ses travaux, du poids qu'exerce l'idéologie dominante. Diverses questions impertinentes furent posées : faut-il supprimer le C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique) ? ne faudrait-il pas que tous les chercheurs soient aussi des enseignants ? Les jeunes chercheurs peuvent-ils trouver une voie indépendante, ou sont-ils obligés de s'intégrer à des équipes et de suivre leur mouvement ? La recherche doit-elle changer de nature, au sens où Brecht dit que le gouvernement change de peuple quand il n'en est pas content ? Questions ouvertes, et qui le resteront.

MAURICE ARVONNY.

HISTOIRE

CORRESPONDANCE

Qui a inspiré l'assassinat de l'amiral Darlan

Les meurtre de l'amiral Darlan, le 24 décembre 1942, est-il l'œuvre de quelques isolés qui auraient tiré à la courte-paille le jeune exécutant Fernand Bonnier de La Chapelle, ou a-t-il été inspiré de plus loin par des émissaires de Londres, par le comte de Paris présent à Alger, ou encore par les deux, les uns se servant de l'autre ?

Relancé avant l'été par une émission d'Alain Decaux où la veuve d'un des témoins, Mme Henri d'Astier de La Vigerie, accusait expressément le comte de Paris, et par les démentis de ce dernier (« le Monde » du 23 janvier 1980), le débat vient de rebondir avec un livre d'Alfred Fabre-Luce penchant pour le double complot : « Deux crimes d'Alger ».

Suite à notre compte rendu (« le Monde » du 1er février 1980), voici de nouveaux témoignages à verser au dossier, que les exigences de l'actualité nous obligent à clore, sauf fait nouveau.

M. GASTON PALEWSKI :

« L'absurdité de l'accusation portée contre de Gaulle »

Invoquant son droit de réponse, M. Gaston Palewski, président de l'Institut Charles-de-Gaulle, nous adresse la lettre suivante :

Mis en cause par M. Poirot-Delpech dans un article intitulé « Une certaine idée du meurtre *politique* », *j'ai l'honneur de vous* demander, conformément à la loi, d'insérer dans le journal *le Monde* la rectification suivante :

1) Je remarque qu'aucun de ceux qui attaquent la mémoire du général de Gaulle ne fait mention de son représentant permanent à Alger au moment du meurtre de Darlan, René Capitant, par les mains duquel tout passait. Il est vrai que la pureté morale de celui-ci étant proverbiale, il était difficile de le soupçonner d'une connivence quelconque dans l'assassinat de Darlan. D'ailleurs, si nous avons eu le malheur de perdre René Capitant, le témoignage apporté il y a trois ans par Mme Capitant, et qu'elle est prête à renouveler, s'il en est besoin, est sans réplique.

En effet, dans le livre intitulé *les Rivaux de Charles de Gaulle*, paru en 1977, Mme Laurens reproduit ce témoignage : « *Un soir à Alger nous étions tous à la maison. Il faisait nuit. On sonne, et René hésite à me laisser ouvrir. J'y vais quand même, et je me trouve en présence d'un colosse qui me dit simplement : « Je suis » Dumas. Je viens de Constan» tine, je voudrais voir le pro» fesseur Capitant.* »

Dumas, ancien garagiste à Libreville, devenu minotier à Constantine, est membre de *Combat*. « *On me propose un drôle de turbin*, dit-il, *je ne sais ce que je dois faire...* » René Capitant l'encourage à poursuivre, alors Dumas lance tout à trac : « *On me promet l'aide nécessaire avant et l'impunité après si je tue Darlan. Faut-il dire oui ?* »

« *Jamais de la vie*, s'écrie son interlocuteur avec force. *Rompez tous les contacts avec ces gens-là, au contraire. Nous voulons la démission de Darlan et non sa mort. Nous ne sommes pas des assassins.* »

Enchanté, soulagé, ayant lui-même flairé dans l'affaire quelque chose de trouble, Dumas ne se le fit pas dire deux fois. Il pense qu'il a eu bien raison de venir voir le professeur Capitant. Les Capitant cherchent d'où a pu venir cette provocation. Il s'agit de gens retors qui veulent à la fois se débarrasser de Darlan et compromettre *Combat*. C'est un incident typique de l'atmosphère algéroise de l'époque. Il y a quelque chose de florentin dans ce scénario intelligent, d'une grande simplicité, et qui faisait si facilement d'une pierre deux coups.

Après cela, ne semble-t-il pas que la cause soit entendue ?

2) L'argent remis au général d'Astier était destiné à René Capitant pour son journal *Combat*. Il est probable que le général d'Astier a demandé à René Capitant s'il pouvait remettre une faible partie de cette somme à son frère Henri d'Astier, qui soutenait notoirement une action favorable à la Résistance. Cela explique que l'on ait pu *trouver un reliquat de cette* somme chez l'infortuné Bonnier de la Chapelle, sans que le général de Gaulle ni Capitant n'aient été en rien mêlés à l'assassinat de Darlan, comme on ose le prétendre en ce qui concerne le général.

3) J'ai rappelé précédemment le témoignage de l'amiral de Gaulle et les raisons pour lesquelles son père lui avait indiqué sa contrariété en apprenant la nouvelle de l'assassinat de Darlan.

Le général Billotte, chef de l'état-major particulier du général de Gaulle pendant que j'étais directeur du cabinet, rappelle à ce sujet que, « *le 10 décembre au matin, l'invitation de Roosevelt est portée au Carlton Garden's par l'amiral Starck qui représentait Roosevelt auprès de nous* ». L'amiral Starck déclare au cours d'un déjeuner qui a suivi « *que l'entretien entre le général de Gaulle et le président des Etats-Unis sera peut-être difficile, mais cordial et fructueux, que le président Roosevelt ne pourra qu'apprécier la haute valeur de son interlocuteur et que les deux hommes se mettront alors d'accord sur le sort de l'« expédient provisoire »* (1). *Celui-ci pourrait être invité à faire retraite en un lieu lointain, jusqu'à la fin des hostilités* ».

Le général Billotte ajoute : « *Ce serait donc dans cette ambiance euphorique, alors que l'espoir renaissait après une année de désaccords répétés, que le général aurait donné l'ordre d'exécuter Darlan !* »

Tous ces témoignages montrent donc l'absurdité de l'accusation portée contre le général de Gaulle.

4) Enfin, M. Poirot-Delpech écrit : « *M. Gaston Palewski affirme qu'un ordre du général concernant la disparition de Darlan contredirait tout ce qu'il a appris comme directeur de cabinet. Soit ! Mais Maurice Duverger a beau jeu de répliquer que ces sortes d'affaires se règlent par d'autres voies.* »

Je voudrais, à cet égard, faire remarquer à M. Poirot-Delpech que, lié d'amitié avec le général depuis 1935, je jouais auprès de lui un rôle dont il n'y a pas d'outrecuidance de ma part à faire état, puisqu'il m'a valu toutes les attaques publiques et privées qui étaient menées incessamment contre l'« entourage ». Je répète donc qu'il semble impossible que le général, au moment de prendre une décision en contradiction avec tout son comportement antérieur, ne s'en fût pas entretenu avec moi.

Ce faisceau de témoignages ne convaincra sans doute pas ceux qui, gênés par le souvenir d'une grande ombre, s'efforcent de la rabaisser. Mais je pense qu'il est de nature à ne laisser aucun *doute* dans l'esprit des millions de Français et de Françaises qui vénèrent la mémoire du général de Gaulle.

[L'article visé ne soutenait évidemment pas que de Gaulle avait ordonné la mort de Darlan, ce que rien ne permet d'affirmer, mais que, d'après M. Fabre-Luce, des gaullistes ont pu croire, en poussant à cette exécution, comme plus tard à celle de Salan, favoriser les desseins du général. — B. P.-D.]

(1) Expression employée par Roosevelt pour qualifier le recours à Darlan et calmer le désarroi de l'opinion anglo-saxonne.

M. PIERRE ORDIONI :

Les « oublis » du comte de Paris

M. Pierre Ordioni, ancien chef de cabinet du préfet d'Alger jusqu'en septembre 1942, rappelle que le comte de Paris, contrairement à ce qu'il affirme dans ses Mémoires *télévisés, a invité par circulaire du 8 août 1941 au « loyalisme » envers Pétain.*

Il ajoute, à propos de l'affaire Darlan :

Le comte de Paris a sans doute *oublié* que ce n'était pas M. Scrutin, député d'Alger, qui, le premier, en novembre 1942, avait eu l'idée d'une application de la loi Tréveneuc (et non pas Le Trevenec comme il la nomme), mais le général de Gaulle, déjà à la recherche d'une légitimité, dans un discours prononcé à Brazzaville, le 11 novembre 1940.

Le comte de Paris a sans doute *oublié* que l'exécution du malheureux Bonnier de La Chapelle, le 26 décembre à l'aube, a eu lieu *avant* la réunion du conseil d'empire, tenue le même jour à 15 heures dans mon propre bureau au gouvernement général.

Sa chronologie des faits étant fausse, le comte de Paris a sans doute *oublié* que sa visite, dans la matinée du même jour, aux généraux Giraud et Bergeret, avait pour objet de solliciter leurs voix lors du vote, dans l'après-midi, pour la désignation d'un successeur à l'amiral Darlan.

Le comte de Paris a sans doute *oublié* que, le meurtre de l'amiral décidé, il s'est éloigné d'Alger et est allé, du 22 au soir au 24 décembre jusqu'à 4 heures, dans une villa de Sidi Ferruch, mise à sa disposition par M. et Mme Prohom.

Le comte de Paris a sans doute *oublié* que c'est Marc Jacquet qui était alors venu d'Alger en voiture pour l'informer que c'était chose faite : l'amiral était mort, et qu'il avait longuement étreint de joie le porteur de la bonne nouvelle.

Le comte de Paris a sans doute *oublié* les deux visites que je lui ai faites le 26 décembre dans l'appartement de Marc Jacquet, à Alger (décrites dans *Tout commence à Alger*) avant et après la réunion du conseil d'empire, et que, au cours de la seconde, il avait rejeté avec violence l'invitation pressante que je lui transmettais de la part du général Bergeret, secrétaire général du gouvernement d'Alger, et de M. Chatel, gouverneur général de l'Algérie, soit à quitter immédiatement l'Algérie, soit à s'engager au 5e régiment de chasseurs d'Afrique, en partance pour le front de Tunisie.

Le comte de Paris a sans doute *oublié* qu'il avait, le lendemain, fourni un certificat médical pour obtenir du général Bergeret l'autorisation de retarder son départ d'Alger, et qu'il l'avait obtenue.

Le comte de Paris a sans doute *oublié* que, le complot découvert, René Capitant, membre du triumvirat gaulliste, avec Henri d'Astier et Louis Joxe, créé par le général François d'Astier lors de sa visite à Alger quelques jours avant le meurtre, n'avait pas été arrêté, le directeur de *Combat* s'étant réfugié chez des amis anglais et s'étant placé sous leur protection.

Le comte de Paris a sans doute *oublié* qu'il n'avait pas de plein gré regagné sa résidence de Lazache, en zone espagnole de *l'empire chérifien. Tous les des*sous du complot noué entre royalistes et gaullistes pour abattre l'amiral Darlan enfin découverts, mais trop tard, grâce aux aveux faits, et régulièrement enregistrés avant même son procès, par le jeune Bonnier de La Chapelle aux commissaires Garivacci et Esquéné, et avant son exécution aux deux officiers du 7e régiment de la garde, le capitaine Gaulard et le lieutenant Schilling, le comte de Paris a sans doute *oublié* que, sur l'ordre du général Bergeret, il avait été embarqué, le 10 janvier, à bord d'un avion militaire sous l'escorte de deux officiers du service de renseignements de l'armée de l'air, le colonel Bonin, chef de ce service, et le commandant de La Chevelière, son adjoint, et déposé au Maroc.

Le comte de Paris déclare que l'amiral Darlan a été abattu... par l'opinion publique. Sans doute a-t-il *oublié* la foule qui n'a cessé, dans la journée du 25 décembre, de défiler devant le cercueil de l'amiral, exposé dans le hall du gouvernement général. Foule où se mêlaient Français de souche et musulmans, silencieux et triste, telle que la montre le film documentaire, qui, par une singulière ironie, dément au même moment les propos du mémorialiste...

M. PIERRE DE BÉRARD :

« Des inexactitudes manifestes »

En tant que secrétaire du comte de Paris à cette époque, M. Pierre de Bérard tient à préciser :

1) Le général François d'Astier a bien rencontré le comte de Paris (à l'hôtel Aletti et non chez les d'Astier) mais ne lui a transmis aucun ordre concernant l'assassinat de Darlan. Au cours de cet entretien, le comte de Paris a simplement confirmé au général d'Astier, chargé d'une mission d'information par le général de Gaulle, son désir de faire appel à l'homme du 18 juin dans le futur gouvernement que le prince constituerait après la démission de Darlan.

2) Mme d'Astier affirme que, le 21 décembre, le prince était alité chez elle. Elle aurait entendu le comte de Paris donner l'ordre de faire disparaître Darlan « *par tous les moyens* ».

Or, si le prince avait été atteint d'une crise de paludisme, pourquoi aurait-il abandonné le domicile confortable des Prohom pour aller, à quelques centaines de mètres de là, s'installer dans l'appartement très sommairement meublé, pas chauffé et surpeuplé des d'Astier ? Le comte de Paris n'a eu que deux domiciles à Alger : les 10, 11 et 12 décembre chez M. et Mme Alphonse Jouvet, boulevard Saint-Saëns ; puis, du 13 décembre 1942 à la mi-janvier 1943 chez M. et Mme Prohom, rue Amiral-de-Coligny, cela sans interruption, sauf vingt-quatre heures passées chez les mêmes hôtes au club des Pins, près d'Alger.

Mais surtout, le 21 décembre, le comte de Paris n'était pas malade. Il n'a été touché par une crise de paludisme que dans la soirée du 26 décembre. C'est moi-même, d'ailleurs, qui l'ai accompagné à « l'Algéria », le 22 au matin, chez Marc Jacquet, pour y rencontrer Jean Rigault.

3) D'après un extrait du « document inédit » publié par M. Pierre Ordioni, et dont je connais bien l'auteur, ce dernier décrit un Alfred Pose « rayonnant » qui lui aurait annoncé, le 25 décembre 1942, que le prince serait au pouvoir le soir même (on savait pourtant que l'élection par le Conseil d'empire du successeur de l'amiral était fixée au 26).

Or je peux assurer que le 25 décembre, Pose n'était nullement rayonnant ! Avec lui, nous avions passé une nuit quasiment blanche à la suite du meurtre de Darlan, nuit au cours de laquelle fut décidé de présenter la candidature du comte de Paris. Sous l'effet du drame qui venait de se produire et devant l'incertitude du résultat d'une action totalement improvisée, étant à ses côtés, Pose me prit le bras et murmura, semblant parler à lui-même : « *Ma pauvre Thérèse ! Que va-t-elle devenir ?... Que va-t-elle penser de cette tragédie ?* » (Mme Pose, arrêtée par la Gestapo, était alors incarcérée à Fresnes.) Pose était donc bien loin de la joie décrite !

J'ajouterai qu'en mars 1973 le document auquel se réfère M. Ordioni m'ayant été soumis, et y ayant relevé quelques inexactitudes manifestes, j'avais écrit à son auteur pour le prier de m'en adresser une copie afin d'y porter les rectifications nécessaires. Ma demande n'ayant pu être satisfaite, il est regrettable qu'on ait publié des extraits erronés de ce texte.

4) Enfin, en ce qui concerne le pilote de la voiture venue le 9 décembre 1942 à Oudja pour chercher le comte de Paris, je tiens à préciser que c'est l'abbé Cordier lui-même qui nous apprit qu'il s'appelait Mario Faivre ; c'est du reste ce même nom qui est indiqué dans certains ouvrages, par exemple celui de Chamine (*la Querelle des généraux*, p. 515) sans que cela n'ait jamais soulevé une quelconque protestation de la part de l'intéressé, du moins à ma connaissance.

Me JACQUES ISORNI :

Mme d'Astier m'a dit...

Me Jacques Isorni rapporte un récit détaillé de Mme Henri d'Astier de la Vigerie, avec l'autorisation de cette dernière :

En octobre 1963, je dus subir une grave opération. J'avais comme infirmière une femme admirable, qui me garda une trentaine de nuits. Au bout de quelques nuits, j'allais moins mal. Elle me révéla son identité : Mme Henri d'Astier de la Vigerie... Elle me raconta par le détail, même sur le pyjama du descendant de Philippe Egalité, les circonstances dans lesquelles, l'assassinat de Darlan avait été ordonné par le comte de Paris pendant qu'il habitait chez elle, et dans les termes qu'elle a employés en 1979. Elle m'indiqua aussi que le général d'Astier de la Vigerie, qui avait apporté de Londres des dollars pour les frais, transmit aussi l'ordre de de Gaulle. Elle précisa que l'ordre de Londres était de ne tuer l'amiral que si celui-ci ne consentait pas à s'en aller. De fait, Darlan reçut le général d'Astier de la Vigerie, mais ne crut pas devoir déférer à ces instructions. Le général d'Astier de la Vigerie était trop bien élevé pour lui dire que, dans ce cas, il le ferait assassiner.

Le comte de Paris s'est étonné que Mme Henri d'Astier de la Vigerie n'ait pas parlé avant 1979, expliquant par ce retard son imputation de fabuler. Elle m'a tout révélé en 1963, sous le sceau du secret, parce qu'elle craignait pour son fils. Le général de Gaulle était président de la République. Elle a dû penser que, depuis sa mort, le danger était écarté.

Personnellement, défenseur au procès du Petit-Clamart dans une procédure scandaleuse, je déposai des conclusions tendant à la jonction du dossier de l'assassinat de l'amiral. Les commentant, je plaidai qu'il était indispensable que la cour militaire de justice connût ce dossier afin de savoir quelle était la conception du général de Gaulle en matière d'assassinat politique, soit qu'il en ait bénéficié, soit qu'il en ait fait l'apologie, soit qu'il l'ait ordonné (1).

Le procureur général, ne m'ayant fait que des reproches modérés, fut immédiatement congédié. Un nouveau procureur occupa aussitôt le siège du ministère public, avec mission de me faire chasser au plus tôt. Il ne fallait pas que la vérité sur la mort de Darlan fût connue. Quatre jours après, un piège m'ayant été tendu dans des conditions inouïes, que je publierai un jour, ce procureur général demanda, pour un motif dérisoire, ma radiation du barreau. Au cours d'une suspension d'audience, il avait sollicité les ordres de Jean Foyer, ministre de la justice, spécialiste des juridictions d'exception, lequel consulta le président de la République. Je fus condamné le 6 février 1963. C'était, surtout pour moi, l'anniversaire de l'exécution de Robert Brasillach, un meurtre d'un autre genre, dont la responsabilité incombe à Charles de Gaulle...

Dans l'ordre des assassinats politiques, je suis surpris qu'il n'y ait eu encore aucune étude sur la tentative d'assassinat du général Giraud, à Mazagran, le 28 août 1944, à 18 h. 45. J'aimerais bien qu'Alfred Fabre-Luce la fit ! Il manie si bien le scalpel...

D'ores et déjà, il est établi que l'assassinat manqué fut organisé par le commissaire à la guerre Diethelm. Avec l'ordre de de Gaulle ? Avec le consentement de de Gaulle ?...

« Je vous désigne nommément... »

En ce qui concerne le commandant Rodier, assassiné à la place du général Salan, en 1957, Me Isorni affirme :

Rappelons tout d'abord que Salan écrivit à Michel Debré :

« Je vous désigne nommément » comme l'assassin du chef de » bataillon Rodier... »

Michel Debré, désigné comme l'assassin, est tout simplement le ministre de la justice ! Le chef du gouvernement est le général de Gaulle, au bénéfice duquel Michel Debré ordonnait l'assassinat de Salan. On imagine aisément ce qui a pu être plaidé au huis clos devant le timide président qu'était le président Olmi.

Je ne sais si dans l'histoire du crime à travers les temps il existe un précédent : l'accusé, ministre de la justice ! Amin Dada, Bokassa, eux-mêmes n'auraient point osé inventer cette farce tragique.

Il faut bien savoir qu'en dehors de l'accusation de Salan le procureur général d'Alger, M. Reliquet, avait adressé un rapport détaillé au ministre de la justice de l'époque, afin que fût levée l'immunité parlementaire du sénateur Michel Debré en vue de son inculpation.

Pourquoi d'ailleurs ne pas publier le rapport de ce procureur ?

Le ministre de la justice de l'époque était François Mitterrand. M. Michel Debré alla pleurer dans son bureau pour le supplier de ne pas saisir le Sénat. Il alla aussi pleurer dans le bureau de Robert Lacoste.

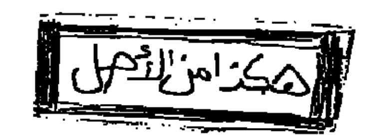
François Mitterrand commit alors une erreur impardonnable. Il s'inclina devant les sanglots de Michel Debré et, certainement pas par pitié, s'abstint de saisir le Sénat ! Cette erreur, qui était au surplus un manquement à ses obligations de ministre, il la paiera toute sa vie. Michel Debré vint au pouvoir, s'installa d'abord comme ministre dans le bureau où il avait sangloté, et accéda ensuite au poste de premier ministre.

Il se croyait tenu par François Mitterrand, il décida de le tenir. Est-ce François Mitterrand qui me démentira lorsque je dirai que l'« affaire de l'Observatoire » fut un piège tendu par Michel Debré dans lequel il tomba lourdement ? Je connais très bien ce dossier.

Dans l'affaire Salan, ce dossier eut un prolongement souterrain, dont très peu d'initiés se rendirent compte.

Je souhaite qu'un jour on puisse écrire une histoire véridique sur tous ces événements et sur ce comité des six dont Michel Debré fut l'âme et le chef. Il organisa ces complots qui devaient aboutir au retour de de Gaulle au pouvoir. Mais, pour une histoire complète, la seule véridique, il faudra attendre l'élection d'un nouveau président de la République.

(1) Je disposais de renseignements bien avant que Mme d'Astier de la Vigerie me donnât son témoignage.



HISTOIRE

en décembre 1942 ?

POINT DE VUE

Ni l'intention, ni l'ordre d'un meurtre chez le comte de Paris

par PIERRE BOUTANG (*)

Lorsque, autour de 1950, l'écrivain Chamine me demanda de présenter et de discuter ses deux grands livres, *la Conspiration d'Alger* et *la Querelle des généraux*, elle s'adressait à un témoin effectif plus qu'à un auteur, fort marginal, des événements. J'hésitai beaucoup, d'abord parce qu'il s'agissait d'une expérience avortée, ensuite parce que, pour une part, les passions qui avaient alors avivé mon regard s'étaient éteintes. Si j'interviens, aujourd'hui, sur un point précis (en dehors du plus vaste chapitre d'un traité de la politique française pendant la seconde guerre mondiale, dont le projet, en voie de réalisation, n'est pas urgent), c'est par respect et admiration intacts pour une heure étrange, où de grands désirs et une idée exemplaire du service du pays s'incarnèrent dans la personne du comte de Paris.

Cette heure et ces désirs n'ont pas été, quoi qu'en disent certains « historiens » plus estimables que l'auteur de l'*Anthologie de la nouvelle Europe*, souillés, chez le Prince par l'intention, ni l'ordre, d'un meurtre. J'en ai la conviction totale, et, par la conversation que je relaterai ici, la base d'une preuve.

Ni Pierre Ordioni, qui fut dans sa jeunesse l'auteur d'un livre remarqué sur *la Vocation monarchique de la France*, ni les autres chroniqueurs ne s'élèvent, lorsqu'ils parlent du meurtre de Darlan, à l'indispensable analyse de la situation, des forces et des passions dans l'Afrique du Nord de décembre 1942. Or voici ce qui en était : un groupe de peu d'hommes, dont la tête pensante fut sans conteste Jean Rigault, avait élaboré une politique — au sens des « politiques » de la satire Ménippée — visant à rendre vaine, à annuler la « collaboration » (de Vichy et au-delà de Vichy), comme le gaullisme. J'ai connu ce rêve, dès l'été 1941, à Clermont-Ferrand. Il ne s'agissait pas d'un banal et utopique « tiers-parti », mais de l'utilisation de l'Afrique du Nord (imprudemment, peut-être inévitablement, « séparée » de la guerre et de l'Europe par l'Allemagne victorieuse) comme tremplin de rentrée de la France dans la guerre. Non de la France seule, mais avec l'Amérique mûre pour l'intervention, et attirée par l'évidence géopolitique. Le moyen « naturel » était Weygand, qui se récusa, selon sa conception de l'honneur et sans audace. Il fallait un général. Rigault inventa Giraud, l'évadé de Koenigstein. L'opération réussit pour l'essentiel, puisque les Américains s'engagèrent et que les deux grands « partis » furent tenus hors du secret comme de l'entreprise.

Quelques graves bavures

L'« accident », ce fut, avec le retard et les tergiversations de l'honnête Giraud, la présence imprévisible de Darlan à Alger. Quelques graves bavures — et l'application incomplète des engagements de Murphy par l'armée américaine qui explique des résistances de l'armée de l'armistice et de la marine en des points qui devaient être laissés hors de l'affaire provisoirement — induisaient les Américains à se jeter sur l'occasion Darlan. C'était d'un autre poids, d'un autre effet de choc que le pauvre Giraud, un contrepoids aussi face à de Gaulle qu'ils croyaient, comme tout le monde, l'« homme des Anglais ».

Cela avec un résultat qu'ils n'envisageaient pas : une immense colère et une tristesse amère chez les auteurs de l'opération « ni Vichy ni Londres, la seule France » (d'une manière plus effective que dans la manchette de *l'Action française*). Dans le parti vichyssois, cela ricanait ou regimbait presque toujours devant le « renégat » Darlan. Les gaullistes voyaient en lui l'obstacle, le mal et la mort. Mais les cinq et leurs gens — leurs jeunes gens surtout qui avaient tout joué sur un vrai « tiers-parti » — se sentaient trahis. Philippe Ragueneau a tout dit là-dessus et sur la pente fatale d'une logique guerrière qui condamnait Darlan. Mais il y a un fait que personne ne relève : chez les cinq mêmes, deux attitudes incompatibles : d'un côté, Rigault, amer sans doute, mais sachant que, à vue de pays, les Américains s'en tenaient à leur Darlan ; Rigault, « collaborateur » par force avec les Américains maîtres de la guerre. De l'autre, d'Astier, résigné à rien, fort des jeunes enthousiasmes du « parti patriote » à Alger. Tous deux monarchistes, on le sait, mais Rigault à terme et d'Astier « au comptant ». Bien que celui-ci restât au 23 décembre l'adjoint théorique de celui-là au secrétariat les affaires politiques, il était sur la touche, incapable de trouver sa place dans une politique résignée, fût-ce provisoirement, au Darlan accompli.

Un autre « accident » de l'histoire, celui-là plus « abstrait », allait décider de tout : Alfred Pose, qui n'appartenait pas au groupe des cinq, mais que son patriotisme antiallemand, conjugué avec l'antigaullisme, rapprochait d'eux, avait son plan. Je crois même en avoir eu directement connaissance lors d'un de ses passages à Rabat. Son complot monarchiste consistait en l'usage de la loi Tréveneuc, qui valait bien mademoiselle Monk. On connaît (j'avais alors oublié) le texte. C'était génial, parfaitement praticable en soi, et ce ne fut exclu de la pratique que par l'autre complot parallèle, celui qui n'interdisait pas le meurtre, mais l'exigeait. Les ex-conseillers généraux ne vont pas avouer, aujourd'hui, aux chroniqueurs qu'ils ont marché, couru parfois : on n'avoue pas la part prise à une opération qui a échoué. Mais la légalité républicaine, comme la nuance des troubles ou de guerre civile que représentait Darlan, lui donnaient des chances très sérieuses. Et, ce « complot »-là, Rigault, d'Astier et le Prince le connaissaient également. La différence était que Rigault ne croyait pas que les Américains, avec qui il avait travaillé, se laisseraient convaincre de lâcher leur Darlan. Et que d'Astier n'y croyait ni n'en voulait : il ne considérait Darlan que comme obstacle et trahison. Trois discours donc à la même heure : celui de Pose, inspiré par le Prince, qui lui donnait son sens et sa vie ; celui d'Henri d'Astier, discours de guerre et de guerre civile ; celui de Rigault — chargé de peu de paroles, ne retenant pas l'efficacité du premier — et ignorant le second ; n'en prévenant donc en rien les effets. Le quiproquo, avec le parallélisme des monologues, était donc inévitable.

Le mercredi 23 décembre, j'arrivai à Alger venant, par avion, de Rabat. J'étais convoqué au palais d'Eté — après avoir été reçu par le général Noguès — pour m'y expliquer sur un article et une émission à Radio-Maroc, tenus pour inquiétants par certains milieux américains. J'ignorais que mon « juge » était précisément Jean Rigault, le secrétaire aux affaires politiques. Arrivé au palais d'Eté, je dus attendre une heure à la porte de son bureau. Je me souviens d'une galerie, donnant sur la cour intérieure : y avançant de quelques pas, je croisais Henri d'Astier qui me reconnut : nous nous étions rencontrés le soir de la déclaration de guerre, au café voisin des bureaux de l'Action française.

Notre commun sentiment monarchique et l'identique analyse de la politique et de la guerre rendirent l'entretien chaleureux et franc. Je n'en ai pas, trente-huit ans après, oublié un mot. Voici l'essentiel pour le présent objet : comme, à son extrême optimisme sur la situation à Alger et l'évolution proche où la victoire ne devait, selon lui ne pouvait, ramener ses causes républicaines du désastre, j'opposais la présence de Darlan, que je tenais pour lié aux idéologies de la IIIe République et de la franc-maçonnerie. « *Oh ! Darlan*, me dit-il, *cela va être réglé très vite. Ce ne sera pas un obstacle.* » La stature de l'homme, sa « générosité » impavide, ne me laissaient aucun doute : j'entrevis aussitôt des moyens violents, ceux du coup de force auquel la pensée de Maurras nous avait habitués. Je ne pensais pourtant pas à un meurtre ; mais, justement, la violence était le plus gros désaccord récent entre le prince et l'A.F. Comme il m'assurait que la monarchie était pratiquement faite, je lui demandai si le prince admettrait ce style de la prise de pouvoir. Attendais-je — puisque je n'ignorais pas le projet Pose d'un appel à la loi Tréveneac — qu'il y fit allusion ? Mais cela ne vint pas. J'entends, au contraire, prononcer avec un brin d'impatience : « *Oh lui ! Ça ne fait rien, on lui forcera la main.* »

Comme je rentrais dans le bureau de Rigault, il me donna rendez-vous pour le soir même, au Paris, où il dînait avec ses amis.

Je raconterai ailleurs et plus tard ce que fut l'entretien, non moins chaleureux, mais dans un autre style, avec Rigault. L'important, c'est qu'il me confia son intention de voyager dans les mois qui suivraient pour « *mettre au pas* » les « *proconsuls* » qui pouvaient se servir de Darlan pour contrarier la politique nationale. Il considérait visiblement comme écartée toute solution ne tenant pas compte des réalités, Darlan et Américains conjugués. Il pensait peu de bien de cette conjonction, avait consciemment des chances de l'incurver, mais, en bon et moderne machiavélien, n'en sortait pas et n'imaginait pas une violence qui en ferait sortir.

Il conclut, en me demandant de rester avec lui comme son chef de cabinet, ce qui ne manquait pas d'humour et d'indépendance étant données les conditions de ma venue à Alger. J'acceptai, mais lui demandai de rentrer à Rabat pour les fêtes de Noël.

Au dîner, Henri d'Astier et ses amis confirmèrent, sans la fixer tout à fait, l'impression que notre entretien m'avait suggérée. Je dormis peu et regagnai Rabat aux premières heures du jour. Là, je devais apprendre le meurtre du jeudi, veille de Noël.

Le besoin d'une solution

Alors, qui a tué Darlan, qui porte la responsabilité du meurtre ?

On sait la part directe de l'abbé Cordier, et l'absolution donnée avant ce qui était pour lui un acte de guerre. Personne ne nie que, à l'échelon immédiatement supérieur, il y ait eu Henri d'Astier, avec les fortes raisons que j'ai dites, dans la conviction où il était d'un acte nécessaire : pour le pays et pour l'idée qu'il se faisait de sa propre aventure et de la fidélité aux jeunes hommes qu'il avait attirés dans la guerre.

Il a sûrement cru, ce qui semble énorme, vu le résultat, que cette élimination physique de Darlan devait amener le prince au pouvoir. Il s'est raconté cette histoire et en a persuadé son entourage : son frère Robert était chez de Gaulle, et venait de passer par Alger. L'intérêt du gaullisme était, d'évidence, l'élimination de Darlan. Que cette élimination fût physique n'était pas une gêne politique pour la légitimité de de Gaulle, antérieure, fondée sur autre chose. Je ne crois pas que de Gaulle ait pensé un instant à l'assassinat. Je ne pense pas non plus que ses fidèles aient eu besoin de s'en mêler. L'événement, du point de vue gaulliste, levait l'obstacle, comme la suite l'a prouvé. Au contraire un projet « républicain » et « légaliste » comme celui d'Alfred Pose était anéanti par le crime ; voit-on les conseils généraux (voit-on aussi les « proconsuls ») imposer aux Américains la désignation du comte de Paris après le meurtre dont il « profiterait » et serait l'auteur présumé ? D'autre part, la bonne foi d'Henri d'Astier, dans une sorte d'état de somnambulisme idéologique, était totale. Il croyait servir le prince alors qu'il se mouvait dans une dimension où il ne le rencontrait pas.

Ce mot d'« éliminer », s'il a été prononcé, n'avait pas le même sens pour les deux hommes. On comprend toutefois que les proches de ce guerrier et ce fidèle que fut Henri d'Astier aient eu besoin de se convaincre eux-mêmes que le meurtre, l'irréparable erreur, avait l'excuse d'un ordre quasi royal. Sans cet ordre, devenait-il Ponce-Pilate comme il a été dit ? Non parce que Darlan n'était pas le Juste. Mais n'importe qui, répétons-le avec Ragueneau, pouvait ou croyait devoir tuer Darlan, et ainsi ouvrir, en Afrique du Nord et malgré les Américains, la voie à de Gaulle. L'acte de simple colère, ou d'amertume d'avoir été trahi, n'était pas « légitime » à ses yeux, avait besoin d'une « légitimité « temporelle » de surcroît, comme, au spirituel, le malheureux Bonnier de La Chapelle avait besoin d'une absolution.

(*) Homme de lettres, maître de conférences à l'université Paris IV.

ÉDUCATION

APRÈS LE SUICIDE D'UNE ENSEIGNANTE AU MANS

La « situation scandaleuse » des maîtres auxiliaires est à nouveau dénoncée

Le suicide d'Huguette Charlot, maîtresse auxiliaire en poste, depuis neuf ans, dans différents établissements de la Sarthe (« le Monde » du 19 février), suscite une vive émotion dans le monde enseignant. La Fédération de l'éducation nationale (FEN) et le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), notamment, ont écrit au président de la République et au gouvernement. Des responsables nationaux de ces syndicats ont assisté aux obsèques, lundi 18 février au Mans.

De notre correspondant

Le Mans. — Une simple banderole : « *Hommage à notre camarade victime de ses conditions de travail* ». Derrière, quelque deux mille enseignants, parents d'élèves et élus de gauche ont défilé, silencieux, jusqu'à l'inspection académique, après avoir assisté aux obsèques. Le secrétaire général adjoint du SNES, M. Gérard Alaphilippe, a dénoncé au cours d'une conférence de presse l' « *exploitation des maîtres auxiliaires* », et M. Alain Mouchaux, secrétaire national de la FEN, s'est indigné de « *la situation scandaleuse faite aux maîtres auxiliaires, dont on n'a pas su ou pas voulu régler le problème* ».

Il n'y a pas eu de cours lundi dans les collèges de La Flèche et d'Allonnes, où Huguette Charlot enseignait. Il ne devrait pas y en avoir non plus ce mardi au collège du Villaret, au Mans, où enseigne le mari de la disparue. Les enseignants de la cité scolaire du Mans-Sud ont adressé un télégramme de protestation au ministre de l'éducation. La fédération départementale du parti socialiste a pris la même initiative.

JULES BRÉAU.

Les réactions

● *La Fédération de l'éducation nationale* a publié un communiqué :

« *(...) L'opinion publique ne se rend pas assez compte de la difficulté d'enseigner. Difficulté encore accrue lorsqu'il s'agit d'effectuer des remplacements dans des classes parfois ingrates. Et plus grande encore lorsque, comme dans le cas d'Huguette Charlot, ces remplacements prennent la forme de deux mi-temps géographiquement éloignés. Qu'à cela s'ajoute encore une totale précarité de l'emploi, durement ressentie par les intéressés, voilà la condition inhumaine et à la limite du supportable qu'entraîne l'auxiliariat.*

» *Il est grand temps de mettre fin à ce système. La FEN et ses syndicats nationaux concernés discutent en ce moment même avec le ministère de l'éducation nationale pour obtenir l'intégration des maîtres auxiliaires en poste et la mise en place d'un système de titulaires remplaçants qui, sans pallier complètement la difficulté de la tâche, apporterait la garantie de l'emploi et des conditions d'exercice améliorés.* »

● *Le SNES* a adressé une lettre au président de la République où il écrit notamment :

« *(...) Huguette Charlot, comme des dizaines de milliers d'autres maîtres auxiliaires, vivait dans la peur du lendemain. Subissant des conditions de travail éprouvantes, elle vivait aussi dans la hantise de perdre son emploi. Ce système de l'auxiliariat qui l'a broyée est inique et insupportable. Il faut y mettre fin sans plus tarder.* »

● *Le parti socialiste* — qui a adressé un télégramme à M. Beullac, a aussi publié le communiqué suivant :

« *La mort d'Huguette Charlot dépasse à l'évidence son cas personnel. Sans vouloir exploiter ce drame à des fins partisanes, le parti socialiste se doit de rappeler qu'il est intervenu à plusieurs reprises depuis la rentrée scolaire pour attirer l'attention du gouvernement sur le sort inacceptable qu'il fait aux maîtres auxiliaires. Faut-il redire que les promesses de M. Beullac, si insuffisantes soient-elles, n'ont même pas été tenues ?*

» *Ce drame qui s'ajoute à d'autres risques hélas de se répéter si les mesures d'intégration que demande le parti socialiste ne sont pas prises rapidement, et si d'une façon plus générale on continue de sacrifier pour des raisons budgétaires mais aussi idéologiques le service public d'éducation.* »

● LE SGEN-C.F.D.T. a publié une déclaration de son secrétaire général, M. Roger Lépiney, qui demande : « *Combien de dépressions et de suicides, combien de grèves et de manifestations faudra-t-il au ministre pour prendre en compte les revendications des personnels ? Ce nouveau drame montre l'urgence de la titularisation de tous les maîtres auxiliaires, et la mise en place d'emplois de titulaires-remplaçants, pourvus sur la base du seul volontariat par des enseignants motivés et expérimentés.* »

Nouvelle manifestation de lycéens à Brive

« Je n'ai pas à traiter directement de problèmes locaux »

estime le recteur de Limoges

Brive. — Près de deux mille lycéens, accompagnés de nombreux enseignants, ont manifesté dans le calme, lundi 18 février en fin d'après-midi, à Brive. Certaines de leurs banderoles répondaient à l'accusation portée par le recteur de Limoges contre des enseignants qu'il a qualifiés d'« *indignes* » (*le Monde* daté 17-18 février). « *Nos professeurs ne nous ont pas appris la haine* », pouvait-on lire notamment. D'autre part, plusieurs professeurs avaient revêtu une toge de drap blanc sur laquelle il était inscrit : « *Je suis un professeur indigne* ».

Les lycéens avaient, en outre, organisé une grève toute la journée du lundi. Ils ont désigné un collectif commun aux trois établissements de la ville, chargé de demander audience au recteur de l'académie de Limoges, M. Quivy, pour rappeler leurs revendications, qui portent notamment sur l'entretien du matériel de travail.

Notre correspondant à Limoges nous signale, d'autre part, que M. Denis Quivy a publié un communiqué dans lequel il précise ne pas avoir lui-même fait appel à la police pour dégager sa voiture immobilisée par des manifestants le 14 février (*le Monde* du 16 février). De plus, ajoute le communiqué, « *l'affirmation selon laquelle je fuis mes responsabilités relève de la diffamation et ne provoque que mon mépris* ». Répondant enfin à ceux qui l'accusent d'avoir « *refusé* » de recevoir des délégations habilitées à présenter de justes réclamations, M. Quivy estime qu'il s'agit d' « *une interprétation totalement erronée quoique fréquente. En effet, les problèmes de fonctionnement d'un établissement sont du ressort de la compétence du chef d'établissement, exceptionnellement de l'inspecteur d'académie ; mais le recteur responsable régional de l'éducation a, comme tel, mission de dialoguer avec les instances représentatives académiques, syndicales en particulier, et n'a pas en principe à traiter directement de problèmes locaux. Si le conseil d'établissement du lycée Cabanis a souhaité que je reçoive une délégation, une telle demande ne m'a jamais été transmise par le proviseur* ».

LE JOUR DES ARTS

Le Salon des réalités nouvelles 1946-1956 au musée de Calais.

Créé en 1946, dédié à la mémoire d'artistes récemment disparus comme Robert Delaunay, Van Doesburg, Duchamp-Villon, Kandinsky, Lissitsky, Malevitch, Mondrian ; animé par des artistes comme Herbin, Del Marle, Arp, Sonia Delaunay, Dewasne, Gleizes, Gorin, Pevsner, le Salon des réalités nouvelles a été, après guerre, un des événements artistiques majeurs, qui chaque année faisait le point des nouvelles recherches sur l'art abstrait. A travers soixante-dix artistes qui y ont exposé, avec une bonne centaine d'œuvres, l'exposition du musée de Calais se présente comme une anthologie de ce salon dans sa première décennie, celle de la défense et promotion de la non-figuration « radicale » issue des différentes abstractions de l'entre-deux-guerres ; juste avant la mutation vers une conception plus souple de la notion d'abstrait. Ce gros travail de défrichage, qui a été mené par Henry Lhotellier, exposant alors aux Réalités nouvelles, Calaisien de surcroît, permet en fait d'ouvrir le dossier de l'abstraction dans un passé proche, mais suffisamment éloigné, pour qu'on puisse utilement le situer historiquement. (Jusqu'au 8 avril.)

Paris-Moscou (suite).

Le numéro 2 des Cahiers du Musée national d'art moderne *vient de sortir. C'est un spécial Paris-Moscou, qui complète « judicieusement le catalogue de l'exposition » (Pontus Hulten). Il insiste en effet sur certains aspects des avant-gardes qui dans le catalogue (très précieux pour ses illustrations, mais si peu satisfaisant par les commentaires), comme dans l'exposition d'ailleurs, ont été noyés dans le flot chronologique de la présentation d'ensemble. Il comporte de précieuses informations sur les rapports artistiques franco-russes avant 1914 (Jean-Claude Marcadé), une analyse du cubo-futurisme russe (Charlotte Douglas), ainsi qu'un dossier assez conséquent sur la réception du cubisme en Russie et sur sa diffusion, établi à partir de textes de Burljuk, Matjusin, Sevcenko, Kulbin, Punin Malevic... (Pour les noms propres,* les Cahiers *ont adopté la traduction phonétique internationale.) Au sommaire également : le développement de la peinture d'avant-garde à partir des livres futuristes russes (Susan Compton), une étude de l'œuvre de Tatlin (John E. Bowlt), une présentation du Vhutemas (L. Zadova), etc.*

« Montparnasse 19 » à Pontoise.

Le musée Tavet de Pontoise (Val-d'Oise) présente jusqu'au 9 mars une exposition intitulée « Montparnasse 19 : Géo Charles et sa revue, ses portraits, sa collection ».

Fondée en 1914 par Paul Husson, dirigée à partir de 1931 par un comité composé de Paul Husson, Géo Charles et Marcel Say, « Montparnasse 19 » a tenté de faire connaître au public de l'entre-deux-guerres des peintres, des poètes ou des écrivains oubliés par la critique officielle. Ecrivain lui-même, Géo Charles (de son vrai nom Charles Guyot, disparu en 1963) a voué au sport la majeure partie de son œuvre.

L'exposition comprend plusieurs numéros de la revue Montparnasse 19, *présente des portraits de l'écrivain, certaines œuvres de sa collection signées, entre autres, par Archipenko, Delaunay, Masereel, Metzinger, Dunoyer de Segonzac, Zadkine, Otto Freundlich. Depuis 1969, le musée de Pontoise abrite la donation Otto Freundlich, qui fut un ami de Géo Charles.* — (Corresp.)



FÉLICIEN ROPS AU CENTRE BELGE

L'objet d'une imagination

Etrange face à face. Dali et Rops, de part et d'autre d'une place où la foule n'est peut-être pas si libre de ses choix : le parvis de Beaubourg. Dali et Rops : à moins d'un siècle d'écart, les représentants vénérés, officiels, du sacrilège et de la pirouette picturale. L'un d'Espagne et l'autre de Belgique, réunis, par hasard semble-t-il, en centre que fut Paris et qui reste Pompidou, du nom d'un président français. Où va donc se nicher la gare de Perpignan !

L'un discret et l'autre triomphant, mais la confrontation des deux œuvres vaut qu'on oublie les signes extérieurs de richesse et que, par delà les muscles luisants des cracheurs de feu et les pectoraux des jongleurs, on entre aussi, après Dali, au Centre culturel de Belgique. Censé y voir un symboliste, on y découvrira surtout que les mots n'ont que le sens qu'on veut bien leur prêter : que le « surréalisme » d'un Dali se donne fort bien à Rops quand il n'est souvent chez le maître catalan, qu'une addition, brillante mais laborieuse, de symboles.

Restons-en donc à Félicien Rops, qui, dans sa seconde moitié de dix-neuvième siècle, nous paraît, mieux qu'en face aujourd'hui, avoir synthétisé les forces de l'imagination, avoir jubilé de bien plus noirs sarcasmes, avoir fait voler plus haut, plus fort, d'une main au moins aussi sûre et de plus grande sensibilité, foi, fantasmes et obsessions, leur assurent les situations les plus exquises et les plus improbables. Souvent aussi les moins enviables pour la femme qui, après avoir subi les passions de Baudelaire et de Barbey d'Aurevilly, se voit « objet », comme on dit aujourd'hui, l'objet d'illustrations attentives à ses charmes, sans doute, mais dans quelles postures, et dans quels états ! « La plus belle fille du monde » n'a, sur ce plan, rien à envier aux femmes du Sacrifice, *de* l'Enlèvement, *de* l'Idole, *si les fesses en sont moins consternantes que celles de cette épouvantable* Mort qui danse.

Quant à la femme triomphante, elle s'appelle ordinairement chez Rops Amour, *ou* Vice suprême, *si ce n'est la* Prostitution *et la* Folie dominant le monde, *et la très majestueuse* Dame au cochon, *alias* Pornokratès. *Le sort de l'homme n'en est pour autant guère plus souhaitable puisqu'il est présent, selon une logique qui ne saurait étonner les petits-fils de Freud, à l'état de phallus prétentieux, tel cet inénarrable* Droit au travail, *moins souvent humble, tel ce pitoyable* Droit au repos...

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Centre culturel de Belgique, 127, rue Saint-Martin. Jusqu'au 23 mars.

LA DANSE DES SIGNES

(Suite de la première page.)

Jean Atlan, qui venait de Constantine, où il était né en 1913, étudia la philosophie en Sorbonne au début des années 30, puis l'enseigna un peu. Rêveur, bohème, déraciné, il avait recréé, dans l'espace quadrangulaire de ses tableaux, un territoire imaginaire où on trouve comme l'évocation d'un monde oublié, enfoui, vécu et intimement mêlé à la pratique d'une peinture moderne qui disloquait des objets réels et les signes absolument abstraits. A la suite de cette danse de virtuose, chez Picasso par exemple, les guitares et les miroirs tombaient en morceaux. Chez Atlan, elle est lente, ample, pénétrée, portée par un rythme interne incantatoire. Il y a toujours quelque chose de mystique chez ce peintre, dont les tableaux sont d'énigmatiques métaphores. Et peintre vivant une aventure contemporaine, dans ce Paris de l'après-guerre, Atlan *s'était moins* lié au modernisme des amateurs de « ripolin » et de « linoléum », comme il l'écrivait à Michel Ragon, qu'à l'esthétique des primitifs. L'intérêt pour l'expression primitive, illustré par les épousailles du cubisme et de l'art nègre, s'était étendu à l'art océanien, étrusque, assyrien, égyptien, roman... D'une certaine manière, chaque artiste contemporain avait établi une connexion avec un ou plusieurs courants : Giacometti avec la fragilité des Etrusques, Soulages avec les puissantes constructions romanes, Moore avec les surfaces lisses de la sculptures des Inuits...

Ce dépaysement avait un temps rapproché Atlan des artistes du mouvement « Cobra », qui proclamaient les vertus de l'expression romantique sauvage inspirée de la sculpture des dieux vikings. Pour sa part, la quête d'authenticité d'Atlan l'avait ramené au désert algérien. La danse des signes du Méditerranéen est moins gesticulante que celle des « Cobra » du Nord. Eux utilisaient de violentes couleurs primaires : le rouge, le bleu, le jaune, le vert... Lui, des pâleurs ocre dans une lumière diffuse qui a souvent des éclats de vitraux derrière lesquelles se profile l'ombre chinoise de larges traits noirs aux contorsions de danseurs chamaniques.

L'aventure intérieure d'Atlan dans l'art moderne, mort à l'âge de quarante-sept ans, en 1960, à un moment où la peinture abstraite était mise en question, apparaissait confuse parce que trop complexe. Les caractéristiques de son œuvre sont restées indécises et étranges. Aujourd'hui, la philosophie qui l'enveloppait de mots et d'intentions obscures ayant quitté les mémoires, voici que l'œuvre se présente par elle-même, hors des courants à la mode et des théories fondatrices de la peinture non figurative. Isolée de son contexte, la peinture d'Atlan est ce qu'elle est : l'expression personnelle d'un homme qui a erré dans son temps, s'y est perdu et en est sorti à travers une écriture plastique cohérente, capable d'exister par elle-*même, par sa seule présence.*

Son œuvre gravé illustre plus directement encore le combat singulier qu'il a mené, notamment dans ces superbes gravures faites pour « la Description d'un combat », de Franz Kafka, combat qu'il a fait sien et qui rappelle à *l'évidence ce que, dès 1946,* les peintres de l'abstraction lyrique, y compris Pollock et Wols, doivent à Jean Atlan.

JACQUES MICHEL.

★ Œuvres de Jean Atlan au Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 17 mars.

VARIÉTÉS

MICHEL HERMON AU PETIT-MONTPARNASSE

Michel Hermon est au Petit-Montparnasse avec ses musiciens, avec ses baskets pailletés, son insolence, l'insolence *de celui qui, sur scène,* fut Edouard II, Coriolan, Pasolini, Hamlet, prince torturé, héros vénéneux.

Acteur-chanteur, homme de théâtre explorateur des abysses, Michel Hermon reprend le show chanté créé en octobre dernier à Saint-Denis, au Théâtre Gérard-Philipe, et qu'il avait dû interrompre pour une tournée de *Tristan et Yseult.*

Un show-choc parce qu'il est violent, cinglant. Parce qu'il met à nu les plaies, pas belles à voir, faites par la solitude, la honte, la peur. Parce qu'il affirme une révolte indomptable. Michel Hermon montre les gens qui ont mal, qui traînent leur existence à la recherche de « l'autre » et se cognent brutalement à leur reflet détesté, qui « friment » devant leur miroir et grimacent pour se faire aimer. Il chante les plaisirs douloureux des faux-semblants d'amour, l'orgueil d'être ce qu'il est, lucide et insoumis.

Pour ces raisons, le public s'entassait au petit cabaret de Saint-Denis, et pour d'autres : le show n'est pas *seulement cruel et charmeur.* Michel Hermon utilise l'impact brut, l'émotion crue des chansons à la manière d'un masque théâtral, une forme immédiatement reconnaissable, porteuse de souvenirs, d'atmosphères, de couleurs. Il les superpose ou les distord, les étire et les décale pour mettre à jour les ambiguïtés, les incertitudes, comme il le ferait avec un texte dramatique. L'image simple est une clef qui ouvre sur des labyrinthes.

La musique est de Richard Foy. Lui aussi travaille sur le cliché, mélodique, pour installer des ambiances et les pervertir. A partir du style chansons réalistes années 50, il construit un patchwork sournois qui se développe parallèlement aux paroles et en contradiction avec elles. Et par instant, juste comme un clin d'œil, un appel, il laisse venir dans toute cette manipulation sophistiquée un trait de sentiment vrai...

Le paysage s'affine par étapes. D'abord, on ne voit que les grandes lignes. Peu à peu l'œil s'accommode, discerne des profondeurs inattendues. Au Petit-Montparnasse, Michel Hermon chante devant une toile peinte qui représente un mur malade aux pierres trop grosses, une porte fermée, des fenêtres murées. le décor est posé.

Michel Hermon a remplacé quelques chansons — *Apocalypse, la Mazurka Prière* — par d'autres qui sont de lui et de son coauteur Charles Tilly. Ils les ont inventées en regardant les visages des rues, les corps noués, les gestes maladroits. Ils les ont écrites, mêlés à la misère anonyme de la bouffe fonctionnelle des fast-food, des self-services. Ce sont des histoires de vieillards pauvres, de partouzards riches — celle-ci comme un prologue à un projet, théâtral cette fois : *la Philosophie dans le boudoir.*

Michel Hermon n'offre pas sa « comédie humaine », sa « galerie de portraits ». Pareil à un soleil brûlant, avec un grand rire de colère, il plonge *les yeux* ouverts dans *les* tourbillons vertigineux des désirs-frustrations, et nous entraîne.

COLETTE GODARD.

★ Petit Montparnasse, 20 h. 30.

ROCK

LES RAMONES AU PALACE

Bêtes et menteurs

1976 : les Ramones présentent, à New-York, le show de rock'n roll le plus intransigeant du moment. Quarante-cinq minutes durant ils accumulent sans interruption des chansons qui ne dépassent pas les trois minutes sur des rythmes défiant toute concurrence et à un volume sonore proche du Concorde au décollage. Les Ramones réinventent le *fun* et défraient la chronique. Dix ans après les Rolling Stones, la question restait de savoir si, oui ou non, on laisserait sa petite sœur sortir avec l'un des (faux) frères Ramones : Joey le chanteur, Johny le guitariste, Dee Dee le bassiste, Tommy le batteur (remplacé depuis par Marky). Evidemment, non.

Les cuirs noirs, la frange au ras des yeux, les jeans intentionnellement déchirés aux genoux, les Ramones étaient terriblement turbulents, menteurs, bêtes et insolents. En outre, ils n'avaient pas leur pareil pour cultiver leur image. Ils jouaient du rock'n roll et prétendaient ne savoir faire que ça. On voulait bien les croire. Mais quel rock'n roll ! Des hymnes définitifs avec des mélodies adolescentes et délicieusement acidulées derrière une électricité sauvage, avec des textes expéditifs qui dépassaient rarement la teneur du fameux « Gabba Gabba Hey » que Joey, cet escogriffe dégingandé aux allures de Grand Duduche, faisait reprendre au public en brandissant de grandes pancartes sur scène. Les Ramones étaient en quelque sorte les Beach Boys de la cité, l'humour en plus ; ils jouaient les plages d'asphalte et le bronzage aux rayons ultra-violets.

Leur malheur, c'est que le public, en dépit du soutien de la presse, les a pris pour un groupe gadget pour des personnages de bandes dessinées superficiels et les a boudés. Les Ramones se sont alors trouvés devant un paradoxe sans issue : ils étaient le moins connu des plus grands groupes de rock'n roll du monde. Et c'était une piètre consolation. Parce que si en 1976, à l'époque du renouveau de la scène *new-yorkaise,* Television, Talking Heads, Blondie, les Ramones se disputaient vainement le privilège d'avoir été les premiers à jouer au C.B.G.B.'s, ce club mythique de New-York qui ressemblait à une poubelle aménagée, l'enjeu aujourd'hui se situe à un degré bien supérieur : lesquels d'entre eux connaissent une popularité suffisante pour emplir le Madison Square Garden ?

De toute évidence et en dépit de six albums explosifs, d'un film, *Rock'n Roll High School,* les Ramones n'en sont pas capables. D'autres, The Knack, The Beat, avec une musique et un esprit moins extravagants, bénéficient depuis six mois aux Etats-Unis de ce que les Ramones ont apporté il y a trois ans.

Produits par Phil Spector — cette figure légendaire à qui l'on doit les plus grands succès des années 60, la production des Ronettes, des Crystals, de John Lennon, de George Harrison — les Ramones jouent un peu leur dernière carte avec leur nouveau disque, *End Of The Century.* Le fameux son Phil Spector, les violons et les cuivres perspicaces ajoutés à l'ivresse et à l'énergie du groupe, les chœurs et la voix parfaitement colorée de Joey, effectivement on pouvait difficilement espérer association plus percutante pour la fin de ce siècle.

ALAIN WAIS.

★ Le mardi 19, à 20 h. 30, pour un concert gratuit à R.T.L., dans le cadre de l'émission *Poste restante,* diffusée le dimanche après-midi ; le mercredi 20, au Palace, à 20 h. 30. Discographie chez Pathé-Marconi.

CINÉMA

« Tout dépend des filles » de Pierre Fabre

Tout dépend des filles, parce que tout dépend de l'amour, dans le premier film de Pierre Fabre. Et l'amour, ce n'est pas « qu'sexuel », dit Jean-Luc Bideau, poète, toujours dans le même film. D'ailleurs, ici, tout est poétique : Montmartre et son clocher, Mathieu et son vélo, Jean-Luc et ses idées, Céline et ses couleurs, Lucien (père de Mathieu) et sa fiancée (Betty), Anna et le mariage.

Inutile de chercher plus loin si l'on veut rire innocemment une heure trente-cinq. C'est un film sans récit et sans histoires, seulement d'une bonne humeur communicative. On ne peut pas dire que ce soit bien réalisé, le son est parfois déplorable et les bouts de ficelle apparents. Mais Jean-Luc Bideau, Michel Galabru, Christine Murillo, Jean-Pierre Sentier, Tonie Marshall et Micheline Presle sont splendides. Les dialogues arrivent en avalanches, cela respire la joie de vivre entre amis. Parfois, aussi, c'est mélancolique. Tout dépend des hommes.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

PETITES NOUVELLES

■ Le violoncelliste Mstislav Rostropovitch et son épouse, la cantatrice Galina Vichnevskaïa, organiseront à leurs frais un concert gratuit en hommage à Sakharov le 27 février à 20 h. 30, salle Pleyel. Ce sera une sorte de marathon musical de trois heures, totalement improvisé. Le violoncelliste a fait appel à ses amis musiciens, et le concours de Yehudi Menuhin, Leonard Bernstein et de Miguel Angel Estrella semble déjà assuré. Dès le 22 février, les places pourront être retirées salle Pleyel.

■ Le compositeur Iannis Xénakis sera nommé directeur du centre de recherche musicale qui va être créé à Athènes, a-t-on appris dans la capitale grecque.

■ Le violoniste Nathan Milstein donnera le 25 février au Théâtre des Champs-Elysées un récital, en soliste, dont les bénéfices iront aux fondations Raoul Follereau pour l'aide aux lépreux.

■ La claveciniste polonaise Elisabeth Chojnacka et l'ensemble instrumental « 2e2m » dirigé par Alain Paris donneront la première audition en France d'un concerto de Henryk Gorecki à l'église Saint-Séverin, le 4 mars. Au programme sont encore prévues une pièce pour cordes de Luis de Pablo, également en première audition, et des œuvres de Bruce Mather, Kimi Sato et Pascal Dusapin.

■ L'IRCAM organise dans la grande salle du Centre Georges-Pompidou (les 20, 21, 22 et 23 février) et au Théâtre de la Ville (le 25 février), un cycle de sept concerts-ateliers, présentés par Jean-Pierre Derrien et Vinko Globokar.

■ Le ministère de la culture et de la communication procède au recrutement, par concours, d'un professeur chargé d'un atelier de tissage (tapisserie de lice) et d'histoire de la tapisserie pour l'Ecole nationale d'art décoratif d'Aubusson. Les candidatures doivent être adressées, dans les meilleurs délais, à l'Ecole nationale d'art décoratif d'Aubusson, place Villeneuve, 23200 Aubusson.

■ Le conflit du Casino de Paris entre dans une nouvelle phase. A l'instigation de M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal saisi en référé, M. Jean Banchet, le directeur, et le personnel se sont mis d'accord pour la désignation d'un expert judiciaire chargé d'examiner si la situation financière permettrait ou non de reprendre l'activité de l'établissement, conformément au protocole du 18 octobre 1979.

Des membres du comité d'entreprise et des secrétaires syndicaux précédemment autorisés à assister à ce comité pourront venir sur les lieux aux heures de bureau, notamment pendant la durée de l'expertise. Le matériel et les costumes resteront sous clé. Le personnel qui occupait les locaux (« le Monde » daté 10-11 février) a, de son côté, accepté de les évacuer.

■ Le Théâtre national de Belgique présente le 21 février, à 20 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées, une pièce d'Yvonne Kenis « Des filles, des garçons ? » au profit de l'association Jeunesse-feu vert, fondation Robert Steindecker qui vient en aide à l'enfance et à l'adolescence en danger moral.

■ La Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers organise un concours annuel destiné à distinguer certaines œuvres inédites portant sur l'histoire, l'archéologie et la langue française et néo-romane. Les envois doivent être adressés avant le 10 avril à M. Robert Cavallé, secrétaire général de la Société archéologique, 40, avenue du 22-Août-1944, 34500 Béziers.

JAZZ

LE QUARTETTE LUBAT AU MUSÉE D'ART MODERNE

On se souvient qu'un peintre, l'un des plus grands du début du siècle, pour faire naître la mer sur sa toile, contemplait la porte d'un hangar. La perception donnait l'appui. L'imagination, grâce au support, inventait le paysage à sa guise. De la même façon, au Musée d'art moderne, le quartette Lubat (avec trois fameux bonshommes : Beb Guérin, Jean-Louis Chautemps et le jeune trombone Patrick Auzier) a-t-il pris pour prétexte à sa musique incendiaire et superbe les œuvres graphiques originales d'André Francis.

Parce qu'André Francis, beaucoup l'ignorent, ne se contente pas d'écrire des livres et de parler devant des micros, il trouve encore le temps de photographier, de dessiner et d'opérer de savants montages, ne serait-ce, comme il le dit lui-même modestement, que pour garder de ses innombrables voyages « *au moins le souvenir* ».

Lubat, satisfait de l'aventure, voudrait la reprendre bientôt : « *Je me propose,* nous a-t-il confié, *d'inviter Francis à Uzeste, à la fin août, pour aller plus loin, pour projeter, cette fois sur écran, ses graphismes incitateurs et pour inclure, impliquer, progressivement, le présentateur qu'il pourrait d'abord être, dans le spectacle lui-même, en le faisant ainsi changer de casquette et de fonction.* » Telle est, on le sait, l'obsession de Lubat : permuter ou brouiller les rôles. Ça n'est pas aussi facile qu'on le croit.

LUCIEN MALSON.

Trois disparitions

FIRMIN BOUGLIONE

Le dompteur de fauves Firmin Bouglione est mort, dimanche 17 février, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-quinze ans.

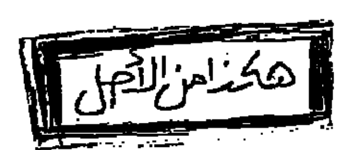
[Firmin Bouglione forma avec ses trois frères — Sampion Bouglione, écuyer hors pair, Joseph, dresseur d'éléphants, et Alexandre, le dernier survivant, qui dirige toujours le Cirque d'hiver — l'une des plus célèbres familles du cirque français. Firmin Bouglione junior a repris, il y a quatre ans, l'exploitation du cirque Amar et ses petits-enfants sont également sous le chapiteau : Alexandre comme acrobate et Gipsy comme animatrice avec Alexis Gruss junior du cirque Gruss.]

JEAN CAZENAVE

Le danseur Jean Cazenave est mort, le dimanche 17 février, à Paris. Il était âgé de cinquante-six ans.

[D'origine bordelaise, Jean Cazenave fit partie de diverses compagnies et notamment du ballet du marquis de Cuevas, mais c'est surtout son talent de professeur et de répétiteur qui le fit connaître en France et à l'étranger. Il participa à la création du ballet d'Amsterdam et travailla également avec Serge Lifar : il avait remonté récemment à Strasbourg et à Toulouse la « Suite en blanc » de ce chorégraphe.]

■ Franz Strauss vient de mourir en Allemagne. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Fils unique du compositeur Richard Strauss, il avait été son secrétaire particulier.



SPECTACLES

théâtres

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Nouveaux spectacles

Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi ; Quatuor à cordes.
Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Amélia.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : Grimaces et petits sanglots.
American Center (354-99-92), 21 h. : Endgame (en anglais).
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : le Camp du Drap d'or.
Théâtre de la Ville (271-11-24), 20 h. 30 : *le Légataire universel.*
Petit Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : Michel Hermon chante.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Créanciers.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Illapu, nouvelle chanson chilienne.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : *l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.*
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes - Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Thyeste.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Toveritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.

Mardi 19 février

Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des congrès (758-27-98), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 45 : *Lionel Rocheman.*
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre d'Edgar *(322-11-02), 20 h. 45 :* L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 45 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Errances.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Arlequin défenseur du beau sexe.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : *Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.*
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 : 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Tallia.
Cafessalon (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.

Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : *Célébration* ; 20 h. 30 : C. Authier ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Marie-Céline ; 22 h. : J.-P. Réginal.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinstel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : P. Ecrival.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 19 h. 30 : Soirées orientales.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), II, 21 h. : Eve Griliquez.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups *(328-39-69)*, 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles.

La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Passages.
Studio d'En-Face (238-16-78), 20 h. : la Légende de Mulai.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. E. Bergel, sol. A. de Larrocha (Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : S. Bishop-Kovacevic (Mozart, Schumann, Beethoven).
Salle Pleyel, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Haendel, Himmel, Mozart).
Radio-France, auditorium 106, 20 h. 30 : Ensemble instrumental, dir. P. Eötvös, sol. I. Matuz (Jolivet, Bach, Globokar, Eötvös).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas, sol. B. Soustrot, trompette (Bellini, Haendel, Bach...).
Eglise allemande, 20 h. 30 : K. Lueders (Bach, Buxtehude, Töpfer, Kluge).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Duo L. Laskine-M. Nordmann (Debussy, Weber, Ibert).
Cité internationale, Théâtre, 21 h. : Quatuor Via Nova (Beethoven).
Cité internationale des arts, 21 h. : F. Borsarello, G. Karamanoglu, C. Vitalyos (Rossini, Genin, Sarper Ozsan, Busser).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Récital T. Goudie, baryton (Schumann, Schubert, Fauré, Ravel et American Negro Spirituals).

Jazz, pop', rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 21 h. : The Fabulous Thunderbirds.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : S. Guerault, Benny Vasseur Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Groupe Yo ; 22 h. 45 : L. Ranger.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h. : Rhoda Scott.
Le Patio, 22 h. : Al Grey, J. Forrest.
Dreher (233-48-44), 22 h. : H. Singer, L. Trussardi, D. Doneble, M. Graillier.
Petit-Opportun (236-01-36), 21 h. 30 : G. Lafitte, A. Jean-Marie, A. Cullaz.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : René Franc.

Dans la région parisienne

Argenteuil, *Bibliothèque municipale*, 20 h. 30 : Axolotl.
Boulogne - Billancourt, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Clamart, C. C. J.-Arp (645-11-87), 20 h. 30 : R. Oleg, M. Dalberto (Mozart, Schubert, Beethoven, Ravel).
Créteil, Maison André-Malraux (899-94-50), 20 h. 30 : le Pic du Bossu.
Evry, Studio (077-93-50), 21 h. : Groupe Instrumental de France (Mozart).
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Honte à l'humanité.
Ivry, Théâtre des Quartiers (172-37-43), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
Joinville-le-Pont, Centre J.-Prévert (883-22-26), 21 h. : Barbara.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-22-25), 20 h. 30 : le Nez ; 21 h. : Ils ont déjà occupé la villa voisine.
Palaiseau, Ecole polytechnique (941-82-00), 21 h. : le Sacre du printemps.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : Baignade interdite.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

SALLE GAVEAU « Pianistes et Concerts » Mercr. 20 fév. à 21 h 30 (P.e. Werner.) — PAUL **BADURA-SKODA** Récital **MOZART**

SALLE GAVEAU Mercredi 20 février à 18 h 30 (Valmalète.) — « 1 HEURE avec... » Bertrand **MOLIA** et CHOPIN

SALLE GAVEAU Jeudi 21 février à 20 h 30 (P.e. Kiesgen.) — **M. YASUDA, violon F. LAURENT, sopr. J.-M. LUISADA, pia.** Orchestre du Conservatoire de Paris. Direction : **Jacques MERCIER** Beethoven, Berg, Chopin

SALLE CORTOT 78, rue Cardinet. Vendredis 22 et 29 février. Vendredis 7, 14, 21 et 28 mars, 20 h 30 (P.e. Valmalète.) — « LES COULEURS DANS L'HARMONIE » 6 séances publiques d'INTERPRÉTATION PIANISTIQUE par **Magda TAGLIAFERRO**

SALLE GAVEAU Samedi 23 février à 17 heures (P.e. Werner.) — Amis Musique de Chambre Radio France **QUATUOR LASALLE** Schönberg, Beethoven, Zemlinsky

EGLISE des BILLETTES Dimanche 24 février à 17 heures (P.e. Kiesgen.) — **GERDA HARTEMANN** Soprano **NOEL LEE** Piano. Lieder de : Mahler, Schubert, Brahms

SALLE PLEYEL Dimanche 24 février à 17 h 45 (P.e. Valmalète/ C. Kiesgen.) — CONCERTS LAMOUREUX **FESTIVAL GERSHWIN** Sol. : Daniel **WAYENBERG** Direction : DANIEL **NAZARETH**

SALLE GAVEAU Lundi 25 février à 21 heures (P.e. Valmalète.) — « Pianistes et Concerts » **LISZT France CLIDAT**

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Lundi 25 février à 20 h 30 (Dandelot.) — Au profit des Fondations Raoul FOLLEREAU NATHAN **MILSTEIN** J.-S. Bach, Paganini. Œuvres pour violon seul

SORBONNE Grand Amphi Lundi 25 février à 20 h 30. Loc : COUPS 251-69-11, Royal Tourisme 260-31-84, FNAC-CROUS, Libr. J. Gibert (P.e. Werner.) — CONCERT SOLENNEL POUR L'UNIVERSITE **J.-S. BACH** Cantate BWV 71 **G.-F. HAENDEL** Dettinger Te Deum **M.-R. DELALANDE** CHŒUR ET ORCHESTRE UNIVERSITE PARIS-SORBONNE. Direction : J. GRIMBERT. Solistes : O. Pietti - L. Noël, A. Zaepffel - J.-C. Orliac, G. Chrétien

THEATRE LE RANELAGH 5, rue des Vignes (16e) du 25 février au 16 mars. Renseign. : 563-74-60 (Werner.) — **MARIONNETTES de SALZBOURG** Location au Théâtre et Royal Tourisme, 10, rue Royale (8e)

SALLE CORTOT Mardi 26 février à 21 heures (Werner.) — Récital : FRANÇOISE **THINAT** Rameau, Déodat de Séverac, Debussy, Schumann

PALAIS DES CONGRES SALLE BLEUE Mardi 26 février. Location : à 18 h 30 758-24-41 (P.e. Dandelot et Mondial Musique.) — **CONCERTS DU MARDI** BEETHOVEN : Trio op. 1 n° 3. BRUCKNER : Quintette. A. Abreu-Chaves, T. Adamopoulos, P. Bonfil, L. Cabasso, J. Marks, P. Fontanarosa, B. Le Mennier, G. Linale.

EGLISE ST-SEVERIN Mardi 26 février à 21 heures. **EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES** Mardi 4 mars à 21 heures. Loc. : FNACS, Eglises, Royal Tourisme (P.e. Werner.) — FESTIVAL DE MUSIQUE SACREE DE PARIS **M.-A. CHARPENTIER TE DEUM** Sacrifice d'Abraham. SCHUTZ : 7 Paroles du Christ. PETITS CHANTEURS, R. THIBOT. La GRANDE ECURIE et la CHAMBRE du ROY **J.-C. MALGOIRE**

SALLE GAVEAU Mercredi 27 février à 18 h 30 (Valmalète.) — « 1 HEURE avec... » Nell et Ivar **GOTKOVSKY** et KREISLER

SALLE GAVEAU Lundi 3 mars à 21 heures (P.e. Kiesgen.) — « Pianistes et Concerts » récital **CECILE OUSSET** Chopin - Fauré - Ravel

EGLISE de la MADELEINE Mardi 4 mars à 20 h 45. Loc. : Royal Tourisme (Werner.) — **HONEGGER LE ROI DAVID** Direction : **LOUIS-MARTINI**

Salle PLEYEL Mercredi 12 mars à 21 heures. Location : 21 février (Kiesgen.) — UNIQUE RECITAL **WILHELM KEMPFF** Beethoven - Schubert Chopin





MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Auditorium 105. Mardi 19 février à 20 h 30 — **Istvan MATUZ** flûte. JOLIVET - J.-S. BACH, GLOBOKAR - EOTVOS. Ensemble Instrumental. Direction : Peter EOTVOS

NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mercredi 20 février à 20 h 30 — Dir. : **Gilbert AMY** Sol. : **B.-L. GELBER** WAGNER - MOZART, AMY - RAVEL

RÉCITAL DE CHANT
SALLE GAVEAU Vendredi 22 février à 20 h 30 — **Julia HAMARI** Craig SHEPPARD, piano. Schubert - Kodaly - Brahms, Debussy - R. Strauss

MUSIQUE AU PRÉSENT
RADIO FRANCE Auditorium 105. Samedi 23 février à 17 heures (Entrée libre.) — APERGHIS - GAUSSIN, DE PABLO - MALEC. Soliste : **E. Chojnacka**. Dir. et sol. : **J.-C. Pennetier**. Ensemble instrumental de NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

MUSIQUE DE CHAMBRE
RADIO FRANCE Auditorium 105. Lundi 25 février à 20 h 30 — KOERING - CAPLET, DANIEL-LESUR - RAVEL. M.-C. Jamet, H. Houck, C. Herzog, C. Larde, P. Fontanarosa, O. Charlier, G. Causse, R. Fontanarosa, R. Simonciol, M. Pasbon

CHŒURS DE RADIO FRANCE
EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES Mardi 26 févr. à 20 h 30. **Chap. Royale du château de Versailles** Merc. 27 févr. à 20 h 30 — Direction : **Jacques JOUINEAU** Motets à Capella de MENDELSSOHN - BRAHMS, BRUCKNER

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Merc. 27 févr. à 20 h 30 — Direction : **Kurt SANDERLING** SCHUMANN - BRAHMS

PRESTIGE DE LA MUSIQUE
SALLE PLEYEL Jeudi 28 février à 21 heures — **J.-S. BACH** La Passion selon saint Jean. F. BERGER, H. SCHAER, C. BLADIN, P. MAUS, M. EGEL, K. RIDDERBUSCH, J. FINK, H. HUBER, C. KABIK. Chœurs de Neubeuern. Nouvel Orch. Philharmonique. Dir. Enoch von Guttenberg

SAISON LYRIQUE
RADIO FRANCE Grand Auditorium. Vendredi 29 février à 20 heures — **KOERING - BUTOR** ELSENEUR (création). S. von Osten, G. Knight, M. Rintzler, D. Gold, F. le Roux, J.-F. Heisser, M. Portal, M. Culbertson. Quatuor Intercontemporain. CHŒURS DE RADIO FRANCE. NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE. Dir. : **Hubert Soudant**

Location : Radio France, Salles et Agences

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

cinémas

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : The don't care Girl, de L. Bacon ; 18 h., Cinéma italien : Piccolo Mondo Antico, de M. Soldati ; 20 h., Hommage à Ozu : le Chœur de Tokyo ; 22 h., Fantastique et science-fiction : le Redoutable Homme des neiges, de V. Guest.

Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82). — (V.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'AMOUR MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (562-13-45).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-79-79) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 18 h. (sf samedi, dimanche).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CORPS A CŒUR (Fr.), La Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

LA DEROBADE (Fr.) (*), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).

DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-26) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90), h. sp., Forum des Halles, 1er (297-53-74).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

HULK REVIENT (A., v.f.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

I COMME ICARE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Cin'ac, 2e (296-80-27). Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Pt-Show, 8e (225-67-19).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Parnassiens, 14e (329-83-11).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : La Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

NUIT ET BROUILLARD AU JAPON (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.), U G C. Danton, 6e (329-43-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), en soirée.

LE PUTSCH DES MERCENAIRES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE REGNE DE NAPLES (All.-it., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; (U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

A FORCE ON S'HABITUE, film français de Jean-Pierre Galèpe. La Clef, 5e (337-90-90).

MA CHERIE, film français de Charlotte Dubreuil. Berlitz, 2e (743-60-33), Quintette, (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

TOUT DEPEND DES FILLES, film français de Pierre Fabre. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-28), Tourelles, 20e (636-51-98).

BONS BAISERS D'ATHENES, film américain de G.P. Cosmatos. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'ENFER DES ZOMBIES (It), film italien de Lucio Fulci. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

ROCKY II (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (562-75-90), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (F.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount City, 8e (562-45-76), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.

LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais des Arts, 3e (325-71-08) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à partir de 13 h. 30.

TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Pagode, 7e (705-12-15). — (V.f.) : Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90).

TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34), en matinée.

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34). Mer., Ven., Dim., Lun.

AH MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34). H. Sp. Jeu., Sam. Mar.

AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.). Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. sp.

BEN HUR (A., v.o. et v.f.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

BRANCALEONE S'EN VA T'AUX CROISADES (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

LE CID (A., v.f.) : Brodway, 16e (527-41-16).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CONFESSION A UN CADAVRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), les 17, 18 et 19.

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). — V.f. : Club, 9e (770-81-47).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rex, 2e (236-83-93).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

MAHLER (A., v.o.), Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.), Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

PIERROT-LE-FOU (F.), Lucernaire, 6e (544-57-34).

PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34), mer., ven., dim., lun.

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

QUOI DE NEUF PUSSY CAT ? (A., v.o.). Boul'Mich (354-48-29).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.). Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (**) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.). Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale-Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-53-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Trois-Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

UNE CHOSE TRES NATURELLE (**) (A., v.o.). Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.). Kinopanorama, 15e (306-50-50).

VIVRE (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

A QUI EST LE MONDE ? (All., v.o.), Olympic, 14e, 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

SPECTACLES

GENESE D'UN REPAS (Fr), La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30 et 19 h. 30.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., **, v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
SYMPTOMS (Ang., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 24 h.

Les festivals

LAUREL ET HARDY, Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 17 h. 30 : Les montagnards sont là; 19 h. 15 : Sous les verrous; Au-dessous de zéro; 21 h. 15 : Laurel et Hardy au Far-West.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04) : Hommage à A. Lamorisse; en alternance : le Ballon rouge - Crin blanc.
MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30 - 20 h. 30 : Aurélia Steiner; 14 h. 30-22 h. 45 : le Navire Night; 18 h. : la Femme du Gange; 21 h. : Détruire, dit-elle.
COMEDIES MUSICALES, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Banana Split.
EDWARD G. ROBINSON, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : Little Caesar.
MARX BROTHERS, v.o., Action Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
RETROSPECTIVE OSHIMA, v.o., Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Une petite sœur pour l'été. — V.o., Olympic, 14e (542-67-42) : la Pendaison.
JACQUES TATI, Ranelagh, 16e (288-64-44). En alternance : Playtime; Mon oncle; les Vacances de M. Hulot.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o., I, 20 h. 15 : Rocky Horror Picture Show; 18 h. 15 : Jeremiah Johnson; 22 h. 15 : Bonnie and Clyde. — II, 17 h. 30 : Nos plus belles années; 19 h. 45 : Une étoile est née; 22 h. : Midnight Express.
CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.). — I, 18 h. 30 : Intérieurs; 20 h. 30 : Voyage au bout de l'enfer. — II, 18 h. : Reflets dans un œil d'or; 20 h. : Fay City; 22 h. : les Misfits.
DIX ANS DE CINEMA ALLEMAND, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Cette nuit ou jamais.
JEAN RENOIR, Denfert, 14e (354-00-11) : la Marseillaise.
RETROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : Aniki Bobo.
MARILYN Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) (v.o.), 18 h. 45, 21 h., 23 h. : le Prince et la Danseuse.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) : Psychose; Macbeth.
STUDIO GALANDE (354-72-71) (v.o.), 18 h. : Qui a tué le chat; 20 h. 15 : Salo; 22 h. 15 : Rocky Horror Picture Show.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14), I, 17 h. 25 : Dersou Ouzala; 20 h. 5 : Music Lovers; 22 h. 15 : Love. — II, 18 h. : Une femme disparaît; 20 h. : Marathon Man (**); 22 h. 10 : Orange mécanique.
ERIC ROHMER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Amour l'après-midi; le Genou de Claire.
FESTIVAL PALMES D'OR A CANNES (v.o.) : Haussmann, 9e (770-47-55) : Taking off.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 19 au 26 février)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), mer. et jeudi, à 15 h.; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.
Centre Pompidou (277-11-12), mer., à 14 h. 30, l'écran des enfants : l'Ile mystérieuse; tous les mer., à 14 h. 30 : Animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer., sam, dim., à 14 h. 30 et 15 h. 30 : les Dernières Aventures de Pinocchio.
M.J.C. les Hauts-des-Belleville (636-68-13), mer., à 15 h. : Guignol.
Marionnettes du Champ-des-Mars (637-07-87), mer., sam., dim., à 15 h. 15 et 16 h. 15 : Spectacles variés.
Théâtre d'animation Paris-Vincennes (365-44-41), mer., sam., dim., à 14 h. 30 : Lettres de mon moulin.

CIRQUE

Cirque d'Hiver (700-12-25), mer., à 14 h.; sam., dim., à 14 h. et 17 h.

THEATRE

Blancs-Manteaux (363-51-57), mer, à 14 h. 15 et 15 h. 30; sam., dim., à 14 h. 30 : Lise, Elise et Liza; sam., dim., à 16 h. 45 : Monsieur Gabilolo et la petite sirène.
Café d'Edgar (322-11-02), mer., à 14 h. et 16 h.; sam., à 15 h. : Il me reste un pays à trouver.
Centre Mandapa (589-01-60), du lundi au sam., à 15 h. et 20 h. 45; dim., à 15 h. : Légende du rama et de Sita.
Fontaine (281-48-40), tous les jours, à 14 h. 15, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart.
Elysée-Montmartre (606-38-79), le 26, à 14 h. 30 : le Prix Martin.
Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam. et dim. : la Farce de Maître Pathelin.
Palais des glaces (878-33-47), les 20, 21, 22 et 26, à 14 h. 30 : Pierrot et Félicia.
Plaisance (320-00-06), mer., à 14 h. 15 : Il était une fois la Lune.
Théâtre Astral (588-84-13), mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30; dim., à 15 h. 30 : le Rêve de Kouk le petit machiniste.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), mer. et dim., à 14 h. 30 : les Douze Mois.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), mar., jeudi, ven., dim., à 14 h. 30; mer., sam., à 15 h. 30 : le Chat débotté.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), le 20, à 15 h. : les Chevaliers de l'eau.
Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), mer. et dim., à 15 h. : la Chèvre de Monsieur Seguin.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 15; sam., 15 h. : Pissenlit cherche un ami; mer., 15 h. 30; sam., 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.
Théâtre de la Tanière (749-03-13), mer., 14 h. 15 et 16 h.; dim., 15 h. : les Pesants Soucis d'Augustin Léger.

REGION PARISIENNE

Sartrouville (914-23-68), le 23, à 10 h.; les 25 et 26, à 10 h. et 14 h. : Tu claques la langue ça fait des bulles.

EXPOSITION, ANIMATION

Jardin d'acclimatation, Musée en herbe (747-47-66), mer., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. : Tissage et vêtements dans l'Antiquité.

PRESSE

« LES DÉPÊCHES » DE DIJON RACHETÉES PAR « LE PROGRÈS »

Le conseil d'administration de la société Les presses nouvelles de l'Est — éditrice du quotidien *les Dépêches du Centre-Est*, publié à Dijon, — ainsi que le comité d'entreprise, réunis ce mardi 19 février, ont été informés de la prise de participation majoritaire de la société Delaroche (*le Progrès* de Lyon). M. Jean-Charles Lignel a racheté en effet les parts (82 %) détenues, depuis 1973, par le quotidien nancéien *l'Est républicain*, dont le P.D.G. est M. Charles Boileau. C'est son fils, M. Francis Boileau, qui occupait le poste de P.-D.G. des Presses nouvelles de l'Est.

Les Dépêches du Centre-Est diffusent 50 000 exemplaires en cinq éditions (quatre en Côte-d'Or et une dans le Jura), plus *les Dépêches-Dimanche* (20 000 exemplaires). La société imprime également les éditions du Doubs et de la Haute-Saône de *l'Est républicain* et du quotidien bisonde 300 salariés, dont une cinquantin *le Comtois*, soit 120 000 exemplaires par jour. Elle emploie plus taine de journalistes.

● *A « la Nouvelle République du Centre-Ouest »*, le mouvement de grève lancé par les journalistes le 6 février a été reconduit lundi 18 février, à l'issue d'une assemblée générale, *« en attendant l'aboutissement de négociations »* dont la rédaction réclame l'ouverture immédiate.

Au cours de la journée de lundi, les représentants du personnel et des syndicats ont rencontré à plusieurs reprises le directoire du quotidien, qui a proposé la date du 29 février pour étudier les problèmes *d'effectifs* qui sont à l'origine du conflit.

La moitié environ des personnels administratifs *« travaillant en rapport avec la rédaction »* ont observé, à l'appel de leurs syndicats, une grève de soutien de vingt-quatre heures. Le Syndicat du Livre a fait paraître, *pour sa part*, dans le journal, un communiqué de soutien.

● *La direction de* l'Aurore *a fait appel* de la décision de l'inspection du travail, le 7 février dernier, de refuser vingt et un des quarante-six licenciements pour raison économique qui avaient été demandés. Saisi de cette réclamation, le ministère du travail indique que le dossier sera examiné d'abord par les directions départementales et régionales du travail et de la main-d'œuvre, puis par les services centraux du ministère.

LE QUOTIDIEN « LA CROIX » PUBLIE SES COMPTES

La Croix — un des rares journaux qui publient leur bilan annuel — fait état de son compte d'exploitation qui accuse, pour 1979, une perte de 5 100 000 francs, « déficit qui s'est accru par rapport à l'année à l'année précédente » et « bien que les ventes du journal se soient améliorées pendant l'année. »

Analysant cette situation, la Croix fait état de ses faibles recettes publicitaires (13, 3% seulement du total) et de l'ostracisme dont il fait l'objet alors « qu'il pourrait être considéré par les annonceurs comme un support tout à fait valable pour leurs messages publicitaires ». Et la Croix ajoute :

« Nous n'accusons personne. Nous constatons simplement la distorsion, si souvent relevée dans ces colonnes, entre les exigences de l'information et les lois du marché publicitaire. »

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le dauphin pilote.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La timidité, cela commence très jeune.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « la Petite Fadette ».
D'après le roman de George Sand, réalisation de Lazare Iglésis, avec F. Dorner, P. Raynal, J.-M. Dupuis, M. Garrel.
Elle est très jolie Fanchon Fadet, et ils sont bien propres les habits de paysan des jumeaux Barbeau, trop propres. La caméra de Lazare Iglésis donne un peu à la réalité une apparence de carte postale. George Sand en pâtit.
22 h 5 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Patinage : figures libres messieurs.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Detroit ».
D'A. Jammot et G. Darbois.
Feuilleton de R. Hamilton et A. Hailey, réal. G. London.
Dernier épisode d'un feuilleton adapté du roman « Wheels » (les roues), où l'on voit, durant la guerre du Vietnam, une femme américaine lutter contre sa névrose.
22 h Débat : Où va la civilisation de l'automobile ?
Avec MM. B. Hanon, directeur général adjoint de Renault; Jo Ris, vice-président de Chrysler International; J. Baratte, directeur général au directoire Peugeot-Citroën; V. Dial, président de Ford-France, P. Samuel, membre des Amis de la Terre, professeur à l'université Paris-Sud, J. Jarret, inventeur, M. Shizûhé, constructeur japonais.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
La fédération Sepharle de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Louis XI.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Justicier de l'Arizona ».
Film américain de J. Neilson (1966), avec R. Taylor, A. Martin, C. Everett, M. Mills, L. Bettger, J.D. Chandler. (Rediffusion.)
Un aventurier vieillissant veut venger ses amis, un couple de fermiers mexicains assassinés par quatre bandits. Il part à la recherche des tueurs, accompagné par la fille des victimes.
Tous les thèmes habituels du western dans un scénario plus intéressant que la réalisation de série. Un des derniers rôles de Robert Taylor.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Sciences : Particules polarisées dans l'accélérateur linéaire de Stanford.
20 h., Dialogues avec... A. Sauvy et G. Elgozy : L'humour, un art de vivre.
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec J. Stilmann.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) : « Quasi una Fantasia no 13 » opus 27 no 1; 20 h., France et musique, actualités lyriques.
20 h. 30, Musique de chambre (en direct de Radio-France) : Récital Istvan Matuz, flûte, « Cinq incantations » (Jolivet), « Sonate pour flûte en la mineur BWV 1035 » (Bach), « les Séquences du vent pour flûte et ensemble instrumental » (P. Eötvos), avec P. Aimard, petit harmonium, G. Bucquet, tuba, D. Huteau, cor anglais, P. Eötvos, M. Cerruti, percussions, dir. P. Eötvos.
23 h., Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, manuscrits et éditions musicales, le motet au temps de Louis XIII; 23 h. 30, Retour à Darius Milhaud; 1 h., Douces musiques : Edouard Lalo.

Mercredi 20 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
13 h. 45, Heidi; 14 h. 10, La bataille des planètes; 14 h. 31, Interdit aux plus de 10 ans; 15 h., La pierre blanche (no 8); 15 h. 30, Spécial 10-15 ans; 16 h. 15, La parade des dessins animés; 16 h. 58, Le vol du pélican : le cercueil chinois; 17 h. 25, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La dame dans le miroir.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Tourisme : Cinquième semaine mondiale.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Patinage artistique : libre danse.
21 h 45 La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert : L'aventure archéologique.
Les Olmèques, de J. Soustelle; *les Cités du déluge*, de J.-C. Perpère; *l'Aventure archéologique*, d'A. Parrot; *les Gaulois*, de R. Pernoud : *l'Or des gouffres*, de M. Siffre.
22 h 45 Journal.
23 h Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
Hockey sur glace : U.R.S.S.-Canada.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon amie Nane.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Film d'animation : Les sentinelles de l'air.
Le bracelet.
16 h 10 Récré A 2.
Emilie; Wattoo-wattoo; La panthère rose; Albator.
16 h 55 Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.
En direct : ski (slalom géant dames).
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaroshow.
21 h 45 Magazine : Grand stade.
Bernard Hinault; Jean-Pierre Rives; Le sumo; Trois femmes.
22 h 40 Série : Bande à part.
Demain, le souvenir; réal. G. Combet.
Une jeune fille se consacre aux vieillards de son quartier. Son journal.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
En direct de la quatrième Semaine du travail manuel, au Grand Palais.
18 h 30 Pour les jeunes.
Truc en troc; A la découverte de l'Unesco.
18 h 55 Tribune libre.
Médecins sans frontières.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Louis XI.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « la Petite Vertu ».
Film français de S. Korber (1967), avec D. Carrel, J. Perrin, R. Hossein, P. Brasseur, R. Gérôme, A. Adam, M. Creton. (Rediffusion.)
Un photographe s'éprend d'une jeune voleuse et l'épouse après quelques mésaventures. Mais la fille ne peut échapper à son passé.
Transposition, à Paris, d'un roman noir de James Hadley Chase situé à Londres. Réalisme académique et personnages stéréotypés.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., *Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne* (L'homme-renne : mythes et langages comparés des peuples sibériens et inuits); à 8 h. 32, Naissance du tragique.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : La poésie.
11 h. 2, G.R.M.-INA : Musique des paysages et des êtres vivants.
12 h. 5, Agora : Le métier de graveur, avec J. Prélaut.
12 h. 45, Panorama : Emission spéciale Annecy.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Budapest.
14 h. 5, *Un livre, des voix* : « les Déicides », de L. Estang.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (l'Egypte).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... de M. Sagot, responsable de la construction de la centrale de Tricastin.
16 h. 50, Actualité : Alexis de Tocqueville.
17 h. 32, Libre parcours jazz, avec Saheb Sarbib.
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : Le mauvais génie des eaux tropicales.
20 h., « le Pic du bossu », de W. Mrozek, adapt. G. Meretik, avec L. Terzieff, G. Aslan, C. Aufaure, P. de Boysson, P. Laudenbach, N. Vassel, J. Giraud (en stéréophonie Paris).
22 h. 30, Nuits magnétiques : La condition d'enfant.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique; 9 h. 30, Kiosque; 8 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : la musique de chambre de Mozart.
12 h., Musique de table : musique de charme; 12 h. 35, Jazz classique : Stuff Smith.
14 h., Microcosmos, par Olivier Bernager : Gershwin; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires; 14 h. 25, Kaléidoscope : programme de l'atelier de jazz du conservatoire municipal de Chaville, « Concerto en sol », troisième mouvement (Ravel), « In a mist » (Beiberbeck), « Fiesta » (Herbie Hancock et Chick Corea), « Blue rondo à la Turk » (D. Brubeck), « Giant Steps » (J. Coltrane), « Songfest », extrait (L. Bernstein); 15 h. 30 (et à 16 h. 10 et 17 h. 20), Jeu des énigmes; 15 h. 35, Les grotesques de la musique; 15 h. 55, Création : conte musical (réalisation d'une classe de CE 2); 16 h. 15, Interlude : « Ragtime » (Stravinsky); 16 h. 25, Galerie de portraits : les rois musiciens : Alphonse le Sage; 17 h. 10, Interlude : Scott Joplin; 17 h. 25, Haute infidélité : le mixage; 17 h. 45, ... En contrepoint : Scott Joplin.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Le royaume de la musique.
20 h. 30, *Concert* (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Ouverture pour Faust » (Wagner), « Concerto pour piano et orchestre no 21 en ut majeur » K 467 (Mozart), « Adagio et stretto » (Amy), « la Valse » (Ravel), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Gilbert Amy, avec Bruno-Leonardo Gelber, piano.
23 h., Ouvert la nuit : la voix, le lied schubertien (l'intégrale), « Schiller-Gœthe », par G. Janowitz et D. Fischer-Dieskau; 23 h. 30, Les grandes écoles des sopranistes; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pernet.

● *Un nouveau prix* international de télévision, le prix Qasar, sera décerné pour la première fois à la fin de l'année 1980, sur l'initiative de TF 1 et du Centre Georges-Pompidou. Il récompensera tous les ans l'auteur (ou les auteurs) d'une œuvre de télévision à caractère artistique. Elle devra avoir été réalisée depuis moins de deux ans, et être inédite au cinéma et à la télévision. Cela pourra être un documentaire ou de la fiction.

« Cette œuvre, précise un communiqué de TF 1 et du Centre Georges-Pompidou, *devra tendre à développer la connaissance et la sensibilité du public à l'égard de la création artistique contemporaine sous toutes ses formes. »*

Le prix Qasar (terme d'astrophysique désignant un objet de faible diamètre qui émet un spectre lumineux très intense) sera doté d'un montant de 20 000 F; l'œuvre primée sera diffusée sur TF 1 dans les trois mois.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 20 FEVRIER

— *M. Yves Guéna*, député de la Dordogne, ancien conseiller politique du R.P.R., est l'invité de l'émission « Concret », de R.-M.-C., à 19 heures.

— *M. Maxime Gremetz*, membre du secrétariat du P.C., participe à l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

CIRCULATION

COMMENT SERONT INDEMNISÉES LES VICTIMES DU CARAMBOLAGE DE L'AUTOROUTE DE NORMANDIE

Le bilan du carambolage entre quelque deux cents voitures et poids lourds, qui s'est produit le 18 février sur l'autoroute de l'Ouest à la hauteur de Morainvilliers (Yvelines) à cause du brouillard, aura été très lourd : deux morts, six blessés graves et une vingtaine de personnes plus légèrement atteintes.

Les automobilistes impliqués dans cet accident doivent sans tarder (au plus tard dans les cinq jours), adresser à leur assureur une déclaration d'accident, conseille le Centre de documentation et d'information de l'assurance (1).

Les assureurs concernés se réuniront et étudieront le problème des responsabilités dès qu'ils seront en possession des constats amiables et des procès-verbaux établis par la gendarmerie.

En règle générale le conducteur de l'automobile se situant en tête est *totalement indemnisé*. Pour les autres véhicules, la situation est différente. Le plus souvent, pour ce qui concerne les dommages matériels, chaque automobiliste, à défaut de prouver la faute de celui qui le suit, est présumé responsable des dommages causés par son propre véhicule à celui qui le précède.

Pour ce qui concerne les blessés, ils pourront également percevoir des indemnités quelles que soient les responsabilités encourues, s'ils bénéficient d'un contrat « personne transportée » ou « individuelle accident ».

Signalons que M. Michel Barnier, député R.P.R. de la Savoie, vice-président du conseil général, a exprimé, le lundi 18 février, l'inquiétude des Savoyards au lendemain d'un week-end qui a connu d'impressionnants embouteillages, notamment dans la Tarentaise.

M. Michel Barnier réclame la suppression des points de blocage de la circulation par des déviations à Cevins, Moutiers et Aiguebianche, et la prolongation de l'autoroute jusqu'au Pont-Royal en Savoie.

(1) 2, chaussée d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12; 770-89-39.

ALPINISME

PREMIÈRE CONQUÊTE HIVERNALE DE L'EVEREST

Deux alpinistes polonais, Leszek Cichy (vingt-neuf ans) et Krzysztof Wielicki (trente ans) ont réussi, dimanche 17 février, la première conquête hivernale de l'Everest (8 848 mètres). Selon l'agence polonaise de presse PAP, ils auraient emprunté la voie sud, déjà utilisée par les premiers conquérants en 1953, le Britannique Edmund Hillary et le sherpa Tensing.

Les Polonais, qui avaient installé quatre camps au total, dont le dernier, le 15 février, au col du Sud, à 8 150 mètres d'altitude, ont été considérablement gênés et retardés par des vents de tempête soufflant à près de 150 km/h., d'importantes chutes de neige et des températures allant jusqu'à moins 40 degrés centigrades.

Une première tentative pour vaincre l'Everest par deux autres membres du groupe, Andrzej Zawada, chef de l'expédition, et Ryszard Szafirski, avait échoué jeudi, en raison précisément de très pénibles conditions atmosphériques.

Partis avant le lever du jour avec leurs bouteilles d'oxygène, malgré le vent et la neige, les deux alpinistes polonais ont posé le pied sur le « toit du monde » à 14 h. 40 (heure népalaise).

Cichy a, entre autres, gravi le Shispare (Pakistan, 7 619 m) en 1974 et le Gasherbrum (Pakistan, 8 035 m) en 1975. Wielicki a escaladé le Kohe-Shkhawr (Afghanistan, 7 116 m) en 1977, le « pic du Communisme » (U.R.S.S., 7 492 m) en 1978 et le Modi-Pic (Himalaya, 7 319 m).

Au printemps, renforcée par de nouveaux alpinistes, l'expédition polonaise tentera de conquérir le pilier sud de l'Everest.

ÉDITION

● *Un débat sur le livre* est organisé par la revue de consommateurs *Que choisir ?*, le mercredi 20 février, à 17 heures, à l'espace IV du Forum des Halles. Mme Marie Cardinal, présidente du Syndicat des écrivains de langue française (SELF), MM. Jean-Manuel Bourgois, membre du bureau du Syndicat national de l'édition (SNE), Jean-Baptiste Daelman, ancien président de la Fédération française des syndicats de libraires (F.F.S.L.), ainsi que d'autres professionnels du livre, participeront à ce débat ouvert au public.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,18
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

BRETAGNE - Région de BREST
GROUPEMENT MARAICHER
chargé de commercialiser la production de ses adhérents (légumes de serre et de plein champ; chiffre d'affaires : 25 millions de francs)
recherche son
DIRECTEUR
Le poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (Maîtrise de Gestion, Sup. de Co ou équivalent) rodé à la gestion commerciale et parlant l'anglais.
Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à C.A.B., B.P. 100. 29206 LANDERNEAU.

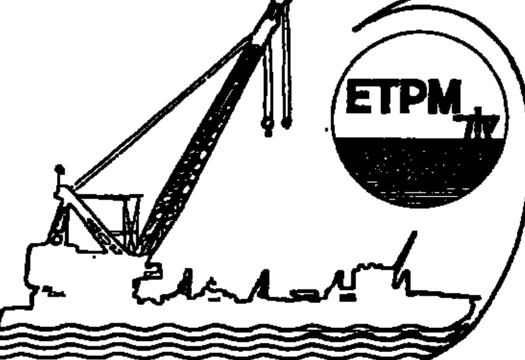
LA MUTUELLE FAMILIALE DES TRAVAILLEURS DE L'ISÈRE (MU.F.T.I.), 5, av. M.-Berthelot, 38100 GRENOBLE, recherche pour son service Accueil
UN AGENT D'ENCADREMENT
QUI AURA POUR FONCTIONS :
— Mettre en place, diriger le service Accueil de la Mutuelle.
— Mettre en place et suivre la gestion des adhérents des collectivités adhérentes à la Mutuelle.
Ce poste requiert des aptitudes d'organisation et d'encadrement - d'analyse et de proposition. Travail en étroite collaboration avec la Direction.
PROFIL SOUHAITE POUR EMBAUCHE :
— Niveau BAC + 2 ans Commerce ou carrière sociale.
— Expérience professionnelle en Mutuelle.
Envoyer curriculum vitae à l'adresse ci-dessus.

USINE CHIMICO - MÉTALLURGIQUE
ville moyenne 100 km Nord-Est de Paris
recherche
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
— Fonction : adjoint de Direction pour Services administratifs et commerciaux.
— Age minimum : 30 ans.
— Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Ecrire sous le numéro T 18.248 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

GROUPE BONNET - MEUBLES DE CUISINE
C.A. 250 millions - Export 20 % - Recherche
ATTACHÉ DIRECTION COMMERCIALE
FUTUR RESPONSABLE MARKETING
— Jeune cadre dynamique ;
— Diplômé Ecole Supérieure Commerciale ;
— Débutant ou ayant 1 ou 2 années d'expérience en entreprise.
Tâches précises :
— *Etude du marché - Marque ;*
— *Etude du marché - Produit ;*
— *Gestion prévisionnelle ;*
— *Analyse des statistiques... ;*
— *Avoir un sens de la méthode et du calcul parfait.*
— Poste évolutif basé sur la région Nantaise ;
— Déplacements à prévoir.
Adr. lettre man., C.V., photo à CUISINES BONNET, 85680 SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE.



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)



Leader Européen de l'Offshore Pétrolier C.A. 1 milliard de FF. Oscar à l'exportation

nous recherchons pour L'ETRANGER un
JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF
Poste à pourvoir :
Vous aurez à assumer la responsabilité administrative d'une de nos régions d'activité à l'étranger (Moyen-Orient, Afrique, Mer du Nord, USA, Amérique du Sud, Extrême-Orient). Placé sous l'autorité immédiate du directeur résident, vous serez responsable de la comptabilité, de la trésorerie, du personnel, des questions juridiques et fiscales, etc. Vous travaillerez en liaison fonctionnelle avec les services centraux de Paris.
Ce poste à l'étranger comporte, en sus d'une rémunération attrayante, de nombreux avantages (statut familial, indemnité de résidence, logement etc.)
Période de formation :
Vous travaillerez quelques mois au siège de Paris dans les services comptabilité, finances, juridique etc. Vous poursuivrez votre formation dans une de nos actuelles régions d'activité.
Votre profil :
Vous êtes jeune diplômé HEC - ESSEC - Sciences Po (Eco-Fi) ou équivalent et vous avez complété cette formation par un DECS ou une Business School
Vous avez déjà acquis quelques années d'expérience dans une entreprise à vocation internationale.
Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.
Envoyer C.V. photo et prétentions s/réf. 5832 à P. LICHAU S.A. - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

directeurs de travaux
france et étranger
NOUS SOMMES UNE SOCIETE D'INGENIERIE, DE FABRICATION ET DE MONTAGE, LIEE A UN GROUPE INTERNATIONAL.
La plupart de nos chantiers qui peuvent représenter jusqu'à 300 MF de travaux, sont situés à l'étranger. Nous cherchons plusieurs directeurs et conducteurs de travaux, dont les uns sont des généralistes du montage, et les autres des spécialistes du montage en tuyauterie.
Ces postes conviennent à des ingénieurs ou à des conducteurs de travaux, ayant une bonne expérience du chantier. Même des candidats jeunes seront retenus, s'ils possèdent déjà un minimum d'expérience terrain, un bon esprit de décision et une forte personnalité. Ils passent environ 70% de leur temps à l'étranger, et sont basés, le reste du temps, dans l'Est de la France. Toutefois, les candidats habitant la région parisienne, peuvent maintenir leur résidence à PARIS.
Les rémunérations offertes sont liées à l'importance des chantiers et à leur localisation. La connaissance de l'anglais est indispensable. Notre groupe offre des possibilités de promotion en France ou à l'étranger, par exemple comme chef de département.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, sous la réf. 142 LM.
jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris




La Société VOLKSWAGEN FRANCE (S.A.) recherche un
ASSISTANT DE PROMOTION DES VENTES
Le Service Promotion met en place des opérations de promotion de nos marques : conventions, concours, expositions. Ces opérations s'adressent à nos forces de vente, à notre réseau de concessionnaires et au Grand Public.
Sous la responsabilité du Chef de Service, cet Assistant participera à l'ensemble des travaux (approche, élaboration, montage, suivi, contrôle) mais il prendra en charge complètement certains d'entre eux.
Nous ne recherchons pas un professionnel, mais un jeune diplômé (ESCAE, IEP) ayant une première expérience de Marketing. Il sera disponible, il aura un bon potentiel de travail, de réflexion et de synthèse. Il restera pratique et réaliste tant dans son imagination que dans la gestion de ses missions.
Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel, B.P. 62, 02600 VILLERS-COTTERETS, sous réf. APV 142.
Audi VW
HAVAS CONTACT

IMPORTANTE INDUSTRIE DE FABRICATION DE PEINTURE DE BATIMENT ET DE PRODUITS DE DROGUERIE INSTALLEE à CASABLANCA recherche
FABRICANT DE PEINTURE
ayant eu plusieurs années d'expérience dans le même secteur d'activité.
Env. C.V., photo et prétentions. Ecr. n° 7601, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Nous recherchons pour le GABON
2 CHEFS MINEURS
pour tirs et chargement de déblais rocheux importants. Séjours en célibataires.
Les C.V. détaillés accompagnés d'une photo d'identité (non retournée), devront être adressés à : N° 35.806 PA SVP - 37, rue du Gl-Foy, 75008 Paris.

DIRECTEUR D'USINE
Notre Entreprise, fabricant de biens de consommation en grande série, est la plus importante Société française de sa branche avec un chiffre d'affaires de 175 millions et un effectif de 1.200 personnes.
Son développement est régulier (au moins 7% l'an en monnaie constante) ; ses bénéfices ont toujours été élevés.
Nous recherchons le Responsable d'une de nos 5 usines située dans une ville importante de l'EST et dont l'effectif est de 250 personnes. Cet établissement est autonome sur le plan de la gestion.
Cette fonction sera confiée de préférence à un candidat de formation supérieure (A.M., HEI ou équivalent) justifiant d'une expérience industrielle d'une quinzaine d'années dont 4 ou 5 dans un poste comparable.
Adresser C.V., photo récente et prétentions sous référence 46578 CONTESSE Publicité, 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Discrétion et réponse assurées.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour une de ses filiales (distribution des marchandises générales)
au GABON
RESPONSABLE DE FORMATION
Il sera chargé :
— du recrutement, de la formation et de la mise en place de collaborateurs africains à divers niveaux (notamment gérants de succursales) ;
— de l'élaboration, de la réalisation et du contrôle des programmes et des budgets de formation.
Cette activité s'exercera sous l'autorité directe de la Direction Générale de la filiale.
Les candidats devront justifier d'une expérience confirmée et récente de la formation et du recrutement.
NIVEAU ÉTUDES SUPÉRIEURES
Expérience africaine vivement souhaitée.
RÉSIDENCE LIBREVILLE
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à n° 45.857.
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

GROUPE PHARMACEUTIQUE DU SUD-EST
Recherche pour son DEPARTEMENT VETERINAIRE
2 Techniciens d'Entretien
pour 1 poste à BAGDAD (IRAK)
contrat à durée déterminée de 3 ans
pour 1 poste à RIYAD (ARABIE SAOUDITE)
contrat à durée déterminée de 4 ans
Ils devront :
- Assurer la maintenance d'une unité de production de fabrication biologique
- Contrôler la production et la distribution des fluides
- Former le personnel local
Niveau BTS ou DUT
Anglais souhaité
Formation de longue durée assurée en FRANCE avant le départ.
Adresser CV + photo s/réf. 2435 à P. LICHAU SA 41, rue Paul Chenavard - Lyon 1er qui transmettra

UN GROUPE DE CONSULTANTS NAVALS
dont les prestations concernent les pays d'Afrique francophone et les pays anglophones du Moyen-Orient recrute des chargés de mission :
— **SURVEILLANTS DES CONSTRUCTIONS DE NAVIRES** (coque et électromécanique)
— **CONSEILS EN RÉPARATION ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS PORTUAIRES ET DES NAVIRES**
— **CONSEILS EN SÉCURITÉ PORTUAIRE ET LUTTE ANTI-INCENDIE**
— **INGÉNIEUR CONSEIL ET DE LIAISON**
Ces missions s'adressent à des praticiens de 30 à 50 ans, ayant acquis une expérience des chantiers et des navires, organisateurs, et très aptes aux relations humaines, doués d'initiatives.
Après un bref stage à Paris, ils rejoindront leurs postes : *capitales ou ports des pays étrangers.*
Ces missions peuvent aller de quelques mois à deux ans. Suivant les résultats et les besoins, elles pourraient être suivies d'un engagement permanent à la société.
Aux rémunérations s'ajoutent toutes facilités de séjour en pays étranger, les couvertures sociales et des retours périodiques en Europe lorsque la famille y est demeurée.
Envoyer candidature simultanément à ASSISTANCE TECHNIQUE MARITIME, 29, rue de Miromesnil, 75008 PARIS.

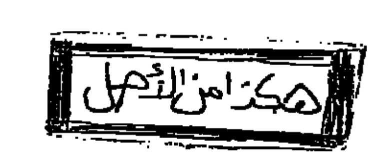
bâtiments industriels préfabriqués
Notre activité bâtiments concerne environ 10% de nos effectifs. Elle est très dynamique. Nous utilisons un procédé de panneaux «sandwich». La clientèle de cette activité est en partie la même que celle de nos autres activités d'entreprise. L'évolution de nos structures nous amène à renforcer l'équipe dirigeante.
responsable b. e. (réf. 61 - 15)
Il est chargé de réaliser les études, de les chiffrer. Il travaille en coordination avec le chef de fabrication et les chargés d'affaires. Il a une bonne pratique du calcul de résistance des matériaux et il a une bonne connaissance des normes et règlements (son esprit créatif va de pair avec l'habitude d'animer une équipe).
chef de fabrication (réf. 60 - 15)
Il est responsable de l'ensemble de l'activité de production (3 ateliers), des méthodes, du lancement et de l'ordonnancement. Il a l'expérience de la construction métallique, de la fabrication et de la construction de série.
Pour participer à ce recrutement, envoyez votre CV avec photo récente en rappelant la référence du poste à :
ONOMA 26, rue de Berri 75008 Paris (confidentialité, réponse assurées)

CHANTIER NAVAL
recherche
INGÉNIEUR
pour détachement au
PÉROU (Lima)
comme INGENIEUR DE GARANTIE pour une durée de deux ans.
Préférence irait à ANCIEN MECANICIEN DE LA MARINE.
Pratique courante de l'espagnol écrit et parlé exigée. Bon anglais souhaité.
Salaire intéressant. - Avantages sur place.
Ecrire avec C.V. à n° 46.070, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

BUREAU VERITAS
recherche
pour son siège de PARIS
UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL INTERNATIONAL
pour négocier contrats à l'étranger.
Formation commerciale supérieure.
Ingénieur B.T.P.
Trilingue dont anglais écrit et parlé parfaitement + espagnol ou arabe.
Age minimum : 30 ans.
Expérience : 5 ans B.T.P.
Fréquents déplacements variant de 1 à 3 semaines.
Env. C.V. et prét. s/réf. n° 8 à BUREAU VERITAS Direction du Personnel 31, rue Henri-Rochefort 75017 PARIS

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX
Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

MACHINISME AGRICOLE

La Société : une multinationale entrain de concrétiser activement son redéploiement sur le marché français où elle est présente depuis plus de 50 ans (avec forte implantation industrielle).
Elle se situe au 1er rang des constructeurs de biens d'équipement agricole et propose des postes d'

INSPECTEURS COMMERCIAUX

Intérêt : basés dans une direction régionale située dans une grande métropole ils animeront, conseilleront et suivront environ 8 concessionnaires importants pour les aider à transformer leurs ventes en profits.
Leurs missions seront variées : promotion, publicité, négociations, actions de formation sur le terrain, animation d'équipes, organisation, etc .
Ces postes seront confiés à des commerciaux ou technico-commerciaux ayant une bonne formation de base ainsi qu'une 1ère expérience technique ou commerciale de 3 à 4 ans maximum dans le domaine des biens d'équipement.
(Bien entendu une origine ou une expérience du milieu agricole pourrait constituer un atout au départ).

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous référence 2225 M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 Paris - Tél.: 250.84.30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Maroquinerie LE TANNEUR ET TANNERIE DU BUGEY, BELLEY (01) - 1200 personnes - crée le poste de Directeur des Relations Humaines. Rattaché à la Direction Générale, il aura en charge, outre l'animation des Services du Personnel, la politique du personnel et les relations humaines et sociales.

Ce poste sera confié à un cadre expérimenté dans la fonction, possédant une expérience approfondie de la législation du travail, des relations avec les partenaires sociaux, des problèmes d'administration et de gestion du personnel.
Le candidat ou la candidate aura acquis cette expérience dans une entreprise de même taille, du secteur industriel.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant rémunération actuelle, sous référence 532, à notre Conseil Carole de Chilly



ASSOCIATION LYONNAISE d'INGENIEURS-CONSEILS
Route de Champagne, 69130 ECULLY
MEMBRE DU SYNTEC

Quotidien Départemental recherche JOURNALISTE SECRETAIRE de REDACTION diplômé d'une école professionnelle. Expérience de la mise en pages en photocomposition. Env. candidature et C.V. sous nº 841.116 M., à REGIE-PR., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

USINE METALLURGIQUE située ville agréable LITTORAL NORD de la FRANCE, recherche :

RESPONSABLE « DÉPARTEMENT SALAIRES »

— Homme ou Femme.
— Formation comptable,
— Perfectionnement juridique (droit du travail),
— Connaissance des mécanismes de paie classique, du dialogue avec l'informatique, des statistiques et des déclarations diverses,
— Capable d'encadrer petite équipe,
— Quelques années d'expérience dans un service paie indispensables,
— Poste motivant pour candidat motivé.

Ecrire avec C.V. à nº 46.575, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01

Urgent - Recherchons TECHNICIENS machines appareils de bureau. Salaire : 4.000 à 7.000 F + pr. - Bureau Equipement S.A., 27, rue du Bois-Sabot 28100 DREUX - T. (37) 45-50-91

Recherchons pour usine produits chimiques fins Région toulousaine

UN CHEF DE FABRICATION EXPÉRIMENTÉ INGÉNIEUR CHIMISTE

issu des grandes écoles de chimie, ayant expérience corps gras si possible.
Adr. C.V., photo et prétentions sous référence 5837, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Distribution de Produits Techniques

NANTES C.A. 200 M. de F

Filiale régionale du premier groupe français dans sa spécialité, notre Société est en expansion. Elle exploite 14 Agences de vente gérées en centres de profit autonomes. Dépendant directement du Directeur Général, le Directeur Commercial que nous recherchons est un homme d'action, de synthèse, d'animation et de commandement. Il a impérativement l'expérience de fonctions de direction commerciale à l'échelon central dans une société ayant de multiples points de vente, une formation supérieure et un minimum de 38 ans. Rémunération ouverte.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel appelez 763.11.15 Information Carrière aux heures de bureau.
Référence 727
On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 7, rue de Logelbach, 75017 Paris

INFORMATION CARRIERE SVP

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

recherche pour le Centre Pédagogique et Technique Régional d'ISTRES

UN INGENIEUR ELECTROTECHNIQUE OU ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE

Ayant une solide expérience (minimum 5 années):
– des installations industrielles automatisées ;
– de la distribution et de l'utilisation de l'énergie électrique ;
– de la télécommmande et de l'automatisation des systèmes numérique et analogique.

Il sera chargé:
de conduire, seul ou en équipe, des actions d'études et de formation de formateurs ou d'enquêtes en:
• participant à la conception, à l'implantation et à l'évaluation d'actions de formation professionnelle, plus particulièrement liées au développement de l'industrie régionale ;
• perfectionnant les enseignants sur le plan technico-pédagogique ;
• assurant la maintenance et le développement de l'appareil de formation dans le secteur considéré.

Il lui sera proposé :
• un salaire en rapport avec l'expérience et la formation du candidat retenu ;
• une formation pédagogique de plusieurs mois.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre curriculum vitæ détaillé et prétentions à :
Robert YOUSSEF
A.F.P.A.
13, place de Villiers
93108 MONTREUIL

afpa

HAVAS CONTACT

FLONIC

MESURE, COMPTAGE, CONTROLE des FLUIDES.
MESURE, COMPTAGE et GESTION du TEMPS

Notre Société, membre d'un Groupe de dimension internationale, a construit son expansion sur la qualité des produits et services qu'elle propose.
Pour atteindre nos objectifs nous recherchons des collaborateurs de haut niveau devant évoluer vers les poste de

futurs contrôleurs de gestion

HEC, ESSEC, MBA ou équivalent

Nous vous confierons dans un premier temps des missions d'Audit comptable et administratif de consolidation auprès des Services Financiers du groupe.
A moyen terme, familiarisé avec nos techniques modernes de GESTION, vous évoluerez dans une de nos unités vers la fonction de CONTROLLER
La connaissance de l'Anglais est souhaitée.

Postes à pourvoir à MACON (71) et à HAGUENAU (67).
Ces postes à hautes responsabilités vous offrent l'opportunité d'une intéressante évolution : vos qualités personnelles et votre désir de réussite sont la clef de notre future collaboration.

Adressez un dossier de candidature (CV manuscrit, prétentions et photo) à Claude ROBIN - FLONIC
Direction du Personnel
12, place des Etats-Unis - BP 422
92541 MONTROUGE CEDEX.

FLONIC
Schlumberger

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

SAINT-ETIENNE
recherche pour son service informatique

UN PROGRAMMEUR SYSTÈME

expérimenté, pour passage DOS à MVS sur IBM 3031 - Bonnes connaissances DB/DC appréciées. Ecrire sous le nº 55213 HAVAS SAINT-ETIENNE.

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

L'un des premiers groupes de services et conseils en informatique vous propose de participer à l'expansion de sa filiale SYGEX spécialisée dans la vente de services informatiques aux cabinets comptables et aux entreprises et recherche pour :
PARIS, LYON, AIX, NANTES, LILLE, ROUEN, BORDEAUX, TOURS,

Ingénieurs Commerciaux

Intérêt du poste
• Il s'agit de promouvoir des services informatiques (service bureau et télégestion) qui rencontrent une faveur croissante auprès des EXPERTS COMPTABLES et des PME.
• Vous vous appuierez sur des moyens de traitement puissants.
• Votre formation complémentaire (technique et commerciale) sera assurée par SG2.
• Vous pourrez valoriser votre expérience au sein d'une équipe laissant place à l'initiative personnelle.

Profil recherché
• Formation supérieure type DECS, ESC ou équivalent.
• Une expérience réussie de la vente aux cabinets comptables sera appréciée.

Rémunération
• Elle est constituée d'une partie fixe (80 %) et d'une prime proportionnelle au chiffre d'affaires réalisé.

Ingénieurs Technico-Commerciaux

Intérêt du poste
• Vous effectuez la mise en place de nos systèmes de traitement informatiques en service bureau et en télégestion.
• Votre mission est de conseiller et d'assurer l'assistance technique de la clientèle.
• Vous participez à la création et au développement de nos produits.

Profil recherché
• Une solide formation comptable ou une expérience acquise dans un service ou un cabinet comptable.
• L'expérience d'une fonction comparable dans une SSCI sera très appréciée.
• Sens des relations commerciales.

Rémunération
• Fixe, en fonction du niveau d'expérience et de compétence.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à :
SG2 – Direction Commerciale
12/14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS, sous réf. T.M.

HAVAS CONTACT



Impt Groupe Industriel spécialisé dans les équipements ELECTRONIQUES et ELECTROMECANIQUES recherche pour l'une de ses unités située en

LORRAINE

CHEF DU PERSONNEL

Agé au minimum de 38 ans, ayant une connaissance et une pratique parfaite de la FONCTION PERSONNEL acquises en milieu industriel et dans un établissement de production d'au moins 600 personnes.

Dépendant hiérarchiquement du Directeur de l'Usine et fonctionnellement du Directeur des Relations Humaines, basés au siège à Paris, ce cadre aura la responsabilité de tous les aspects d'une FONCTION PERSONNEL étendue (recrutement, paie, formation, gestion du personnel, questions sociales, relations avec les partenaires sociaux, administration courante d'un centre de production...).
Ce poste offre des possibilités d'évolution dans le Groupe et nécessite en conséquence des qualités personnelles et un potentiel important.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 700 M au



Cabinet Jean-Claude MAURICE,
Conseil en gestion du personnel,
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS.

Un important groupe de la GRANDE DISTRIBUTION
(3 200 personnes), étend son activité nationale et recherche son

Responsable des Relations Sociales

160 000 F +

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure et possédant une expérience confirmée de la fonction personnel, acquise de préférence dans le secteur de la distribution ou des services à établissements multiples.

Le candidat retenu, dépendant du Directeur Général, aura pour principales missions, d'élaborer et de mettre en oeuvre la politique sociale pour l'ensemble des sociétés décentralisées du groupe (recrutement, rémunération, formation, bilan social, assistance juridique, préparation des comités d'entreprises, etc...).

Le poste, basé dans le FINISTERE nécessite de la disponibilité et le sens des relations humaines.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) sous référence 322 M à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.



Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren
75007 PARIS.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Jeunes diplomés grandes écoles

(X, E.C.P., E.S.E., MINES, H.E.C...)

cegi tymshare

Filiale commune de CREDIT LYONNAIS et TYMSHARE (USA)
vous propose à Paris le poste
d'INGENIEUR CONSULTANT.

Vous participerez à la conception, la réalisation et l'évolution d'applications informatiques dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises.

Vous acquerrez rapidement :

- une formation pratique aux techniques de gestion (simulation financière, contrôle de production, gestion du personnel, étude marketing...) et à leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- l'expérience de contacts à haut niveau au sein des plus importantes entreprises nationales et internationales ;
- de réelles responsabilités ;
- les premières notions de techniques commerciales.

Nous disposons d'un réseau mondial comprenant plus de 50 gros systèmes interconnectés. Nous utilisons une gamme complète de langages des plus classiques aux plus sophistiqués.

Ce poste requiert :

- un caractère actif et ouvert aux contacts ;
- la faculté de s'adapter à la nouveauté et à la diversité ;
- la pratique d'un langage informatique ;
- la connaissance de l'anglais.

Il s'adresse à des candidats débutants ou ayant une première expérience.

Rejoindre notre société, c'est participer à la croissance d'un groupe leader dans son domaine sur le plan mondial et assurer sa propre carrière.

Nous vous remercions d'adresser vos C.V. et photo à Mlle SABOUREAU sous réf. 215 à CEGI-TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline, 92213 ST-CLOUD - Tél. 602.70.12.

TOTAL

Compagnie Française des Pétroles

recherche

pour sa Direction TOTAL EXPLORATION PRODUCTION un

INGÉNIEUR TRAITEMENT
Eaux - Bruts

chargé de concevoir des unités de traitement d'eaux d'injection ou de rejet. Il aura également pour mission d'étudier les problèmes de traitements des bruts (désémulsion, moussage, dessalage) et les problèmes de dépôts dans les installations de production.

Diplômé d'une grande école, le candidat aura des connaissances approfondies en physico-chimie, génie chimique et une expérience industrielle en traitement d'eau et/ou de brut d'au minimum 3 années.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Le poste est à pourvoir à Paris. La possibilité d'occuper à moyen terme un poste opérationnel sur le terrain n'est pas à exclure.

Si ces perspectives vous intéressent, adresser lettre manuscrite + C.V + photo, au Service Recrutement - 5, rue Michel-Ange, 75781 PARIS Cedex 16 - sous référence 90.013 M.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Major International Oilfield Services Company seeks

PHYSICAL CHEMIST / CHEMICAL ENGINEER

for its research laboratories in St Etienne (France). The successful candidate will head a small team. of technicians and carry out research into the interaction of fluids and rocks of different types under simulated oilfield conditions.

Added responsibilities will be dealing with oil company personnel and visiting oilfield operations.

The profile required is :

- ideally an M.S.c or P.H.D.
- some research experience particularly in quantitive analysis
- creativity together with a practical approach
- fluent English

The expansion of the company offers extremly attractive career prospects to the right person. Salary and other benefits are at a highly competitive level.

Send letter of applications with CV, photo and current remuneration to
The Recruiting Manager
Dowell Schlumberger
8, rue Bellini
75782 Paris Cedex 16
France

DOWELL Schlumberger

recg carrières

MATRA

recherche pour son Unité de Production à SALBRIS

INGENIEUR
Responsable du Service Méthodes Contrôle - Qualité

- Il a une responsabilité d'encadrement d'un service de 12 techniciens environ.
- Il est chargé de définir les procédures, les moyens de contrôle, et de s'assurer du respect des devis.
- Il a des contacts suivis avec les méthodes de production, les services techniques centraux et les *organismes officiels.*
- Ce poste concerne un Ingénieur de formation Grande Ecole à dominante mécanique (Centrale Sup Aéro - A et M. . .), intéressé par les problè- de production et ayant une première expérience industrielle.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 568 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour son Centre de Production situé à SIGNES (VAR 20 km de TOULON - 230 personnes)

INGENIEUR RESPONSABLE METHODES CONTROLE

- il est l'adjoint du responsable du contrôle,
- il est responsable de la création de toutes les gammes et outillages de contrôle nécessaire au contrôle mécanique du Centre,
- il anime une équipe de 5 personnes,
- il doit avoir une expérience de plusieurs années acquise dans l'industrie mécanique, dont quelques unes dans le contrôle.

Adresser C.V, rémunération souhaitée et photo à

MATRA Service du Personnel 83870 SIGNES

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
PEINTURE ET REVÊTEMENTS MURS ET SOLS
recherche

RESPONSABLE DE RÉGION
EST DE LA FRANCE

Il devra :

- superviser l'ensemble de l'action du groupe dans la région ;
- animer un important réseau de concessionnaires.

Il aura :

- une bonne formation générale de base ;
- une cinquantaine d'années au moins ;
- une grande expérience du bâtiment, surtout au niveau du second œuvre ;
- une solide habitude de l'animation commerciale (représentants et concessionnaires) ;
- un sens certain de la gestion ;
- l'expérience concrète de la Direction d'équipes de collaborateurs.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES : 19, r. de la Paix, 75002 Paris (sous référence 2298).

DISCRETION ET REPONSE ASSUREES.

ÉTABLISSEMENTS

G. LEROY à LISIEUX

INDUSTRIE DES BOIS ET DERIVES
23 ETABLISSEMENTS EN FRANCE ET A L'ETRANGER - 8000 Personnes
recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Pour poste à responsabilités commerciales et administratives nécessitant une aptitude aux négociations à tous niveaux. Vous possédez une formation commerciale supérieure (ESC), une expérience de la vente sur le terrain de deux à trois ans et une bonne connaissance de l'anglais. Vous aimeriez résider en Normandie.

Adressez vos lettres de candidature, CV et prétentions à Ets. G. LEROY, Direction Administrative et Sociale - BP 90-14102 LISIEUX Cédex

ENTREPRISE DE TRANSPORT
EN EXPANSION
FILIALE DU GROUPE FERROVIAIRE
LA COMPAGNIE NOUVELLE DE CONTENEURS
RECHERCHE :

1) POUR RENFORCER SA FORCE DE VENTE :

DIX JEUNES DYNAMIQUES

POSSEDANT LE SENS DE LA VENTE

Niveau de formation :
Diplôme supérieur de commerce, quelques années d'expérience appréciées.
Si réussite, stabilité d'emploi et possibilités de carrière assurées.

Résidence : PROVINCE

2) POUR SON SERVICE INFORMATIQUE

UN RESPONSABLE SYSTÈME

Niveau de formation :
Diplôme supérieur d'informatique, quelques années d'expérience souhaitées sur moyens systèmes. Connaissances UNIVAC 1100 appréciées.
Ecrire sous le numéro 7.580, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

DOCUMENTALISTE TECHNIQUE BILINGUE

70.000 F +

Normandie — La filiale d'un important groupe industriel français, spécialisée dans la construction et la commercialisation de biens d'équipement lourds (Métallurgie et Mécanique), recherche pour l'une de ses deux usines (700 personnes), située à proximité de Vernon, un(e) Documentaliste Technique Bilingue. Sous la responsabilité du Directeur Technique, il (elle) sera chargé(e) de mettre en place le service Documentation afin de permettre l'analyse, le stockage et la diffusion de l'information nécessaire aux techniciens. Ce poste conviendrait à un(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur, ayant une formation de documentaliste (INTD ou équivalence). Plusieurs années d'expérience documentaire dans le domaine industriel et la connaissance parfaite de l'anglais sont impératives. De bonnes notions d'allemand seraient appréciées. La rémunération sera fonction de l'expérience. Écrire à C. ROUSSEL en précisant impérativement salaire actuel — PS CONSEIL - 8, rue Bellini - PARIS Cedex 16 - Réf. A/271M

PS Conseil

Pour NICE, maison de prêt-à-porter féminin haut de gamme de renommée internationale recherche
JEUNE CADRE DYNAMIQUE
COMME CHEF DU SERVICE COMMERCIAL
(Minimum 35 ans)
Solide formation de base nécessaire, très bonne connaissance anglais indispensable, seconde langue souhaitée : allemand. Participe à l'élaboration du plan de collection et à la définition de la politique commerciale. Doit animer les réseaux de vente et les compléter.
Sér. référ. dans prêt-à-porter de qualité exigées.
Lettre manuscrite avec C.V. à
HAVAS - 06011 NICE CEDEX - Référ. 0131

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

Quelques années d'expérience bancaire.
Diplômé d'Etudes Supérieures.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, N° 7.598, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75437 PARIS CEDEX 09.

notre spécialité : grands postes

Les postes de transformation pour la France et l'étranger représentent une de nos spécialités. Pour renforcer notre potentiel, nous recherchons

ingénieur d'affaires (réf. 64 - 15)

Son objectif est de négocier les affaires, de les réaliser et de les gérer jusqu'à la mise à disposition (coût, délai, suivi de chantiers, qualité). Une bonne connaissance des postes de transformation et l'expérience des T.P. sont indispensables.

responsable b. e. (réf. 65 - 15)

Son objectif est de permettre de répondre aux cahiers des charges, de promouvoir des solutions économiques. Il doit avoir une bonne connaissance de l'appareillage électrique. Il pratique des calculs courants d'électricité et de résistance des matériaux. Des notions d'informatique appliquée seront utiles.

Pour participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. avec photo récente en rappelant la référence du poste à :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

Compagnie Fabrication Mécanique
Niveau International, recherche
pour son usine BANLIEUE LILLE

chef du service
Développement et Recherches

sera également responsable du département études et méthodes.

Expérience grandes cuisines, hautement souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 900 à Mr J. GAUSSIN 104 rue de Richelieu 75002 PARIS

SOCIETE INDUSTRIELLE rech. pour la région de

CAEN

Ingénieur Electronicien-Informaticien

Pour poste d'adjoint au responsable technique de l'ensemble des produits conçus et fabriqués par le Groupe.

Adresser C.V. et prétentions sous la référ. 3.793 à : ORGANISATION ET PUBLICITE 2, rue Marengo, 75001 PARIS.

NEYRPIC - GRENOBLE

recherche

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

POUR SA DIVISION NUCLEAIRE

Fonction :

- Suivi des affaires sous l'angle commercial et économique.
- Négociation.
- Prospection.

Formation - Caractéristiques :

- Grandes Ecoles - Connaissance de la langue anglaise.
- Acceptation de déplacements éventuels.
- Agé de 30 ans environ.
- Sens des contacts - Goût de l'organisation.

Adresser C.V. + photo sous No 46220, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 q.tr.

ISSOUDUN

CHEF D'ENTRETIEN

La société Redland, premier fabricant français de tuiles en béton, se développe à un rythme constant et installe à Issoudun une nouvelle unité de production.

Après différents stages dans d'autres usines du groupe, le titulaire du poste participera au démarrage de la nouvelle unité, et prendra en charge l'ensemble du service entretien. Il animera une équipe d'environ 30 personnes : contremaîtres, *mécaniciens, électriciens, dieselistes*, magasinier ...

Nous souhaitons rencontrer un homme minimum 30 ans, possédant une solide formation mécanique, électromécanique, et une expérience de gestion humaine, et technique d'un service entretien et maintenance d'une unité industrielle.

La connaissance de la langue anglaise serait un atout apprécié.

Merci d'adresser C.V. complet, photo et prétentions sous réf. M 630 AP à

egor industrie 8 rue de Berri 75008 Paris

media-system

Société d'ingénierie, filiale d'un groupe industriel de renom international recherche

INGENIEUR SPECIALISTE

fluides . chauffage . ventilation . conditionnement d'air

PROFIL :
- Ingénieur diplômé (Centrale - Arts et Métiers - Travaux Publics - INSA...)
- Une dizaine d'années d'expérience en études et réalisations d'installations de production et de distribution de fluides, et en génie climatique.
- Expérience génie nucléaire appréciée (installations de centrales, de centres de recherches...)
- Nous souhaitons que le candidat, ayant le sens des responsabilités et le souci de la rentabilité, aime le travail d'équipe et possède le goût de l'animation.

Il doit être capable de travailler en anglais.

MISSION :

Réaliser des études d'installations de production, de traitement et de distribution de fluides, de chauffage, de ventilation et conditionnement d'air.
Fournir une assistance technique aux responsables de projets pour le suivi et la réception des travaux.

Le poste est à pourvoir dans l'ouest de la région parisienne.

La rémunération tiendra compte de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite précisant la rémunération souhaitée avec C.V. sous la référence 5824 à P. LICHAU S.A. - Boite Postale 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra. Discrétion assurée.

SOCIETE DE CONSEIL DE HAUT NIVEAU EN INFORMATIQUE

à vocation internationale, appartenant à un des premiers groupe industriels français, intervenant sur des projets qui impliquent des techniques de pointes, recherche des

ingénieurs informaticiens

qui interviendront comme consultants chez ses clients.

Les hommes recherchés sont diplômés d'une grande école, ils possèdent de préférence une formation complémentaire informatique acquise aux USA, et quelques années d'expérience acquises en tant que Chef de Projet ou Ingénieur Système sur des réalisations mettant en jeu des techniques avancées.

Adresser votre CV détaillé, précisant le salaire actuel, accompagné d'une photo, en rappelant la référence AT 02 ou téléphoner au 742.21.11, entre 11h 30 et 12h 30 à :

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe EGS
Conseil en recrutement

Filiale multinationale (Équipement Automobile)
Paris.

Attaché(e) Direction comptable

30 ans minimum.
Rattaché à la Direction Comptabilité du groupe pour
Assurer et vérifier les travaux comptables.
Contrôler la fiabilité des informations reçues.
Effectuer les reportings mensuels.
Expérience similaire de 5 ans minimum dans une société multinationale indispensable.
Connaissance de la comptabilité anglo-saxonne exigée.
Diplôme supérieur finances - comptabilité - DECS -
Parfaite maîtrise de l'anglais.
Rémunération motivante.
Ecrire avec CV détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé sous référence P. 9031 à:

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly
Discrétion assurée.

SNCF OFFRE

132 emplois dans ses bureaux d'études

Options "électrotechnique - électronique" (64 emplois)
et "génie civil" (68 emplois)

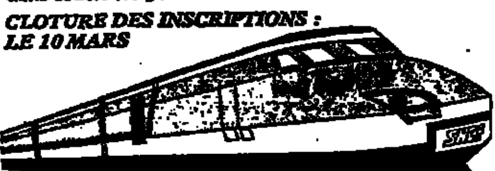
Recrutement par concours des 9 et 10 avril

OUVERTS AUX JEUNES GENS :
- Français, nés entre le 1er Janvier 1952 et le 30 avril 1962
- Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 et possédant des connaissances techniques équivalentes au BTS ou au DUT de l'option postulée ou titulaires de l'un de ces BTS ou DUT.

Rémunération brute annuelle de début : 56500 F. environ. Carrière intéressante, emploi stable. Avantages sociaux.

Ecrivez à la Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) dont l'adresse vous sera communiquée dans toutes les gares.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 10 MARS



JEAN THOUARD

l'un des premiers de l'immobilier en France, intègre deux

SPECIALISTES de la NEGOCIATION IMMOBILIERE

dans son département bureaux/immeubles administratifs.

Cette offre s'adresse à des personnalités de la profession ayant 30 ans minimum, connaissant à fond les aspects juridiques et commerciaux de notre métier, ayant déjà atteint un niveau de revenus supérieur à 150 000 F.
Nous leur offrons une réputation incontestée, un outil de travail de premier ordre, une implantation nationale, une large autonomie d'action, à la fois la sécurité d'une rémunération de base confortable et la stimulation d'une participation aux affaires.
Secteur d'activité: région parisienne.

Ecrire avec C.V. détaillé, sous réf. JT

plein emploi



10, rue du Mail - 75002 PARIS.
Conseils en ressources humaines depuis 1959.
Entière discrétion assurée.

CORNING
Leader des Verres Spéciaux
FONTAINEBLEAU
Recherche

JEUNE INGENIEUR chef de projet

Pour son département " Machine Technology "

Grande Ecole d'Ingénieur à dominantes Mécanique - Hydraulique - Electrique. Son rôle sera de proposer, programmer, coordonner et contrôler des projets majeurs de réalisations de machines et d'équipements sous leur aspect technico-économique pour l'ensemble de nos Usines Européennes.

La connaissance de l'Anglais est un impératif. Large possibilité d'évolution dans un groupe de notoriété mondiale.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez 763.11.15 Information Carrière aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP
référence 853
On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 7, rue de Logelbach, 75017 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

MEDTRONIC leader mondial de la stimulation cardiaque, recherche pour son Département «EUROPEAN INFORMATION SYSTEMS»

ANALYSTE HAUT NIVEAU

(Senior Analyst)

Mission :
- Dans un contexte d'informatique répartie, intervient aussi bien au niveau du Siège Européen que de ses filiales.
- Réalise les études d'opportunité et le cahier des charges.
- Fournit une assistance permanente aux autres Départements.
- Sera amené/e à prendre en charge des projets informatiques dans les domaines Ventes, Marketing, Finance, Stocks, en étroite collaboration avec les utilisateurs.

Profil :
- Formation supérieure : Grandes Ecoles, MIAGE...
- Expérience de 5 ans minimum, de préférence dans un environnement similaire.
- Potentiel d'évolution vers la fonction de Chef de Projet.
- Connaissance du time-sharing et réseaux appréciée.
- Anglais indispensable (langue de travail).

Envoyer CV, photo + prétentions à
A.M. MOUTEL - MEDTRONIC
120, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly/Seine

Medtronic

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur recherche développement
référence FY 442 A

UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE, réalisant des équipements domestiques de renommée internationale, recrute son Directeur Recherche - Développement.

Ce poste de premier plan conviendrait à un ingénieur diplômé grande école (ECP - AM MINES - Physique - Chimie...), ayant environ 10 ans d'expérience dans le développement de produits de série et disposant de très solides connaissances en mécanique, dynamique des fluides et combustion. Il animera une équipe qualifiée et étoffée (environ 40 personnes) et travaillera en étroite liaison avec les responsables marketing et production. Rémunération motivante pour candidat disposant qualités de créativité et de rigueur.

Poste à LYON.

Directeur des ventes
référence DE 431 A

FILIALE FRANÇAISE DE COMMERCIALISATION D'UN GROUPE INTERNATIONAL de grande renommée (branche éclairage) recherche son Directeur des Ventes.

Rattaché au Directeur Général, le titulaire du poste aura à animer et dynamiser une équipe de vente répartie sur toute la France.
Ce poste conviendrait à candidat ESC ou équivalent ayant acquis l'expérience d'une direction de réseau de vente et connaissant la clientèle bâtiment et la commercialisation par grossistes, installateurs et prescripteurs.

Poste intéressant et évolutif dans société performante et en expansion.
Connaissance de l'anglais appréciée.
Rémunération : 130.000 +

Lieu de travail Paris.

Responsable qualité
référence EZ 443 A

COSSERAT LEADER EUROPEEN DU VELOURS HAUT DE GAMME, recherche son Responsable Qualité.

Il s'agit d'un poste important et évolutif qui conviendrait à un ingénieur textile, ayant 5 à 10 ans d'expérience industrielle et connaissant la confection. Il sera chargé du suivi et de l'amélioration constante de la qualité des fabrications et il dirigera le bureau contrôle et méthodes et il apportera une assistance technique à la clientèle.
Cette fonction implique de courts déplacements en France et à l'étranger.

Connaissance de l'allemand ou de l'anglais indispensable.

Poste à Amiens.

Chef de service personnel et administratif
référence BU 438 A



RICHARD LE DROFF Maître Atrier, premier constructeur européen de cheminées, recherche le chef du service personnel et administratif

En collaboration avec le Directeur Administratif et Financier et en assistance aux services opérationnels, il sera particulièrement chargé :
- de la gestion optimale des ressources humaines de l'entreprise
- des questions juridiques et de l'organisation administrative.

Poste actif et polyvalent, au sein d'une firme en expansion, pour un candidat de formation juridique ayant environ 5 ans d'expérience professionnelle, lui ayant donné de bonnes connaissances de la fonction "personnel" et des services administratifs.

Poste à Evry

Cadre fort potentiel relations humaines
référence HD 430 C

Si vous souhaitez voir évoluer votre carrière au sein d'une Direction des Relations Humaines d'un Groupe pratiquant une politique de progrès alliant l'humain et l'économique.

Si vous avez une formation supérieure, trois à quatre ans d'expérience dans une grande Entreprise et si vous maîtrisez les techniques de formation,

lesieur vous offre la possibilité d'élargir votre expérience dans le domaine des relations humaines en participant à la mise en œuvre de sa politique de progrès ;

vous propose de promouvoir en étroite collabora- avec les services opérationnels des réalisations originales de formation, de transformation et d'information visant à instaurer un nouveau dialogue, à améliorer les conditions de vie au travail et à développer l'intérêt professionnel.

Organisateur
référence PF 432 A

UN GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL recherche pour sa société française, leader sur son marché, un ingénieur en organisation qui, au sein d'une équipe locale, aura pour mission la réalisation complète de projets d'organisation administrative depuis le diagnostic jusqu'à la réalisation et la formation des utilisateurs.

Ce poste conviendrait à un candidat confirmé, de formation école de gestion, ayant au moins 5 ans d'expérience dans des fonctions d'organisation acquise dans une unité opérationnelle ou cabinet spécialisé.
Poste actif, impliquant nombreux contacts et qualités de réalisateur.

Poste banlieue Est Paris.

Juriste accords et contrats
référence RH 433 A

UN TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche un Juriste de haut niveau de formation droit privé (doctorat) ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle en entreprise ou cabinet d'affaires.
Intégré dans une équipe étoffée, il aura un rôle d'information, assistance et conseil, défense des intérêts du groupe, dans le domaine des accords et contrats.

La connaissance de l'anglais est indispensable ainsi que des qualités de dynamisme et de contact.

Poste à Paris

Responsable marketing
référence AI 444 A

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS, spécialisé dans l'animation et le développement de réseaux de transports urbains de voyageurs, recherche le Responsable Marketing d'une de ses sociétés.
Poste intéressant dans un domaine en fort développement, pour candidat HEC - ESSEC - ESC..., ayant de préférence une première expérience de marketing, motivé par une activité de services, dynamique et imaginatif, capable de mener des opérations complètes : études, réalisations, relations extérieures.

Larges possibilités d'évolution de carrière au sein du groupe.

Poste ville centre Est.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

sfica

La SFICA, leader européen dans son secteur d'activités, est une société d'Ingénieurs Conseils spécialisés dans tous les problèmes liés à la programmation, la conception, l'ingénierie, l'organisation et l'aménagement d'immeubles de bureaux et d'ensembles immobiliers à usage commercial ou industriel.
La SFICA participe actuellement à l'étude et à la réalisation de plus de 750 000 m2, en construction, en restructuration ou en aménagement, en France et en Europe occidentale : Belgique, Espagne, Italie.

Ingénieur «Programmateur»

LE POSTE
au sein de la Direction Organisation et Programmation, le candidat s'intégrera dans une équipe de Senior et de Junior Consultants qui intervient auprès d'Entreprises Nationales Publiques et Privées et de Multinationales pour :
- analyser les besoins de fonctionnement de sièges sociaux à construire ou à installer
- conseiller les responsables de ces entreprises, au plus haut niveau, sur les options de fonctionnement de sièges sociaux ou d'organisation complexes commerciales et industrielles
- élaborer les recommandations de programme destinées à servir de base à la conception architecturale et technique d'ensembles immobiliers
- conseiller sur l'organisation et l'équipement de fonctions d'assistance, sur le transfert d'activités etc...

LE PROFIL
Le candidat doit avoir une formation supérieure, une autorité naturelle, un dynamisme certain et le sens pratique de l'efficacité.
Une expérience professionnelle dans un domaine lié à l'organisation des entreprises peut être utile. Anglais, Allemand ou Espagnol souhaitables.

Ingénieur Commercial

LE POSTE
Directement rattaché à la Direction Générale, au sein d'une petite équipe d'ingénieurs commerciaux chargés de rechercher et de négocier de nouveaux contrats auprès des dirigeants d'organisations ou d'entreprises industrielles et publiques et de multinationales.
Le poste couvre tous les aspects de la démarche commerciale : marketing, information, prospection, «packages», négociation etc ...
La rémunération est en fonction directe des résultats.

LE PROFIL
Le candidat doit avoir une formation supérieure, HEC ou ESC de préférence, des aptitudes indiscutables à la vente, du dynamisme et une très grande opiniâtreté.
Le candidat doit posséder une excellente maîtrise de l'expression écrite et orale; il doit parler couramment l'Anglais ou l'Allemand.

Adresser votre candidature avec CV et prétentions à la SFICA
Direction Générale - 44, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

Burroughs

2ème CONSTRUCTEUR MONDIAL EN INFORMATIQUE

recherche

jeunes diplômés (ées) de l'enseignement supérieur

(écoles d'ingénieurs, maîtrises, DUT, BTS)
- possédant un ou deux ans d'expérience dans l'un des domaines suivants :
  - informatique (des gros systèmes aux micro-ordinateurs)
  - gestion P.M.E. (comptabilité, facturation, stocks...)
  - traitement optique ou magnétique (chèques, T.U.P. ...)
- attirés (ées) par l'evolution des techniques et des applications de l'informatique
- ayant le goût des contacts, le sens de l'efficacité, un esprit de méthodes et d'initiatives.

POUR renforcer son centre international de support des progiciels d'application.

OBJECTIF : fournir une assistance de haute qualité aux utilisateurs de nos produits programmes, ainsi qu'au personnel de notre société chargé de leur mise en oeuvre.

ACTIVITES :
- support avant et après-vente
- démonstrations standards
- Benchmarks
- liaisons et coordinations
- formation, information
- vérifications et délivrance des progiciels
- évaluation des performances
- rédaction des bulletins techniques

ENVIRONNEMENT :
- rémunération selon diplômes et expérience
- contexte international d'un grand de l'informatique
- formation adaptée et évolutive
- ambiance sympathique de travail en equipe
- valorisation des compétences
- techniques et matériels de pointe
- importantes perspectives d'évolution de carrière.

Les postes proposés, disponibles pour la région de Rouen (au Vaudreuil) sont provisoirement basés à Cergy-Pontoise.

Adresser lettre de candidature, CV et prétentions à : Monsieur Marc DUCLOS
S.A. BURROUGHS
A.S.C. 8, rue Pierre de Coubertin
95300 PONTOISE

assistant de gestion

80/100 000 F

Nous sommes un important groupe de presse et nous poursuivons actuellement un fort développement.

Dans le cadre de cette expansion, nous recherchons un jeune assistant qui vienne épauler notre Contrôleur de Gestion au niveau central.

Vous participerez donc aux budgets, aux tableaux de bord et vous effectuerez un certain nombre d'études et de calculs financiers à la demande.

Vous êtes Ingénieur ou diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent et vous disposez éventuellement d'une première expérience dans un poste similaire.

Nous pensons qu'il s'agit d'un poste extrêmement formateur pour un jeune.

De notre côté, nous mettrons tout en oeuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4449 à Michel MONIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

L'INFORMATIQUE DANS UN CADRE HISTORIQUE...

Notre société a su allier la tradition aux techniques les plus modernes, concilier avantages de la ville et de la campagne. Le siège, au nord de Paris, est installé dans un site privilégié.
Notre service d'assistance technique informatique se trouve près des centres de décision et, dans le cadre de son développement, cherche à intégrer :

UN RESPONSABLE D'EQUIPE SYSTEME
(Réf. G 4)

2 INGENIEURS SYSTEME
(Réf. G 5)

Ces postes nécessitent la connaissance DOS/CICS, une expérience DL1 ADABAS serait un atout supplémentaire. De nombreux avantages et un salaire compétitif sont offerts. Une présentation du poste vous sera faite par notre conseil. Merci d'adresser un dossier en précisant la référence à Fabienne GUERIN.

INFRAPLAN Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75012 Paris
MEMBRE DE SYNTEC

Plain Champs

analyste — 90 000 F/an +

Le département "Gestion Immobilière" (Paris 14e) d'une grande SSCI (90 MF, 450 p.) vous propose de rejoindre son équipe études qui développe en COBOL, sur un 370-158/VM, des progiciels d'applications utilisés par une centaine d'administrateurs de biens.
De formation IUT, ou équivalent, vous avez acquis en quatre à cinq ans une bonne maîtrise des techniques sur matériel IBM ; vous vous êtes frotté à VSAM et savez conduire une analyse organique.
Venez seconder le responsable de notre équipe études.
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3747 LM) à "Carrières de l'Informatique".

chargé d'études (HF) documentaires — Niort

La CAMIF est l'une des toutes premières affaires françaises de VPC (1400 MF de C.A.- 870 p.) pour l'équipement de la maison et les loisirs.
Agé de 28 ans minimum, vous êtes diplômé d'études supérieures (ESC, INTD, IEP...) et possédez une bonne expérience du fonctionnement d'un service de documentation économique et commerciale.
Nous vous confions la responsabilité de nos études documentaires: vous apportez aux services les informations économiques et commerciales concernant, par exemple, l'évolution du marché, la concurrence..., éditez périodiquement ou à la demande des notes de synthèse et des brochures spécialisées, gérez et adaptez aux nouveaux besoins le fonds documentaire.
Vous assurez également les relations avec les organismes extérieurs (INSEE, presse professionnelle...).
Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire (réf. 3744 LM).

chef du service production

Notre compagnie d'assurances mutuelles est petite mais à l'échelle humaine. Nous opérons sur la région parisienne et couvrons les risques de biens et de personnes.
Notre Directeur général cherche aujourd'hui pour notre siège en proche banlieue ouest le chef du service production. Il dirige environ 15 collaborateurs dans les deux fonctions : accueil des sociétaires et établissement des contrats.
Vous avez au moins 35 ans, une formation juridique de départ et souhaitez trouver aujourd'hui une activité plus responsable au sein d'une petite équipe de direction. Vous avez une bonne expérience technique (des risques automobiles par exemple), êtes «commerçant» et bon animateur.
Notre consultant, J.-E. LEYMARIE, vous remercie de lui écrire (réf. 3750 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES
MEMBRE DE SYNTEC

Un chef comptable bien dans sa peau...

Une grande société française du secteur électrique, employant plus de 2 000 personnes, recherche pour renforcer son équipe financière et comptable, le responsable de sa comptabilité générale.
A la tête d'une trentaine de personnes, il assure l'organisation de son service, le suivi des procédures internes et externes, l'élaboration des documents nécessaires à la Direction Générale, la paie et la gestion des frais de personnel.
Le candidat idéal a au moins 30 ans, le DECS, et 5/10 années d'expérience de la comptabilité acquise dans une entreprise aux méthodes de gestion modernes. Paris.
Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée sous Réf. 205

EKA
158, avenue de Suffren - 75015 PARIS.

FERODO

recherche

CADRES COMMERCIAUX
HEC, ESSEC, ESCP

débutants ou première expérience commerciale. En fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes nous leurs proposons, après formation, des postes de

— CHEF DE VENTE
responsable de son C.A de vente d'équipements automobiles il conçoit et réalise l'animation de la force de vente et du réseau de distribution du territoire français qui lui est confié.
Réf. 33169/1

— CHARGE D'ETUDES MARKETING
attaché à la Direction Politique Commerciale il réalise des études commerciales variées concernant notamment les produits et marchés de l'ensemble du Groupe.
Ref. 33169/2

Postes à Paris avec déplacements.

INGENIEURS GESTION

débutants diplômés grandes écoles ingénieurs + formation complémentaire en gestion.
Après formation, ils prendront des responsabilités opérationnelles dans la gestion industrielle de nos usines (prix de revient, budgets, comptes d'exploitation,...).
Postes à Paris et en Province (150 km Paris).
Réf. 33169/3

Pour son secteur des équipements automobiles mécanique et thermique
— Direction des Achats (93 ST-OUEN)

INGENIEUR MARKETING ACHATS

diplômé grande école · ECP, A et M, ENSI, formation complémentaire en gestion appréciée, débutant. Après formation, il sera chargé d'études concernant nos principaux marchés d'approvisionnements, il assurera des missions opérationnelles pour certains marchés et coordonnera la sous-traitance interne entre nos services achats en France et à l'étranger. Pour ces missions, il sera en contacts fréquents avec des fournisseurs et avec nos usines. Anglais ou Allemand courant exigé
Réf. 33169/4

— Division SOFICA - Centre de recherches thermiques (78 LA VERRIERE)

INGENIEUR RECHERCHE APPLIQUEE

débutant, diplômé grande école ingénieurs mécanique - thermique (ECP, ENSMA, INSA,...). Après formation, il sera chargé d'études et de recherches appliquées portant sur la conception et l'amélioration de nos produits de chauffage et de climatisation automobile.
Réf. 33169/5

LARGE POSSIBILITE D'EVOLUTION DE CARRIERE DANS LE GROUPE

Adresser CV, prétentions et photographie avec la référence du poste :
GROUPE FERODO Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 PARIS

JEUNE ACHETEUR CADRE

SOCIETE INDUSTRIELLE recherche pour son usine située au sud de la SEINE-ET-MARNE

JEUNE ACHETEUR
CADRE
ayant 5 ans d'expérience environ.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 5.749, à
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue de Marengo - 75001 PARIS

informatique

ingénieurs informaticiens

- Vous avez une formation d'Ingénieur.
- Vous possédez une première expérience des Ordinateurs (pratique ou dans le cadre de vos études).
- Vous souhaitez travailler au sein de petites équipes dynamiques au niveau d'un projet.

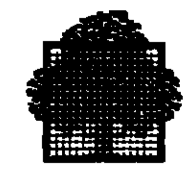
Nous vous proposons de faire carrière dans notre compagnie en participant aux Etudes d'Applications de GESTION INTERNE couvrant l'ensemble des domaines d'activités du Groupe.

Vous bénéficierez d'une formation adaptée à vos besoins et à l'évolution des matériels et techniques informatiques.

Lieu de travail : PARIS 20e.

Avantages sociaux.
Restaurant d'Entreprise.

Envoyer C.V., photo et prétentions à:
Cii Honeywell Bull
Direction du Personnel Siège
1 G 107 C
94, avenue Gambetta
75980 PARIS Cedex 20



Cii Honeywell Bull

CADRE DE GESTION INTERNATIONALE haut niveau

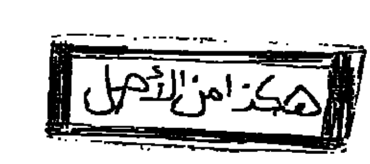
La Direction internationale d'un des plus grands groupes industriels français recherche un cadre grande école :
- rôdé aux techniques de montage des opérations financières à l'étranger,
- responsable d'un budget de 5 milliards de francs,
- pouvant voyager,
- connaissant, pour les avoir pratiquées dans le détail, les techniques financières comptables et de gestion.
Anglais et espagnol souhaités.
Ecrire avec lettre manuscrite et CV détaillé sous réf. 2210 à rscg carrières 64 rue la Boëtie 75008 PARIS.

rscg carrières

Spécialiste en formation

- Si vous avec une expérience en formation, ou dans l'enseignement, ou en psychologie du comportement, vous êtes sans doute qualifié pour faire partie de notre équipe, et
- Si vous êtes susceptible d'animer des séances de formation en anglais, français et/ou allemand.
- Nous ferons de vous un expert capable de créer et d'appliquer des programmes de formation dans l'industrie.
- Nos programmes sont conçus pour couvrir sous les aspects relatifs à la formation comprenant le management, la supervision et les aptitudes spécifiques des employés.
- Le salaire évoluera automatiquement. Les candidats les plus dynamiques trouveront la une possibilité de promotion rapide et de rémunération élevée.
- Pas de changement de résidence demandé aux candidats retenus. Prévoir déplacements hebdomadaire avec retour chaque weed-end.

Adresser curriculum vitae, expérience et rémunération en ANGLAIS, sous lé référence 465 M à
PUBLISCOPE
11, rue Royale 75008 Paris
qui transmetira



INSTRUMENTATION ELECTRONIQUE

Filiale Thomson CSF

Ingénieur technico commercial

ayant quelques années d'expérience de la vente de matériel scientifique ou électronique.
Il sera responsable de la commercialisation des produits en France auprès de la clientèle universitaire et industrielle.
Anglais souhaité. Poste basé en proche banlieue sud.
Adressez lettre manuscrite, CV, prétentions et photo sous réf. 2045 à rscg carrières 64, rue La Boëtie 75008 PARIS qui transmettra.

Réviseur comptable

Une très importante Société Industrielle Française recherche un REVISEUR COMPTABLE possédant le DECS et l'Expertise comptable.
Il sera chargé de contrôle des procédures comptables dans le cadre de la Société, de la révision des comptes et de l'assistance des Commissaires aux Comptes dans leur mission.
Ecrire avec CV détaillé et prétentions sous Réf. 2170 à :
rscg carrières 64 rue la Boétie 75008 PARIS.

rscg carrières



Adjoint Directeur Financier

180 000 F +



Dans le cadre de sa politique de développement, le groupe "MAISON PHENIX", leader dans le secteur de la maison individuelle en France (C.A. de l'ordre de 2,5 Milliards, effectif 8 000 personnes) recherche un cadre de valeur pour être adjoint au Directeur Financier.

Agé d'au moins 32 ans, le candidat devra être diplômé d'une Grande Ecole, parler l'anglais et justifier d'une expérience d'au moins 5 ans au sein de la Direction Financière ou contrôle de gestion d'une grande entreprise à vocation internationale.

Il sera responsable au niveau du groupe du suivi financier des diverses filiales françaises et étrangères et devra assurer la coordination des problèmes de financement et de trésorerie. Il devra en outre avoir une bonne expérience du montage et de la réalisation d'opérations financières (restructurations financières, prises de participation...) et avoir de ce fait de solides connaissances dans le domaine juridique et fiscal.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 002142 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

chef du bureau d'études électronique

Concevoir et vendre des études

Nous sommes une société - 250 personnes, C.A. : 100 MF - filiale d'un grand groupe et située en banlieue sud de Paris. Nous fabriquons et commercialisons des matériels d'automation et de mesure du type machines-outils, faisant appel à l'électronique, la commande numérique et à l'utilisation de calculateurs et microprocesseurs.

Nous recherchons notre chef de bureau d'études.

Il dirigera une équipe d'une vingtaine de personnes, chargée d'élaborer des Etudes sur cahiers des charges des clients, et de participer à la mise en route chez les clients.

VOUS êtes **ingénieur électronicien** (ESE, ENSEEIH...), vous avez une expérience de l'industrie dans une fonction "études". Vous êtes capable de dynamiser une équipe et de vous adapter rapidement aux objectifs d'une société jeune et performante.

Adresser votre dossier - lettre manuscrite, CV et prétentions - sous référence 6949 M à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmettra et vous garantit une totale discrétion.

média-system

NOTRE DEPARTEMENT TECHNIQUE
recherche

2 ingénieurs de projet

DIPLOMES de CENTRALE, MINES, ENSI, AM ou équivalent.

Si vous avez une bonne pratique de l'Anglais et 4 à 5 ans d'expérience dans une SOCIETE D'ENGINEERING ce poste vous concerne.

Vous prendrez en charge la réalisation d'installations très automatisées dans l'AGRO-ALIMENTAIRE.

Vous serez responsable des performances techniques, du maintien des objectifs, des coûts et délais. Vous suivrez plusieurs projets simultanément avec l'aide d'une équipe que vous animerez. Vous serez assisté de spécialistes de l'automation et serez l'interlocuteur privilégié entre les clients et la Société.

Si notre proposition vous intéresse, écrivez avec CV, photo et prétentions sous référence 413 à Bernard LEGRAND, Directeur du Personnel.

ALFA-LAVAL
INDUSTRIE
B.P. 56 .
78340 CLAYES-SOUS-BOIS

marketing international agro-alimentaire Réf. J07

BSN-GERVAIS DANONE recherche un jeune diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, IEP,...) ayant acquis 2 à 4 ans d'expérience du marketing de produits de grande consommation et intéressé par une évolution professionnelle vers l'international.
Il sera chargé de proposer, négocier, mettre en œuvre et contrôler les actions permettant d'assurer le développement international de produits alimentaires récemment lancés en France. Ce développement passe à la fois par des activités d'exportation et des accords de licence avec un certain nombre de pays européens.
Cette fonction présente des aspects variés : animation, coordination, gestion, négociation et implique des déplacements en Europe.
Elle constitue une opportunité particulièrement attractive de passer d'une fonction marketing axée sur le marché intérieur à un champ d'action international, au sein du premier groupe industriel français du secteur agro-alimentaire. Poste basé à Paris. Anglais courant indispensable.

pharmacien chef de produits Réf. P10

GALLIA, 230 MF de C.A., société de la Branche Alimentaire du Groupe BSN-Gervais Danone, commercialise des aliments et des produits de soins pour enfants, distribués par le circuit pharmacie.
Elle recherche le responsable de la gestion et du développement de sa gamme de laits infantiles (nº 2 en France, avec Nursie, Galliazyme, Galliasec) et de produits diététiques.
Cette société, par sa taille moyenne et sa structure légère, permet au chef de produits d'avoir prise directe sur les événements et d'agir avec un maximum d'autonomie et d'initiative. C'est l'opportunité offerte à un(e) jeune pharmacien(ne) de développer l'expérience marketing ou commerciale acquise pendant 1 à 3 ans au sein d'un laboratoire pharmaceutique ou d'une société de produits de parapharmacie. Lieu du poste : Levallois.

directeur régional de vente - marché industriel Réf. JC05

BSN-EMBALLAGE, nº 1 en France de l'emballage en verre (bouteilles, pots, flacons) avec un C.A. de 1,7 MD, recherche deux directeurs régionaux de vente.

Chaque directeur régional est responsable du développement d'un C.A. de plus de 120 MF réalisé par la vente de bouteilles destinées au marché des industries et producteurs de boissons de sa région. Il dirige, anime, contrôle une équipe de cadres commerciaux et une cellule administrative. Il joue un rôle de relations publiques vis-à-vis d'organisations professionnelles. Il contribue à l'élaboration de la politique commerciale en apportant la connaissance des problèmes commerciaux de sa région.
Basés dans deux grandes villes françaises, dont Bordeaux, ces postes de responsabilités commerciales et humaines importantes seront confiés à des diplômés d'études supérieures (HEC, ESC, IEP, Ingénieur) ayant acquis au moins 5 ans d'expérience de commercialisation de produits industriels (emballages de préférence) et assuré la responsabilité d'encadrement d'une équipe.

Adressez votre candidature, avec C.V. détaillé, sous référence correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

BIENS D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Notre dynamisme et notre apport technologique, nous ont valu un OSCAR à l'EXPORTATION
Société Française, nous regroupons 1300 personnes pour un CA de 750 MF
pour notre base d'ASNIÈRES, nous recherchons,

chef de produit

MARKETING INDUSTRIEL et FORCE de VENTE

C'est d'abord un COMMERCIAL de formation supérieure, ouvert à la technique. Une formation au produit est prévue.

L'homme que nous recherchons doit être un battant capable de dynamiser un réseau existant. Maître d'une ligne de produit, il gère et développe.

La FRANCE est son rayon d'action, il effectue de courts déplacements. Il connaît l'ANGLAIS.

(réf. 921 M)

ingénieur export

PURGEURS - ROBINETTERIE, etc.

Il sera responsable, à l'export, d'une ligne de produits évolutive pour le MOYEN-ORIENT et l'AFRIQUE.

Il doit être bilingue ANGLAIS, autonome au niveau de la négociation et des projets.

Le "goût" des voyages (50 %) est indispensable. Une adaptation au produit de 6 mois est prévue.
Une EXPÉRIENCE similaire serait un atout.

(réf. 922 M)

Merci d'envoyer lettre manuscrite + CV, à B.A. SECHET, 84, avenue du Bois Guimier - 94100 SAINT-MAUR
DISCRÉTION ABSOLUE ET RÉPONSE ASSURÉE.

Emplois et Entreprises

CORNING FRANCE
Fontainebleau - Avon

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

De formation supérieure, option finances, comptabilité, contrôle de gestion et possédant bien l'Anglais.
Ayant 2 à 3 ans d'expérience dans la spécialité.
Dans un premier temps, il participera au sein du Département Contrôle Central aux travaux de consolidation et de reporting. Cette formation acquise, il bénéficiera de sérieuses opportunités de carrière dans un Groupe international.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo sous la réf. 757 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach, 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT (CSNCR)



PNEUMATIQUES ET JANTES POUR DEUX ROUES
RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT

RESPONSABLE EXPORT

Rattaché au Directeur Commercial et bénéficiant d'une large autonomie, il sera chargé de :
- la prospection des nouveaux marchés, et de la mise en place des structures de ventes
- la promotion et des ventes à travers les organisations existantes propres à chaque pays.

Ayant une expérience dans le domaine des ventes à l'exportation de produits de consommation, le candidat sera appelé à de fréquents déplacements (environ 60 % du temps) en Europe et aux Etats-Unis.

La connaissance parfaite de l'anglais est indispensable, une autre langue serait très appréciée.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à
Mr DURAND - S.A. WOLBER
41, av. de la Grande Armée 75016 PARIS

Important Groupe de Services St-Lazare
recherche

assistant de gestion

Débutant ESSEC, Sup de Co ou équivalent.
Poste évolutif dans un groupe en expansion.
Adr. lettre manus., CV, photo et prét. s/ réf. 910 à ICM 83 r. de Rennes PARIS 6e qui transmettra.

Entreprise 160 personnes (70 cadres)
secteur PARAPUBLIC appartenant à un ensemble de 15 000 personnes, située à PARIS
recherche

Directeur du Personnel

140 000 F/an

Etudes supérieures ESC, Droit, Sciences Humaines.

Ce candidat devra avoir au moins 5 ans d'expérience dans la fonction personnel.

Membre du comité de Direction, il supervisera avec une équipe de 7 personnes les relations syndicales, la législation, la paie, la formation et la documentation. Une expérience solide de l'établissement de conventions d'entreprise sera appréciée.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence AB 8 018 à



CABINET H-A-BOTH S-C-P-
3 bis, rue des Ecoles
78400 CHATOU
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

MEDIA PA



EUREQUIP

Groupe International de Conseil aux entreprises
recherche

ingénieurs grandes écoles

Nous souhaitons renforcer notre potentiel de 130 Consultants qui interviennent dans 22 pays pour aider les entreprises à maîtriser leur évolution face aux défis actuels. Parmi nos domaines : le transfert de maîtrise industrielle, la stratégie d'entreprise et le développement de ses ressources humaines...

Si vous avez :
- *le besoin de vivre des expériences variées qui vous passionnent,*
- *un goût prononcé pour participer à des équipes projets,*
- *une mobilité géographique totale,*
- *une formation supérieure double (Ingénieur + Gestion, Sciences Humaines, Informatique...),*
- *28 ans minimum et une expérience industrielle d'au moins 3 années,*
- *la maîtrise d'une langue étrangère, anglais ou espagnol et une bonne connaissance d'une deuxième langue,*

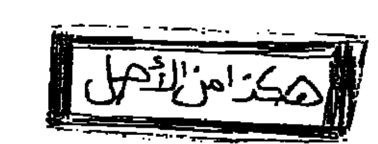
Ecrivez aux Conseils du Département Recrutement d'EURÉQUIP qui seront chargés de l'étude des candidatures, sous référence 80.23-M.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

MATRA

recherche
pour sa division Recherche et Développement

INGENIEURS

débutants à 2 ans d'expérience.

pour ANALYSE et PROGRAMMATION SCIENTIFIQUES (FORTRAN)

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 571
au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. Nº 1 – 78140 VELIZY

MATRA

recherche
pour son Département Sécurité-Fiabilité

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Pour participer à la conception de systèmes de transport sous l'aspect Sécurité-Fiabilité.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur Grande Ecole ECL - INPG possédant si possible une première expérience, 2 3 ans dans cette spécialité.

Adresser CV rémunération souhaitée et photo en en indiquant la référence SM 569
au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

Vous souhaitez évoluer dans un contexte de haute technicité ? ...
Notre système **TDC 2000** vous le permet ...

Honeywell

Pour faire face à son expansion
DIVISION INDUSTRIE
recrute

INGENIEURS

ETUDES — REALISATION — SERVICES TECHNIQUES — SERVICES COMMERCIAUX

Pour les secteurs :

- CHIMIE
- PETROCHIMIE
- NUCLEAIRE
- SIDERURGIE

Adresser C.V. sous référence IND à Direction du Personnel HONEYWELL 4, Avenue Ampère 78390 BOIS D'ARCY ou téléphoner au Directeur Industrie *043 - 81 - 31 poste 200.*

SOCIETE AEROSPATIALE

recherche
pour ses activités Télécommunications

INGENIEURS

possédant 5 ans minimum dans le domaine hyperfréquence pour étude et suivi développement.

Expérience :
Activité de laboratoire nécessaire dans les domaines :

— Antennes
— Réception faible bruit
— Commutation
— Amplification de puissance (tube et état solide).

Formation SUP TELECOM-SUPELEC ou équivalent.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant le No 7505 à
PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE EUROPEEN
recherche dans le cadre de sa restructuration

un jeune responsable des ventes

en relations étroites avec la Direction Générale, il participera à la mise en place de la politique commerciale et de ses objectifs.

Sa mission comprendra également :
- la prise en charge de l'équipe de vente opérant sur la Région Parisienne,
- la création, le développement et l'animation d'une structure de vente sur la France.

Pour ce poste, une formation supérieure est requise de même qu'une expérience de la vente.

Connaissances techniques (spécialité bâtiment) appréciées. Anglais parlé indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 8796 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE en RELATION avec le MOYEN-ORIENT recherche pour son SERVICE COMPTABILITE à PARIS

COMPTABLE

CERTIFICAT D'ETUDES COMPTABLES (CEC ou équivalent) 1 à 2 a. d'expér. ANGLAIS et ARABE lu, parlé et écrit.

Adr. C.V. et copie permis de travail Nº 46.098, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

ingénieur mathématicien informaticien

Importante Société d'études et de conseil, recherche jeune ingénieur informaticien pour intégrer une équipe de conception travaillant sur la recherche et le développement d'outils informatiques.

Débutants ou possédant 1 à 2 ans d'expérience, il doit avoir d'excellentes connaissances en recherche opérationnelle et de préférence maîtriser le Fortran.

Il sera basé dans un premier temps à Paris, puis à LYON au siège de la société, avec des déplacements.

L'anglais est un atout important.

Merci d'adresser votre candidature, en précisant rémunération actuelle sous référence 535 M, à notre Conseil Carole de Chilly

algoe
ASSOCIATION LYONNAISE D'INGENIEURS-CONSEILS
Route de Champagne, 69130 ECULLY — MEMBRE DE SYNTEC

CHEF DES ETUDES ELECTRONIQUES

E.S.E. - E.C.P. - TELECOM. - E.N.S.E.E.I.H.T.

4 ans d'expérience : un tournant

▲ La passion de la technique.
▲ Le goût des responsabilités.
▲ Le désir d'un salaire plus élevé.
▲ L'envie de ne pas en rester là...

• Nous sommes un Groupe spécialisé dans le domaine des biens d'équipement professionnels de hautes performances, de niveau international, mais aux structures à dimension humaine.

• Nous recherchons un Ingénieur ayant 4 à 5 ans d'expérience, pour lui confier, en tant que chef des études, la responsabilité d'importants projets de conception de nouveaux produits électroniques (numériques); il aura une équipe à diriger, un budget à gérer ; il aura à développer les nouveaux produits et à les suivre jusqu'au lancement en fabrication.

• La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable.

▲ Votre carrière ne sera limitée que par vos capacités.
▲ Vous êtes prêt à changer : nous pouvons vous y aider en limitant les risques du changement par une sélection mutuelle rigoureuse.

Vous pouvez envoyer votre candidature avec CV et prétentions sous référence 5352 en indiquant les Sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact.

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

GROUPE INDUSTRIEL LEADER DANS SON DOMAINE (BIENS D'EQUIPEMENT) recherche pour Paris

Responsable commercial France - export

de formation supérieure (diplômé d'une Ecole de Commerce ou d'Ingénieur), il prouvera sa réussite dans la vente de biens industriels à travers une expérience d'au moins 4/5 ans.
Sur un marché très porteur, nous lui confierons l'animation d'une petite équipe chargée :
- de la vente de nos matériels et de la gestion des contrats,
- du développement de la clientèle en France et à l'exportation.

Anglais courant obligatoire, allemand apprécié.
Ordre de grandeur de la rémunération :
140.000 francs/an.

Envoyer C.V., photo sous référ. 9.352 M à PUBLI-PANEL, 20 rue Richer, 75441 Paris Cedex 09 qui transmettra - Discrétion assurée.

3 INGÉNIEURS LOGICIEL

PROFILS

Formation supérieure incluant l'informatique. Si possible, expérience matériel IBM. Anglais nécessaire. Goût des contacts clients.

POSTES

Assistance clientèle et support technique pour nos Contrôleurs de communications et nos Logiciels. Un des postes comporte un détachement d'un an aux U.S.A.

DEVENIR

S'imposer comme professionnel du télétraitement et des réseaux chez un constructeur dynamique.

Ecrire avec C.V. et photo à
ITT Data Systems France SA
Département du Personnel
Tour Maine-Montparnasse (Boîte 148)
33, av. du Maine - 75755 Paris Cedex 15



steria

pour son unité
STERIA INGENIERIE
recherche pour participer au développement de systèmes temps réel à base de miniordinateurs et de microprocesseurs des

ingénieurs informaticiens temps réel

ayant de 1 à 5 ans d'expérience professionnelle.

Ils travailleront dans des secteurs de pointe :
- process control, robotique, télésupervision de complexes industriels
- commutation téléphonique ou télex
- applications spatiales

Ces postes se situent dans un environnement très dynamique, offrant de larges possibilités de formation et de progression de carrière.

Adresser C.V. et prétentions à :
J.C. NARCONTI

steria 26, avenue de l'Europe
78140 - VELIZY
VILLACOUBLAY

Importante Société ALLEMANDE
faisant partie d'un GROUPE INTERNATIONAL,
spécialisée dans le RESSORT DE PRECISION,
recherche pour assurer son développement en France

Ingénieur Commercial Chef de Produit

120 000 +

Responsable des VENTES, il recherche et développe de nouvelles applications et de nouveaux marchés.

La Société souhaite confier cette fonction à un jeune ingénieur (mécanicien de préférence), ayant environ 7 ans d'expérience, à compétence commerciale et forte imagination technique, capable d'accéder par la suite à des responsabilités plus larges.

Allemand indispensable. Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser votre candidature avec CV, photo et salaire actuel sous nº 203 à CINOREN - 104, rue Lafayette 75010 PARIS, chargé de ce recrutement.

cinoren

GRANDE BANQUE PRIVEE
recrute

4 JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Formation exigée : HEC, ESCP, Sciences Po Paris ou ESCAE Province

pour leur confier au terme d'un stage de six mois la responsabilité d'un portefeuille de clientèle privée ou d'entreprises dont ils auront à assurer le développement en organisant les actions de prospection appropriées.
La rémunération est motivante.
Postes à pourvoir à Paris.
Réponse assurée à toute candidature répondant à la formation ci-dessus.

Adressez c.v. et lettre manuscrite sous réf. 5454 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

Une très importante Société française faisant partie d'un Groupe multinational français
recherche un

Cadre de gestion de haut niveau

Issu d'une grande école et ayant acquis une expérience de 10 à 15 ans dans une entreprise à vocation industrielle.
Il sera chargé d'une responsabilité importante au sein du système de gestion de l'entreprise après avoir acquis une formation complémentaire aux procédures comptables et méthodes de gestion de la Société.
Envoyer CV détaillé avec prétentions sous réf. 2175
rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 - PARIS.

rscg carrières

Importante Société de Produits Alimentaires

RECHERCHE

2 PROMOTEURS DES VENTES

Secteur PARIS et SA REGION. Ils devront être rodés aux techniques de ventes et bien connaître la distribution. Notre préférence ira à un candidat jeune, désireux de faire carrière dans notre société. Nous offrons :

Salaire motivant + primes d'objectifs

Voiture fournie (non publicitaire).
Envoyer C.V., photo à HAVAS TOULON, nº 56.026.



LA COMPAGNIE GENERALE DE RADIOLOGIE

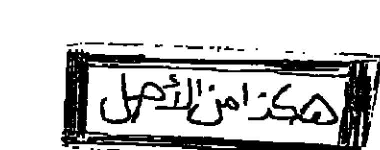
BRANCHE MEDICALE DE THOMSON

renforce son réseau en Région Parisienne et recherche

ATTACHES COMMERCIAUX

- hommes de terrain ayant fait preuve de leur efficacité à la vente. Le dynamisme, l'ambition, la volonté seront des atouts de succès et d'intégration dans une équipe existante.
- rémunération motivante, évolutive en fonction des résultats
- carrière et promotion assurées pour candidats de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions à C.G.R. - B.P. 50 75755 PARIS CEDEX 15.



Mécanique de précision – Nous sommes la filiale française (25 M. de CA) d'un important groupe international, spécialisée dans la conception, les études et la fabrication de composants mécaniques de précision. Nos produits sont fortement spécifiés dans les industries de type aéronautique, marine, nucléaire, pétrochimie... Notre direction générale cherche (suite à la mutation au sein du groupe d'un des principaux cadres) à compléter son équipe de management – basée en proche banlieue ouest de Paris - avec un

DIRECTEUR TECHNIQUE

Vous êtes ingénieur diplômé d'une école à forte orientation mécanique et vous parlez l'anglais. Vous avez déjà 3 à 5 ans de vie professionnelle et vous avez acquis une solide expérience technique dans des fonctions de conception et d'études : B.E., essais, développement, applications, maintenance. Vous assurerez au sein de notre équipe de direction la fonction de direction technique, et vous serez en permanence l'autorité technique compétente au sein de notre société, dans vos relations importantes avec notre groupe et auprès de nos clients. Vous dirigerez et animerez directement un B.E., un service essais-développement, le contrôle qualité, soit une vingtaine de personnes. Vous serez très rapidement concerné par l'ensemble des problèmes de notre société où en plus de vos compétences techniques nous attendons de vous des qualités de manager et une bonne aisance relationnelle.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5352 M

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION

Recrutement de cadres - Notre équipe de consultants est constituée de praticiens de l'industrie et des affaires qui ont choisi d'appliquer leur expérience à la recherche et au choix des hommes, nous apportons à nos interventions une connaissance éprouvée du monde du travail et de la réalité de l'entreprise. Nous souhaitons coopter un nouveau partenaire, intéressé par le métier de conseil et par notre activité comme

CONSULTANT (futur associé)

Soit professionnel du recrutement : vous êtes de formation supérieure et vous avez acquis votre expérience en cabinet ou en entreprise. Nous vous offrons une structure d'accueil où vous pourrez vous exprimer à votre mesure.

Soit grande école commerciale ou d'ingénieurs : vous avez 5 à 8 ans d'expérience et vous vous sentez capable d'assumer très vite – après que nous vous ayons formé à notre métier – des responsabilités complètes où vous serez l'interlocuteur crédible des dirigeants qui nous confient la recherche de leurs propres collaborateurs.

Quel que soit votre cheminement de départ, nous vous assurerons dans un premier temps une rémunération sécurisante... Elle deviendra stimulante (consultant associé) dès que vous aurez fait vos preuves.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5355 M

Nous sommes l'un des premiers groupes internationaux d'ingénierie, notre activité s'étend à tous les domaines économiques. Dans le cadre de notre développement nous recherchons pour notre Directeur Commercial une

ATTACHEE DIRECTION COMMERCIALE

Vous êtes HEC - ESSEC - ESCP - IEP... et vous avez acquis une expérience commerciale de plusieurs années, si possible dans le secteur des biens industriels à des postes d'organisation, de coordination et de gestion. Vous participerez en étroite relation avec le Directeur Commercial à la planification, coordination et gestion des actions commerciales auprès de l'ensemble des responsables commerciaux de la société. Vous l'assisterez dans l'application de la politique commerciale et vous mettrez en œuvre les outils nécessaires pour favoriser l'action commerciale (fichiers informatiques, documentation, information, statistiques, budgets). Vous pourrez participer également aux études de marchés et produits qui seront menées. Une bonne connaissance de l'anglais serait souhaitable.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6353 M



Nous sommes une importante société de jeux et jouets. Nous avons renforcé récemment nos équipes marketing. Poursuivant notre développement, nous recherchons un nouveau

CHEF DE PRODUITS SENIOR

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vous parlez couramment la langue anglaise. Vous avez acquis une solide expérience dans une société de produits grand public pratiquant un marketing élaboré, vous avez été responsable à part entière et vous avez mené à bien le développement des produits qui vous ont été confiés; les relations avec les agences de publicité vous sont familières. Vous aurez en charge l'ensemble des gammes jeux de société (classiques aussi bien qu'électroniques), qui représentent une part majeure de notre développement à venir. Vous serez amené à voyager en France et à l'étranger. Vous aurez des relations constantes avec la production et la force de vente, et votre sens des relations humaines sera le garant de votre réussite.

Ecrire à Claude Laurens sous réf. 4354 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 565-03-10

Plein Champs

Société industrielle, leader européen dans sa spécialité - filiale d'un important Groupe Français - assurant la conception et la réalisation de matériels performants, impliquant électronique et informatique, destinés à un marché très porteur, recherche

– Pour le Service LOGICIEL

INGÉNIEURS ANALYSTES

Diplômés d'une Grande Ecole, ou Universitaires, ayant acquis, dans l'industrie, une expérience d'environ 2 ans, en informatique temps réel, sur mini ou micro ordinateurs; ils seront chargés de projets importants concernant l'automatisation de systèmes évolués; cette activité implique rigueur et initiatives. **Réf. 71537/M**

TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN INFORMATIQUE

Le niveau B.T.S. ou D.U.T. est très apprécié.
Une expérience industrielle d'un à deux ans impliquant pratique des mini et/ou micro ordinateurs est souhaitable; l'un de ces postes toutefois pourrait convenir à un débutant. **Réf. 71538/M**
Pour ces postes, quelques déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir. La connaissance de l'anglais serait utile.

– Pour le Service ÉTUDES

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Diplômé d'une Grande Ecole, 28 ans au minimum, ayant déjà eu des responsabilités dans la conception de projets impliquant techniques diverses.
Rattaché au chef du service ÉTUDES ÉLECTRONIQUES, il aura l'entière responsabilité de l'un de nos projets et pilotera l'activité d'une petite équipe de techniciens pluridisciplinaires.
Il sera en contact avec nos différents services et clients.
Des connaissances en électronique analogique, microprocesseurs, automatismes sont très souhaitables; de bonnes notions d'anglais appréciées. **Réf. 71539/M**

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT

Diplômé d'une Grande Ecole, il sera, après formation, très rapidement associé à la conception et à la réalisation d'une ligne nouvelle de matériels.
Les options "Automatique", "Conduite de Processus industriels" sont très appréciées. **Réf. 71540/M**

Lieu de travail pour tous ces postes : très proche banlieue parisienne Nord.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous référence choisie, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Düsseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, São Paulo

Membre de SYNTEC

Société industrielle fabriquant une gamme complète de matériels de chauffage, implantée sur le marché national et sur le Marché Commun, ayant une politique commerciale active garante de son développement, recherche

Jeune diplômé d'études supérieures, ESSEC, Sup. de Co,...

ayant une expérience pratique de la vente (minimum 3 à 5 ans) pour devenir

Chef des ventes France

Ce poste implique essentiellement l'animation du réseau intégré des vendeurs et directeurs régionaux.

Le candidat assurera au départ la coordination et le contrôle d'opérations relatives au lancement de nouveaux produits.

Forte promotion assurée à personnalité dynamique et efficace.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 264 à M. J. CHEVALIER, 19, rue de Meudon, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

SPERRY UNIVAC

2ème Constructeur mondial d'ordinateurs

recrute pour son Département
INFORMATIQUE INTERNE

1 responsable d'études informatiques

(réf. MII/1)

Diplômé Grandes Ecoles ou Universités
Maîtrise ou option Informatique.

Expérience dans les domaines suivants :
- Encadrement
- Système de gestion
- Télétraitement.

Age minimum : 33 ans.

1 pupitreur expérimenté

(réf. MII/2)

Postes à pourvoir à PUTEAUX.

Adressez votre candidature sous référence à SPERRY UNIVAC Service du Personnel, 3, rue Bellini, 92806 PUTEAUX (Réponse et discrétion assurées).

TP&C

Towers, Perrin, Forster & Crosby

(60 ans d'activité - 1200 personnes - 25 bureaux dans le monde)

Pour PARIS

Jeunes consultants

Pour assurer une fonction de conseil auprès des entreprises clientes après un stage de formation dans la gestion des ressources humaines et notamment les problèmes de rémunération directe ou indirecte.

Expérience professionnelle réussie de 3/4 ans (fonction personnel très appréciée).

Formation supérieure exigée (Grandes - Ecoles).

Impérativement parfaite maîtrise de l'anglais.

Excellente présentation - Initiative - Rigueur - Sens de l'analyse.

Rémunération attrayante.

Ecrire avec CV détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous référence 54 80 0005, à :

MRI conseil

Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly
Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche pour PARIS :

Directeur des Services Comptable et Financier

Agé d'au moins 38 ans, de formation supérieure, diplôme expert comptable ou niveau mémorialiste, il assurera les responsabilités complètes notamment en matière de :

- Comptabilités générale et analytique
- Consolidation des bilans
- Gestion de la trésorerie (C.A. 200 M.)
- Rapports mensuels de gestion
- Etablissement des budgets et contrôle budgétaire
- Déclarations fiscales et sociales
- Informatique
- Assurance, financement et formalités exportation.

Une expérience de la préparation des Conseils d'Administration ainsi que des Assemblées Générales serait souhaitable.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à No 45017, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transm.

A la conquête de la pétrochimie...

La vocation de notre société : les contrôles non destructifs.

Nous sommes confortés par notre position de leader acquise dans le Nucléaire, par notre développement dans l'Industrie mécanique et par des débuts prometteurs dans le Pétrole.

Créée en 1976, notre société dépassera en 1980 les 100 millions de F de CA et son effectif, 120 personnes. Nous sommes filiale de deux grands groupes français ; notre marché international est très vaste et notre équipe conserve son esprit pionnier et dynamique.

L'Ingénieur Commercial

Branche Pétrole 150/180 000 F

que nous recherchons vendra matériels et services liés aux contrôles non destructifs, aux responsables d'exploitation/sécurité des entreprises du secteur pétrochimique. Ce cadre sera appuyé par nos spécialistes Etudes et Production. Très disponible pour commercialiser dans le monde entier, il aura si possible des relations dans la pétrochimie. De formation ingénieur, ce sera surtout un excellent "commerçant".

A warm welcome to the right man we need !

Jean Bousser vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous réf. A 2918, 1 rue de Berri 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

JEUNES INGÉNIEURS DIPLOMÉS

A. et M. - INSA - IDN - ENSI et ICAM - ECAM

recherchés par
IMPORTANT CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATERIEL T.P.

situé à 40 km au Nord-Est de Paris

Pour renforcer sa Direction Technique
Traitement annuel : 78.000 F pour débutant

Les candidatures d'ingénieurs diplômés ayant 2 à 3 ans d'expérience seront également examinées.

Traitement suivant compétences

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 45.280 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



INDUSTRIE MECANIQUE — PARIS

Une importante PME du secteur mécanique (CA : 180 millions ; 800 personnes ; 2 usines) crée le poste de contrôleur de gestion.

Rattaché à la Direction Générale et travaillant en étroite collaboration avec les services financiers et le comité de Direction, ce spécialiste aura pour mission d'élaborer un système de gestion prévisionnelle et de mettre en place un contrôle de gestion et un contrôle budgétaire adaptés à l'entreprise.

Son rôle sera celui d'un conseiller donnant aux directeurs toutes les informations utiles pour élaborer un tableau de bord, prévoir et contrôler leurs résultats.

Pour réussir à ce poste il faut avoir 34 ans minimum et une formation supérieure grande école d'ingénieurs ou de gestion complétée par une expérience d'au moins 5 ans en contrôle de gestion dans une entreprise industrielle utilisant l'outil informatique.

La connaissance de l'anglais serait un atout.

La réussite dans ces fonctions permettra une évolution ultérieure au sein du groupe.

Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 002131 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
D'UNE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
(Banlieue Sud-Ouest)

recherche dans le cadre du développement de ses activités

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Débutant, diplômé grande école, pour études et développement de matériel électronique en labo.

Envoyer CV détaillé sous No46268 CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

Pigier Le plus important réseau européen d'enseignement commercial privé
150 Centres en France
200 dans le Monde

désire entrer en relation avec Formateurs, Enseignants (publics ou privés), Jeunes Cadres d'Entreprise, aptes à tenir poste de responsabilités nécessitant le goût de l'innovation pédagogique, le sens de la gestion et de l'action commerciale.

Plusieurs postes à pourvoir :

RESPONSABLES REGIONAUX
RESPONSABLES DE CENTRES
DIRECTEURS D'ECOLES

(Statut de Chef d'Etablissement d'Enseignement)
indépendants ou salariés

ANIMATEURS
TOUTES DISCIPLINES

Tous ces postes peuvent permettre une évolution ultérieure dans le réseau ou dans le groupe en France ou à l'Etranger.

Prière d'adresser votre dossier à Mr GROUT
Directeur des Etudes PIGIER
26/28 rue de Madrid 75008 PARIS

SOPAD - NESTLÉ
recherche pour son Siège (Courbevoie)

un

ACHETEUR

Au sein de la Section Conditionnement du Département Achats, et pour les produits qui lui seront confiés, il aura la responsabilité de la prospection du marché, de l'approvisionnement des usines et de la gestion des stocks.

Ce poste s'adresse à un jeune

HEC, ESSEC, ESCP...

ou à un

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

débutant ou possédant une première expérience de la fonction, et intéressé par les problèmes techniques et la négociation.
La connaissance de l'anglais et de l'allemand peut constituer un atout supplémentaire.

Ecrire avec C.V. à SOPAD
Direction du Personnel
17, quai Paul-Doumer - 92411 Courbevoie.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL TRILINGUE (anglais/allemand) DIPLOME A et M

Importante société recherche pour son département machines-outils, situé à Paris, un cadre technico-commercial d'une expérience d'environ 2 ans, si possible dans une entreprise d'industrie mécanique utilisant de préférence des machines outils à commande numérique.

Le candidat retenu contribuera à développer l'activité «vente de centres d'usinage» du département qui impliquera :
- de nombreux contacts avec une clientèle industrielle et des représentants VRP régionaux.
- l'établissement d'offres suite à études de production.
- des négociations techniques et commerciales en vue d'obtenir les commandes du client.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 7032 à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

THOMSON-CSF

ANALYSTE DE CONCEPTION

expérimenté, orienté « Applications »

Le candidat, âgé de 32 ans minimum, aura déjà mis en œuvre des projets complexes et devra connaître l'INDUSTRIE. Il sera ORGANISATEUR autant qu'INFORMATICIEN.

Adr. curriculum vitae détaillé à THOMSON C.S.F., Division Faisceaux Hertziens, Service Recrutement, 53, rue Greffuline, 92300 LEVALLOIS.

---

attaché(e) commercial(e)

PUBLICITE DE RECRUTEMENT et PETITES ANNONCES TELEPHONEES

(AGE INDIFFERENT)

recherché(e) par JEUNE SOCIETE DE PUBLICITE spécialisée en Recrutement de Personnel et Petites Annonces Téléphonées.

Ce poste conviendrait à candidat(e) déjà introduit auprès des Annonceurs P.A. ou à rédacteur désireux s'orienter vers carrière commerciale.

SALAIRE NON LIMITATIF ET TRES MOTIVANT
Lieu de travail : PARIS 9ème

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous no 1234 à PIERRE MULOT PUBLICITE - 69, rue Provence 75009 PARIS - Discrétion totale assurée.



CAP SOGETI SYSTEMES

pour assurer l'expansion de sa DIVISION TERTIAIRE
(Banques, Assurances, Distribution, Transport, Loisirs, Service etc...)
recrute immédiatement

50 INFORMATICIENS de valeur
Ses besoin couvrent toute la gamme des langages courants. Expérience réelle exigée. Réf. Too/1

10 SPECIALISTES en réseaux
Architectures, procédures de communication, logiciel de commutation, terminaux intelligents. Réf. Too/2

10 SPECIALISTES grands systèmes
IBM sous IMS DB/DC ou CICS/DL1 CII HB 66 ou 64 sous IDS/TDS. Réf Too/3

4 INGENIEURS commerciaux
2 à 3 ans d'expérience dans la vente de services informatiques et connaissance de l'un de nos secteurs d'activités souhaités. Réf. Too/4

Ces postes sont à pourvoir en Région Parisienne.
Vous pouvez écrire ou téléphoner dès aujourd'hui, en rappelant la référence à
CAP SOGETI SYSTEMES Recrutement
92 bd du Montparnasse - 75014 Paris 320.15.81.

Nous sommes l'un des premiers groupes de PRET-A-PORTER FEMININ DE LUXE

Le développement de nos ventes nous amène à créer le poste de

DIRECTEUR des VENTES EXPORT

Il aura pour principales missions :
— d'animer et de suivre les représentants ;
— d'appuyer et de conseiller nos agents à l'étranger
  • dans les actions promotionnelles et de prospection de leurs marchés,
  • dans leur politique prix et produits ;
— de participer à l'élaboration des collections et au choix des modèles ;
— en liaison avec la Direction de Production : de suivre le planning de réalisation et de livraison ; livraison ;
— de préparer les budgets prévisionnels.

Notre Directeur des ventes export devra pratiquer l'anglais, l'allemand serait également apperćié.
Il aura la rigueur d'un gestionnaire et le dynamisme des hommes d'action, nécessaires pour entraîner, motiver et convaincre les autres.

Nous vous remercions d'adr. C.V. et prét. s/n° 46.412, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr. Votre candidature sera traitée confidentiellement et il y sera répondu dans les meilleurs délais.

Important Organisme d'Etudes Techniques

recherche

INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES
(Formation de base en mécanique)

en fin de carrière ou retraités, pour effectuer, à temps partiel, des analyses comparatives de documents techniques en anglais ou en allemand (normes, règlements, codes, spécifications, directives, etc.).

Envoyer curriculum vitae et prétentions à n° 46.461,

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
MATERIELS ELECTROMECANIQUES
EXCELLENTE IMAGE DE MARQUE
IMPLANTEE SUR LE MARCHE FRANCAIS DES BIENS D'EQUIPEMENT DE BUREAU
et offre poste de

directeur de produit

Engagé par la filiale française existant depuis 50 ans, il aura d'abord la mission d'étudier le plan Marketing et les investissements. Il sera responsable ensuite de la mise en place de l'outil de production et du réseau de distribution et de leur rentabilité.

Ce poste de très haut niveau convient à un INGENIEUR GRANDE ECOLE (X, ECP etc ...) ou à un HEC, ESSEC, etc ... ayant une dizaine d'années d'expérience industrielle et commerciale avec compétences en gestion financière et de production et en Marketing industriel.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur C.V. sous la réf. 20M048.

CPA Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau 75008 PARIS.
Partenaire pour la France de Consult-Eur



URGENT - BANLIEUE OUEST
pour usine d'un important groupe industriel, effectuant démarrage informatique sur MITRA 225
nous recherchons

2 INGENIEURS - ANALYSTES

H. ou F. - référence TN 1

Ils seront responsables de la conception, l'analyse et la mise en place d'applications d'une chaine production, utilisant une importante base de données. Ils assureront ultérieurement l'évolution de ces applications et la formation des utilisateurs.
Connaissance de la gestion de production vivement appréciée. Compléments de formation assurés.

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

H. ou F. - référence TN 2
- possédant 1 à 2 ans d'expérience sur miniordinateur
- capable d'assurer avec une certaine autonomie l'analyse organique et la programmation de cette application - production.

Formation initiale de 3 mois à Toulouse.
Adresser C.V. avec photo et prétentions en précisant la référence à J. LAFARGUE

Ordis Conseil en Recrutement
10, rue Auber PARIS 9è

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
appartenant à un Groupe International
recherche
POUR SON SIEGE SOCIAL
en banlieue Parisienne

une attachée de presse

pour seconder efficacement
LE CHEF DU DEPARTEMENT INFORMATION PUBLICITE

Elle assurera la communication interne et externe, diffusera les informations auprès des journalistes de la Presse technique, économique, et Grand Public et participera à des actions de relations publiques.
De formation supérieure (DUT, Maitrise d'Information, ou EAP), complétée par une bonne expérience professionnelle, elle a une très bonne connaissance de l'allemand et de l'anglais, ainsi que la pratique de la dactylographie.

Les candidates sont priées d'adresser leur candidature avec CV détaillé, photo et prétentions sous réf 56030 à RUSH Publicité
84 rue d'Hauteville 75010 Paris
(qui transmettra)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

pour prospection, vente et suivi des affaires dans le domaine
SAISIES DE DONNÉES PAR LECTURE OPTIQUE
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— ayant quelques années d'expérience ;
— anglais courant pour relations avec entreprises étrangères ;
— poste convenant à un diplômé E.S.C. intéressé par la péri-informatique.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD-OUEST
et fréquents déplacements en Province

Adr. C.V et prétent. sous le n° 46.455 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante société d'assurances recherche pour diriger une équipe chargée de la gestion et de la refonte d'une importante chaîne de traitement

analyste

4/5 ans d'expérience.
Connaissant l'OS et le PL1 et ayant une expérience d'encadrement.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 7063, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra

média-system

CONSTRUCTEUR DE MATERIEL ELECTRIQUE
(redresseurs, onduleurs, convertisseurs)
recherche

Ingénieur Electronicien d'études

ayant si possible des connaissances en ELECTRONIQUE DE PUISSANCE

Cet ingénieur aura la responsabilité de l'élaboration de produits nouveaux.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. 10808 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS.

LE GRAND LIVRE DU MOIS

recherche son

CORRESPONDANT INFORMATICIEN

SA MISSION :
- Suivi de l'exploitation et de la maintenance chez le sous-traitant.
- Participe aux études et aux développements.

SON PROFIL :
- 2 ans d'expérience en analyse-programmation (COBOL et Assembleur).
- Expérience série IBM 370.
- Anglais apprécié.
- La connaissance de la vente par correspondance serait un atout.

SALAIRE ANNUEL : 78.000 FRANCS

Envoyer C.V. + photo à M. JOUVIN.
G.L.M. - 7-9, rue Armand-Moisant - 75015 PARIS

GROUPEMENT D'ASSURANCE CONSTRUCTION
(situé à PARIS)
recherche
pour son département sinistres

2 GESTIONNAIRES H/F

titulaires d'une maîtrise (en droit privé option droit des assurances ou droit de la construction appréciée).
Après formation, ils seront chargés au sein d'une équipe, et à partir de l'étude des premiers rapports d'experts du règlement des dossiers de sinistres, tant amiables que contentieux.
Avantages sociaux.

Envoyer CV et prétentions à n° 2227
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS

Haemonetics France
MATERIEL DE TRANSFUSION

recherche

UN ATTACHÉ DE DIRECTION

pour la promotion et la vente de ses produits dans la région SUD-EST.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, à
HAEMONETICS FRANCE
7-9, rue Denis-Papin - 78190 TRAPPES.

UN DES TOUT PREMIERS GROUPES PRIVÉS D'ASSURANCES
recherche

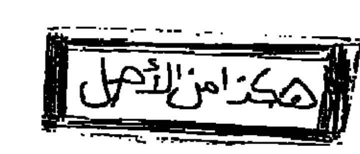
auditeur

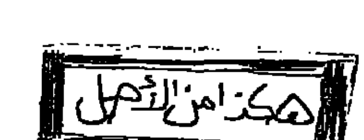
- Formation supérieure (ESC, niveau expertise comptable, licence sciences-économiques).
- Expérience de la fonction.
- Connaissances comptabilité assurance appréciées.

Adresser d'urgence lettre manuscrite, c.v., photo en indiquant prétentions (avec numéro de téléphone si possible), sous la référence : B 201 G

MICHEL JOUSSE
Conseil en Organisation
26, rue de la Pépinière, 75008 PARIS.
(Discrétion assurée)

P.R.B.




هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS
en progression constante et à forte rentabilité lançant une nouvelle activité à l'échelle nationale dans le domaine de

l'aménagement foncier

recherche un

responsable des services administratifs

H/F 120.000 F

Chargé, pour le siège et les filiales,
- de la gestion administrative du personnel
- des divers problèmes juridiques
- de la gestion des services généraux
- de la coordination administrative avec le groupe

le candidat recherché sera,
- 30 ans environ
- une formation supérieure juridique
- une expérience juridique et de gestion de personnel de 3 ans minimum

Merci de nous adresser un CV détaillé précisant votre salaire actuel accompagné d'une photo en rappelant la référence RI 02 C.

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe EGS
Conseil en recrutement

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche pour

DIRECTION DES ACHATS

à PARIS

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Mission : POUR LES MARCHÉS DE TRAVAUX GÉNIE CIVIL, GROS ŒUVRE - SECOND ŒUVRE :

- Participer au choix des solutions techniques ;
- Consulter les entreprises, négocier les marchés ;
- Contrôler les réalisations ;
- Suivre les évolutions techniques de la profession...

Ce poste convient à un **Ingénieur confirmé**, ayant au moins 10 ans d'expérience dans Génie Civil, V.R.D. et Bâtiment, Bureaux d'Etudes...

Formation : Ingénieur E.T.P., A. et M. option Génie Civil...

Large évolution de carrière possible dans GROUPE de tout premier plan.

Envoyer C.V. à n° 840.846, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

YREL
ELECTRONIQUE & INFORMATIQUE

recherche
pour diffuser et vendre
ses nouveaux produits de pointe

ingénieur technico-commercial

ayant une bonne connaissance de la métrologie électrique des étalons R, L, C et de l'utilisation des microprocesseurs dans ce domaine ainsi que du test des composants R, L, C et DAC.

ingénieur technico-commercial

bien introduit dans le domaine de la micro-électronique hybride couches épaisses et couches minces.
Pour ces deux postes la connaissance de l'ANGLAIS est nécessaire.
Activités et revenus motivants pour des candidats dynamiques et travailleurs.

Envoyer CV et prétentions à YREL - BP 40 - rue Fourny - 78530 BUC -

---

USINE DE BEAUCHAMP
95250 Val d'Oise

Ingénieurs Chimistes

Pour permettre à notre société de suivre l'évolution des besoins du marché en participant avec nos services techniques,
- au développement de produits nouveaux,
- et à l'amélioration des produits existants.

Nous souhaitons la collaboration d'Ingénieurs de formation ENSI, INSA, etc... Débutants ayant une première expérience industrielle.
Bon niveau de connaissances en langue anglaise indispensable.

MEDIAPA

Envoyer CV + photo et prétentions à 3M France Service Recrutement, Av. Boulé 95250 BEAUCHAMP



URGENT



THOMSON-CSF

ACTIVITÉS SPATIALES

INGÉNIEURS ou CADRES TECHNIQUES

Position II

TECHNICIENS V 3

- Pratique de la méthode « PERT ».
- Expér. technique ELECTRONIQUE souhaitée.

Pour planification, suivi coûts et délais.
Contact humain aisé, esprit de synthèse.

Lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée à Service du Personnel, Département ESPACE - SATELLITES, B.P. 51, 92360 MEUDON-LA-FORET.

KONTRON ROCHE

ÉLECTRONIQUE MEDICALE
Département Marketing International

recherche

ingénieurs ou diplômés d'études supérieures scientifiques

débutants ou un/deux ans d'expérience pour, dans des postes

SUPPORTS PRODUITS

Assister les sociétés locales européennes du groupe dans la promotion et la vente d'équipements électroniques destinés à la cardiologie.

Ces postes exigent une bonne connaissance de l'anglais et une grande disponibilité.

Ils sont basés à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines).

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée à Philippe Benoit Direction du Personnel KONTRON S.A. 6, rue des Frères Caudron 78140 VELIZY VILLACOUBLAY qui étudiera personnellement et confidentiellement toutes les candidatures.

T.R.T. recherche pour son **Centre Technique**

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- Etude de matériels en TELEINFORMATIQUE ou RADIOCOMMUNICATION. Connaissances en microprocesseur ou traitement du signal appréciées.
- Expérience en conception et fabrication assistées par ordinateur C.A.O.
- REDACTEURS techniques, connaissance des normes guerre, marine, P. et T. souhaitée.
- Etudes avancées en détection HYPERFREQUENCES.
- Débutant intéressé par des responsabilités dans le service après-vente de matériels de téléinformatique.
- Chef de Service SAV aéronautique.

Adresser C.V., prétentions et photo à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

S.T.A.C.
(600 personnes)
recherche en vue du renforcement de son service informatique

7 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
PL/1 DL/1 environnement DOS/VS VM/CMS

— une première expérience d'environ 3 ans
- est souhaitée,
— nombreux avantages sociaux : 5 x 8 x 14, restaurant d'entreprise, horaire variable, etc.

Adresser CV et prétentions
Service du Personnel S.T.A.C.
22, quai de la Mégisserie 75001 PARIS

Emplois et Entreprises

Important Groupe-Electronique

recherche

INGÉNIEURS I/II

Diplômés Grande Ecole électronique

motivés par action technico-commerciale et contacts à niveau élevé pour négociations et gestion de contrats d'études. Anglais indispensable.

Adr. C.V. man., photo (retourn.) et prét à n° 45418 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Importante Société spécialisée en matériels de haute technicité

recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X - Centrale - Mines - Sup Aéro
A. et M. + ESE)

POUR DIRIGER SON

DÉPARTEMENT D'INDUSTRIALISATION

Il aura pour mission de mener à bien, avec la collaboration des différents services d'études (électronique, physique nucléaire, optique et mécanique) l'industrialisation des produits de la société en recherchant l'optimum de leur prix de revient.

Le candidat doit avoir encadré des bureaux d'études et de méthodes, à un niveau élevé de responsabilité.

Il doit connaître les technologies de réalisation les plus récentes et avoir l'expérience de l'organisation et de la gestion des sous-traitances.
La pratique des méthodes de l'analyse de la valeur serait appréciée.

Ce poste de haut niveau ouvre à un candidat de valeur une carrière intéressante au sein d'une entreprise en expansion.

Adresser C.V. manuscrit et photo à n° 46.425, CONTESSE Publicité,
20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

USINE DE BEAUCHAMP
(95 - Val d'Oise)
Service Technique

Technicien Chimiste

B.T.S.-D.U.T.: Chimie-Physique

Expérience du contrôle qualité ou du laboratoire appréciée.
Débutant possible.

Il sera chargé :
. de s'assurer de la conformité des matières premières au besoin d'une usine,
. des décisions d'acceptation ou de refus.

Il participera aux modifications des procédures, des méthodes de tests et des équipements de laboratoire.
. Bonnes notions de la langue anglaise nécessaires.

MEDIA BA

Envoyer C.V. + photo et prétentions à 3M France Service Recrutement Av. Boulé 95250 BEAUCHAMP

3M

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
proche banlieue Paris, recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

28 ans mini. Niveau BTS ELECTROMECANIQUE ou équivalent.
Expérience vente export, plus spécialement si possible « intermédiaires de transmissions » pour machines (coupleurs...).
Anglais indispensable.
Allemand hautement apprécié.

Adr. C.V. et prét. à n° 46.546 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

Société d'Etudes Techniques
région VERSAILLES
recherche pour son domaine

PROCÉDÉS PHYSICO-CHIMIE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ GRANDES ÉCOLES

(CENTRALE - MINES - ESPCI)
ou autre école chimie-électrochimie
et ayant fait thèse 3e cycle ou Doctorat.

Poste évoluant vers la responsabilité d'un laboratoire électrochimie.

Lieu de travail :
Banlieue Sud-Ouest Paris.

Nationalité française exigée.
Restaurant d'entreprise, transport gratuit par cars.
Avantages sociaux.

Adresser C.V. détaillé et prétentions n° 46.203, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

Diplômés Grande Ecole exclusivement
(E.N.S.T., E.S.E., E.N.S.I. Grenoble ou Toulouse)

Débutants ou ayant quelques années d'expérience :
1) pour étude et développement matériel électronique de haute technicité associant circuits transistorisés et dispositifs hyperfréquence :
2) pour étude et développement physique électronique hyperfréquence.

Adresser C.V. man., photo (retournée) en indiquant le poste choisi à n° 46.451 - CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICE

recherche

DIRECTEUR HOTEL

112 chambres
sans restaurant

CENTRE PARIS

— Formation Ecole Hôtelière.
— 15 ans d'expérience dont 5 au moins à la tête d'un hôtel comparable.
— Anglais courant, parlé et écrit indispensable.
— Deuxième langue appréciée.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous numéro 41.727, sur enveloppe, à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

Une Société du secteur des Communications et de l'Édition, appartenant à un Groupe de plus de 1 300 personnes, cherche à Paris un

JEUNE CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

GEM PUBLICITÉ

Rattaché au Directeur de Gestion, il assure l'interface entre la Société et le Service Informatique du Groupe. Il assiste et conseille, en permanence, les utilisateurs. En liaison étroite avec les Informaticiens, il participe à l'analyse des besoins, coordonne les demandes et reste l'interprète de l'entreprise auprès de l'exploitation. Ce poste, qui est à créer, offre des possibilités de développement personnel et professionnel.

De préférence diplômé d'une Grande École, il a le goût et le sens des contacts.

Écrivez, en précisant la référence M498, à Nicole DOGNIN qui étudiera confidentiellement votre candidature.

IMH
49, avenue de l'Opéra. 75002 Paris

IMH

---

ecopeo ORGANISATION INFORMATIQUE
recherche

INGÉNIEUR APPLICATIONS

Le candidat :
- Grande Ecole - option informatique ou diplôme spécialisé
- Opérationnel en analyse fonctionnelle, analyse organique, programmation (Cobol, Assembleur IBM...)
- Expérience professionnelle (2 ans) requise

La fonction :
- Coordination et animation technique des centres informatiques régionaux
- Déplacements fréquents à prévoir en province
- Larges possibilités d'évolution dans un important Mouvement diversifié

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
S.G.C.C. Secrétariat Général
27/33, Quai Le Gallo - 92100 BOULOGNE
(qui garantit discrétion et réponse)

bleu

ÉTUDIANTS :
un boulot sympa et bien payé pour la rentrée de septembre 80

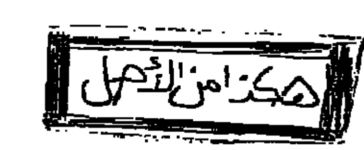
Si vous êtes étudiant, entreprenant et bien-organisé, c'est le moment de penser à votre job pour la rentrée prochaine.
Nous étudions dès maintenant les candidatures d'étudiants à une fonction de responsabilité :

CHEF DE CENTRE OFUP

La fonction est compatible avec la poursuite normale des études et permet d'acquérir une expérience professionnelle très valorisante.
Les anciens chefs de centre OFUP abordent la vie active avec une référence professionnelle qui compte.
Elle consiste à recruter, former et animer d'autres étudiants pour leur faire gagner de l'argent en travaillant à temps partiel sans quitter leur environnement.
Il ne s'agit pas de tirer les sonnettes mais d'organiser une campagne de promotion et de vente d'abonnements aux principales publications de la presse française et étrangère, du 1er septembre 1980 au 31 mai 1981.
Les candidats (19/25 ans) doivent aimer communiquer et vendre et pouvoir consacrer du temps à une activité rémunérée. Ils disposent si possible d'une voiture et du téléphone.
Des postes sont actuellement disponibles dans tous les centres universitaires.
La formation complète (4 jours) est assurée avant les grandes vacances.
La rémunération, liée aux résultats, garantit des gains élevés. Elle permet de financer très largement ses études.
Adressez votre candidature (C.V. + photo) avant le 15 avril à Monsieur Thierry Prud'homme - DV 3 - OFUP - 21, rue Rollin - 75240 Paris Cedex 05.

OFUP OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Important Etablissement Public
recherche pour PARIS

UN CADRE ADMINISTRATIF

Chargé, dans un service d'administration générale, d'études et de travaux dans le domaine budgétaire et gestion du personnel.

Le candidat devra être diplômé de l'enseignement supérieur (diplôme de 3e cycle), avoir de bonnes connaissances juridiques et comptables, avoir une expérience en entreprise d'au moins 3 ans.

Le poste est à pourvoir rapidement

Adresser le dossier de candidature (lettre manus-manuscrite, C.V. détaillé, photo, prétentions) à

REGIE-PRESSE, sous le numéro 841.130 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



Filiale d'un groupe en pleine expansion du secteur bâtiment (C.A. 1,4 milliard F) société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de portes industrielles, LEADER sur son marché offre à :

ingénieur
(Supelec, A.M., ENSI...)

Poste :

CHEF SERVICE ÉTUDES

Localisation : Franche-Comté.
Mission :
— Recherche et mise en œuvre de nouveaux produits.
Expérience :
— 2 ans minimum, service études, recherches.
Qualités :
— Imagination, organisation, sens du concret.
Rémunération :
— Motivante pour candidat de valeur à ce poste offrant de larges perspectives d'évolut.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 113 à Mlle de Clinchamps, E A M - Recrutement, 14, rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge. Réponse et discrétion assurées.



Impt Bureau d'Etudes rech. :
3 INGÉNIEURS
CALCULATEURS
Structures Offshore.
Ecrire T.A.I., 94, rue St-Lazare, Paris-9e. - Téléphone 280-32-55.

ORGANISME PROFESSIONNEL ETOILE - recherche STATISTICIENS pour Tenue et exploitations Statistiques. Formations mathématique et informatique, connaissances économiques nécessaires.
Env. C.V. et prét. no 41.508 M J.R.P. 39, rue de l'Arcade (8e), qui transmettra.

STE EXPERTISE COMPTABLE Prox. NATION recherche
CADRE COMPTABLE
EXPERIMENTE
Adr. C.V. à no 46.493, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr.

PARIS-PROVINCE
INGÉNIEUR
ELECTRONIQUE
Expér. GENERATEURS de FAISCEAUX d'ELECTRONS.
Pour R.-Vs. tél. M. BERNARD 281-47-01.

RECHERCHONS POUR REGION PARISIENNE
INGÉNIEURS
ELECTRONICIENS
Pour étude de maintenance, de système d'armes, étude et mise au point de matériel de tests, connaiss. micro-processeurs, expérience aviation souhaitée. Ecrire avec C.V., photo sous référence 1014. I.C.M., 83, rue de Rennes, 6e.

BURROUGHS
CERGY-PONTOISE
recherche
JEUNES DIPLOMÉS
pr ses SERV. COMPTABLES
E.S.C. - D.U.T. - B.T.S.
PERIODE DE FORMATION AU SIEGE ADMINISTRATIF DE GENNEVILLIERS
Ecr. av. C.V. et prétent. à BURROUGHS, M. AUBERT, B.P. 50, 92231 GENNEVILLIERS.

ENSEIGNEMENT ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

Un domaine neuf pour informaticien inventif

Organisme de formation recrute un

ANIMATEUR DE FORMATION INFORMATIQUE

— Formation analyste programmeur, niveau Bac + 4.
— Connaissances L.C.P. (méthode Warnier) et Basic.
— Expérience 3 ans minimum.

Le poste comprend :
- Conception - programmation E.A.O., Logiciel gestion.
- Animation de séminaires micro-informatiques.

La formation pédagogique est assurée

La connaissance des P.M.E. serait appréciée.

Adresser C.V. man. et prét. à ACP Le Moutier 78910 ORGERUS

Société de conseils en organisation recherche
DES INGÉNIEURS A. et M.
ou similaire.
— Ayant env. 5 a. d'expér. en fabrication ou méthodes.
— Situation très intéressante pour candidats dynamiques.
— Nbr. dépl. en France à prév.
Adr. C.V., photo et prétent. à LES INGENIEURS ASSOCIES 21, av. Fr.-Roosevelt, Paris-8e.

Cherchons :
TRADUCTEURS TECHNIQUES
EXPERIMENTES
Langue maternelle :
Anglais - Allemand - Français.
Statut travailleur indépendant obligatoire.
Envoyer C.V. à no 46.478 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 Paris ced. 01.

Société d'électronique en pleine expansion recherche POUR BANLIEUE OUEST
INGÉNIEURS
REDACTEURS TECHNIQUES
Ayant une expérience industrielle électronique minimum d'un an.
INGÉNIEURS
ELECTRONIQUE DEBUTANTS ET CONFIRMES
TITULAIRES BTS ou DUT
ELECTRONIQUE,
débutants et expérimentés pour études de maintenabilité, de maintenance et écritures/mise au point programme de tests.
Adresser C.V., prétentions et photo sous la réf. 9.086 à VALENS CONSEIL 59, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

Entreprise chauffage recherche
MÉTREUR
1er échelon, coefficient 480 - Adresser lettre manuscrite et C.V. à CHAUSSIDIERE S.A., 127, rue du Mont-Cenis, 75883 PARIS CEDEX 18.

Entreprise chauffage recherche
TECHNICIEN
coefficient 575
Adr. lettre manuscrite et C.V. à CHAUSSIDIERE S.A. 127, rue du Mont-Cenis, 75883 Paris Cedex 18.

ORGANISME PUBLIC recherche
PHYSICIEN
— INGEN. ou jeune CHERCH. pour travail de relations entre laboratoires de recherche du secteur public et du secteur privé ;
— Expér. professionn. souhaitée.
Adresser C.V. et prétent. à : Mme CACHELOU - B.C.T., 87, bd Saint-Michel, 75005 Paris.

SATAIC INFORMATIQUE
recherche
ANALYSTE PROGRAMM
G.A.P. 2 - C.C.P.
HAUT SALAIRE
Se présenter avec références, 13, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo REPUBLIQUE 355-76-04 - M. PLASTERIE.

Jeune société INGENIERIE à vocation internationale PARIS recherche
CADRE ADMINISTRATIF
Adjoint au Secrétaire général.
— Form. SUP de CO ou équiv.
— Expér. min. 3 a. de préfér. dans société EXPORT.
— Connais. anglais et comptab. anglosaxone souhaitée.
Env. C.V., photo et prét. à M. Broyet, Sofratev, 21-23, rue de la Vanne, 92120 Montrouge.

Rech. PROFESSEUR qualifié de math pour cours vacances printemps. Ecr. sous no 707 à ICLA, 38, rue des Mathurins, PARIS-8e, qui transmettra.

Physique hautes pressions fluides et solides moléculaires Laboratoire C.N.R.S. recherche
CANDIDATS BOURSIERS DOCTEUR INGENIEUR
Formation grandes écoles.
Env. C.V. à LIM HP, Madame Coucke Université Paris-Nord, 93430 Villetaneuse.

Cabinet format. Etoile cherche ingén. ccial, 25 a. min., connais. format. contacts av. clientèle choisie ASFORICA, 6, r. A.-Houssaye, 75008 Paris. 225-27-94.

Imprimerie Bois-Colombes offset cherche conduct. offset qualifié sur KORD ou GTO. Tél. : 780-50-10.

Important groupe industriel français recherche pour développer sa division filtration, en élargissant la gamme de matériels orientés vers industrie chimique
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
bon praticien, expérience prouvée domaine similaire, capable participer élaboration, plan prospection et assister représentants sur le terrain. Langue allemande exigée. Base Paris. Adresser C.V. et prétent. s/réf. 3449, à S.C.S. JONCTION, 9, rue des Halles, 75001 PARIS, qui transmettra.

AUDIO-VISUEL
Importante Société recherche responsable gestion commercial pour nouvelle filiale de communication audio-visuelle.
Adress. C.V. et référ. sous le no 840.948 M, à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

Sté recherche pour démarrage clés en main de mini-ordinateur
HEWLETT-PACKARD 3000
INGÉNIEURS INFORMATICIENS
Connaissance HP 3000 souhaitée. Formation assurée pour candidats de valeur. Env. C.V. à PUBLI-INTER, 75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS sous référence qui transmettra.

Nous sommes une société française de première importance.
Nous recherchons Quelques
PERSONNES DE CARACTÈRE
capables après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 5.000 à 7.000 F. MENSUELS
Nous leur offrons :
— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.
Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »
Ecrire avec C.V. et photo no 5.739 à Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études
— SOIT la preuve de sa personnalité.

FÉDERATION NATIONALE DE LA MUTUALITE FRANÇAISE recherche
UN CADRE
ADJOINT RESPONSABLE pour son service prévoyance, pour animer et contrôler équipe inspecteurs régionaux et agents locaux
Déplacements fréquents. Une grande facilité dans les contacts humains est nécessaire.
Adr. C.V., photo (ret.) et prét. à F.N.M.F. 56-60, rue National 75649 PARIS Cedex 13

ERIN
recherche pour développement de logiciel de base - Application T.R. Matér. type Mitra-Solar-Sei
- DES INGÉNIEURS débutants à 3 ans d'expérience.
- DES ANALYSTES PROGRAMMEURS Minimum DUT

Ecrire av. C.V. s/réf. 4454, à AXIAL Pub., 91, av. Fg-St-Honoré, Paris (8e), qui transm.

Recherchons URGENT : Hmes ou Fmes expérimentés
PUPITREURS
IBM 370 - DOS/VS
PROGRAMMEURS
COBOL et BASIC
Postes à pourvoir : INSTRUCTEURS
CESIA 355-95-96 pour R.-VOUS.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE NANTERRE proche du R.E.R. recherche
JEUNE CADRE
DEBUTANT ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience Diplôme Grande Ecole Commerce ou Gestion ou Maîtrise. Sciences Economiques. Pour poste Administratif et d'organisation.
Adresser C.V. à M. MAJUS 4, route de Chatou, 92000 NANTERRE.

ACTUAIRE
ayant pratiqué groupe maladie demandé par Cie ASSURANCES VIE Discrétion assurée.
Ecr. no 1.963 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

représent. offre

S.S.C.I. INFORMATIQUE recherche
REPRÉSENTANT
pour contrats prestations personnel IBM CII Honeywel-Bull. Envoyer C.V. + photo à PAEZ FRERES, 31, rue de Reuilly, Paris-12e, 379-81-40.

proposit. com. capitaux

Publications spécialisées marché tiers-monde, cherche partenaire disposant 100.000 F pour s'occuper secteur commercial et promotion. Rentabilité assurée. Tél. : 731-27-96 ap.-m. 14-18 h.

Lab. réputé off. concess. rég. prod. esthét. exclus. vendu en pharmac. Cap. nécess. 50.000 F. Ecrire No 33 — P.E. CONSEIL, 12, av. Gde-Armée, 75017 Paris.

Forte rentabil. en fr. suisses, sans impôts, sur achat villas en Espagne en Sté, gar., rev. roc. par imp. banque suisse. Case 185, CH-1211 Genève 16.

Créez en exclusivité votre propre entreprise avec notre concours pour exploiter marché disponible. Nécessaire disposer environ 100.000 F. Ecrire à S.E.L.F., 94, rue Lauriston, 75116 PARIS.

CAPITAL DISPONIBLE
Pour projets internationaux viables 500.000 dollars au minimum excellentes occasions d'investissements aux U.S.A. et ailleurs. Venture Capital Consultants 15300 Ventura Blvd., Suite 500A Sherman Oaks, California 91403 U.S.A. (213) 789-0422 Telex : 651355 VENCAP LSA.

occasions

EN SOLDE
grand choix de moquette Exemple de prix : velours sur mousse en 4 mètres, 19,99 F/m2 ; murale textile, 6,46 F/m2. — Tél. : 840-72-72.

PIERRE PERRONO
Achat net ou échange bijoux, brillants, argenterie. - Vente - Occasion - Réparation. 4, Chaussée-d'Antin - Opéra 37, avenue Victor-Hugo - Etoile

Etudiants de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi

L'Institut de Gestion Sociale ouvrira le 3 mars 1980 un programme spécialisé de formation aux :

TECHNIQUES ET PRATIQUES DE MANAGEMENT

Selon les formations et les motivations des candidats, ce stage débouchera sur les orientations professionnelles suivantes :
- **Contrôle de gestion.**
- **Gestion de la production.**
- **Organisation et amélioration des relations de travail.**

4 mois 1/2 de préparation professionnelle, alternant travaux d'études, d'applications et séminaires d'approfondissement et d'entraînement.

Conçue en liaison avec les entreprises, en fonction de besoins nouveaux, cette formation est *réservée aux étudiants de moins de 26 ans,* diplômés de l'Enseignement Supérieur. Grandes Ecoles d'ingénieurs, de gestion, Maîtrise.

Les candidats sélectionnés recevront une indemnité mensuelle égale à 75 % du SMIC.

Les demandes de candidatures doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

Madame HULOT
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
11, rue Viète, 75017 Paris
Tél. : 766-23-80

secrétaires

Important groupe international recherche pour son implantation Européenne à Paris CHAMPS-ELYSEES

SECRETAIRE DE DIRECTION

parfaitement bilingue Français-Anglais
- sténo et dactylo dans les 2 langues
- autres langues européennes très appréciées (Allemand, Italien, Espagnol)
- expérience en finances internationales en/pour Sociétés Multinationales très appréciée
- position cadre
- salaire en rapport avec le rôle et l'expérience
- nombreux avantages sociaux
- emploi stable
- poste à pourvoir rapidement

Envoyer lettre manuscrite avec CV et photo, sous réf. 3429 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

roset

Leader français du mobilier contemporain de haut de gamme, recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE ALLEMAND

pour renforcer la structure de sa filiale roset Möbel GmbH, près de Stuttgart.

Une connaissance absolument parfaite de la langue, de la sténo et de la dactylo allemande est indispensable pour assumer les travaux variés touchant à tous les rouages de la vie de l'entreprise qui lui seront confiés.

Le choix de la candidate dépendra plus des connaissances linguistiques que de l'expérience ou de l'âge, si la formation de base est solide.

La rémunération est en rapport avec les responsabilités attribuées.

Ecrire Cabinet Gatier, 32 rue Barrême, 69006 Lyon, sous référence 148.

média-system

Cabinet Gatier

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Collab. TALBOT vd Horizon SX, juill. 79, 5.000 km, toutes opt. Prix : 33.000 F. Téléph. bur. : 562-70-20 (Poste 678) Domicile : 974-84-74

8 à 11 C.V.

P. à P. vd HONDA Accord 78, bleu métall., 30.000 km. Bon ét. Prix Argus. Tél. après 18 h. : 664-26-37

URGENT PARTICULIER VEND
504 GLD 1976
parfait état moteur embrayage, freins, 5.000 km. 20.000 F.
TEL. 642-78-51 (APRES 18 H.).

12 à 16 C.V.

CX-2200 Pallas, 76, gris métall. 88.000 km. Prix Argus. Options grat. : Intér. cuir, direct. assist. C. Matic. Vitres teintées. Tél. le matin au 370-02-31 l'après-midi au 555-13-90

Cause décès, vend **604 TI** T.O. - Automatique grand cft, modèle 80, 5.000 km avec vignette. Garantie Peugeot. Px nf 76.000 F vendue 66.000 F. Crédit avec 8.000 F. T. 202-66-39. (Demander M. CUSSONNIER.)

boxes - vente

16e - RUE PÉTRARQUE
Box fermé, 50.000 F - 707-57-88

divers

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
VEND AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat

MERCEDES 200 D, juillet 79, 9.000 km, direction assistée, état neuf.
MERCEDES 300 T.D., break, mai 79, 44.700 km, direction assistée, glaces teintées, tempomat très beau.
MERCEDES 280 S.E., mod. 79, 51.700 km, intér. velours, jantes alu., boîte autom., belle affaire.
JAGUAR X J6, 4,2 l., juin 78, 53.000 km, boîte autom., radio. Prix intéressant.
ROVER 3,5 l., mars 79, 7.500 km boîte autom., glaces teintées, état neuf.
TOYOTA CARINA, mod. 79, 27.700 km, état impeccable.
TOYOTA CARINA, février 78, 56.900 km, très bon état.
TEL. : 763-11-01.

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J.-Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRÉSENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses OCCASIONS.
GARANTIE BMW.

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR 49 ans, licence Droit CPA, IAE, ICG
— Homme de caractère, dynamique, esprit de synthèse, décisionnaire.
— Expérience solide et variée en milieux : industriel, commercial, prestation de services ; relations humaines, formation et information, négociations avec partenaires sociaux, organisation administration générale, juridique et assurances, secrétariat du conseil et A.G., gestion du patrimoine immobilier, entretien et travaux neufs.

Job recherché :
— SECRETARIAT GENERAL,
— DIRECTION DU PERSONNEL,
— DIRECTION ADMINISTRATIVE,
— CHARGE DE MISSION,
ou tout autre poste de responsabilité nécessitant initiative et exigeant fort engagement personnel. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux.

Ouvert aux déplacements même fréquents. Actuellement 220.000/an + voiture de fonction. Disponible à partir du 1er mars 1980.

Pour premier contact no 43.699, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Vous êtes chef d'entreprise,
Vous avez compris que les généralistes, de par leur ouverture d'esprit et leur faculté d'adaptation à des problèmes spécifiques, sont la clé de la réussite des entreprises dans les prochaines années

Alors,

— **Vous êtes le patron/la patronne que je recherche,**
— **Je suis l'adjointe dont vous avez besoin :**
- 37 ans ;
- Licenciée en physique ;
- Analyste et ingénieur système en informatique ;
- Expérience en gestion du personnel et contrôle de gestion ;
- Diplôme I.A.E. - Anglais correct ;
- Carrière dans la sidérurgie ;
- Expérience Africaine ;
- Disponible pour missions ponctuelles à l'étranger.

Ecrire à REGIE-PRESSE no 94.040 M., 85 bis rue Réaumur - 75002 PARIS.

DIRECTION GÉNÉRALE
OU
DIRECTEUR FILIALE EXPORTATION
250.000 F.F. +

43 ans diplôme ESC + MBA.

Quadrilingue (français-allemand-anglais-suédois). 20 ans expériences dans groupes internationaux et dans plusieurs pays m'ont amené à Direction Générale Automobile dans pays anglophone :

C.A. US $: 300 millions — 2.100 personnes comprenant réseau de distribution + concessionnaires et usine de montage véhicules (600 personnes).

Animateur, Négociateur, Manager orienté vers profit, sens des relations humaines, recherche DIRECTION FILIALE EXPORTATION EUROPE-AMERIQUE.

Ecrire no 45.979 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

TECHNICIEN D.U.T.
5 ANS D'EXPERIENCE

28 ans - Formation thermodynamique

Anglais courant

Acceptant courts déplacements à l'étranger cherche situation stable région Rhône-Alpes et limitrophe dans
L'AERONAUTIQUE
L'AUTOMOBILE
LA CHIMIE
LE PETROLE
LE NUCLEAIRE

Très bonnes références professionnelles et morales.

Ecrire no 1990 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

JEUNE HOMME 32 ANS

Excellente présentation, licence + maîtrise lettres modernes (doctorat en cours), expérience pédagogique et documentation littéraire, étudie toutes propositions intéressantes à PARIS : FORMATION, ENSEIGNEMENT, EDITION, RELATIONS PUBLIQUES, REDACTION, PRESSE, etc.

Ecrire no T 18.271 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN POSITION II
29 ANS

TROIS ANS D'EXPERIENCE EN MICROPROCESSEURS, RECHERCHE POSTE DE NOUVEAU CADRE DE VIE DANS LE MIDI

Ecrire no 7 600 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Secrétaire de Direction bilingue français-allemand, notions d'anglais, 28 ans, 9 ans expérience Allemagne, désire rentrer en France et recherche poste à responsabilité. Ecr. no 840.739 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre ccial accept. d'assurer promotion ventes produits (techn. ou autres) français en R.F.A., Suisse et Autriche. Off. s. 116888. Agence HAVAS STRASBOURG.

JOURNALISTE (au féminin), 30 ans, formation supérieure. Expérience interviews, report., mais non spécialisée, cherche poste ds périodique parisien. Ecr. no 7.567 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Compt., F., 48 a., ht niv., habit. 15e, rech. empl. tps partiel, possib. tps complet ultérieurem. Ecr. no 1967 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CHEF DU PERSONNEL
43 a., 15 a. expér. de la fonction dans industrie métallurgie chimie et confection. Connaiss. approfondie des problèmes de gestion du Personnel, paie, recrutement, format., relat. avec les partenaires sociaux et organismes extérieurs rech. situation ds entrepr. industr. ou tertiaire Province, région indif. Ecr. no 45.489, Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris ced. 01

Journaliste de haut niveau, 34 ans, grande expér. relations internationl., politiq. intérieure, arts et sports, parfaitement bil. Fr.-angl., ch. poste à respons. Ecr. à T 018.272 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dipl. économie et statistique, ingénieur débutant informatique, étudie tte proposition d'emploi à MARSEILLE (ou région). Ecr. à 1.976, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. F., 26 a., maîtr. droit privé C.A.P.A. Lauréate faculté, 1 an au barreau de Paris. Libre imméd., étud. ttes prop. Paris Nice. Ecr. à 1.970, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

BIBLIOTHECAIRE et DISCOTH. lic. ès lettres, 5 a. exp., serait intéressé par diff. offres de sit. Paris ou province. Recyclage éventuellement envisagé. Ecr. à J.-P. VISSAULT, 217, r. de Tolbiac, Paris. Tél. : 580-06-17, entre 8 h. 30 et 9 h. 30.

Technicien commerce extérieur, 30 ans, anglais/allem. courant, 5 a. expér., ch. poste coordinat. exportation administration, vente exportation - Tél. : 68-63-93.

J. H., 25 a., maîtrise D.E.S.S., Sc. ECO, rech. emploi PARIS, étudie ttes prop. Ecr. Valbroni Patrick, 18, av. Curie, 63120 Courtière. Tél. 16 (73) 53-08-09.

J. H., 24 ans, diplômé ESLSCA PARIS, option Marketing Publ., expér. stages entreprises, études de clientèle, désireux prendre poste responsabilité grande entreprise ou société d'études, ch. place stable d'assistant marketing PARIS, REGION. Ecr. à 6.183, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE DE DIRECTION
48 ans, 18 ans d'entreprise dans les fonctions, au titre, de Directeur Technique offre de très bonnes connaiss. des diverses contraintes d'une P.M.E. sur les plans administratif, commercial et technique. Très sérieuses références. Etudierait toutes propositions intéressantes de carrière. (Paris et banlieue).

AFRIQUE DU SUD
Directeur de Société, 37 ans, Sciences po, IAE, DECS, parl. anglais et connaissant parfaitement le pays. Etud. ttes propos. Ecr. no T 18.256 M, Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR FINANCIER
35 ans ingénieur + doctorat de gestion, 12 ans d'expérience industrielle cherche poste
D.F. CONTROLLER
ou
D.G.A. MOYEN ENTREP.
Ecr. no T 18.179 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 25 ans, bonne présentation, dynamique, sérieux, rech. emploi REPRÉSENTANT. Ecr. no T 018223 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 31 a., BTS secrétariat de direction cherche POSTE COLLABORATRICE à respons. pour seconder dirigeant de Sté. Large disponibilité, libre de ste. 6.800 F par mois. Ecr. no T 018257 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jne. hme, 26 a., école sup. de comm., exp. mark., cont. de gest. compt., (form. cabinet), fte motiv. pr l'org. rech. empl. Ecr. no 1.984 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.F., 25 a., maîtrise droit privé, ang.-all., resp. serv. commercx imp. Sté depuis 2 a., ch. poste de collab. ds cabinet jur. avocat. Ecr. à 7.596, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

représent. demande

Hme V.R.P., 12 a. expér. ccial en spirit., aliment., niv. secondaire, ch. représentation fixe, frais, commissions, secteurs ss import., étud. ttes prop. Ecr. : Mme de Bissy, 39-41, r. d'Artois, 75008 Paris, qui transm.

enseignem.

Vacances linguist. en Anglet., Irlande, Esp., Ital., All., Autr. Club Anglais : 354-81-72, Paris.

cours et leçons

Prof. d'all., très exp., nation. all. donne cours tous niveaux. Tél. : 370-11-22 début de soirée.

Rattrapage MATHS-PHYSIQUE le mercredi par Ecole Secondaire à CHATOU 5 min. R.E.R. T. 952-57-39, 361-47-55, 14 à 20 h.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay

Emplois Outre-Mer, Etranger MIGRATIONS en vente à votre kiosque.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-80-02.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

CARNET

Naissances

— Mona et Jean-François HUENS de BROUWER, Marie-Tiyi et Nour-Etienne, ont la joie d'annoncer la naissance de

Eve Chems.

2, rue de Strasbourg,
92600 Asnières.

Décès

AUGUSTE ROSI

— Le Père Auguste ROSI (TONZI)

est décédé le dimanche 17 février 1980 à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Obsèques : mercredi 20 février, à 8 h. 30. Paroisse Saint-Denys de la Chapelle, 18, avenue de la Chapelle.

Les missionnaires du Sacré-Cœur, 5, villa Molitor, Paris (16e).

[Né le 25 mai 1892 à Paris, Auguste Rosi est entré dans la congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur en 1912. Après une carrière « classique » — professeur, puis supérieur du scolasticat de la congrégation, — cet ancien polytechnicien était connu surtout pour sa vie et son apostolat menés hors des sentiers battus.

A partir de 1952, il s'était consacré aux marginaux et aux prostituées de Pigalle. Son supérieur provincial, le Père Roger Rouff, lui a rendu le témoignage suivant : « Personnalité forte, Tonzi, comme on aimait l'appeler [contraction de « Tonton Rosi », surnom que lui avait donné les filles de Pigalle - N.D.L.R.], avait toujours refusé de se laisser enfermer dans un moule, fût-il celui des convenances religieuses. » « Cet homme doux, vrai et terrible était le héros de livres et de films », ajouta-t-il.

Il avait servi notamment de modèle dans le livre de Gilbert Cesbron « Les saints vont en enfer », et dans celui de Jean Sulivan, son ami, qui vient de disparaître, « Car je t'adore, ô éternité ». En s'adressant à son ami disparu, le Père Rouff a dit : « Avec les prostituées, tu nous précèdes au royaume de l'amour. »]

— Riom.

Mme Joël Arnaud, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants Arnaud, Rosnet et Brisseau,
Ainsi que les familles Tissandier, Parquet, Chabanet, Theron, Faugier, Charignon, Lucas,
font part du décès de

M. Joël ARNAUD,

survenu le 14 février 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 16 février 1980 en la basilique Saint-Amable.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

La Baumette, 10, route de Marsat, 63200 Riom.

— Mme Hugo Kamami et ses enfants,
Les familles Kamami, Abbou, Guez, Ganem, Bellem, Guemiche, Smith,
Et la société Radio-Convention,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hugo KAMAMI,

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent.

Les obsèques auront lieu le mercredi 20 février 1980, à 8 h. 45, au cimetière de Bagneux-Parisien, où l'on se réunira porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Olivier-de-Serres,
75015 Paris.

— M. Jean-Louis Laisné,
M. et Mme Marc Bouvier,
M. et Mme Jacques Artigues,
Véronique Laisné,
M. et Mme Jean-Jacques Ternot,
Le Père François Picard,
Mme Marie-Claude Bouroche,
Mme Jos Laisné,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jacqueline LAISNÉ-PICARD

le 16 février 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20, à 10 h. 30, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine.

14 bis, rue Ravon,
92340 Bourg-la-Reine.

— Mme Paul Nuss,
Clotilde,
Philippe,
Charlotte,
Edith,
Sébastien,
M. et Mme Jean-Paul Nuss,
M. et Mme André Romieu,
M. et Mme Olivier Romieu et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand de Laage de Meux et leurs enfants,
M. Michel Romieu et ses enfants,
Les familles, parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul NUSS,

leur époux, père, fils, gendre, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu brutalement le 15 février 1980, à Clermont-Ferrand, à l'âge de cinquante ans.

Les obsèques ont eu lieu à Clermont-Ferrand le 18 février 1980 dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue des Neuf-Soleils,
63000 Clermont-Ferrand.

— Mme Renée Maryse Terrier,
Mme Brigitte Maldjian,
Les familles Leyrat,
Les familles Maldjian et Marcel,
font part du décès de

René PERRIER,

gérant de la société Raja,

survenu le 12 février 1980.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le jeudi 14 février 1980.

20, rue Le Dantec, 75013 Paris.
43, rue de Gergovie, 75014 Paris.

— Mme Raymond Quin,
Mlle Denise Quin,
M. et Mme Henri Quin et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Parodi et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Quin et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Quin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 16 février 1980, de

M. Raymond QUIN,

intendant universitaire honoraire,

à l'âge de quatre-vingt-un ans.

2361, Ancien-Chemin, Le Brusc,
83140 Six-Fours-les-Plages.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Léon SEROR,

survenu le 5 février 1980, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 7 février 1980.

15, rue Albert-Camus,
93320 Bourg-la-Reine.
70, avenue des Gobelins, 75013 Paris.

— M. Michel Serval,
M. et Mme Jean-François Serval et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger SERVAL,

née Yvonne Sophie Weill,

le 18 février 1980.

L'inhumation aura lieu le jeudi 21 février. Réunion porte principale du cimetière du Montparnasse, à 15 h. 45.

— Le docteur et Mme Laurent Stévenin,
Mlle Hélène Stévenin,
M. et Mme Louis Stévenin,
MM. Jean et Hervé Stévenin,
Mlles Viviane et Caroline Stévenin,
Mme Charles-André Stévenin, ses enfants et petits-enfants,
Mme Louis Benard,
Mme la générale Delhomme,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre STÉVENIN,

avocat honoraire à la cour de Paris, leur frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu muni des sacrements de l'Eglise, le 17 février 1980, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 février, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles (77, place du Docteur-Félix-Lobligeois, Paris-17e).

L'inhumation aura lieu au cimetière Montmartre à Paris, dans le caveau de famille.

3, rue Goethe, 75116 Paris.
9, rue Bridaine, 75017 Paris.

— Mme Ellen Vigne et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

M. ELLEN VIGNE,

chef de division
à la Société Générale.

L'incinération aura lieu le mercredi 20 février 1980, au cimetière de Joncherolles.

Ni fleurs ni couronnes.

95, rue Marcel-Sembat,
(93) Villetaneuse.

— Mme François Villanova,
Jean-Claude et Marika Cardy, née Villanova, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François VILLANOVA,

leur mari, beau-père, père et grand-père, survenu à Marseille, le 13 février 1980.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Calenzana, le 17 février 1980.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

11, boulevard Paoli, 20200 Bastia.
257, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

Remerciements

— M. Jean Goldenberg et tous les siens, dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui leur ont adressé leurs témoignages de sympathie et d'amitié au moment de la disparition de

Mme Jean GOLDENBERG,

leur expriment ici leur reconnaissance émue.

2, rue Gabriel-Vicaire, 75003 Paris.
174, rue du Temple, 75003 Paris.

Anniversaires

— Il y a deux ans disparaissait

Jacqueline MORLEY.

Ceux qui l'ont connue et aimée ne l'oublient pas.

— Pour le douzième anniversaire, le 20 février, du rappel à Dieu de

M. René PAUCHET,

attaché à la direction des services de tourisme Michelin (Guide-France),

sa femme demande à ceux qui restent fidèles à son souvenir d'avoir une pieuse pensée pour lui.

Messes anniversaires

— A l'occasion du deuxième anniversaire du décès de

Hubert du CHEYRON de BEAUMONT,

une messe sera célébrée jeudi 21 février, à 18 h. 45, en l'église Saint-Philippe du Roule, chapelle de la Sainte-Vierge.

Une pensée est demandée à tous ceux qui conservent son souvenir.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Reine GIANOLI,

une messe sera célébrée par le R.P. A. M. Carré, le mardi 26 février, à 10 heures, à la chapelle du couvent des Dominicains, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris (7e).

— Une messe anniversaire à la mémoire de

Jean LEGARET

sera célébrée jeudi 21 février 1980, à 18 heures, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 101, rue Saint-Antoine, à Paris (4e).

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le vendredi 22 février 1980, à 10 heures, en la cathédrale de Monaco à la mémoire de

M. Vincenzo SOLDATI.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-VIII, samedi 23 février, à 14 h. 30, salle du Conseil, bât. H, M. Patrick Port : « Théories de l'écriture et du langage, la question de l'origine au dix-huitième siècle ».

— Université de Paris-I, lundi 25 février, à 9 h. 30, salle des commissions, Centre Panthéon, Mme Martine Valat, épouse Dugneaux : « Séparation de fait et divorce (étude de droit français et de droit belge comparés) ».

— Université de Bordeaux-III, jeudi 28 février, à 14 h. 30, salle des Actes, M. Romain Gaignard : « La pampa argentine, l'occupation du sol et la mise en valeur ».

— Université de Paris-V, samedi 1er mars, à 8 h. 45, amphithéâtre E.-Durkheim, M. Pierre Vogler : « Description synchronique d'un parler Kru : le Vata ».

— Université de Rennes-II, vendredi 7 mars, à 14 h. 15, salle B 245-246, bât. B, M. Jean-Yves Merian : « Aluisio Azevedo : vie et œuvre (1857-1913) ».

— Université de Paris-I, jeudi 13 mars, à 15 heures, salle 314, Centre Sorbonne, Mlle Christine Gérard : « La sauvegarde du patrimoine immobilier ancien. L'Etat et les communes en France et en République fédérale d'Allemagne ».

— Université de Paris-XII, vendredi 21 mars, à 14 h. 30, salle 223, M. Hugues Carpentier de Changy : « Le parti légitimiste sous la Monarchie de juillet (1830-1848) ».

Communications diverses

— Dans le cadre des Rendez-vous de la rue d'Ulm, Gabriel Matzneff donnera une conférence sur le thème « Vénus et Junon » le mercredi 20 février, à 20 h. 30 (45, rue d'Ulm, Paris-5e).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

LUXUEUX PIED-A-TERRE. Pr. TUILERIES 62 m2. Px 790.000 F. DORESSAY, 548-43-94

4e arrdt.

HOTEL DE VILLE
Pptaire vd beau liv. + chbre refait à neuf. Caractère, 2e ét. sur rue et cour. 329-71-67.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
100 m2 mansardé, 4e étage, asc. Soleil, calme - Et 57 m2 en rez-de-chaussée. Habitation ou commercial. S/place 14 h 30 à 18 h (sauf dimanche) - 274-59-10.

5e arrdt.

LUXEMBOURG. Imm. pierre de taille, tout cft. LIVG + 3 CH. 105 m2. 635.000 F. A modernis. Possib. parking - 535-86-37

MAISON 140 m2 CENSIER
6 P. Rénovation luxe, caractère - 354-42-70

6e arrdt.

VAVIN Stand. Récent. Grand studio 50 m2. Box possible. - 575-00-43.

7e arrdt.

4e étage. 5 PIECES
ALMA, 3 sur SEINE, 2 sur cour, calme, 3 services.
BOURDAIS - 766-51-32

STAND. Plusieurs Et. élevé. Bel imm. 5/6 PCES Soleil - 548-76-25

INVALIDES Immeuble récent
Living, chbre, calme, confort. H. LE CLAIR - 562-93-54

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
STUDIOS - 2 P. - 3 P. Sur place 11 à 19 h. - Tél. 550-21-26.

CHAMBRE DES DEPUTES
MAGNIF. DUPLEX 6 P. 240 M2
TERRASSE 160 m2. Park. Serv. Doressay - 548-43-94

8e arrdt.

Près CHAMPS-ELYSEES et PLACE des ETATS-UNIS

Beau 125 m2, Livg, 2 Chbres, cuisine équipée et aménagée. Balc. 2 serv. Bonne distribution. Entièrement aménagé. Luxe. 9.000 F le M2
PPTAIRE au 504-01-50

9e arrdt.

9e Imm. pierre de taille tt cft 5 P., 162 m2 + chbre serv. 1.000.000 F. - 281-33-01.

10e arrdt.

24, BD SAINT-DENIS
Imm. pierre de taille, 4e sans asc. appt. SUD 5 P., 130 m2. 840.000 F. Visite jeudi 21 de 14 à 19 h. 336-17-36.

PARTICULIER VEND
12, r. de Lancry, Mo République
Immeuble pierre de taille
Côté cour, calme, 1er étage : 2 pièces, cuisine, salle d'eau, entrée, petit débarras. Cave. Remis à neuf.
Pour renseignements téléph. : 781-16-18

11e arrdt.

LEDRU-ROLLIN
55 m2 à aménager dans très sympathique imm. rénové, calme. - Téléph. : 272-40-19

ST-SEBASTIEN-FROISSARD
3e ét. 2 pièces, cuis. à rénover, 89.000 F - T. : 575-23-75

12e arrdt.

NATION, EXCEPT. Villa 5 p., cuis., 3 cab., 1 s. bs, 1 gar. 2 v., gd ss-sol, soleil, calme, poss. terrasse - 340-35-83.

Mo BASTILLE Ledru-Rollin
Beau 3 p., 72 m2, poutres appar., ensol., calme, gd séjour + 2 chbres en mezzanine. H. LE CLAIR - 562-71-94

13e arrdt.

Particulier vd 1 p., cuis., 14 m2, 6e étg. ss asc., place Italie, sans cft, A rénover, 72.000 F. Tél. : 587-31-90, après 20 h.

GOBELINS 50 m2 mansardé, calme, soleil. 280.000 F. Prop. direct : 337-48-61

14e arrdt.

Mo PORT-ROYAL
BEL IMMEUBLE ANCIEN
3 Pces, dépend., 60 m2 envir. à restaurer. Vis. merc. 20 de 12 à 16 h., 10, square du Port-Royal, R.-de-chaussée sur cour.

14e Studio double tout confort. Jardinet. 290.000 F. - 575-00-43.

16e arrdt.

MUETTE 7-8 pièces, étage élevé
VUE ETENDUE
Soleil, somptueuse réception
SUITE DE 4 CHAMBRES
H. LE CLAIR - 562-93-54

Dans ancienne ambassade, côté soleil de l'avenue FOCH, 6 p. en duplex, environ 200 m2, ent. rénové et décoré, chb. service, deux parkings. Visite sur rendez-vous. Tél. : 500-86-73, tous les jours, de 14 h. à 18 heures, sauf dimanche et lundi. Réalisation CARLTON.

MÉTRO POMPE
EXCEPTIONNEL
Constructeur vend directement appts neufs : STUDIO et 4 P. dans petit immeuble de luxe. 18, VILLA GUIBERT. Sur place de 14 h. 30 à 18 h. ou tél. à : 224-62-50.

16e NORD Plusieurs 5 P. STAND. Calme - Bel imm. - 548-76-25.

SPONTINI Bel immeuble pierre
300 M2 parfait état, excellent plan, triple réception, 5 chambres, 2 parkings, 2 serv. - 500-78-78.

AUTEUIL. Immeuble classé, 240 m2, duplex, vaste séjour, 4 chbres, 4 bains, décoration Arts déco, studio service - GARBI - 567-22-88.

MUETTE Rénovation de classe
3-4 P., 120 m2, gd liv., 2 chbres + 2 bains, Terrasse sur jardin. 1.380.000 F. Visite, 14 à 17 h. mardi, mercredi : 13, rue Bois-le-Vent. PROMOTIC : 553-14-14.

17e arrdt.

17e proche Malesherbes STANDING
5e étage, 7-8 P., excellente distribution, bon état. Possib. profess. libér. Parking. 2.200.000 F.
Claude ACHARD - 624-76-97

RUE AMPERE DUPLEX 280 m2
Terrasse 60 m2, somptueuse récept., 3 chb., 3 bains. Px élevé. FRANK ARTHUR - 766-01-69

19e arrdt.

PORTE DES LILAS, IMMEUB. récent, 5e étg., asc., s/jardin. STUDIO TT CFT, bains, balcon, 145.000 F - Téléph. 874-70-47.

BEAU 2 P. Récent. Balcon, vue dégagée. 276.000 F - 557-72-50, poste 8.

92 Hauts-de-Seine

VILLE-D'AVRAY. Gd appart. de stdg dans belle résidence, 160 m2 + chbre de personnel, double parking - 705-24-10.

NEUILLY - SABLONS
170 m2, 4e étage, triple réception, 3 chbres. PRINCIP. 225-98-90.

94 Val-de-Marne

ST-MANDE RUE DE L'EPINETTE
Dans petit immeuble début de siècle entièrement rénové. Beaux 3 pièces et studio ref. neufs. H. LE CLAIR - 562-71-94

Province

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74)
ST-GERVAIS, 27 m2. Px 190.000.
MORZINE, 34 m2. Px 260.000 F.
MEGEVE, 47 m2. Px 335.000 F.
LA CLUSAZ, 87 m2. 430.000 F.
Stud. 4 pers. 2-3 p. Crédit 90 %.
Visite même week-end -
G.R.G. Rue du Lac. CORZENT, 74200 THONON - (50) 71-76-49.

locaux commerciaux

CENTRE PARIS
à vendre pour investissement : 375.000 F H.T. Rentabilité 9,50 %. Téléphone, M. Barbier, 723-54-06.

NEUILLY
1.000 M2 Rez-de-chaussée seul tenant
275 M2 1er étage Bureaux
Ensemble ou séparément
GARBI - 567-22-88

fonds de commerce

Vds, cse santé, portefeuil. M.C. biscuit, confis., sud-ouest. Rap. ann. 12 U certif. Ecrire sous le no R 6.438 Havas, 31 Toulouse.

Cède cabinet d'administration de biens, rédaction d'actes ; peu de syndicats, possibilité agence immobilière et fonds de commerce (Val-de-Marne) près métro, 6 bureaux + dépendances, garage, 4 lignes téléphone, bail 9 ans. Ecrire no 45.098 à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à LAGNY 77400
(Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE
CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 p. + cave + grenier + wc.
Tél. : 403-19-00
Bail nf - Loyer min. 1.000 F/m.

COTE D'AZUR
très beaux PAS-DE-PORTE placements de 140.000 francs à 1.300.000 francs. Idéal pour investisseurs sans intermédiaires. Ecrire DAURIAC, 24, rue des Roussières, 78760 Pontchartrain.

16e Proximité BOULAINVILLIERS
MOZART
SANS PAS-DE-PORTE
Beau salon de coiffure mixte, 55 m2, entièrement équipé. 4.500 F mensuel. Tél 563-03-10 (poste 272)

Boutiques

EXCEPTIONNEL PARIS
propriétaire vend pour investisseur murs de boutique loués. Téléphone : 563-03-10, Poste 272.

AV. PARMENTIER
Murs de boutique dans immeuble rénové, en cours révision triennale pour : 34.900 F an. Prix : 340.000 F. Téléphone : 563-11-40, poste 35.

BD DU TEMPLE
Immeuble Pierre de Taille : murs de salon de coiffure loués 24.160 F an. Téléphone : 563-11-40, poste 36.

106, AV. FÉLIX-FAURE
15e, très beaux murs de boutique, en cours de révision triennale. — Loyer : 38.500 F an. Téléphone : 563-03-10, poste 272.

bureaux

MONTPARNASSE-VAVIN
150 m2 bureaux, libres le 1-4-80, 120.000 francs l'an. Téléphone : 633-38-94.

ALMA Somptueux burx 1.500 m2
20 lignes téléph. - Tél. 563-67-47.

Propriétaire loue bail 3 - 6 - 9
BASTILLE 1.600 m2 impeccables
Climatisés - Libre — 563-83-33.

usines

Bouches-du-Rhône, usine et hangar + de 3.000 m2 sur 18.600 m2 terrain, possible constr. 70 % avec 2 APPT, 1er étage, conv. tte activité. Tél. 16 (42) 28-68-41.

locations non meublées Offre

Paris

Face NOTRE-DAME
Imm. grand standg, triplex, séj., 2 chbres, 2 bains, cuisine équipée, 5.000 F + chb. 626-16-98

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
3 P. 67 m2 - Loyer 1.967 F. Ch. 576 F. - Park. 160 F.
4 P. 85 m2 - Loyer 2.351 F. Ch. 576 F. - Park. 160 F.
S'adresser 24-26, rue Sibuet, au gardien, avant 19 h., ou tél. 343-35-77 pour rendez-vous. Métro PICPUS ou BEL-AIR

RANELAGH 55 M2 environ
Confortable 2 P., imm. bourg. 2.200 F - Tél. 734-33-02

Région parisienne

RESIDENCE CLUB NEUILLY
2 P. + balcon + parking, 6e étage sud, 2.600 F + charges et cotisation.
BOURDAIS - 766-51-31

CABINET DU CHESNAY
Loue au Chesnay appt gd stdg : appt jumelé 3 p. + 2 p. superficie 170 m2 + jardin d'hiver. 5.600 F charges comprises. appt 4 p. 160 m2, 5.000 F c.c. Roquencourt appt 4 p., cuis. éq. + terrasse 50 m2, 4.500 F c.c. Téléph. : 954-40-67 et 954-42-87.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces PARIS et villa banlieue OUEST. Propriétaire directement. 265-67-77.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

appartem. achat

URGENT. Paiement cpt chez notaire, ach. appts 2 à 4 pces Paris. Mme Leulier, 260-64-71, ou le soir : 900-34-25.

RECH. appts 3 à 5 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-20-67, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE COMPTANT - PARIS
1 à 3 PIECES. 261-39-78.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P., standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

Région parisienne

CABINET DU CHESNAY
Loue au Chesnay appt meublé gd stdg 120 m2 + jdin d'hiver 60 m2, 3.550 F charges compr. Téléph. : 954-40-67 et 954-42-87.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
recherche appts de standing pour DIPLOMATES et CADRES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES - 555-84-23 ou 705-52-89.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES - LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. 285-11-08.

PARIS PROMO Administrateur de biens
IMPORTANTE CLIENTELE recherche APPTS standing vides ou meublés. - 325-28-77.

immeubles

Achète compt. immeubles Paris, banlieues. Ecr. E. Gadencourt, 44, rue La Boétie. - Paris (8e).

INVESTISSEUR
recherche à acquérir immeuble de 500.000 à 10.000.000 francs. Ecrire à CFEn — B. P. 280, 14008 CAEN CEDEX.

hôtels-partic.

ASNIERES RESIDENTIEL Belle MAISON
8-9 P., 2 s. bns, cuis. amén. TERRASSE. PARF. ETAT GENERAL 4.500 F/m2 766-58-45.

viagers

Libre studio + terrasse 8e ét., 44 m2, 97.000 F + 1.500 rente. Sur place mercredi 13 à 17 h. 19, rue Arthur-Rozier, Paris-19e.

St-Cloud appt 3 p., imm. neuf gar. occupé 72-77 ans, 16.000 F 2.000 F rente. LODEL 355-00-44.

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes (8e)
266-32-35 - Spécialiste
38 ans d'expérience.
Etude gratuite, rente indexée

terrains terrains

A 17 kilomètres de PARIS
bord AUTOROUTE SUD (1re sortie)
TERRAINS INDUSTRIELS
Location - Bail - Emphythéotique
15,50 F le m2 par an
Tél. : 909-10-25

pavillons

CHELLES CENTRE
15 min. gar Est par train, dans ppté privée, calme et résid. Pavill. 1964, excel. état : entrée, cuis. amén., séj., 4 ch., s. de bains, w.-c., cellier, garage, jdin, ch. cent. gaz, 350.000 F + 9.000 F C.F. Téléph. : 020-86-84.

villas

ALPES-HAUTE-PROVENCE
village Le Castellet, villa neuve, plus 1.000 m2 terr., prox. riv., garage, séj. + 3 Pces, S. de B., cuisine, grande terrasse. Prix : 420.000 F + frais de notaire. Mme A. SCHRIEVER, Qt. du Couvent - 83470 POURRIERES.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
sur bois du Butard, maison, charme, grand séj., cheminée, 4 chbres, 2 bains, serv., garage 2 voitures. Jardin. Impeccable. D. BOURGEOIS : 522-62-14.

maisons de campagne

A vendre maison de vacances, meublée, dans village, Corse, à 15 km. de Calvi, 350.000 F. Téléphoner à Toulon au : 41-26-78.

manoirs

5 KM. TOURNON-D'AGENAIS, urgent, vends MANOIR XVe siècle à aménager intérieurement, flanc coteau, entouré prés et bois Prix : 950.000 F. Cabinet JARGEAU. — 47500 LIBOS. Téléphone : (58) 71-01-28.

villégiatures

LA FOUX-D'ALLOS, LOUE UN STUDIO EQUIPE 4 PERSONN. Tél. : (91) 48-89-98 - 48-55-04.

propriétés

145 KM. PARIS, 10 km. turbotrain (Saint-Lazare), près forêt et rivière, fermette normande : séjour, cheminée, kitchenette, S. de B., wc, 2 chambres, grenier aménageable, terrain clos de 1.100 m2, 270.000 F avec 60.000. Téléphone : 16 (32) 44-55-83

Propriété Saint-Jean-de-Luz Sainte-Barbe, 10 Pces, 1.800 m2. J. ARNAL, 12120 Cassagnes.

PARMAIN, ppté 7 PCES, 230 m2, dans parc-jardin de 4.700 m2. ALGRAIN : 285-00-59 ou 09-54.

NICE, bastide provençale neuve, vue mer panoramique, 6 pièces principales, 3 bains, cuisine équipée 27 m2, jardin aménagé 3.000 m2 avec piscine. Prix : 2.500.000 F. — Cabinet GUNST, 25, rue de la Buffa, 06000 Nice. Téléphone : (93) 88-22-06.

Pptaire vend villa prox.
SAINT-TROPEZ
Vue sur mer - 3 chambres, 3 salles de bains, 2 salons, 1 séjour, 2 terrasses, 1 garage. Tél. heures bureau au : 854-13-29, et appartement après 20 heures : 380-51-01

5' LYCEE LAC ENGHIEN BELLE VILLA
MANSART, beaucoup de charme Parft ét. 240 m2 hab. Beau jard. 1.800 m2. 1.400.000 F. — 989-31-74.

SENLIS (2 km) MAISON DE STYLE
Bon état. Living + chbr. Sur 1.200 m2. Agence St-Frambourg, SENLIS. - Tél. : 16 (4) 453-10-51.

châteaux

PROVENCE -Près d'AVIGNON
Part. vend CHATEAU XIVe
Confort - Prix 2.000.000 F
Ecr. no T 18.266 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Les nouveautés de la vente par correspondance

La vente par correspondance continue de progresser dans la distribution française, avec en 1979, un chiffre d'affaires en augmentation de 12,41 % par rapport à 1978

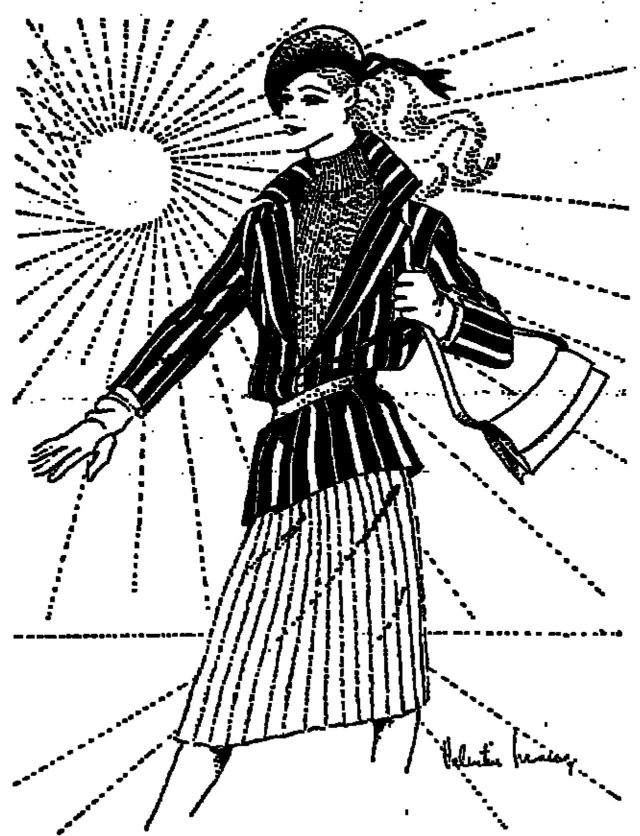
Il s'expédie par la poste quelque quarante millions de catalogues dans l'année (chiffre de 1978). Les cent adhérents du syndicat de ce secteur ont des activités très diversifiées. On y trouve les géants du textile mais aussi les industriels de l'équipement de la maison, les fabricants de la bijouterie, les spécialistes des plantes et graines, de l'alimentation de luxe, des livres...

Surtout dans le secteur de la mode, les magasins-relais se multiplient avec des centrales d'achats différentes ; d'où un service meilleur et plus rapide. Autre phénomène du moment : les progrès de la commande par téléphone. Une fois le catalogue reçu ou acheté (de 9 à 15 F, dans les kiosques à journaux), le client dispose de la liste des relais installés dans les villes et les régions, avec une hôtesse au bout du fil ou un répondeur automatique en week-end. Ce qui — c'est important — n'évite jamais la confirmation par lettre. Le téléphone permet, en outre, de savoir sans délai si les articles souhaités sont disponibles.

Par ordre d'importance, les quatre principales entreprises de vente par correspondance sont : la Redoute, les Trois Suisses, Coop et Quelle. Les textiles représentent 45 % de leurs ventes, dont 30,6 % dans l'habillement, 14 % dans le linge de maison. Il faut savoir aussi que 21 % des sous-vêtements en France sont achetés par correspondance.

Celui de la société a la taille du centre Beaubourg et emploie deux mille personnes. 60 % des achats sont réalisés en France, dont ceux qui concernent la mode ; 20 % en Allemagne, notamment pour l'électro-ménager et la radio-télévision. Le textile représente ici 65 % des ventes. La styliste parisienne Laurence Tavernier en a rajeuni le style depuis deux ans et propose des formes simples et seyantes, des couleurs très fraîches.

A la Redoute (59081 Roubaix cedex 2), Dominique Peclers coordonne les thèmes de mode dans un esprit féminin, un rien sophistiqué. On trouvera dans son catalogue des ensembles de noir et blanc pour la ville, en tailleurs, deux-pièces et robes aux accessoires bien choisis. Les pantalons à pinces en polyester et coton unis et neutres sont égayés de blazers en coton éponge fuchsia, bleu ou blanc. Les pastels de coton rayés ou quadrillés sont froncés sur élastiques à la taille des robes chemisier et des jupes amples, voire en bustier sur les robes à bretelles.



(Croquis de MARCQ.)

3 SUISSES : Blazer en courtelle rayée marine et blanc, à col marinière cranté, sur un chandail rayé à côtes dans la même fibre et une jupe en crylor à maille cotelée blanche. Le tout lavable à la main, du 38 au 52, et la jupe à la machine. A partir de 129,50 F, 39,90 F et 79,90 F. (59076 Roubaix Cedex 2 et par téléphone.)

La Blanche Porte (59201 Tourcoing Cedex) est dans la note avec ses robes-chemisiers que nous retrouverons partout, dans toutes les tailles, mais offre aussi des combinés souples en polyamide et élasthanne (à partir de 99,50 F).

Le *catalogue Coop*, distribué dans les sept mille magasins du même nom, comporte treize mille articles pour la famille et la maison. Les articles de mode manquent un peu de fantaisie, mais le rayon bricolage ou jardinage est très complet. Le groupe lance aussi un catalogue « colis-épargne », tiré à un million trois cent mille exemplaires, aux prix garantis pour l'année, avec un assortiment de gros achats pour la maison et la collection « photo-ciné-son » réalisée avec le concours de la FNAC.

Neckermann (5, rue du Château-d'Angleterre, 67098 Cedex, B.P. 444), géant d'outre-Rhin installé à Strasbourg depuis douze ans, joue la mode à facettes avec de nombreux cotons, des jerseys et des tissus éponge pour les loisirs et la plage et des tissus frais et nets pour le bureau, en coupe droite, à taille marquée, aux épaules carrées. A noter aussi les vestes gansées en contraste.

Quelle (45048 Orléans cedex), sous la direction de la dynamique Mme Schickedanz, qui pilote de Nuremberg son propre avion, a choisi, en 1968, de s'installer à Orléans, centre géographique de la France, où les communications ferroviaires sont faciles et les entrepôts nombreux.

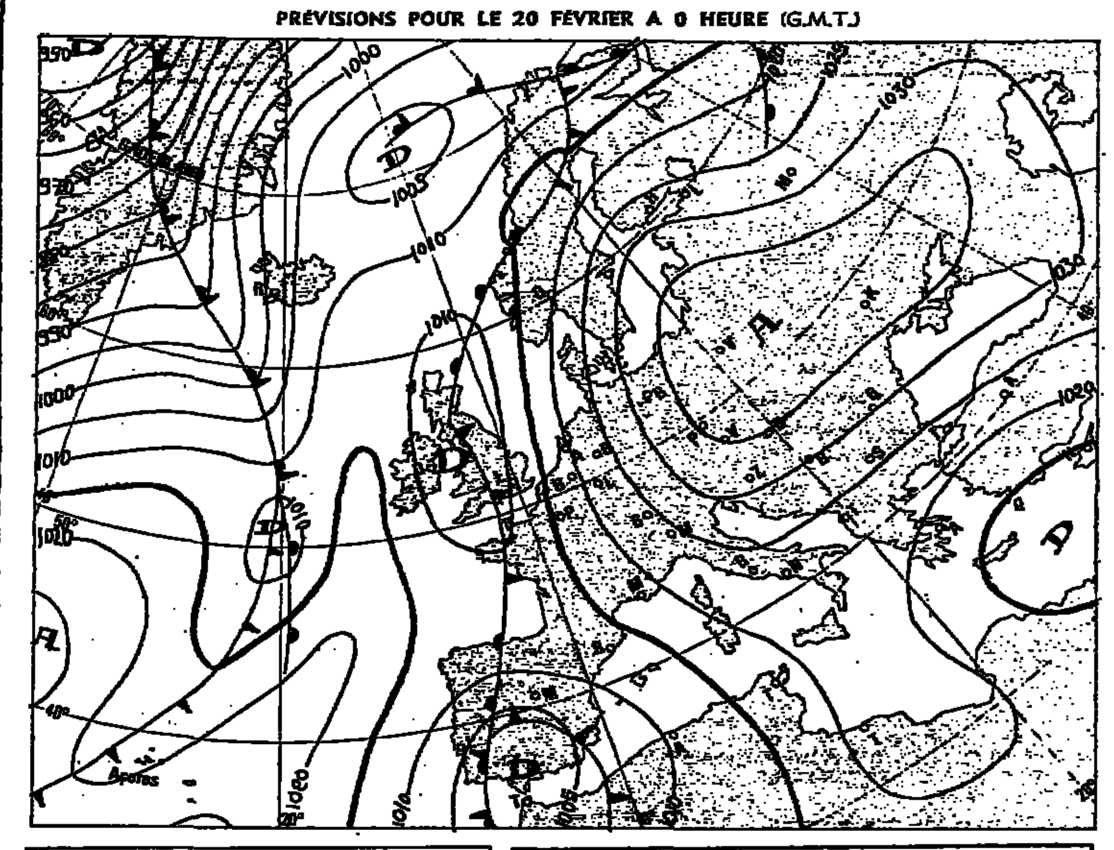
Aux Trois Suisses, où le style est confié à Mafia, les combinaisons sont en vedette dans les formes très épaulées prônées par les revues de mode, ainsi qu'en salopettes de cotons légers. Comme partout sont proposés des prix records : une longue tunique de crépon de coton blanc à l'indienne (89,50 F) avec un pantalon genre seroual. Le modèle en dacron extensible existe du 36 au 52, à partir de 99,50 F, de même que le jean Levi's, 149,50 F, en coton ou en mélange de polyester, à entretien facilité. Son équivalent habille les enfants en « dacron 17 X », d'une robustesse éprouvée (70 F le six ans), tandis que le chef de famille aura le choix entre cette marque et plusieurs délavés : Rica Lewis, Lee Cooper, Missouri Rok et Wrangler.

Après les géants, il faut signaler Cyrillus (B.P. 25, 91160 Longjumeau cedex) qui, pour les enfants et les mères de familles nombreuses, propose des vêtements coordonnés, aux ourlets généreux. On connaît la formule : quatre velours cotelés unis : rouge, sable, vert anglais et noir pour les jupes, bermudas et salopettes à porter avec des rayés et des imprimés en blouses, chemises et robes. Quelques vestes plus masculines habillent les garçons les jours de cérémonie, et les costumes marin les enfants d'honneur du cortège de la mariée (en coton et polyester millerales, 220 F, le six ans avec bermuda, 255 F, la fillette de dix ans).

NATHALIE MONT-SERVAN

MÉTÉOROLOGIE

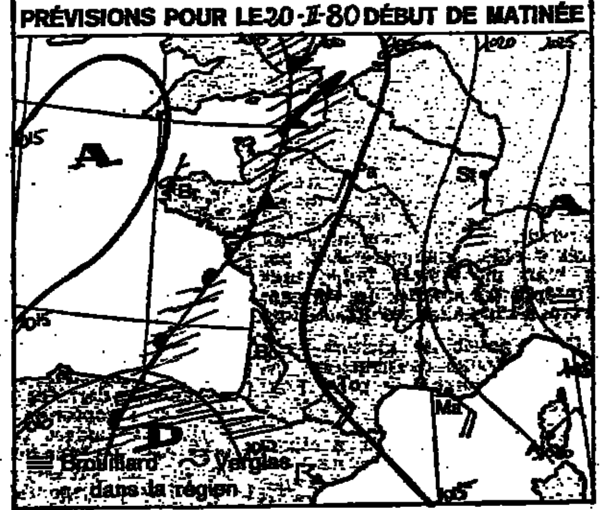
PRÉVISIONS POUR LE 20 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 19-02-80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20-II-80 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 19 février à 0 heure et le mercredi 20 février à 24 heures :

Les hautes pressions du nord de l'Europe centrale se déplaceront un peu vers le sud. Elles continueront à s'opposer à une pénétration rapide de la perturbation atlantique actuellement axée des îles Britanniques à l'ouest du Portugal. Cette perturbation, dont la partie méridionale circulera vers la Méditerranée, s'affaiblira à la latitude du nord de la France.

Mercredi, avec cette perturbation moins active, les nuages seront cependant assez abondants de la Normandie et du pas de Calais à la Vendée et aux Charentes, mais seules quelques pluies seront observées. D'autre part, les nuages deviendront plus abondants dans la journée sur le pourtour du golfe du Lion, les Cévennes et les Pyrénées orientales, où quelques pluies pouvant être orageuses sont probables, avec des vents de sud-est qui deviendront assez forts.

Sur le reste de notre pays, le temps sera encore bien ensoleillé après la disparition de quelques brouillards, surtout localisés dans les vallées orientales, un peu plus nuageux toutefois dans le Sud-Ouest et le Limousin.

Quelques gelées matinales se produiront au lever du jour des Ardennes et des Alpes au nord-est du Massif Central, mais les températures maximales seront encore supérieures aux normales pour cette époque de l'année.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 février ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 15 et 6 degrés ; Biarritz, 18 et 5 ; Bordeaux, 15 et 6 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 11 et 4 ; Cherbourg, 12 et 4 ; Clermont-Ferrand, 12 et 0 ; Dijon, 10 et —2 ; Grenoble, 11 et —2 ; Lille, 10 et 0 ; Lyon, 9 et —1 ; Marseille, 15 et 5 ; Nancy, 9 et —4 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 11 et 0 ; Pau, 19 et 1 ; Perpignan, 13 et 2 ; Rennes, 11 et 4 ; Strasbourg, 8 et —2 ; Tours, 10 et 2 ; Toulouse, 16 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 6 degrés ; Amsterdam, 9 et 0 ; Athènes, 11 et 8 ; Berlin, 1 et —2 ; Bonn, 9 et —4 ; Bruxelles, 11 et 0 ; Le Caire, 18 et 0 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, —1 et —2 ; Genève, 5 et 1 ; Lisbonne, 14 et 12 ; Londres, 11 et 5 ; Madrid, 11 et 6 ; Moscou, —8 et —14 ; Nairobi, 14 (min.) ; New-York, —3 et —1 ; Palma-de-Majorque, 15 et 2 ; Rome, 15 et 3 ; Stockholm, 3 et —5 ; Téhéran, 6 et 2.

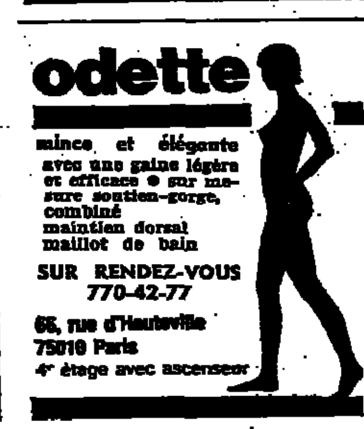
PROBABILITES JUSQU'A DIMANCHE

Jeudi 21 février. — Persistance d'un temps brumeux le matin avec quelques faibles gelées dans l'intérieur, puis doux et généralement ensoleillé sur la plupart des régions. Toutefois, les nuages seront plus abondants sur la Bretagne, ainsi que sur les Pyrénées et le pourtour méditerranéen, où quelques pluies orageuses pourront se produire.

Vendredi 22 février. — Les nuages se dissiperont au cours de la journée sur la Bretagne, tandis que sur le Languedoc et le Roussillon, ils persisteront et pourront donner des orages locaux. Sur le reste du pays, le temps sera ensoleillé après dissipation des brumes et brouillards matinaux qui pourront être localement givrants sur le nord-est.

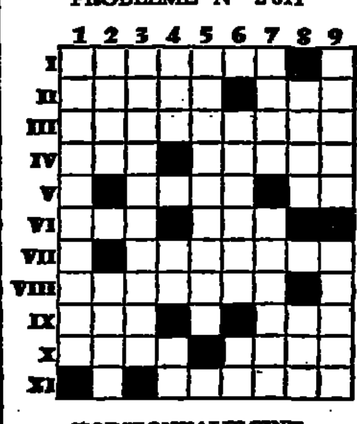
Samedi 23 et dimanche 24 février. — Retour général au temps anticyclonique. Très brumeux et assez froid le matin avec des brouillards localement denses et très lents à se dissiper, en particulier sur le Centre, l'Est et le Nord-Est, puis ensoleillé dans la journée.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2611



HORIZONTALEMENT

I. Marquer un essai par exemple. — II. Peut être consommée quand on a bu un bouillon ; A beaucoup à apprendre. — III. Peut justifier un accusé. — IV. Etait dû par le vassal ; Faire l'appel. — V. Sur la croix ; Article. — VI. Endroit où l'on voit le jour ; Plus vieux que jamais. — VII. Qui évite donc les éclats. — VIII. A moins d'importance qu'une artère. — IX. D'un auxiliaire ; N'admit pas. — X. Prouve qu'il y a eu une grande dépense ; Peuvent être mis dans le bain. — XI. Un bon fromage quand il est petit.

VERTICALEMENT

1. Ont remplacé les lances. — 2. On y porte tout ce qu'on veut louer ; Invoqué par des ancêtres. — 3. Comme une paupière de duc. — 4. Un étranger ; Note ; Préposition. — 5. Fournit un insecticide. — 6. Petite dose ; Dernière d'une série. — 7. Est mis sur la voie ; Traces qui peuvent être laissées par une bombe. — 8. Nom de père ; Pronom. — 9. Peut évoquer une peinture ; Qui a donc un grand col.

Solution du problème n° 2610

Horizontalement

I. Vaniteuse. — II. Ebénistes. — III. Notes. — IV. Dissonant. — V. As ; Pneus. — VI. Ben. — VII. Garrigues. — VIII. Epiée ; Rit. — IX. Ure ; Ronde. — X. Ré ; Ost. — XI. Un ; Airs.

Verticalement

1. Vendangeurs. — 2. Abois ; Apre. — 3. Nets ; Brie. — 4. Inespéré ; On. — 5. Tisonniers. — 6. Es ; Ne ; Ota. — 7. Ut ; Auburn. — 8. Seins ; Eider. — 9. Es ; Este.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 20 FEVRIER

« Tableaux flamands et hollandais au Louvre », 14 h. 15, pavillon de Flore, Mme Saint-Girons.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bacheller.

« La ville jardin d'Ivry », 15 h., métro Mairie-d'Ivry, Mme Guillier.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., façade, portail gauche, Mme Hulot.

« Le palais de justice », 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Catacombes », 15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

15 h., salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Mme S. Egler : « Le symbolisme en Europe ».

18 h., amphithéâtre Descartes, Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, M. G. Canguilhem : « Le cerveau et la pensée ».

18 h. 15, salle du musée Rodin, 10, boulevard des Invalides, M. E. Faure : « Tunisie, miroir d'âme » (Association France-Tunisie).

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, Mme B. Martin : « L'Arménie et les Arméniens au Moyen Age ».

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. Olivier de Costa de Beauregard : « Les problèmes d'interprétation soulevés par la physique théorique d'aujourd'hui » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, 12, rue Puvis-de-Chavannes, M. R. Ayoun : « La vie juive en Afrique du Nord » (Fédération Sepharade de France).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'amour en couple » (Psycho-Santé).

VIE QUOTIDIENNE

LES PIÈCES DE 5, 10 ET 50 F EN ARGENT N'ONT PLUS COURS

Selon un décret du premier ministre et un arrêté de M. René Monory, ministre de l'économie, publiés au *Journal officiel* du 19 février, le gouvernement vient de décider la « démonétisation » de pièces de 5 F, de 10 F et de 50 F en argent.

Les termes juridiques exacts des dispositions gouvernementales qui mettent ainsi fin à une habitude de thésaurisation prise depuis 1959 par plusieurs Français — sont les suivants : « *Cesseront d'avoir cours légal les pièces de 5 F en argent dont la frappe a été autorisée par le décret du 22 septembre 1959, ainsi que celles de 10 F dont la frappe a été autorisée par le décret du 9 janvier 1965 ainsi que, enfin, celles de 50 F dont la frappe a été autorisée par le décret du 23 septembre 1974.* »

En conséquence, à partir du 20 février 1980, les pièces de 5 F, de 10 F et de 50 F en argent cesseront d'avoir cours légal entre particuliers et ne seront plus acceptées en paiement par les caisses publiques.

Toutefois, précise le gouvernement, ces pièces pourront être reprises jusqu'au 30 avril 1980 inclus par la Banque de France, l'institut d'émission des départements d'outre-mer, les comptables des postes et des télécommunications.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* daté 18-19 février 1980 :

DES DECRETS

• Modifiant l'article premier du décret du 24 novembre 1966 fixant les conditions d'application de la loi du 17 décembre 1963 relative au bail à ferme dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion ;

• Portant publication des amendements aux annexes I et II de la convention de Washington sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, adoptés à San-José de Costa-Rica le 30 mars 1979 ;

• Autorisant la démonétisation des pièces de 5 francs en argent, de 10 francs en argent.

BREF

DOCUMENTATION

L'ANNUAIRE ILE-DE-FRANCE. — Le nouvel annuaire « Paris région Ile-de-France » vient de paraître. 1 040 pages de renseignements pratiques sur les administrations, les assemblées, les municipalités des huit départements (dont Paris) de la région. Les zones industrielles sont également recensées.

★ Annuaire Paris Région, 17, rue de Paradis, 75010 Paris. Prix : 310 F.

ENTRAIDE

LA RECHERCHE SUR CASSETTES. — L'association Valentin-Haüy, qui réalise des enregistrements sur bande magnétique destinés aux aveugles, recherche des volontaires pour enregistrer la revue scientifique la Recherche.

★ S'adresser au Centre d'enregistrement de l'association, 5, rue Duroc, 75007 Paris.

EXPOSITION

HOLOCAUSTE. — Une exposition consacrée à l'holocauste (les crimes nazis et les violations actuelles des droits de l'homme) est organisée, du 18 au 29 février, à l'Ecole normale israélite orientale, 6 bis, rue Michel-Ange, 75016 Paris (métro : Michel-Ange - Auteuil). *Ouverte tous les jours (sauf le vendredi et le samedi)*, de 14 h 30 à 17 h 30.

FISCALITÉ

DEPOT DE LA DECLARATION DE TAXE D'APPRENTISSAGE. — De nouvelles modalités de répartition de la taxe d'apprentissage ont été fixées par l'article 9 de la loi du 10 juillet 1979, qui a institué un versement par les employeurs à un fonds national de compensation. Les délais de publication des textes d'application du nouveau régime étant à l'origine de difficultés éprouvées par les redevables pour s'acquitter de la taxe, le ministère du budget a décidé de reporter du 8 avril au 8 mai la date limite de dépôt de la déclaration de taxe d'apprentissage et de la demande d'exonération.

TROISIÈME AGE

PERSONNES AGEES ET INSTITUTIONS. — Ce dernier titre de Gérontologie et Société, publication de la Fondation nationale de gérontologie, traite du recours à l'institution, « *seule issue pour un parent âgé qui a perdu une grande partie de son autonomie physique ou psychique* », et analyse les aspects médico-sociaux de cet ultime placement.

Cahiers de la Fondation nationale de gérontologie, numéro 11, décembre 1979. 40 francs.

Le Monde **économie**

AFFAIRES

POUR CONTRER L'OFFRE DU GROUPE JAPONAIS NISSAN

Fiat propose à Alfa Romeo un accord de coopération

Fiat a présenté, lundi 18 février, à Alfa Romeo une proposition de coopération industrielle, à l'occasion d'une réunion des dirigeants des deux grandes firmes automobiles italiennes qui s'est tenue à Rome. Le contenu de la proposition de Fiat n'a pas été rendu public, la firme turinoise se contentant d'indiquer qu'elle se présentait comme une alternative à un éventuel accord entre Alfa Romeo et le groupe japonais Nissan. Alfa Romeo, qui a pris acte de cette proposition, a réservé sa réponse.

Voilà plusieurs semaines qu'Alfa Romeo négocie avec Nissan, les deux groupes envisageant, dit-on, de construire en commun une moyenne cylindrée (*le Monde* du 1er février).

Ce projet de collaboration est loin de faire l'unanimité en Italie. Il inquiète tout à la fois les pouvoirs publics, les syndicats et, bien sûr, le groupe Fiat, qui n'a pas, c'est le moins que l'on puisse dire, réalisé une très bonne année 1979, et qui ne saurait voir d'un bon œil une entrée en force de Nissan sur le marché italien. De là à présenter à Alfa Romeo une contre-proposition, il n'y avait qu'un pas, qui a été franchi. Reste à savoir quelle sera la réaction de Nissan.

Dans les milieux automobiles européens, on suit cette affaire avec une grande attention. Pour investir le marché du vieux continent, les constructeurs japonais développent en effet une nouvelle stratégie. Plutôt que de tenter d'exporter des voitures, ils s'efforcent de conclure des accords avec des firmes européennes. Ainsi, Honda a-t-il conclu avec la firme nationalisée britannique British Leyland un accord de coopération pour la construction sous licence de 100 000 voitures, et on laisse entendre que les deux groupes pourraient, à terme, développer plus encore leur collaboration.

La menace que fait peser cette nouvelle stratégie est prise très au sérieux, alors même que l'industrie automobile japonaise, qui a battu, en 1979, tous ses records d'activité, est en passe de ravir aux Etats-Unis la première place mondiale.

Cette inquiétude des constructeurs européens fait place à celle de leurs concurrents américains, qui, eux, doivent faire face à un véritable déferlement sur leur marché national, dont ils contrôlent aujourd'hui 20 % environ des immatriculations. Le président du Syndicat des travailleurs américains de l'automobile, M. Douglas Fraser, s'est entretenu de ce problème avec les dirigeants nippons, la semaine dernière, au cours d'un voyage au Japon.

Il espérait obtenir des constructeurs qu'ils investissent aux Etats-Unis, et qu'ils réduisent leurs exportations. Il n'a, finalement, obtenue que de vagues promesses. Le ministre du commerce international et de l'industrie (MITI) lui a certes déclaré qu'il *« conseillerait à Toyota et à Nissan d'investir aux Etats-Unis »* (comme vient de le décider le groupe Mazda), tout en soulignant *« que la décision appartenait en dernier ressort aux firmes »*. Cependant, le gouvernement serait prêt à aider financièrement, par le biais du prêt à faible taux d'intérêt, les sociétés qui seraient prêtes à s'installer aux Etats-Unis.

Cette possibilité incitera-t-elle les deux grands constructeurs japonais à franchir le pas ? Pour l'heure, ils semblent décidé à poursuivre dans la voie qui leur a, jusqu'à présent, si bien réussi. Ainsi, le président de Toyota a-t-il déclaré, au cours d'une conférence de presse tenue juste après le départ de M. Fraser, que son groupe allait augmenter de 5 % ses prix de vente aux Etats-Unis, et qu'il entendait maintenir ses exportations au niveau atteint en 1979.

● *Le groupe Citizen,* deuxième fabricant japonais d'horlogerie, envisage de s'implanter en République populaire de Chine afin d'y produire des montres, qui seraient réexportées vers des pays tiers. Le président de Citizen a précisé que l'usine de montage serait construite dans la province méridionale de Guandong, et qu'elle emploierait des pièces détachées fabriquées au Japon.

Citizen arrive au cinquième rang mondial avec une production de plus de quinze millions de montres et un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,5 milliard de francs.

AGRICULTURE

SELON M. MÉHAIGNERIE

La fixation des prix ne suscitera pas d'affrontements majeurs entre les Neuf

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *« Je ressens moins de divergence fondamentale que l'an passé. Au sein du conseil des ministres, tout le monde a besoin que les prix agricoles soient augmentés »*, a commenté M. Méhaignerie, à l'issue du premier débat qu'ont eu lundi les ministres de l'agriculture des Neuf sur les futurs prix de campagne, ainsi que sur les mesures à prendre pour réduire le coût des dépenses de soutien pour les produits agricoles.

Bref, le ministre français, s'il n'exclut pas des heurts entre les Neuf sur l'un ou l'autre des points qui seront abordés, ne s'attend pas ce printemps à un affrontement majeur, susceptible de dégénérer en crise et en une révision déchirante de la politique agricole commune. *« Il nous faut trouver un équilibre entre la contrainte budgétaire et notre responsabilité politique à l'égard du revenu des producteurs »*, ajoute M. Méhaignerie, qui, à l'évidence, ne considère pas cela comme une performance inatteignable. C'est là un écho qui tranche de manière rassurante avec le ton volontiers dramatique employé ces dernières semaines par plusieurs commissaires européens.

Les raisons de ce relatif optimisme ? La situation des marchés mondiaux est meilleure que l'an passé, en particulier pour le sucre. Et puis, par le jeu des dévaluations et réévaluations des « monnaies vertes », les écarts qui existaient il y a un an entre les prix agricoles des différents Etats membres ont diminué. L'écart maximum (entre les prix allemands et les prix anglais) est passé de 40 % à 13 %.

Au plan budgétaire, les perspectives ne sont pas aussi graves que la Commission l'a laissé entendre. M. Tugendhat, le commissaire compétent, en présentant la semaine dernière devant l'Assemblée européenne le nouveau projet de budget de la C.E.E. pour 1980, a admis que la menace de voir les « ressources communautaires » disponibles s'épuiser n'était pas aussi proche qu'on l'avait prétendu (1).

M. Méhaignerie constate en outre que, en 1979, *« la Communauté a forcé les feux sur les dépenses de soutien »* et que, moyennant une gestion plus rigoureuse, en particulier dans le secteur laitier, il est possible de faire des économies importantes en 1980. Les Français ont remis voici quelques jours aux pays partenaires un document détaillant quelles pourraient être ces économies. Il existe donc une marge de manœuvre suffisante que les gouvernements membres, selon M. Méhaignerie, souhaitent tous utiliser. Car, fait-il valoir, *« le mécontentement agricole est général (...). Tous les Etats membres veulent des augmentations de prix supérieures à ce que propose la Commission, même si le Danemark et le Royaume-Uni sont plus réservés »*.

M. Walker, le ministre britannique, en séance, demande le « gel » des produits laitiers, du sucre, du vin et des céréales. M. Méhaignerie semble croire que c'est là une position tactique. *« En 1979* fait-il valoir, *les revenus des producteurs britanniques ont diminué de 17 %. Le récent congrès de la N.F.U. (National Farmers Union) s'est mal passé. Le gouvernement britannique ne peut plus jouer sur la dévaluation de la livre verte et a donc besoin d'une augmentation des prix communs. »* Au moins quatre pays ont demandé un relèvement des prix communs nettement supérieur à celui proposé par la Commission : la France, l'Irlande, mais surtout la Belgique et le Luxembourg.

M. Gundelach, le vice-président de la Commission, chargé des affaires agricoles, a indiqué qu'il pourrait assouplir ses propositions de prix si les ministres, conformément à ce qu'il leur propose, prenaient les mesures nécessaires pour stopper définitivement l'hémorragie des dépenses de soutien, principalement pour les produits laitiers. La Commission, conformément à ce qui avait été prévu par le conseil l'an passé en cas d'augmentation de plus de 2 % de la production de lait, propose de relever de 0,5 % à 1,5 % du prix indicatif la taxe à laquelle sont assujettis les producteurs de lait. Elle préconise une franchise de 60 000 litres pour les agriculteurs des « zones défavorisées » (étant entendu que la production des régions de montagne serait, en tout état de cause, dispensée de la taxe). Cet effort de sélectivité est considéré comme insuffisant par la France, mais au contraire comme discriminatoire, et donc à rejeter, par le Royaume-Uni, le Danemark et les Pays-Bas.

La commission propose surtout de frapper d'un « super-prélèvement » très lourd les entreprises qui augmenteraient leur collecte de lait (84 % du prix indicatif s'appliquant sur le supplément de production). C'est, sous une forme déguisée, l'instauration de quotas par laiterie. *« C'est à propos de la super-taxe qu'a lieu le vrai débat. C'est cela le noyau dur de la négociation »*, estime M. Méhaignerie. Les réactions des Etats membres sont mitigées, ne serait-ce déjà que parce que la proposition de la Commission n'est, à ce stade, pas très précise. Les Français ne sont pas hostiles à l'idée d'associer les laiteries qui augmentent leur production au financement des dépenses, mais ils croient qu'il n'est pas opportun d'agir aussi brutalement. Aussi le taux du super-prélèvement devrait-il être sélectif et très inférieur à ce qui est proposé. Le vrai problème pour la France, explique M. Méhaignerie, c'est la conséquence de ce super-prélèvement dans l'Ouest et le Sud-Ouest, c'est-à-dire dans les deux grandes régions qui, contrairement au reste du pays, n'ont pas achevé leur évolution technologique et accroissent leur production.

Mouton : vers un système d'intervention provisoire

Le nouvel épisode de la « guerre » franco-britannique du mouton, qui s'est déroulé lundi, s'est achevé, semble-t-il (à l'image des communiqués de guerre, l'interprétation donnée publiquement varie du tout au tout selon le camp), à l'avantage des Français. M. Méhaignerie a répété qu'il était prêt à ouvrir les frontières aux importations de mouton britannique, sans même attendre l'adoption de l'organisation commune de marché, à condition que le conseil accepte, à titre intérimaire, la possibilité d'achats d'intervention (à 20 F le kilo, soit le prix français) avec financement communautaire. M. Walker s'est opposé à une telle formule.

Selon M. Méhaignerie, MM. Van Der Stee (Pays-Bas), Rohr (Allemagne) et Gundelach ont alors fait valoir qu'il était compréhensible que la France ne veuille pas ouvrir ses frontières en l'absence d'un minimum de garanties sur la future organisation de marché, et que, par ailleurs, il lui était politiquement impossible de prendre à sa charge, comme le suggère M. Walker, le coût des mesures de soutien à mettre en place en cas d'ouverture des frontières.

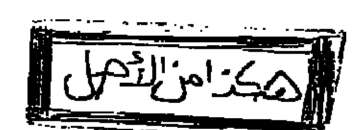
Pour la réunion du 3 mars, M. Gundelach, s'emparant d'une idée de compromis de M. Van Der Stee, proposera un dispositif intérimaire d'intervention qui sera financé essentiellement par la Communauté et partiellement par le Trésor français. Faute de progrès, la Commission va-t-elle s'employer à accélérer la procédure en cours contre la France devant la Cour de justice de Luxembourg ? M. Walker l'affirme. M. Méhaignerie pense l'inverse et explique que ce serait tout à fait contraire à l'analyse de la situation faite par M. Gundelach en séance.

Vin : distillation de 8 millions d'hectolitres

Une importante décision de gestion a encore été prise pour dégager les excédents de vin : le conseil a autorisé la distillation dans la Communauté de 8 millions d'hectolitres de vin de table. Le prix payé sera égal à 85 % du prix d'orientation pour le vin rouge et 80 % pour le vin blanc. Par ailleurs, il a été décidé que le système de prix minimum (en cas de crise, la commercialisation et l'importation seront interdites au-dessous de ce prix minimum) pourrait commencer à s'appliquer à partir du 1er juillet prochain.

(1) Les ressources propres sont composées des droits de douane, des prélèvements perçus aux frontières de la C.E.E., ainsi que d'une fraction égale, au maximum, à 1 % des recettes de la T.V.A. Or, on en arrive dans ce projet de budget à 0,68 % des recettes de la T.V.A., donc encore assez loin de 1 %.

PHILIPPE LEMAITRE.





COMMERCE

Succès populaire pour la braderie organisée par Manufrance

12 millions de francs de vente

La braderie organisée, du 8 au 17 février, à Paris, par la société Manufrance a suscité un véritable intérêt populaire. Les promoteurs de l'opération, destinée à alléger les stocks de l'entreprise et à conforter sa trésorerie, avaient prévu de recevoir soixante mille visiteurs et de réaliser un chiffre d'affaires de 5 à 10 millions de francs. En fait, il y eut trois cent mille entrées, et les ventes réalisées se sont élevées à 12 millions de francs.

Le succès rencontré, dû pour une large part aux réductions consenties, de 25 à 50 %, selon les produits, a permis, dit-on à Manufrance, de vérifier aussi la bonne image de marque de l'entreprise. La réduction des stocks était devenue obligatoire, dans la mesure où la nouvelle société Manufrance avait décidé de restreindre de trente-trois mille à onze mille le nombre des articles référencés au catalogue. Quant à l'étroitesse de la trésorerie, elle est due, dit-on à Manufrance, à la faiblesse des crédits-fournisseurs, qui n'excèdent pas huit jours.

Aussi l'argent frais apporté par la braderie devrait-il permettre à la société d'éditer le nouveau catalogue, qui sera tiré à 1,5 million d'exemplaires, contre 1 million auparavant.

Pour les six premiers mois de l'exercice de la nouvelle société, le chiffre d'affaires a atteint 242,5 millions de francs soit une progression de 47 % par rapport au premier semestre 1978, mais en régression de 2,5 % par rapport aux prévisions. Mais la convalescence de l'entreprise se traduit surtout par la réduction du montant des pertes : de 10 millions par mois en janvier 1978, elles sont tombées à 6 millions en juillet 1979 et à 4 millions en décembre dernier. Le point d'équilibre qu'il était prévu d'atteindre en mai-juin 1981 pourrait, si ce rythme de redressement se maintient, être obtenu au cours du premier trimestre de l'année prochaine. On insiste, au siège de l'entreprise stéphanoise, sur le fait que la recherche de cet équilibre passe par « la non-cession de quoi que ce soit ». *La nouvelle société, locataire-gérante de l'ancienne et non propriétaire, n'aurait rien à gagner à la vente du Chasseur français ou des magasins, comme l'idée en a parfois été émise.*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,0840	4,0860	— 150	— 130	— 245	[illegible]	[illegible]	[illegible]
$ can.	3,5130	3,5160	— 120	— 90	— 175	— 130	[illegible]	[illegible]
Yen (100)	1,6625	1,6650	+ 20	+ 45	+ 55	+ 85	+ 180	+ 225
DM	2,3430	2,3460	+ 50	+ 78	+ 115	+ 155	+ 375	+ 440
Florin	2,1250	2,1280	— 5	+ 12	— 7	+ 20	+ 8	+ 45
F.B. (100)	14,4180	14,4335	— 380	— 230	— 730	— 545	— 2075	— 1629
F.S.	2,50	2,5040	+ 150	+ 180	+ 300	+ 340	+ 865	+ 845
L. (1 000)	5,0550	5,06	— 295	— 230	— 615	— 580	— 1540	— 1100
£	9,3440	9,3635	— 510	— 440	— 1040	— 940	— 2500	— 2330

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/2	8	8 3/16	8 9/16	8 1/4	8 5/8	8 1/2	8 7/8
$ E.-U.	14 15/16	15 5/16	16 1/4	16 5/8	15 9/16	15 15/16	15 5/8	15 15/16
Florin	10 3/4	11 1/2	11 1/2	12 1/2	11 1/2	12 1/2	11 3/4	12 1/2
F.B. (100)	12	13 1/2	14 3/16	15	14 3/16	15	14 3/16	15
F.S.	1/4	7/8	3 1/4	3 5/8	4	4 1/2	4 3/4	5 1/4
L. (1 000)	14 3/4	16 1/4	15 1/4	16 3/4	15 3/4	17 1/4	16 1/4	17 3/4
£	18 3/4	20 1/4	17 1/2	18 1/4	18 1/8	18 7/8	17 9/16	18 7/16
Fr. franç.	11 3/8	11 7/8	11 3/4	12 1/4	12	12 1/2	12 3/4	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LOGEMENT

Pour faire face aux loyers impayés

L'UNION DES H.L.M. VA BÉNÉFICIER DE L'AIDE D'UN FONDS DE GARANTIE

Devant la progression du nombre des loyers impayés, l'Union des organismes d'H.L.M. a décidé de rappeler l'État à ses promesses. En 1977, une convention avait en effet été signée entre l'Union et les ministères de l'environnement, de la santé et des travailleurs immigrés, prévoyant la constitution d'un fonds de garantie se substituant aux familles momentanément gênées et incapables de régler leur loyer ; ce fonds devait être financé par un prélèvement de 10 % sur la taxe additionnelle au droit au bail.

Sa mise en place, qui n'a pas encore eu lieu, vient de faire l'objet de nouvelles assurances de la part des pouvoirs publics. Ce dispositif ajoutera ses effets à celui de différents mécanismes d'aides aux locataires institués ces deux dernières années (embauche de conseillers sociaux en relation avec les caisses d'allocations familiales ; création de services d'aide aux familles en arriérés de loyers).

Le nombre des loyers impayés dans les H.L.M., estimé à 1,9 % en 1970, est passé à 3,8 % l'an dernier, soit environ 120 000 familles. Cette progression est qualifiée *« d'inquiétante »* par l'Union des organismes d'H.L.M., quoique le pourcentage d'impayés soit nettement plus important (16 % environ) chez les locataires des sociétés d'investissements immobiliers (S.I.I.). Elle *« s'explique principalement par la hausse des charges »*, indique-t-on au siège de l'Union des H.L.M. Pour la période de chauffe 1979-1980, les charges de chauffage, qui représentent de 60 à 85 % du montant des loyers, ont augmenté de 45 % en moyenne.

● *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, qui devait recevoir mardi 19 février, à la demande de la C.F.D.T., une délégation de travailleurs turcs grévistes de la faim (*le Monde* des 16 et 19 février), a déclaré ce même jour à France-Inter qu'il ne pouvait y avoir que des solutions « *individuelles* » au problème des immigrés clandestins, réglées « *dans un sens humain, par-delà les textes administratifs* ». Au sujet des employeurs frauduleux, il a ajouté : « *Il ne faut pas jeter le discrédit sur toute une branche, comme on est tenté de le faire en ce moment sur le prêt-à-porter dans le Sentier.* »

SÉCURITÉ SOCIALE

• Assurance-maladie : vers la reconnaissance de trois types de médecine libérale
• Maîtrise des dépenses : les propositions de M. Berger sont étudiées par le gouvernement

Négociation d'une nouvelle convention — jugée « inacceptable » pour le moment par la C.S.M.F. — entre les médecins et les caisses d'assurance-maladie, préparation de textes législatifs sur la famille et la sécurité sociale... Pouvoirs publics et partenaires sociaux accélèrent leurs travaux en vue d'aboutir à une meilleure maîtrise des prestations sociales.

Mardi après-midi 19 février, médecins et gestionnaires des caisses devaient tenir la cinquième réunion du groupe de travail chargé d'élaborer un projet de convention qui sera ensuite soumis en réunion plénière, fin février, aux dirigeants des syndicats médicaux. Les représentants des caisses avaient l'intention de présenter, mardi, une sorte de déclaration d'intention, tandis que les médecins se proposaient de déposer, par écrit, les esquisses d'une convention, après quatre réunions où l'on a discuté de « tout et de rien ».

Ceux qui ont la responsabilité des régimes d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, commerçants et artisans) ont toujours la volonté de verrouiller les futures relations entre praticiens et caisses, c'est-à-dire d'abandonner le système actuel d'une convention passoire. Les caisses maintiennent tout d'abord un système d'autodiscipline, avec engagement personnel, qui, en cas de non-respect, aboutirait à une série de sanctions : blâmes, amendes, etc. Elles maintiennent aussi la formule dite de l'« enveloppe globale », qui limiterait la progression des dépenses non plus à la production intérieure brute mais aux recettes des régimes. En cas de dépassement, les partenaires devraient trouver des « récupérations », soit sous forme de « ristournes », soit par une réduction des revalorisations à venir des honoraires. En tout état de cause, les dirigeants de l'assurance-maladie acceptent l'idée que la totalité du corps médical ne soit plus conventionnée, quitte à exclure du système conventionnel classique 30 à 35 % des médecins. Pour les assurés, il y aurait donc un éclatement du système d'assurance-maladie (*le Monde* du 24 janvier). Trois catégories de médecins seraient distinguées :

● Les *non-conventionnés*, qui refuseraient toute autodiscipline, leurs malades n'étant plus remboursés, comme actuellement, selon le tarif d'autorité (1).

● Les conventionnés, qui se plieraient aux règles de maîtrise des dépenses et qui continueraient à bénéficier de certains avantages fiscaux et sociaux, notamment, pour leur propre assurance-maladie et vieillesse, les malades qui auraient recours à eux seraient remboursés normalement ;

● Enfin, les agréés, c'est-à-dire ceux qui accepteraient l'autodiscipline mais pratiqueraient des tarifs d'honoraires supérieurs aux tarifs conventionnels (c'est le système actuel du D.P. ou droit à dépassement) : dans ce cas, le malade serait remboursé selon un tarif spécial inférieur au tarif conventionnel, et l'agréé perdrait — c'est cela qui est aussi nouveau — certains avantages fiscaux et sociaux.

Cette convention, qui serait d'une durée de deux ans, au lieu de cinq ans, et qui instituerait officiellement trois catégories de médecins — comme cela existe déjà dans la pratique, mais de façon marginale, — sera-t-elle acceptée ? Les syndicats médicaux demeurent toujours très réticents, voire intransigeants, comme la C.S.M.F., qui juge l'actuel projet « *inacceptable* ». Mais l'enquête de représentativité syndicale, que le ministère de la santé a organisée et doit publier, les incitera à réfléchir, car elle démontre que le monde médical est moins syndicalisé qu'on pouvait le penser : sur 65 000 praticiens libéraux, 40 000 appartiennent à une organisation ; les adhérents à la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) représentent 45 à 48 % des 65 000 « libéraux » ; la Fédération des médecins de France (F.M.F.) en rassemble 13 à 15 %.

Quant à l'intérêt que portent les pouvoirs publics à une proposition de loi de M. Berger, député (R.P.R.), il devrait aussi inciter les syndicats médicaux à la réserve puisqu'il y est aussi question de freinage des dépenses. Il s'agit, selon ce député qui a été reçu lundi à l'Élysée, d'envisager une vaste réforme de la Sécurité sociale qui lierait la progression des dépenses à celle de la production nationale.

A ce projet — qui sera présenté au Parlement à la session de printemps — et sur lequel le gouvernement n'a pas encore pris de position définitive, M. Berger étudiant lui-même des modifications à son texte initial, s'ajouteraient, comme promis, des mesures législatives en faveur des familles *nombreuses* : *doublement* de l'allocation de naissance, congé maternité porté à six mois, augmentation du pouvoir d'achat des allocations familiales porté à 3 % (au lieu de 1,5 %) dès juillet 1980 (*le Monde* du 24 novembre 1979).

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Le tarif d'autorité est bloqué depuis... le 14 mai 1960. Quand celui-ci est appliqué, le malade qui consulte un généraliste ne reçoit de sa caisse que 4 F, quel que soit le montant des honoraires réclamés par le praticien (8 F, s'il s'agit d'un spécialiste).

SYNDICATS

LA QUINZAINE D'ACTION DE LA C.G.T. SUSCITE UNE NOUVELLE POLÉMIQUE AVEC LA C.F.D.T.

Au moment où débute la quinzaine d'action lancée par la seule C.G.T. après l'échec de la rencontre au sommet C.G.T.-C.F.D.T. le 29 janvier, la polémique reprend entre les deux centrales, chacune des deux organisations rejetant sur sa rivale la responsabilité des divisions syndicales.

M. Albert Mercier, secrétaire national de la C.F.D.T., a répondu le lundi 18 février aux critiques formulées au cours du week-end par M. Georges Séguy. Il a notamment accusé le secrétaire général de la C.G.T. d'avoir repris, au nom de cette organisation, *« les mêmes contre-vérités et procès d'intention à l'égard de la C.F.D.T. que ceux qu'elle ne cesse de développer depuis plusieurs mois »*.

SOCIAL

SELON UNE ENQUÊTE OFFICIELLE

Les jeunes, dans leur majorité, n'exercent pas la profession qu'ils ont initialement choisie

L'entrée dans la vie active, l'insertion professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans, sont de plus en plus difficiles. La majorité d'entre eux sont amenés à exercer un travail qui ne correspond pas à leur choix initial, la réorientation s'imposant après des périodes de chômage plus ou moins longues.

Ce chômage des jeunes a d'ailleurs tendance à se généraliser. Il touche désormais presque toutes les catégories sociales, à des degrés divers, il est vrai. Les différences semblent jouer moins sur les chances de réembauche que sur le degré de qualification retrouvé après une période de chômage. La compétition scolaire s'est accentuée. Et seuls les 13 % de jeunes réussissant leur bac tôt — à dix-sept ans — ont des chances sérieuses de réussite sociale.

Tels sont les principaux éléments du constat dressé par une équipe de chercheurs du Centre d'études de l'emploi du ministère du travail et de la participation (1), travaillant sous la direction du docteur Rousselet, et présenté dans le vingtième cahier publié ces jours-ci par le C.E.E. Les derniers développements d'une série d'enquêtes et d'interviews effectuées depuis 1973 auprès de jeunes nés en 1955 ont permis d'analyser les difficultés croissantes d'insertion professionnelle des jeunes, à divers stades de leur vie active.

Mme Gabrielle Balazs, dans un premier article, « Recherche d'emploi et chômage en début de vie active », souligne les difficultés de reclassement des jeunes après six mois de chômage et l'accès de plus en plus tardif à l'autonomie sur le plan familial qui en découle.

Une « désacralisation » du travail

Dans un deuxième article, « L'emploi après les études secondaires », M. Jean-Pierre Faguer constate notamment que le temps nécessaire pour accéder à un emploi d'adulte est d'autant plus long que la famille a un capital économique et culturel plus important à transmettre. A l'issue des études secondaires, les deux tiers des fils de cadres supérieurs deviennent étudiants, alors que la majorité des enfants d'agriculteurs, d'ouvriers et d'employés entrent dans la vie active.

Dans un dernier article, « Bilan des mécanismes et des modes d'insertion professionnelle des jeunes à l'âge de vingt-vingt-deux ans », M. Félix S. Dossou fait ressortir la diversité des voies et cheminements professionnels des jeunes à partir d'un même niveau de connaissances. Leur itinéraire professionnel dépend, en effet, aussi, de la situation du marché de l'emploi où ils se présentent, de leur savoir-faire, des conseils et aides divers dont ils disposent, des occasions de travail rencontrées et de leurs propres projets professionnels.

La période d'indétermination en début de vie active est de plus en plus longue, constate M. Dossou. Et la plupart des jeunes ayant accédé à un emploi stable travaillent non pas dans le secteur privé mais dans l'administration, l'armée, la police, la santé, le commerce et les services.

Dans ses conclusions, le docteur Rousselet qualifie ces difficultés d'insertion subies par les jeunes de *« castration sociale »*, dont les effets à moyen terme lui semblent aussi graves que la compensation immédiate par la violence. Il n'y a aucune relation, ajoute-t-il, entre le chômage des jeunes et la délinquance. Le chômage pousse les jeunes à se désintéresser de la vie en société. Ils ne refusent pas le travail, mais le *« désacralisent »*, au profit des loisirs, de la culture, du cadre de vie et de l'intérêt pour la famille.

D. R.

(1) Le Centre d'études de l'emploi du ministère du travail et de la participation a été créé en 1970. (51, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 285-72-07.)

ÉNERGIE

Pirelli s'apprête à commercialiser un pneu à économie de carburant

De notre envoyé spécial

Milan. — Le manufacturier italien Pirelli a présenté à Milan le 12 février un pneumatique à économie d'énergie ou plutôt à économie de carburant. Ce pneu, de type radial, surbaissé, dit taille basse, baptisé P 8, n'est pas pénalisé, selon Pirelli, par la contrepartie inhérente jusqu'à présent à cette catégorie. Au contraire, le manufacturier italien assure que le P 8 conserve « *au plus haut niveau les qualités de tenue de route, de rendement kilométrique, donc de durée, et de confort* » des meilleurs pneumatiques disponibles sur le marché.

Dès la disponibilité de ces pneumatiques prévue pour le courant de l'année, il sera possible de mieux vérifier le bien-fondé absolu de qualité annoncé par le producteur. Selon Pirelli, la réduction de la résistance au roulement « *correspond à une économie de carburant variable, suivant le véhicule et les autres facteurs qui entrent en jeu, de l'ordre de 4 %* ». La généralisation de ces nouveaux pneus pourrait réduire, toujours en tenant compte des estimations du manufacturier, la facture pétrolière européenne de quatre millions de tonnes par an.

Le 12 février, Pirelli a procédé à une expérience au premier chef fort concluante, en tout cas très visuelle. Deux voitures Fiat Ritmo ont été équipées l'une de Pirelli P 3, de type conventionnel, l'autre des nouveaux P 8. Placées sur un tremplin, de manière qu'elles bénéficient d'une rampe de lancement, toutes deux ont été mises, roues libres, en concurrence. Pour rendre l'expérience tout à fait crédible, la pression de gonflage étant identique, il était naturellement prévu que les pneus seraient interchangés sur les voitures et que deux essais comparatifs auraient lieu.

Les freins étaient déposés pour qu'aucun frottement ne puisse être suspecté. Dans le premier essai, la voiture équipée de P 8 a roulé sur son simple élan et donc, par le seul effet d'une moindre résistance, vingt-cinq mètres de plus. Le changement de pneumatiques intervenu, l'autre voiture, équipée à son tour de P 8, a fait encore mieux et dépassé de cinquante mètres environ les performances de celle sur laquelle étaient montés les P 3. Pour simpliste qu'elle soit, la démonstration a atteint son but. Le frein naturel de roulement que représentent les pneus a effectivement été réduit par l'architecture et les composants des nouveaux P 8.

Vers une homologation

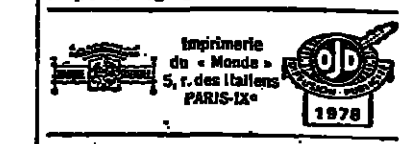
De toute évidence, Pirelli n'est pas le seul manufacturier à s'intéresser à ce genre de pneumatiques. Les économies tous azimuts sont à la mode. Le mérite de Pirelli est de présenter avant les autres un pneu commercialisable dès à présent. La démarche de Pirelli est à cet égard assez astucieuse. Les constructeurs automobiles qui choisiront éventuellement ce type de pneus en première monte inviteront implicitement leurs acheteurs à s'équiper en remplacement, donc ultérieurement, du même pneu sous peine dans beaucoup de cas de devoir changer aussi de jantes. Les P 8 qui appartiennent à la série large, à profil bas, ceinture acier et nylon, se montent sur des jantes d'un diamètre augmenté d'un pouce afin, selon Pirelli, « *d'offrir plus de place pour loger les organes de freinage et de suspension tout en améliorant l'esthétique* ».

Techniquement, la réduction de la résistance au roulement estimée à 20 % est obtenue par l'utilisation de matériaux spéciaux et grâce au dessin d'une bande à grande flexibilité longitudinale. Toujours selon les mesures de Pirelli, l'amélioration des performances, de l'adhérence, du freinage, de la tenue de route sur sol mouillé, de la tenue de cap, est due à cette bande de roulement et au profil surbaissé.

Pour l'heure, le P 8 est en expérimentation chez de nombreux constructeurs aux fins d'homologation. Dans les derniers mois de 1980, une série limitée sera livrée en principe chez Fiat, et en 1981, il est prévu que la commercialisation du pneu à économie de carburant sera étendue à de nombreux constructeurs. Le marché de rechange ne devrait être touché qu'en 1982.

FRANÇOIS JANIN.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire n° 57 437.

LES IMPORTATIONS EUROPÉENNES DE PÉTROLE ONT AUGMENTÉ DE 2,3 % EN 1979

Le Japon et certains autres pays seraient opposés à la proposition américaine de réduire le niveau des importations de pétrole en 1980. Alors que l'Agence internationale de l'énergie tient, à Paris, les 18 et 19 février, un comité de direction, on estime que cette divergence pourrait conduire à un report du conseil ministériel de l'Agence prévu pour la fin du mois de mars.

Au cours de la dernière réunion ministérielle de l'A.I.E., en décembre, un plafond de 23,1 millions de barils par jour avait été fixé pour l'ensemble des importations des pays membres, mais le secrétaire américain, M. Duncan, avait estimé nécessaire de réduire ce plafond d'un million de barils. Or, les Japonais ne semblent pas décidés à accepter une nouvelle baisse du niveau de leurs importations, qui pourrait freiner leur croissance économique.

Il faut noter aussi que l'Europe — y compris la France, qui n'est pas membre de l'A.I.E. — a vu ses importations croître de 2,3 % en 1979 à 486,3 millions de tonnes. Pour respecter le plafond de 472 millions de tonnes pour 1980, les neuf pays de la Communauté devront donc réduire leurs achats de pétrole de près de 3 %.

L'Algérie entend relever substantiellement le prix de son gaz

De notre correspondant

Alger. — La Sonatrach a engagé, ces dernières semaines, des discussions avec Gaz de France en vue de parvenir à un accord sur un relèvement des prix de vente de son gaz, qui se situent actuellement aux environs de 3 dollars le million de B.T.U. (1).

L'Algérie doit livrer cette année à la France 4 milliards de mètres cubes de gaz, en application de deux contrats. Le premier, signé en 1964 pour une période de vingt-cinq ans, porte sur 500 millions de mètres cubes, le second, conclu en 1972 pour vingt ans, prévoit la livraison de 3,5 milliards de mètres cubes. Un troisième contrat, signé en 1976, sera applicable à compter de 1981. Il porte sur 5 milliards de mètres cubes, qui seront liquifiés dans les installations de G.N.L. II à Arzew, près d'Oran.

L'accord signé en 1976 prévoyait qu'un prix uniforme serait appliqué à partir de 1980 à toutes les livraisons de gaz algérien à G.D.F. Le prix devait être « en ligne », rappelle-t-on à Alger, avec un « panier de susbstituts » *dans lequel les fuels lourds* tenaient la plus grande part (50 %) aux côtés des fuels domestiques (30 % environ) et du gazole. Ce « panier » devait permettre de faire évoluer les prix du gaz parallèlement à ceux du pétrole. Or on a constaté à l'expérience, dit-on dans les milieux proches de la Sonatrach, que la formule d'indexation était mauvaise et, qu'en fait, le prix du gaz ne suivait pas vraiment celui du « panier ». Plus grave encore, la composition du « panier » ne reflète plus la situation réelle du marché de l'énergie, le gaz arrivant désormais en France remplaçant en effet de plus en plus le fuel domestique et le gazole et de *moins en moins le fuel lourd*.

Aujourd'hui, dit-on à Alger, l'Algérie vend sa thermie-gaz deux fois moins cher que sa thermie-pétrole, celle-ci se situant entre 6,5 dollars et 7 dollars le million de B.T.U. Or la liquéfaction du gaz exige des investissements qui en font un produit beaucoup plus onéreux que le pétrole. Les tarifs actuels ne permettent pas de rentabiliser vraiment l'opération, estime-t-on à la Sonatrach, où l'on fait remarquer que le Canada vend *actuellement son gaz aux* Etats-Unis au prix de 4,5 dollars le million de B.T.U.

Les discussions engagées par la Sonatrach avec Gaz de France comme avec un certain nombre d'autres partenaires pour amener le prix du gaz à un niveau plus « acceptable », compte tenu du marché de l'énergie, sont d'autant plus importantes qu'elles se situent avant le congrès extraordinaire du F.L.N. qui doit, au début de l'été prochain, déterminer la stratégie algérienne en *matière énergétique*.

Gaz de France, comme d'autres clients, a fait savoir qu'il souhaitait acquérir dans l'avenir de nouvelles quantités de gaz. L'Algérie ne développera sa production en ce domaine que si elle est *assurée d'en tirer des ressources* équivalentes à celles du pétrole. Cela lui permettrait de réduire sa production de brut afin de se ménager des réserves, sans pour autant voir diminuer les revenus qu'elle tire de ses exportations d'hydrocarbures. Elle peut, au contraire, être amenée à ralentir sa production de gaz, celui-ci pouvant couvrir à l'avenir dans de bonnes conditions d'exploitation les besoins intérieurs en énergie et maintenir à leur niveau actuel les exportations de pétrole.

DANIEL JUNQUA.

(1) B.T.U. : abréviation de British Thermal Unit, unité calorifique.

Aux Pays-Bas

LES OUVRIERS DE ROTTERDAM FONT GRÈVE CONTRE LA POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ

(De notre correspondant.)

La Haye. — *Plusieurs milliers* d'ouvriers ont cessé le travail le 18 février dans les industries pilotes de Rotterdam, sur l'ordre du syndicat F.N.V. Celui-ci a déclenché une offensive de grande envergure contre la politique d'austérité du gouvernement *néerlandais. Des arrêts de travail* d'environ une heure sont ainsi prévus pendant deux semaines, notamment dans les chantiers navals et les usines d'Unilever, aux environs de Rotterdam.

Le F.N.V. envisage également une grève générale de vingt-quatre heures dans le cœur industriel des Pays-Bas au début de mars afin de contraindre le gouvernement à ne pas prolonger le blocage des salaires décrété le 10 janvier pour deux mois et à maintenir le niveau actuel des allocations sociales. Selon le syndicat, celles-ci sont compromises par la volonté du gouvernement de diminuer considérablement les dépenses publiques.

Des ministres libéraux et chrétiens-démocrates se sont opposés à ce sujet pendant plus d'une semaine, mettant ainsi en danger l'existence du gouvernement, estiment plusieurs observateurs. Les efforts de médiation du premier ministre, M. Van Agt (chrétien-démocrate) ont abouti lundi à un compromis dont les détails n'avaient pas encore été rendus publics hier soir. *Toutefois*, les ministres antagonistes auraient accepté de fixer le montant des diminutions à 3 milliards de florins (environ 6 milliards de francs).

RENÉ TER STEEGE.

SUISSE

● *Les exportations de capitaux soumises à autorisation en Suisse* ont atteint en 1979 environ 27,7 milliards de francs suisses, en hausse de 26,5 % par rapport à 1978, indiquent des statistiques provisoires publiées par la Banque nationale suisse. Le montant de ces exportations a doublé par rapport à 1975. L'an dernier, 79 % du capital exporté, soit 20,4 milliards de francs, étaient destinés aux pays industrialisés (contre 14 milliards en 1978) ; 2,9 milliards ont été exportés vers les pays en développement (3,3 milliards en 1978) et 1,4 milliard vers *l'Europe de l'Est* (0,7 milliard en 1978). Le solde s'est réparti entre les pays de l'OPEP et des organisations internationales de développement. — *(A.F.P.)*

LE CONFLIT DE LA SIDÉRURGIE BRITANNIQUE

Le gouvernement pourrait suspendre le paiement des intérêts dus par la British Steel

et remplacer le président de l'entreprise nationalisée

De notre correspondant

Londres. — En attendant la reprise des contacts, prévue pour vendredi prochain, entre les représentants de la *British* Steel Corporation (B.S.C.) et les syndicats des ouvriers de la sidérurgie, le gouvernement envisagerait de procéder, aussi rapidement que possible, à une restructuration financière de l'entreprise nationalisée.

Afin de ne pas donner l'impression de céder aux grévistes, l'opération envisagée devrait, de préférence, être engagée après la solution du conflit, qui entre maintenant dans sa huitième semaine.

Néanmoins plusieurs ministres, notamment M. Prior, ministre de l'emploi, estimeraient que la formule permettrait de trouver une solution à la grève. La restructuration, en effet, impliquerait l'annulation du remboursement des intérêts dus par la B.S.C. sur les prêts du gouvernement. Au cours des cinq dernières années B.S.C. a *perdu environ* 1 milliard 200 millions de livres et a dû, chaque année, payer 250 millions de livres d'intérêts.

D'autre part, le gouvernement persisterait dans son intention de vendre plusieurs des aciéries de la B.S.C. au secteur privé, plutôt que de devoir les fermer. M. Prior estime utile de renforcer le secteur privé, en compétition avec le secteur nationalisé, pour assurer aux clients de l'entreprise une source supplémentaire d'approvisionnement. Etant donné l'inefficacité de la B.S.C. plusieurs de ses clients ont dû s'adresser à l'étranger, augmentant ainsi les importations qui représentent actuellement 25 % de l'acier utilisé en Grande-Bretagne.

Jusqu'à présent la position officielle définie par Sir Keith *Joseph, ministre de l'industrie*, a été d'exclure toute possibilité de restructuration de l'entreprise avant le règlement du conflit. D'autre part, le gouvernement continue de refuser que les 450 millions de livres de fonds publics prévus pour l'année en cours puissent être utilisés au paiement d'une augmentation de salaires. Mais la prolongation de la grève et surtout son durcissement peuvent amener un changement d'attitude, sous la pression des membres « modérés » du cabinet, qui considèrent nécessaire de mettre fin au plus vite à un conflit dont l'effet est de détériorer complètement l'ensemble des relations industrielles.

Le plan de restructuration impliquerait également le départ de Sir Charles Villiers, le président *de B.S.C., très critiqué non seulement* par les syndicats mais par l'ensemble des cadres supérieurs, pour sa maladresse dans la conduite des négociations salariales. Sir Charles, ancien banquier, et appelé à prendre sa retraite en *septembre*, après quatre ans de présidence, pourrait être invité à s'en aller plus tôt, pour être remplacé par un directeur américain. La tâche n'est pas facile étant donné le traitement du président de la B.S.C. (48 500 livres sterling soit 450 000 francs par an), nettement inférieur à ceux pratiqués aux Etats-Unis pour des postes de cette importance.

Ces diverses formules actuellement à l'étude pourraient se concrétiser plus rapidement si, comme on le craint, les nouvelles discussions entre la B.S.C. et les *syndicats aboutissaient de nouveau* à l'impasse. Pour le moment entre les 17 et 18 % présentés par les syndicats comme une « *perche de salut tendue à la B.S.C.* » et l'offre « *dernière et définitive* » de 14 % faite par l'entreprise nationalisée, un com*promis paraît très difficile*.

Scènes de violence

D'autre part, les syndicats renforcent leur action en utilisant les piquets de grève « volants » en coopération avec d'autres grands syndicats comme celui des ouvriers du transport. Ainsi, dans le Kent, l'usine Sheerness Steel, où les ouvriers refusent d'obéir à l'ordre de grève du syndicat, est menacée d'un blocus par des *piquets réunissant* des dockers, des mineurs et des conducteurs de camions. Des violences ont éclaté la semaine dernière près de Sheffields, *mais jusqu'à* présent l'intervention de la police a été modérée. Tout en cherchant à obtenir l'appui de la hiérarchie syndicale le gouvernement a donné à la police pour instructions d'interpréter très strictement les règlements sur l'emploi des piquets de grève.

Les scènes de violence décrites amplement dans la presse populaire conservatrice et diffusées à la télévision renforcent évidemment les éléments de droite du parti conservateur et ceux des ministres « durs » du cabinet qui réclament des mesures sévères immédiates, très restrictives, du pouvoir syndical. M. Prior, *résistant* à ces pressions, voudrait que le TUC enjoigne à ses membres d'observer le code de conduite négocié l'an dernier avec le gouvernement travailliste. Mais il est douteux que la hiérarchie syndicale donne une réponse positive dans le climat général. A la télévision, l'ancien premier ministre travailliste, M. Callaghan, tout en regrettant l' « indiscipline » des grévistes, a refusé de les condamner et s'en est pris surtout à Mme Thatcher et à Sir Keith, « *cet horrible personnage dont l'obsession idéologique menace de déchirer le tissu social* ».

Le règlement de la grève coûterait 20 millions de livres, a dit encore M. Callaghan, mais cela en vaudrait la peine, surtout quand on songe aux 4 milliards de réduction d'impôts dont seuls les sociétés et les « gros » contribuables ont été les bénéficiaires.

Enfin, Sir Monty Finniston, ancien président de la B.S.C., a vigoureusement critiqué le programme de compression de la production aboutissant à la réduire de 21 à 15 millions de tonnes et au licenciement de cinquante-deux mille travailleurs. « *Réduire la capacité de ce pays, dont l'économie est basée sur l'acier, à 15 millions de tonnes, est ridicule, alors que les Japonais ont maintenu la leur et que les Allemands continuent de se battre pour obtenir de plus grandes parts du marché.* »

HENRI PIERRE.

LES TRAITEMENTS ANNUELS DES PRÉSIDENTS DES SOCIÉTÉS NATIONALISÉES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS : DE 360 000 F A 500 000 F.

British Leyland (automobiles, camions, 52 500 livres (490 000 F). British National Oil Corporation (pétrole de la mer du Nord), 53 500 livres (500 000 F).

British Steel (sidérurgie), 48 500 livres (454 000 F).

Post Office (P.T.T.), 48 500 livres (454 000 F).

British Aerospace (aéronautique), 44 000 livres (410 000 F). British Airways (transports aériens), 44 000 livres (410 000 F).

British Shipbuilders (chantiers), 44 000 livres (410 000 F).

Atomic Energy Authority, 38 500 livres (360 000 F).

CONJONCTURE

« Croissance zéro » pour 1980

(Suite de la première page.)

Sur l'ensemble de l'année dernière, la balance des paiements courants s'était soldée par un déficit de 8,6 milliards de dollars succédant aux excédents de 1977 (+ 11 milliards) et de 1978 (+ 16,5 milliards).

La détérioration des comptes extérieurs du Japon s'explique évidemment par le renchérissement des prix pétroliers, qui atteint de plein fouet une économie japonaise presque complètement dépendante des ressources énergétiques étrangères (88 %). Mais elle s'explique aussi par la dépréciation du yen (175 yens pour 1 dollar en octobre 1978, 243 yens pour 1 dollar actuellement) qui renchérit beaucoup les importations, alors même que les exportations n'en ont pas encore ressenti les effets bienfaisants. Quand ceux-ci se seront produits, les comptes extérieurs du Japon se rééquilibreront, assez rapidement peut-on penser.

FRANCE : important déficit commercial.

Le commerce extérieur français a, lui aussi, été fortement déficitaire en janvier. Le solde négatif a représenté — en chiffres bruts — 7 079 millions de francs (contre un excédent de 569 millions en décembre et un déficit de 1 938 millions seulement en janvier 1979). Après correction des variations saisonnières, le déficit de janvier apparaît moins élevé, mais atteint tout de même 4 628 millions de francs (— 927 millions en décembre ; + 216 millions en janvier 1979).

En chiffres bruts, les exportations ont atteint, en janvier, 35 671 millions de francs, en baisse de 9,9 % par rapport à décembre, mais en hausse de 18,4 % par rapport à janvier 1979. Les importations se sont élevées à 42 750 millions de francs, en augmentation de 9,6 % en un mois et de 33,3 % en un an. Le taux de couverture s'est établi à 83,4%, contre 101,5 % en décembre et 94 % en janvier 1979.

Après correction des variations saisonnières, les ventes à l'étranger ont atteint 38 101 millions de francs, en baisse de 2,3 % par rapport à décembre, mais en hausse de 19,2 % par rapport à janvier 1979. Les achats se sont élevés à 42 729 millions de francs, en augmentation de 7 % en un mois et de 34,6 % en un an. Le taux de couverture s'est situé à 89,2 %, contre 97,7 % en décembre et 100,7 % en janvier. Ce taux s'inscrit à 94,3 % calculé sur trois mois et à 96,4 % sur douze mois.

Il faut remonter à novembre 1976 pour trouver un taux de couverture plus mauvais que celui du mois dernier.

Le lourd déficit enregistré pour le premier mois de l'année, qui contraste avec le résultat curieusement peu défavorable de décembre, est à l'évidence lié à la facture énergétique, qui a représenté 9,5 milliards de francs. Ce montant n'est toutefois supérieur que de 1,4 milliard à celui du dernier mois de 1979 et de 4 milliards à celui observé en janvier 1978 (le prix moyen de la tonne de pétrole brut importé a augmenté en un an de 80 %).

Les chefs d'entreprise français ne pouvant pas — ou ne voulant pas — augmenter leur production pour satisfaire une demande plus importante, les importations de biens de consommation et d'équipement ménager sont aussi à l'origine du déficit de janvier. Elles ont augmenté durant ce mois de 18 % par rapport à la moyenne mensuelle de 1979, pour atteindre 7 milliards de francs.

Si les échanges agro-alimentaires ont dégagé un excédent de 1 milliard de francs, les ventes de biens d'équipement professionnel ont, en revanche, diminué, ce qui, note le ministère du commerce extérieur, est traditionnel en janvier, mais a été cette fois particulièrement accentué : ce secteur a enregistré un solde positif de 700 millions de francs seulement, au lieu de 1,9 milliard en décembre.

M. B.

M. DELOROZOY EST RÉÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

M. Robert Delorozoy a été réélu, mardi 19 février, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.). Parlementaire européen (élu sur la liste de Mme Veil), membre du Conseil économique et social, M. Delorozoy a brossé à cette occasion un tableau de la situation économique et précisé le rôle des chambres.

« Pour 1980, je redoute de nouveaux écueils, a-t-il déclaré. *Les entreprises françaises doivent absorber les hausses de prix du pétrole de 1979 et celles qui ne manqueront pas d'être appliquées en 1980. Par ailleurs, la contraction de la demande mondiale va peser sur les entreprises françaises qui, je vous le rappelle, travaillent deux jours sur cinq pour l'exportation. »*

Enfin, le président réélu a abordé le thème attendu de la liberté de gestion et des prix : *« Les entreprises françaises commencent à faire la preuve que globalement la liberté n'est pas l'anarchie et n'entraînait pas l'apocalypse que certains voulaient prédire. La liberté que nous n'avons cessé de réclamer pour les entreprises ne nous fait pas oublier que celle-ci implique une totale responsabilité de ses dirigeants, et donc la sanction du marché. »*

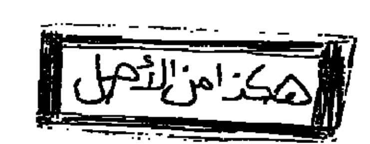
L'APECI représente, au niveau national, les cent quatre-vingt-deux chambres locales ou régionales de commerce et d'industrie, qui ont géré en 1979 près de 5 milliards de francs et rassemblent environ deux cent mille élèves dans leurs écoles spécialisées.

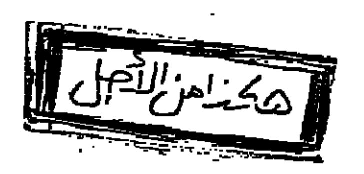
MONNAIES

DOLLAR EN HAUSSE SUR TOUTES LES PLACES

Ce qui caractérisait les marchés des changes ce mardi matin, était la fermeté (à partir, il est vrai, d'un niveau très bas) de la devise américaine. A Paris, le dollar valait 4,09 F ; à Francfort, 17 430 DM ; à Zurich, 1,63 1/2 FS. A Londres, la livre était cotée 2,28 dollars. En dépit du relèvement du taux d'escompte par la Banque du Japon, le dollar s'échangeait à Tokyo contre 245 yen au lieu de 243,7 lundi en clôture. Quant au prix de l'or, il ne variait guère par rapport au cours de l'après-midi de lundi : il s'établissait autour de 660 dollars l'once de 31,103 g de métal fin.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 FÉVRIER

Marché bien tenu

Les séances se suivent et se ressemblent. Celle de mardi n'a guère différé de la précédente, si ce n'est par son activité, dont le rythme s'est sensiblement accéléré. La tendance est demeurée très irrégulière, mais, dans l'ensemble, le marché s'est très bien tenu, et l'indicateur instantané, après avoir oscillé au voisinage immédiat de son niveau de la veille, s'est finalement établi un peu au-dessus (+ 0,17 %).

De toute évidence, les valeurs françaises continuent d'exercer un très vif attrait sur la clientèle. « Avec tout le battage fait autour de la Bourse », disait un professionnel, « l'argent afflue de tous côtés ». C'est un fait. Mais l'attention des opérateurs se déplace, qui d'autre part sélectionnent avec le plus grand soin les titres les plus dignes d'intérêt à leurs yeux. Cette fois, ce sont les Galeries Lafayette (+ 7,6 %), A.D.G. (+ 7,3 %), Signaux (+ 5,8 %), Bellon (+ 5,7 %), Crédit foncier immobilier (+ 4,8 %), Poliet (+ 4,3 %), B.H.V. (+ 3,6 %), Alsthom (+ 3 %) et Roussel-Uclaf (+ 2,9 %), qui ont fait l'objet d'achats suivis.

A l'inverse, P.M.-Labinal (— 3,4 %), Prétabail (— 2,6 %), Dassault (— 2,4 %), Creusot (— 2,3 %), C.F.A.O. (— 2,1 %) et Peugeot-Citroën (— 1,5 %) ont été délaissées. Bref, rien ne semble devoir ralentir l'ardeur des investisseurs, et le seul frein à la hausse est constitué par les ventes bénéficiaires de fin de mois, les opérations de liquidation générale devant débuter mercredi 20 février par la réponse des primes.

Même l'aggravation du déficit commercial en janvier n'a eu aucun effet sur le marché, si ce n'est, semble-t-il, celui d'inciter les porteurs d'actions à se prémunir un peu plus contre les risques d'érosion monétaire accrue.

La baisse de l'or s'est arrêtée, le lingot ne perdant que 5 F, à 86 000 F. En revanche, le napoléon, qui s'était montré très résistant la veille, a décroché, pour revenir de 689,90 F à 671 F.

LONDRES

Le mouvement de reprise amorcé en début de semaine se poursuit mardi et l'indice des industrielles progresse encore de 3,6 points à 466,6. *Fermeté des banques. Aux pétroles,* B.P., Shell et Burmah Oil se distinguent. Nouvelle avance des fonds d'État.

Or (ouverture) (dollars) 661 75 contre 661 50

VALEURS	CLOTURE 18/2	COURS 19/2
Beecham	126 ..	126 ...
British Petroleum	400 ...	408 ...
Courtaulds	77 ...	76 ...
*De Beers	12 5/8	12 3/8
Imperial Chemical	408 ..	396 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	458 ..	458 ...
Shell	372 ...	378 ...
Vickers	126	128 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	32 1/2
*West Driefontein	83 ...	82 3/4
*Western Holdings	65 1/4	65 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

TRAVAUX PUBLICS ANDRE BORIE. — Comme prévu (« le Monde » du 15 février 1980), la société Sainrapt et Brice a cédé à la Société auxiliaire d'entreprises le contrôle de sa filiale la Société de travaux publics André Borie, détenue au travers de la Société civile de participation financière (S.C.P.F.). Le capital de la S.C.P.F., qui possède une participation de 52,9 % dans la société André Borie, appartient désormais, à hauteur de 80 %, à l'Auxiliaire d'entreprises.

OCE VAN DER GRINTEN. — L'exercice clos le 30 novembre 1979 a permis de dégager un bénéfice de 42,68 millions de florins contre 41,30 millions de florins. Le dividende final est de 4 florins (8,50 F environ) contre 3,80 florins, soit un total de 8 florins (17 F) contre 7,60 florins.

UNION CORPORATION. — Bénéfice net pour l'exercice 1979 : 83,7 millions de rands contre 62,5 millions de rands (136 cents par action contre 102 cents, soit une augmentation de 34 %). Le dividende global passe de 47 cents en 1978 à 62 cents en 1979.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/2	19/2
1 dollar (en yens)	243 88	245 10

NEW-YORK

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé le 18 *février* à *l'occasion* du « Washington's Birthday ».

Les changes flottants n'ont pas porté préjudice aux investissements et aux transactions commerciales internationales

(Agefi). — Les changes flottants ont certainement accentué les pressions inflationnistes dans de nombreux pays industrialisés, mais ils n'ont pas porté préjudice aux investissements et au commerce international, et les institutions au premier rang concernées, c'est-à-dire les banques et les firmes multinationales, ont témoigné d'une remarquable faculté d'adaptation.

Telle est la conclusion d'une étude sur les changes flottants et leurs répercussions menée par le Groupe des Trente, une association bénéficiant du soutien de la Fondation *Rockefeller, animée par M. Johannes* Witteveen, l'ancien directeur général du F.M.I., qui regroupe les cambistes internationaux les plus éminents.

Des sondages effectués par le Groupe des Trente, il ressort que les professionnels des changes, c'est-à-dire les banquiers et les cambistes, n'ont aucun désir, dans leur grande majorité, de revenir au système des changes fixes.

Sans nier les imperfections de la formule actuelle, ces professionnels estiment que les secousses infligées au système monétaire mondial auraient été infiniment plus grandes qu'elles ne l'ont été ces dernières années si on en était resté aux changes fixes.

Finalement, leur préférence va à une évolution plus graduelle, moins heurtée que cela n'est encore parfois le cas, des changes flottants.

Les imperfections retenues par les professionnels portent sur une concentration, quelquefois excessive, sur les opérations au comptant, ce qui limite les possibilités de contracter des positions à long terme.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	15 fév.	18 fév.
Valeurs françaises	112,2	112
Valeurs étrangères	111,7	113,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	113,9	113,6

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 19 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 50	1 164
5 %	48 .	0 250
3 % amort. 45-54	71 .	1 664
4 1/4 % 1963	93 30	1 343
Emp. N. Eq.5% 65	109 90	1 923
Emp. N. Eq.6% 66	107	2 328
Emp. N. Eq.6% 67	96 80	4 328
Emp. 7 % 1973	5990 ..	. ...
Emp. 8,80 % 77	101 10	6 584
Emp. 9,80 % 78	88 20	5 971
E.D.F. 6 1/2 %	... ..	4 882

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	208	208 ..
A.G.F. (Sté Cant.)	760 .	760 .
Ass. Gr. Paris-Vie	.	. ..
Concorde	376 ..	361 ..
Epargne France	... ..	. ..
Financ. Victoire	379 ..	379 ..
France I.A.R.D.	234 .	212 ..
GAN (Sté) Centr.	727	730 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	224 ..	220 ..
U.A.P.	561 ..	... ..
Alsacien. Banque	360 ..	360 ..
Banque Hervet	192 .	190 ..
Bque Hypot. Eur.	293 .	290 ..
Bque Nat. Paris	280	286 .
(Li) B. Scalb Dup.	113 50	113
Banque Worms	209 50	207 80
C.G.I.B.	35 .	35 .
C. Crédit Univ.	362 ..	360
C.A.M.E.	.. .	83 20
Créditel	126	124
Créd. Gén. Ind.	264 ..	260 .
Crédit Lyonnais	274	275 .
Electro-Banque	171 20	171 ..
Eurobail	148	140
Financière Sofal	328	325
Fr. Cr. et B. (Cie)	94 50	94 30
France-Bail	304 10	304
Hydro-Energie	..	19 85
Immobail B.I.P.	200	193
Immobanque	308 50	313 90
Immofice	250	257
Interbail	247 ..	240 10
— (obl. conv.)	225 ..	220
Laffitte-Bail	155	160 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	328 50	328 .
Loca-Expansion	137	136 ..
Duquesnes-Purina	312	324 50
Ferrailles C.F.F.	280	288 .
Havas	548	560
Locatel	364 50	370
Lyon-Alemand	159 80	158 90
Tr. C.I.T.R.A.M.	125	126 .
Trans. et Indust.	115 20	116 ..
(Li) Baignol-Farj.	.	61 50
Blanzy-Ouest	250	249 ..
La Brosse	133	133
Degremont	126 ..	125 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Coparex	525 .	...
Ecco	1270	1298
General Aliment.	...	.
Iéna Industrie	15 20	15 20
Métall. Minière	118	116 20
Océanie		.. .
Pronuptia	125 .	... ..
Sab. Mor. Corv.	d 128 .	...
Total C.F.M.	..	.. ..
Ufiner	200	...
Voyer S.A.	2 50	d 3 10
Oce v. Grinten	.	
Rorento NV	224	222 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SICAV		
1re catégorie	10273 06	9807 22

18/2	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France	164 11	156 67
Actions Sélec.	189 21	180 63
Aedificandi	232 92	222 36
A.G.F. 5000	183 27	179 73
Agfimo	292 16	278 91
A.L.T.O.	182 81	174 32
Amérique Gestion	189 28	180 70
Bourse-Invest.	188 19	179 66
C.I.P.	487 23	465 14
Convertibles	143 66	137 14
Convertimo	151 31	144 45
Crediinter	189 09	180 52
Croiss. Immobil.	227 06	216 76
Drouot-France	164 31	156 86
Drouot Invest.	316 96	302 59
Energia	181 31	173 09
Epargne-Croiss.	669 74	639 37
Epargne-Industr.	296 77	283 31
Epargne-Inter.	319 58	305 09
Epargne-Oblig.	143 97	137 44
Epargne-Unie	437 03	417 21
Epargne Valeur	244	232 94
Euro-Croissance	203 93	194 68
Financière Privée	441 58	421 56
Foncier Investiss	445 61	425 40
France-Epargne	225 10	214 89
France-Garantie	248 96	244 08
France-Invest.	202 98	193 78
Fr.-Obl. (nouv.)	340 24	324 81
Francic	179 44	171 30
Fructidor	165 60	158 09
Fructifrance	317 19	302 81
Gestion Mobilière	259 98	248 17
Gestion Rendem.	356 49	340 32
Gest. Sél. France	259 44	247 68
I.M.S.I.	227 85	217 52
Indo-Suez Valeurs	293 36	280 06
Intercroissance	144 28	137 74
Interoblig.	5353 70	5110 93
Intersélect Fr.	193 77	184 98
Inter valeurs Ind	284 64	271 73
Invest. St-Honoré	306 48	292 58
Laffitte-France	153 06	146 11
Laffitte-Rend.	136 28	130 02
Laffitte-Tokyo	325 25	310 50
Livret portef.	263 65	251 69
Multirendement	122 37	116 82
Mondial Invest.	226 35	216 09
Natio-Inter	422 69	403 52
Natio-Valeurs	368 18	352 44
Oblisem	127 18	121 41
Paribas Gestion	241 73	230 77
Pierre Investiss.	282 29	269 49
Rothschild-Exp.	407 02	388 56
Sécur. Mobilière	325 78	311 01
Sélec. Croissance	201 93	192 77
Sélection-Rend.	146 86	140 19
Sélection val. fr.	160 04	152 78
Sélec. Mobil. Div	205 25	195 94
S.P.I. Privinter	138 40	132 12
S.F.I. FR et ETR.	228 60	218 23
Sicavimmo	354 10	338 04
Sicav 5 000	146 11	139 48
S. I. Est	549 50	524 58
Silvafrance	249 18	237 89
Silvam	167 97	150 81
Silvarente	170 91	163 16
Silvinter	167 81	159 65
S.I.G.	367 20	350 15
S.N.I.	622 30	594 08
Sogépargne	277 49	264 91
Sogevar	458 71	437 91
Soginco	147 25	140 57
Sogintar	503 37	480 54
Soleil-Investiss.	269 57	257 35
U.A.P.-Investiss.	182 78	174 49
Unifrance	174 69	166 77
Unifoncier	447 86	427 55
Unigestion	281 25	268 50
Uni-Hoche (Vern.)	326 14	311 35
Unijapon	304 42	290 62
Uni-Obl. (Vernes)	1806 68	1737 19
Uniprem. (Vernes)	1834 81	1784 24
Unirente	1198 53	1159 12
Unisic (Vernes)	202 87	193 67
Valorem	213 22	203 55
Worms Investiss.	332 93	317 83

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1831	4,5 % 1973	1910 .	1906 ..	1910 .	1900 ..
3300	C.N.E. 3 %	3311 .	3341 .	3342 .	3341 ..
365	Afrique Occ.	425 ..	416	418 ..	416 .
225	Thomson-Br.	228 ..	227 ..	226 80	227 ..
250	— (obl.)	252	249	249 ..	249 ..
355	U.I.S.	350 50	363 .	355	355 ..
170	U.C.B.	185 60	185 ..	185 10	185
185	Un. F. Bques	190	190	190	186 20
143	U.T.A.	148	146 10	149 10	147 80
15	Usinor	15 85	15 .	15 05	16 ..
215	Gen. Motors	216 20	216 50	216 50	219 50
39	Goldfields	48 .	47 10	47 30	47
71	Harmony	84 .	84	84	85 60
4 50	Hitachi	4 49	4 47	4 47	4 47
280	Hoechst Aktí	285 10	289 .	289	286
34	Imp. Chem.	38 10	36 70	36 70	36 40
106	Inco Limited	118 50	120 90	121 10	123 20
41	De Beers (S.)	50 80	50 40	50 35	50 23
580	Deuts. Bank	607	611	611	600
220	Dome Mines	265	275	275 ..	277 50
163	Du Pont Nem.	167 80	165	165 .	162
197	East Kodak	191 .	192 60	193 10	193 90
122	East Rand	124	121 10	121 70	122 50
92	Ericsson	92	98 50	98 50	98 ..
238	Exxon Corp.	268	264 00	264 50	265
138	Ford Motor	138	135	135	134 .
220	Free State	245 90	244 10	244 10	240
225 ..	Gen. Electr.	217 50	217	217	219 .
605	Siemens A G	638	638	641	...
29	Sony	29 .	28 85	28 85	28 60
240	Unilever	250 50	252	252	... ..
63 ..	Union Corp.	62 30	62 50	62 50	... ..
112	U. Min. 1/10	136	137	137 50	... .
200	Unit. Techn.	202 00	203 60	204 50	...
330	West Drief.	343	335	337	333
160	West Deep	189	183	183	187
290	West Hold.	263 30	263 50	263 50	265 90
255	Xerox Corp.	262 .	268 80	268 80	263 60
4 20	Zambie Corp.	4 48	4 43	4 45	4 43

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/2	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 079	4 096	3 980	4 190
Allemagne (100 DM)	234 380	234 710	227 .	239
Belgique (100 F)	14 436	14 450	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	212 730	213 110	204	215
Danemark (100 krd)	75 035	75 280	72 500	77 500
Norvège (100 k)	83 700	82 900	80	86
Grande-Bretagne (£ 1)	9 358	9 335	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 059	5 062	4 650	5
Suisse (100 fr.)	250 260	250 450	244	258
Suède (100 krs)	98 010	98 200	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 680	32 750	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 107	6 124	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 610	8 625	8 250	9 250
Canada ($ can. 1)	3 510	3 531	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 868	1 674	1 580	1 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/2
Or fin (kilo en barre)	86000	86005
Or fin (en lingot)	86095	86000
Pièce française (20 fr.)	689 90	671
Pièce française (10 fr.)	387 ..	395
Pièce suisse (20 fr.)	580 50	577 30
Union latine (20 fr.)	540	530
Souverain	701 50	701 .
Pièce de 20 dollars	3000 40	2910 ..
Pièce de 10 dollars	1490	1480
Pièce de 5 dollars	... ..	820 50
Pièce de 50 pesos	3460	3400
Pièce de 10 florins	550 50	550 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. PHILOSOPHIE : « La mélancolie », par Jean Lacroix ; « Hegel réhabilité », par Christian Jambet.

ÉTRANGER

3. LES ÉLECTIONS CANADIENNES.
— La croissance pourrait être nulle en 1980.
— EL SALVADOR : les otages détenus à l'ambassade d'Espagne sont libérés sans incident.

4. AFRIQUE
— RHODESIE : M. Mugabe rend les militaires responsables des attentats de Salisbury.

4-5. ASIE
— LA CRISE AFGHANE ET SES PROLONGEMENTS :
— Les combats s'intensifieraient dans l'Est et dans le Nord.
— M. Vance va visiter Bonn, Rome, Paris et Londres pour « consulter » les alliés des Etats-Unis.
— Le Haut Commissariat de l'ONU s'efforce de parvenir au « rapatriement librement consenti » des réfugiés vietnamiens et cambodgiens.

6 à 8. EUROPE
— YOUGOSLAVIE : la République de Macédoine est résolue à s'opposer aux influences extrabalkaniques ; « Les religions en Yougoslavie » (II), par Henri Fesquet.

8. PROCHE-ORIENT
— IRAN : l'imam Khomeiny nomme M. Bani Sadr commandant en chef des forces armées.

POLITIQUE

10. DEFENSE.

RÉGIONS

11. A PROPOS DE... : Blois part en guerre contre le bruit.
12. BRETAGNE : un premier bilan de la charte culturelle.

SOCIÉTÉ

13. La violence dans les banlieues.
17. ACTUALITE SCIENTIFIQUE : un colloque des Amis de la Terre sur la science contemporaine.
18-19. HISTOIRE : qui a inspiré l'assassinat de l'amiral Darlan en décembre 1942 ?
19. EDUCATION : après le suicide d'une enseignante au Mans, la « situation scandaleuse » des maîtres-auxiliaires est à nouveau dénoncée.

JEUX OLYMPIQUES

14. La rumeur de Lake-Placid.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

15. La résurrection de l'électrobiologie, électromagnétisme et consolidation des fractures.
16. L'hôpital : les contraintes financières et l'assurance-maladie.

CULTURE

20. LE JOUR DES ARTS : Félicien Rops au Centre belge.

INFORMATIONS « SERVICES »

37. MODE : les nouveautés de la vente par correspondance.

ÉCONOMIE

38. AGRICULTURE : la fixation des prix ne suscitera pas d'affrontements majeurs entre les Neuf, estime M. Méhaignerie.
39-40. SOCIAL : les jeunes, dans leur majorité, n'exercent pas la profession qu'ils ont initialement choisie.
40-41. ENERGIE : l'Algérie entend relever substantiellement le prix de son gaz.
41. ÉTRANGER.
42. CONJONCTURE.

RADIO-TELEVISION (23)
Annonces classées (24 à 36) ; Carnet (36) ; *Journal officiel* (37) ; Météorologie (37) ; Mots croisés (37) : Programmes spectacles (21 à 23) ; Bourse (43).

Le numéro du « Monde » daté 19 février 1980 a été tiré à 622 104 exemplaires.

A B C D E F G

Au Mexique

Des militants de gauche occupent les ambassades de Belgique et du Danemark

Mexico *(A.P., A.F.P.)*. — Des militants de gauche, qui réclament la libération de détenus politiques et une amélioration des conditions de vie pour les classes les plus pauvres, ont occupé, lundi 18 février, les ambassades de Belgique et du Danemark dans la capitale mexicaine.

L'opération a été organisée par le Front national démocratique et populaire. Un porte-parole, M. Juan Lopez, a tenu à souligner que les militants, des paysans et des ouvriers de régions pauvres, n'étaient pas armés. « *Nous resterons jusqu'à ce que la centaine de détenus politiques soit libéré et que les six cents disparus soient localisés* ».

Le gouvernement a libéré trois cents détenus dans le cadre des lois d'amnistie en 1977 et depuis, il affirme qu'il n'y a plus de détenus politiques au Mexique. Mais le Front et le comité de défense des détenus politiques contestent ces affirmations.

A l'ambassade du Danemark, l'ambassadeur, six diplomates, trois secrétaires mexicaines et un chauffeur sont gardés en otages. Les manifestants se trouvent dans une salle de réception et les otages derrière un écran de verre pare-balles. « *Tout le monde a été conduit dans la zone de sécurité qui est à l'épreuve des balles* », a déclaré un des occupants.

Des voitures de police ont pris position autour des ambassades. Le porte-parole du Front a précisé qu'une vingtaine de militants dont un garçon de huit ans, étaient à l'ambassade du Danemark et une douzaine à l'ambassade de Belgique. Les membres du Front avaient occupé l'ambassade pendant neuf jours en août dernier afin d'attirer l'attention sur leurs revendications. Ils avaient été expulsés par la police.

Plusieurs mouvements et organisations politiques de gauche, ainsi que la centrale paysanne indépendante, ont condamné les occupations. De son côté, l'Union générale des ouvriers et paysans a désapprouvé l'action, tout en affirmant que les paysans sont contraints à ce genre d'action « *pour lutter contre les injustices* ».

● *Le président Lopez Portillo*, se rendra en mai en République fédérale d'Allemagne, en France et en Suède, puis, en juillet, au Costa-Rica et au Brésil. Il séjournera en France du 16 au 18 mai, en Allemagne du 19 au 21 mai, en Suède du 22 au 24 mai, au Costa-Rica du 25 au 26 juillet et au Brésil du 27 au 30 juillet.

M. BARRE ÉVALUE LA FACTURE PÉTROLIÈRE DE LA FRANCE A 110 MILLIARDS DE FRANCS

M. Raymond Barre, qui était, mardi 19 février, l'invité à déjeuner de l'association Les Amis de la République française, a longuement évoqué la situation économique de la France « *devant les difficultés actuelles du monde* ». Indiquant qu'il ne souhaitait pas s'étendre sur les problèmes politiques internationaux, parce qu' « *on en parle trop et de façon à la fois émotionnelle et excessive* », le premier ministre a notamment insisté sur les contraintes résultant des hausses du prix du pétrole. « *Les nouvelles augmentations décidées par l'Arabie Saoudite et un certain nombre de pays producteurs conduisent sur un an à une hausse totale de 127 %*, a-t-il déclaré. *Dans le cas de la France, la facture pétrolière s'élevait, en décembre 1978, à 50 milliards de francs ; au 15 février 1980, elle peut être évaluée à 110 milliards de francs.* »

M. Raymond Barre a réaffirmé que « *le gouvernement ne relâchera pas son action contre l'inflation et, si besoin est, l'intensifiera* ».

NUMÉRO 3 DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE OUEST-ALLEMANDE

Le groupe Bayer va prendre le contrôle d'Agfa Gevaert

Le groupe Bayer, numéro trois de l'industrie chimique ouest-allemande, va prendre le contrôle de la firme Agfa Gevaert, numéro deux mondial de la photographie, dont il détient déjà 50 % des actions. Pour ce faire, il va intégralement souscrire à une augmentation de capital de 200 millions de deutschemarks décidée par Agfa Gevaert et portera sa participation à 60 %, les 40 % restant demeurant aux mains d'intérêts belges regroupés au sein d'Agfa Gevaert N.V. Une conférence de presse devait se tenir le même jour, à 15 heures, pour annoncer les décisions prises.

Un communiqué publié le 18 février au siège de la société chimique à Leverkusen précisait au demeurant qu' « *entre Bayer et les intérêts belges, des pourparlers seront entrepris d'ici quelques semaines dès que seront officiellement connus les résultats financiers du groupe Agfa Gevaert pour l'exercice 1979. L'objectif est de trouver une solution capable de renforcer Agfa Gevaert durement éprouvé par l'augmentation brutale du prix de l'argent et de dégager les moyens les plus appropriés à la sauvegarde du capital.* » Devant la rapide dégradation de la situation, les deux parties sont, semble-t-il, convenues d'accélérer le processus de rapprochement.

[Avec un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de deutschemarks (8,2 milliards de francs), Agfa-Gevaert se classe au second rang mondial de l'industrie photographique derrière Kodak. Le groupe emploie 33 000 personnes, dont 9 000 dans ses installations belges.

Huitième groupe industriel d'Allemagne fédérale, Bayer a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de 23 milliards de deutschemark (54 milliards de francs). Ses effectifs dépassent 62 000 personnes dont 37 000 travaillent sur le site de Leverkusen. Dans son domaine d'activité, il se situe au quatrième rang mondial.]

L'avenir de la recherche

RÉACTIONS OFFICIELLES...

Dans une mise au point, lundi 18 février, le secrétariat d'Etat à la recherche a fait savoir que « *les informations concernant l'éventuelle suppression du secrétariat d'Etat à la recherche et de ce que l'on appelle l'enveloppe recherche* (c'est-à-dire l'ensemble des crédits de recherche soumis à la coordination du secrétariat) *sont sans fondement* ». Cette déclaration fait suite à la parution dans la presse et notamment dans nos colonnes *(le Monde* du 17-18 février) d'informations sur l'avenir de la Délégation à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), dont le directeur, M. Roland Morin, vient de démissionner. Le secrétariat d'Etat rappelle enfin que le gouvernement aura l'occasion de s'exprimer prochainement sur les problèmes de la recherche.

D'autre part, M. André Giraud, ministre de l'industrie, interrogé sur le problème de la coordination de la recherche et sur le rôle de la D.G.R.S.T., a déclaré dimanche 17 février : « *Dans un grand pays comme la France (...), nous devons avoir une recherche fondamentale saine et brillante. (...) Je ne suis pas de ceux qui recommandent que la recherche soit mise à la remorque du progrès industriel.*

» *Il existe une deuxième catégorie de recherche, celle qui est orientée et qui consiste à aboutir à des résultats bien précis, à des résultats qui doivent être obtenus en temps voulu. (...) On comprend qu'il y ait une forme de recherche qui est forcément très directement associée au ministère utilisateur, si je puis dire.*

» *Par contre, la recherche qui est destinée à l'acquisition de connaissances et celle qui peut avoir de l'impact sur un ensemble de branches, celle-là est interministérielle et il est tout à fait nécessaire qu'une instance centrale puisse en avoir la vue générale et s'assurer que les équilibres du mouvement scientifique sont bien respectés chez nous. (...) Il y a donc place pour les deux aspects de l'action gouvernementale.* »

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION VIETNAMIENNE DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME EST VICTIME D'UNE AGRESSION

Le président de l'Association vietnamienne de défense des droits de l'homme, M. Doan Van Linh, s'est élevé, le 18 février, contre l'agression dont il a été victime, comme trois autres membres de cette association, le samedi 16 février, à Paris. Dans un communiqué, M. Van Linh, qui a dû être soigné à l'hôpital, ainsi que ses trois amis, dénonce l' « *agression volontaire et préméditée* » dont ils ont été l'objet de la part, affirme-t-il, d'une vingtaine de membres de l'Union générale des Vietnamiens en France, organisation soutenant le gouvernement de Hanoï.

L'incident est survenu alors que plusieurs centaines de Vietnamiens se préparaient à défiler pacifiquement place Maubert, dans le cinquième arrondissement, pour commémorer les fêtes du Têt (Nouvel An lunaire).

Le siège de l'Union générale des Vietnamiens en France, situé rue du Petit-Musc (4[e]), avait été investi, le jeudi 14 février, par un commando d'une dizaine de jeunes gens armés de barres de fer, mais l'agression n'avait pas été revendiquée (*le Monde* daté 17-18 février).

Dans la région de Los Angeles

DES INONDATIONS PROVOQUENT LA MORT DE DIX-HUIT PERSONNES

Los Angeles. — Dix-huit personnes ont trouvé la mort dans les inondations qui frappent depuis plusieurs jours la région de Los Angeles. Ce sont les canyons, gorges étroites et escarpées, situés à l'ouest de la métropole californienne, qui ont le plus souffert du déluge. Les dégâts matériels (routes et lignes téléphoniques coupées, maisons détruites ou endommagées, voitures englouties) s'élèveraient déjà à 100 millions de dollars (420 millions de francs).

● *Incendie criminel aux éditions Gallimard.* — Un incendie criminel a endommagé, dimanche 17 février, un bureau situé au rez-de-chaussée de l'immeuble des éditions Gallimard, rue Sébastien-Bottin à Paris (7[e]). Les auteurs de l'attentat ont brisé une vitre et lancé à l'intérieur du local deux cocktails Molotov. Ceux-ci, selon les enquêteurs, auraient dû mettre le feu à une valise dans laquelle on a découvert une bonbonne de liquide inflammable et une bouteille de gaz. Une lettre anonyme a été envoyée à l'agence France-Presse, lundi 18 février, affirmant à propos de cet attentat : « *Ce monde est à détruire, pas à aménager, il ne nous reste qu'à construire sur ses cendres, les nôtres aussi.* »

L'indemnisation des victimes du cyclone David

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES DEMANDENT LA CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a présenté lundi 18 février une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions d'indemnisation des victimes du cyclone David dans les départements d'outre-mer.

Les communistes dénoncent le « *scandale* » des « *détournements de fonds publics* » qui, selon eux, se sont produits à l'occasion des indemnisations. Ils accusent certains employeurs, notamment dans les grandes plantations de bananes, d'avoir perçu 4 500 francs par hectare puis licencié de nombreux travailleurs, alors que le versement de cette indemnité impliquait le maintien de l'emploi.

Le groupe communiste affirme que le cyclone David, qui a détruit la « *quasi-totalité de la production de bananes* » le 29 août 1979, a fourni aux gros propriétaires « *l'alibi qu'ils attendaient* » pour « *appliquer leur plan de liquidation de l'emploi* ». Il dénonce également des « *retards importants* » dans le versement de l'allocation exceptionnelle de chômage.

Les députés communistes projettent de déposer, dès la rentrée parlementaire de printemps, une proposition de loi destinée à codifier les modalités d'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.

CLIMAT D'INSÉCURITÉ DANS LES DÉPOTS D'AUTOBUS DE LA R.A.T.P.

Les agents de la R.A.T.P. ne veulent pas oublier l'agression dont a été victime, le dimanche 17 février dans la soirée, un contrôleur qui, au dépôt de Charlebourg dans les Hauts-de-Seine, a été frappé de deux coups de couteau par deux inconnus auxquels il refusait l'accès d'un local où sont installés des distributeurs de boissons. Ils ont fait grève le 18 février et le trafic a été pratiquement interrompu sur quatorze lignes d'autobus desservant Neuilly-La Défense-Saint-Denis. Le mouvement continuait ce mardi matin et, à l'appel de la C.F.D.T., environ 10 % des agents ne se sont pas présentés au travail.

La C.G.T. a décidé, pour sa part, que, désormais, chaque fois qu'une agression serait commise sur une ligne d'autobus, les agents du dépôt dont elle dépend se mettraient automatiquement en grève. Les responsables du syndicat citent d'autres exemples dont les conducteurs sont les victimes. « Ainsi sur la ligne 272, qui relie la Défense à Sartrouville, dans les Yvelines, les vendredis soir, samedis soir et dimanches matin, c'est épouvantable ; des bandes de quarante à cinquante jeunes lacèrent les banquettes, fument dans l'autobus, agressent les chauffeurs. La police n'intervient pas faute d'effectifs. »

« Dans la proportion de 99 %, les agressions sont le fait de bandes de jeunes, confirme la direction de la Régie. Si l'on augmentait le nombre des agents, comme le demandent les syndicats, ce serait deux agents au lieu d'un qui seraient agressés. »

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* a accepté l'invitation qui lui avait été adressée par le gouvernement norvégien à se rendre en Norvège à l'occasion des cérémonies qui marquent le quarantième anniversaire de la bataille de Narvik, indique-t-on à l'hôtel Matignon.

● *Le premier ministre tunisien*, M. Nouira, a invité M. Barre à se rendre en Tunisie, dans une déclaration faite dimanche 17 février sur les ondes de Radio-Monte-Carlo. « *C'est une visite souhaitée et souhaitable, même si elle n'est pas faite dans les formes diplomatiques*, a dit M. Nouira. *Mais c'est une invitation du cœur, d'autant que M. Barre connaît bien la Tunisie.* » M. Raymond Barre s'est montré « *très sensible à cette invitation du cœur* » à se rendre à Tunis, indique-t-on dans son entourage.

● *Douze personnes de nationalité turque* vivant en France et un étudiant afghan ont entrepris lundi 18 février une grève de la faim illimitée à l'intérieur de l'église Saint-Merri, à Paris, afin d'alerter l'opinion publique sur les « *graves menaces* » pesant dans leur pays sur les libertés.

● *L'extradition de M. Gabor Winter*, décidée le 25 janvier 1979 par les autorités françaises, après l'avis favorable de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris était légale : c'est ce qu'a estimé le Conseil d'Etat, mardi 19 février, après avoir été saisi l'an dernier par les défenseurs du jeune Allemand, accusé de participation à une association de malfaiteurs.

M. Winter, vingt ans, ouvrier typographe, avait été arrêté en France le 11 juin 1978 et écroué pour avoir tenté de voler une voiture. Les autorités de la République fédérale d'Allemagne avaient alors demandé son extradition *(le Monde* des 1[er] et 23 décembre 1978. Proche des milieux extrémistes de gauche, incarcéré pendant plusieurs mois en 1976 en République fédérale d'Allemagne, M. Winter était passé en France alors que les autorités allemandes l'accusaient « *d'association de malfaiteurs* » pour avoir « *participé à la rédaction de manuels de guérilla urbaine* ».